UNIVERSITY
OF FLORIDA
LIBRARIES

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
University of Florida, George A. Smathers Libraries

https://archive.org/details/correspondancegn16pari

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

J.-J. ROUSSEAU

XVI

Précédemment parus :

TOME I : Rousseau et Mme de Warens. — Rousseau à Venise. — Rousseau à Paris (1728-1751).

TOME II : Rousseau à Genève. — Le *Discours sur l'inégalité*. — De Luc. — Le Nieps. — Voltaire. — Mme d'Epinay (1751-1756).

TOME III : Rousseau à l'Ermitage et à Mont-Louis (1757-1758).

TOME IV : La *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* (1758-1759).

TOME V : Autour de *La Nouvelle Héloïse* (1759-1761).

TOME VI : Publication de *La Nouvelle Héloïse*. Impression d'*Émile* (Février-décembre 1761).

TOME VII : Le *Contrat Social* et l'*Émile* (Décembre 1761-juin 1762).

TOME VIII : Rousseau à Môtiers (Juillet 1762-janvier 1763).

TOME IX : Rousseau à Môtiers (Janvier-juin 1763).

TOME X : Rousseau à Môtiers (Juin 1763-mars 1764).

TOME XI : Impression des *Lettres de la Montagne* (Mars-octobre 1764).

TOME XII : Les *Lettres de la Montagne*. — Le *Sentiment des Citoyens* (Octobre 1764-février 1765).

TOME XIII : Sacrogorgon, ou la guerre de Môtiers (Février-juin 1765).

TOME XIV : La lapidation de Môtiers. — Séjour à l'île Saint-Pierre. Départ pour l'Angleterre, par Strasbourg et Paris (Juin-décembre 1765).

TOME XV : Rousseau à Londres, à Chiswick et à Wooton. La querelle avec Hume (Janvier-août 1766).

Bound by ART GUILD BINDERY., CINCINNATI, O. Date.....

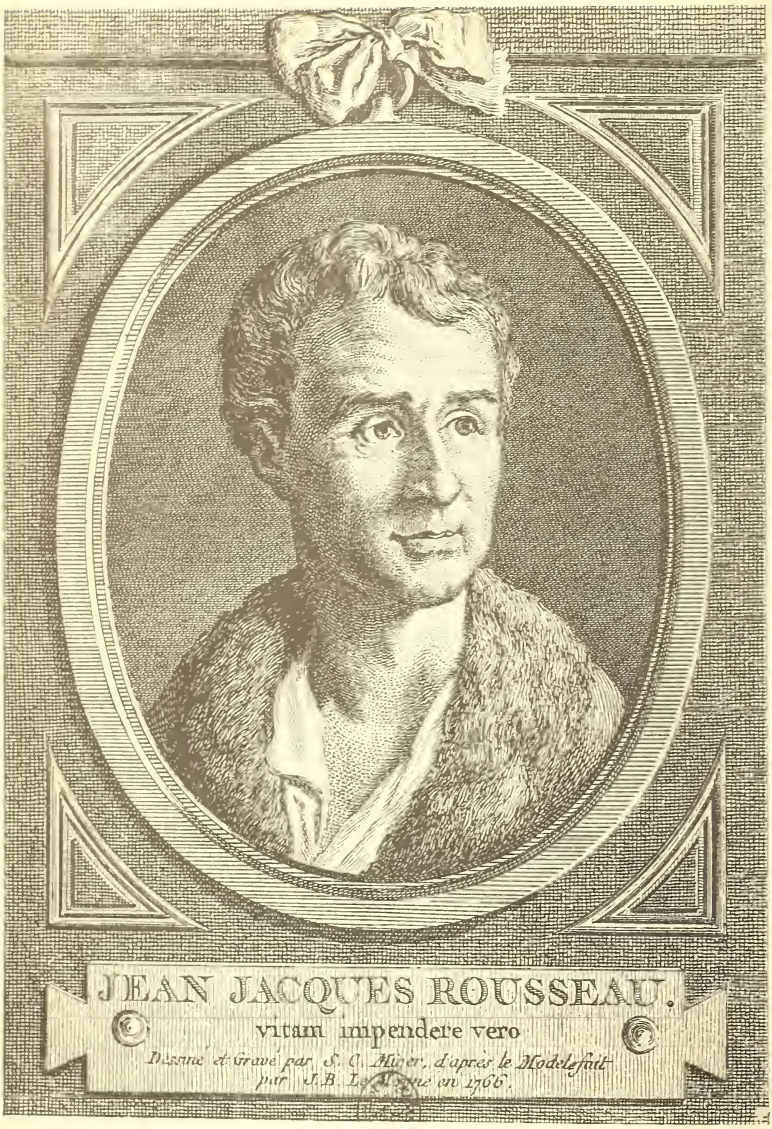

Librairie Armand Colin, Paris.

J.-J. ROUSSEAU
gravé par Miger, d'après le buste, perdu, de J. B. Le Moyne
Cabinet des Estampes.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE
J.-J. ROUSSEAU

COLLATIONNÉE SUR LES ORIGINAUX
ANNOTÉE ET COMMENTÉE
PAR

THÉOPHILE DUFOUR
Archiviste-paléographe, ancien directeur des Archives
et de la Bibliothèque publique de Genève.

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT DE FRANCE
(FONDATION DEBROUSSE ET GAS)

TOME SEIZIÈME

Suite du séjour en Angleterre.

(Août 1766-Mars 1767.)

5 PLANCHES HORS-TEXTE

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, 103
M.CM.XXXI

S465
R864c
1924-34
v.16

AVERTISSEMENT

Le séjour de Rousseau en Angleterre se prolonge en l'année 1766 et jusqu'au milieu de 1767, sans apporter aucun soulagement aux tourments du philosophe qui, de plus en plus affecté par ses récentes aventures, semble ne plus vouloir s'intéresser qu'à la botanique.

On trouvera ici une soixantaine de pièces inédites, parmi lesquelles un document, le n° 3259, qui intéressera particulièrement les historiens de Genève. C'est une lettre du pasteur Roustan, génevois établi à Londres, sollicitant l'intervention du ministre anglais des Affaires Étrangères au profit de ses compatriotes en un moment où ils se trouvaient dans une grande détresse politique et économique. J'en dois la communication à l'extrême obligeance de M. Eugène-E. Rovillain, conservateur de la bibliothèque de l'Université de Michigan, à Ann Arbor (États-Unis), qui conserve le document original. Que M. Rovillain veuille bien trouver ici l'expression de ma gratitude. J'ai aussi à remercier M. R.-N. Carew Hunt, de Londres, et M. Gaston Cabanis, de Toulouse, qui m'ont permis de reproduire des lettres de Rousseau jusqu'ici inconnues, appartenant à des époques antérieures à celle du présent tome et qu'on trouvera en addition, à la fin du volume.

Paris, 27 octobre 1931.

P.-P. P.

210408

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

J.-J. ROUSSEAU

Tome XVI : Suite du séjour en Angleterre (Août 1766-Mars 1767).

N° 3093.

[William Fitzherbert à Richard Davenport] [1].

August the 7th 1766.

Dear Sir,

I ought much sooner have answer'd your obliging Letter but Mr Humes anxiety made me wait the Event of your *Misunderstanding*; you will be kind to a man Capricious or not and it is a Proof of a Providence if he has fallen into your hands, surely you have no reason or a disturb'd one if he is displeased with Mr Hume.

You will have a Pamph[l]et give to Almon by Authorety of the late Conferences and Changes. We will say more than I can and you cant desire a Placeman with five Children to Observe. I hope you'l be at Wootton in sept. and I am your most obedient humble servant.

Wm Fitzherbert

N° 3094.

A M. [Davenport, à Davenport] [2].

Voici, Monsieur, une lettre [3] que j'ai indiscrettement ouverte selon vos ordres, je m'apperçois qu'elle n'est pas pour

1. *INÉDIT*. Transcrit à Londres de l'original autographe, conservé au British Museum. Add. ms, 29626, fol. 26, 27. [Th. D.]

2. Transcrit à Londres, le 18 août 1908, de l'original autographe signé, conservé au British Museum, Add. mss. 29626, fol. 28. In-8°. de deux pages, la seconde blanche. Sans adresse. ni cachet [Th. D.].

3. Probablement la lettre qui précède.

moi ; je vous la renvoye sur le champ trés-mortifié de cette méprise, mais en vérité il n'y a pas de ma faute. Je fais mille voeux pour vôtre santé et celle de vôtre chére famille, et vous salue trés humblement.

J. J. Rousseau

Ce samedi 9. Aoust 1766.

N° 3095.

A [Milord Maréchal] [1].

Le 9 août 1766.

Les choses incroyables que M. Hume écrit à Paris sur mon compte me font présumer que, s'il l'ose, il ne manquera pas de vous en écrire autant ; je ne suis pas en peine de ce que vous en penserez. Je me flatte, Mylord, d'être assez connu de vous, et cela me tranquillise ; mais il m'accuse avec tant d'audace d'avoir refusé malhonnétement la pension, après l'avoir acceptée, que je crois devoir vous envoyer une copie fidèle de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le général Conway. J'étois bien embarrassé dans cette lettre, ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus, et ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'assure, que si l'on peut s'en tirer mieux que je ne fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterai qu'il est faux que j'aie jamais accepté la pension ; j'y mis seulement votre agrément pour condition nécessaire ; et, quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en avant sans me consulter davantage. Comme vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il est impossible que vous prononciez dans cette affaire, avec connoissance, entre M. Hume et moi : ses procédés secrets sont trop incroyables, et il n'y a personne au

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

monde moins fait que vous pour y ajouter foi. Pour moi, qui les ai sentis si cruellement, et qui n'y peux penser qu'avec la douleur la plus amère, tout ce qu'il me reste à desirer est de n'en reparler jamais : mais comme M. Hume ne garde pas le même silence, et qu'il avance les choses les plus fausses du ton le plus affirmatif, je vous demande aussi, Mylord, une justice que vous ne pouvez me refuser; c'est, lorsqu'on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une chose injuste ou malhonnête, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.

N° 3096.

A Mrs Lucadou et Drake, [à Londres] [1].

Le 11 Aoust [1766].

Je vois, Monsieur, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois que l'argent de la lettre de change sur lequel j'avois compté, du moins en partie, a dû passer tout entier entre les mains de Mrs Becket et de Hondt. Il m'est difficile de concevoir en vertu de quoi j'ai pu leur devoir une pareille somme ou quel usage ils en ont pu faire pour mon compte. Si mes livres étoient arrivés j'estimerois que le port et les fraix pourroient monter à la moitié de cette somme. Mais si mes livres étoient arrivés, il n'est pas croyable que ces Mrs ne m'eussent rien envoyé ni rien fait dire, et ne m'en eussent pas [2] donné le moindre avis. Vous m'obligerez, Monsieur, si vous voulez bien prendre la peine de m'expliquer cette enigme. Si après avoir perdu mon argent il faut que je perde aussi mes livres, ayez la charité de m'en avertir,

1. Transcrit à Londres, le 21 avril 1908, de la minute autographe non signée, écrite à la suite de celle du 4 août 1766 (n° 3090) et sur la même page, précédée des mots « Aux mêmes, le 11 aoust. » (de la main de Rousseau), British Museum, Add. mss. 29626, fol. 92. [Th. D.]

2. « du moins », biffé.

afin que je sache à quoi m'en tenir[1] sur ce point. Quoi qu'il m'arrive, et quelques pertes que je puisse faire si j'apprens à supporter le malheur avec patience, j'aurai toujours beaucoup gagné. Recevez, Monsieur, mes très-humbles salutations.

Je vous prie de vouloir bien m'envoyer le receu de ces Messieurs.

N° 3097.

A MM. [Becket et De Hondt, à Londres][2].

[Vers le 11 août 1766.]

M. Lucadou me marque, Messieurs, vous avoir du remettre trente-une livres sterling, que j'avois entre ses mains. Vous m'obligerez beaucoup si vous voulez bien prendre la peine de me marquer comment je pouvois vous devoir cette somme, ou quel usage vous en avez fait pour mon compte, car c'est ce qui m'est difficile à concevoir, à moins que mes livres ne soient arrivés ; encore y auroit-il peu de proportion, ce me semble, entre une pareille somme et celle des fraix qu'ils pourroient coûter ; et s'ils étoient entre vos mains, il n'est pas probable[3] qu'ils y restassent non seulement sans que vous m'en eussiez envoyé aucun, mais sans que vous m'en eussiez donné le moindre avis. Je vous demande pardon, Messieurs, de l'importunité que je vous cause, mais il me paroît que cela demanderoit quelque éclaircissement. Recevez, je vous supplie, mes très humbles salutations.

1. « aussi », biffé.

2. Transcrit à Londres, le 22 avril 1908, de la minute autographe non signée et sans adresse, conservée au British Museum, à la suite de la précédente. Add. ms. 29626, fol. 92 verso. [Th. D.]

3. Pour la suite de cette lettre, après le mot « probable », Rousseau avait d'abord fait deux autres rédactions, qu'il a abandonnées. Voici la seconde : *...que vous me l'eussiez laissé ignorer. J'avois compté pouvoir faire usage, avant la fin de l'été, de mes livres de botanique ; mais je vois qu'il faut me détacher encore de cette petite consolation. La volonté de Dieu soit faite !* Recevez...

N° 3098.

[D. Hume à la Comtesse de Boufflers] [1].

(Fragment de traduction.)

12 août 1766.

[La lettre « commence par des remerciements pour les avis qu'on lui donne, même pour les reproches qu'on lui fait et par des excuses qui sont très mauvaises ». (Musset-Pathay.)]

... Il eût été fort inconvenant que vous et M. le prince de Conti fussiez instruits de ma querelle avec Jean-Jacques par d'autres que par moi. Je vous savais à cent lieues de Paris. J'écrivis à la vérité au baron d'Holbach, mais sans lui recommander ni en attendre le secret. Je croyais que cette histoire serait racontée à huit ou dix personnes ; dans une semaine ou deux, vingt ou trente pouvaient en entendre parler, et il fallait trois mois avant qu'elle vous parvînt à Pougues. Je m'imaginais peu qu'un fait particulier raconté à un seul homme serait porté d'un bout du royaume en un moment. Si le roi d'Angleterre avait déclaré la guerre à celui de France, cette nouvelle n'eût pas fait plus de bruit que ma rupture avec Rousseau. J'avoue que cela m'inquiéta. Je différai de vous écrire, attendant de jour en jour de nouveaux renseignements pour vous les communiquer, afin qu'il vous fût possible de me donner des conseils avec plus de connaissance de cause. Vous voyez que mon erreur vient de ce que j'ai mal calculé. Je vous prie de m'accorder mon pardon et de l'obtenir du prince de Conti. Quant à l'article bien plus important que l'oubli des devoirs à la politesse, c'est-à-dire mon emportement et ma précipitation avec Rousseau, je vous soumets les considérations suivantes sur lesquelles j'attire toute votre attention. Songez, 1°, à l'effet d'une lettre aussi outrageante que celle qu'il m'écrivit, subitement après tant de services rendus par moi et au moment où il n'en avait plus besoin ; 2°, à la découverte que je fis sur-le-champ que sa fureur, si elle était réelle, n'était point le fait d'une passion soudaine, mais bien d'un calcul fait de sang-froid pendant plusieurs mois et dans le temps même que je lui rendais les plus grands services ; 3°, au mensonge prémédité qu'il fit dans le

1. Transcrit de l'imprimé en 1821 par Musset-Pathay (*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, I, p. 143-145).

détail qu'il vous a donné d'une conversation que nous eûmes ensemble. Mais ce qui m'a déterminé à ne garder aucune mesure avec cet homme, c'est la certitude qu'il écrivait ses mémoires et qu'il m'y faisait faire une belle figure. J'ai reçu de lui un énorme volume, contenant beaucoup de mensonges et d'injures [1]... J'ai donné quelques détails à M. d'Alembert, qui vous les communiquera. J'aurais dû vous écrire, mais j'ignorais votre adresse et savais seulement que vous n'étiez point à Paris. J'ai fait un récit de cette histoire que j'ai envoyé au général Conway pour le faire passer à M. d'Alembert. Toutes les conjectures qu'on a faites à Paris et dont vous m'informez sont fausses ; il les invente ; jamais on ne l'instruisit de la plaisanterie dont vous me parlez, quand même elle aurait eu lieu [2].

N° 3099.

[Sauttershaim à Rousseau][3].

Montmorency ce 15 Aout 1766.

Me voici enfin, Monsieur, confiné à la campagne, et à attendre de la salubrité de l'air ce que je n'ai pu obtenir de soins des medecins ; je me resens même dejà des effets de cet air pur que vous avez respiré ; je viens de faire le voyage de Paris à pied, que je n'ai pu presque pas soutenir en voiture il y a quinze jours. Je me suis rendû à Paris à l'invitation de M. Guy, qui plein d'attention, pour tous ceux que vous honnorez de votre souvenir, m'a marqué avoir reçu de vos nouvelles ; il me les a communiqués, et je me suis reproché dans le premier mouvement d'avoir été du nombre de ces *amis cruels* qui ont troublé votre repos par leurs avis, mais j'ai bientôt senti que

1. « C'est la lettre du 10 juillet 1766, provoquée par Hume, qui ne le dit point. » (*Note de Musset-Pathay.*)

2. « *If such a thing ever existed.* Ce passage est remarquable. Hume savait la part qu'il avait à la lettre de Walpole, mais il ne pouvait savoir avec autant de certitude ce qu'on avait dit à Jean-Jacques. » (*Note de Musset-Pathay.*) — *Cf.* Tome XV, p. 63, note et p. 368, note [P.-P. P.].

3. *INEDIT.* Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

j'avois fait mon devoir ; souvenez-vous, Monsieur, ce que vous avez autrefois fait pour moy dans une occasion aprochante ou je n'étois pas digne de votre defense, et dites si je dois me taire, ou vous laisser ignorer, quand on ose vous calomnier, l'authorité de ma Personne, et de ma vie ne suffisant pas à vous deffendre !

Votre Lettre m'a vivement touché ; elle acheva de demasquer le Calomniateur, que vous traitez avec tant de ménagement ; le public revient de cette croyance Stupide et injuste, où les hauts cris de l'Anglois et de vos Ennemis l'ont precipité tout un coup ; depuis trois semaine il leurs demande de preuves, n'en reçoit point, les traite comme ils le meritent, et vous rend la justice qui vous est dûe, tous les papiers publics parlent sur le même ton ; le gazetier de Berne seul n'en dit mot.

Voila ce qui m'est plus agreable à vous aprendre que ce que je me suis vu obligé de vous marquer par ma derniere. Permettez, maintenant, Monsieur, que je vous entretiens un moment de mes projets. L'Oeconomie, et le goût m'a decidé de fixer mon séjour, où je suis venû pour achever ma guerison. Je demeure actuellement au Cheval blanc chez Madame Le Duc ; j'y suis logé nourri, et eclairé pour 40^{tt} par mois de sorte que ma petite Pension seule me fournit de quoi vivre independant ; quelques traductions utiles me procureront l'agreable ; et les cinq mille francs que j'attends incessament de ma Tante me donneront même du Superflu ; je compte donc, si je ne puis finir mes jours avec vous, vivre au moins dans le lieu que avez habité, et où je vous trouve encore dans tous les coeurs honnêtes ; l'ignorance dans laquelle ils sont de notre Liaison, me garantit la sincerité de leurs sentiments à votre egard. Si mes affaires s'arrangent comme je pense, vous ne pourrez me refuser la permission de vous aller voir quelques jour. Il me sera bien doux d'apprendre en attendant, par la Voie de M. Rey, de vos nouvelles. M. Lalliaud qui est venu hier me voir ici, me charge de mille choses pour vous, le premier Buste qu'il vous a envoyé a souffert en chemin il vous en expediera incessament un autre qu'on emballera avec plus de

soins. Faites agréer s'il vous plait mes Salutat. à Mlle le Vasseur. Vale et me dilige

DE SAUTTERSHAIM

Je n'ai pas voulu demander à M. Guy quel est l'ouvrage qu'il imprime de vous. Si c'est le Dictionnaire de Musique et qu'il eut voulu me confier les articles principaux, je les aurois traduits en allemand, et ils auroient pu paroitre peu après l'original. Parlez lui, Monsieur, si vous le trouvez à propos de ce projet, je n'abuserois surement pas de sa confiance.

N° 3100.

A M. [D'IVERNOIS, NÉGOCIANT À GENÈVE][1].

A Wootton le 16 Aoust 1766.

Je suis extrémement en peine de vous, Monsieur, n'ayant point de vos nouvelles depuis le 21 Juin. Je vous ai marqué, il est vrai, que je ne vous écrirois pas, mais comme vous n'étiez pas dans le même embarras que moi, je me flatois que mon silence ne produiroit pas le vôtre, et j'espére au moins puisque vous ne m'avez rien écrit de contraire à la promesse que vous m'avez faite de me venir voir cet autonne, que cette promesse sera executée. Ainsi je vous attends au mois de novembre, fâché seulement que vous ne preniez pas une meilleure saison.

Je vous prie de voir, en passant à Lyon Mad^e Boy de la Tour ma bonne amie et sa chere fille, et de m'apporter amplement

1. Transcrit en mars 1914 de l'original autographe signé, sans adresse ni cachet, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, rec. relié, f. 88. In-4°, de 2 pages, le texte sur la première. Au verso, D'Ivernois a écrit : « Wootton 1766... R.. Le 16 août — 12 X^bre — R. 13. » Au-dessous, d'une main du XVIIIe siècle, inconnue, on lit : « Merigot Libraire || près la Rue || Gillecœur à || Paris. » [Th. D.]

de leurs nouvelles. Aprenez-moi le rétablissement de la première et le bonheur de la seconde dans son mariage[1], rien ne manquera à mon plaisir en vous embrassant. Assurez-les de ma tendre et constante amitié pour elles, et dites-leur que vous leur expliquerez à votre retour pourquoi je ne leur ai point écrit moi qui pense continuellement à elles, et pourquoi je n'écris plus à personne hors les cas de necessité.

Vous ne manquerez pas je vous prie en passant à Paris de voir Mad^e la veuve Duchesne libraire et M. Guy à qui je compte envoyer une lettre pour vous où je rassemblerai ce que je peux avoir à vous dire à ce tems-là concernant votre voyage. En attendant je vous préviens de ne donner votre confiance à personne à Londres sur ce qui me regarde, mais de remettre s'il se peut les affaires que vous pourriez avoir dans cette Capitale à votre retour, où vous pourrez aussi m'y rendre des services. Je vous prie aussi de ne m'amener personne de Londres, qui que ce puisse être, et quelque prétexte qu'ils puissent prendre pour vous accompagner. Il suffira que vous preniez pour la route un domestique qui sache la langue ; je ne vois pas que vous puissiez vous en passer, car dans la route ni dans cette contrée personne ne sait un seul mot de françois.

Je ne vous envoye point cette lettre par M. Lucadou, vous en saurez la raison quand nous nous serons vus ; ne me répondez pas non plus par son canal, mais envoyez votre lettre à M. du Peyrou qui aura la bonté de me la faire parvenir. Je vous avoue même que je desirerois que M. Lucadou ne fut pas prevenu de votre voyage de crainte qu'il ne survint des obstacles qui vous empêcheroient de l'achever. Je ne puis vous en dire ici davantage, mais tout ce que je desire pour le moment le plus au monde est de vous voir arriver en bonne santé, je vous embrasse.

J. J. Rousseau

1. Madeleine Boy de la Tour devait épouser Etienne Delessert le 9 octobre 1766.

N° 3101.

A Monsieur
Monsieur Du Peyrou
à Neufchatel
en Suisse [1].

A Wootton le 16. Aoust 1766. — N° 3.

Je ne doute point, mon cher Hôte, que les choses incroyables que M. Hume écrit par tout ne vous soient parvenues, et je ne suis pas en peine de l'effet qu'elles feront sur vous. Il promet au public une rélation de ce qui s'est passé entre lui et moi avec le recueil des lettres. Si ce recueil est fait fidellement, vous y verrez dans celle que je lui ai écrite le 10 Juillet un ample détail de sa conduite et de la mienne sur lequel vous pourrez juger entre nous ; mais comme infailliblement il ne fera pas cette publication, du moins sans les falsifications les plus énormes, je me reserve à vous mettre au fait par le retour de M. d'Ivernois ; car vous copier maintenant cet immense recueil, c'est ce qui ne m'est pas possible, et ce seroit rouvrir toutes mes playes. J'ai besoin d'un peu de tréve pour reprendres mes forces prettes à me manquer. Du reste je le laisse déclamer dans le public et s'emporter aux injures les plus brutales. Je ne sais point quereller en Charretier. J'ai un défenseur [2] dont les opérations sont lentes mais sures ; je les attends, et je me tais.

Je vous dirai seulement un mot sur une pension du Roi d'Angleterre dont il a été question et dont vous m'aviez parlé

1. Transcrit le 5 juin 1916 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 160, 161. Gr. in-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e, avec le cachet oriental sur cire rouge, chiffre postal et marque postale (france ou franco). A la p. 1, Du Peyrou a écrit : « R : le 11 7bre nº. 32. » [Th. D.]

2. Il veut dire le temps.

vous-même. Je ne vous répondis pas sur cet article, non seulement à cause du secret que M. H. exigeoit au nom du Roi, et que je lui ai fidellement gardé jusqu'à ce qu'il l'ait publié lui-même; mais parce que n'ayant jamais bien compté sur cette pension, je ne voulois vous flatter pour moi de cette espérance, que quand je serois assuré de la voir remplir. Vous sentez que rompant avec M. Hume après avoir découvert ses trahisons, je ne pouvois sans infamie accepter des bienfaits qui me venoient par lui. Il est vrai que ces bienfaits et ces trahisons semblent s'accorder fort mal ensemble. Tout cela s'accorde pourtant fort bien. Son plan étoit de me servir publiquement avec la plus grande ostentation et de me diffamer en secret avec la plus grande addresse; ce dernier objet a été parfaitement rempli : vous aurez la Clef de tout cela. En attendant, comme il publie par tout qu'après avoir accepté la pension, je l'ai malhonnêtement refusée, je vous envoye une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet au Ministre, par laquelle vous verrez ce qu'il en est. Je reviens maintenant à ce que vous m'en avez écrit.

Lorsqu'on vous marqua que la pension m'avoit été offerte, cela étoit vrai, mais lorsqu'on ajouta que je l'avois refusée, cela étoit parfaitement faux. Car au contraire, sans aucun doute alors sur la sincérité de M. Hume, je ne mis pour accepter cette pension qu'une condition unique, savoir l'agrément de Mylord Mareschal, que, vu ce qui s'étoit passé à Neufchatel je ne pouvois me dispenser d'obtenir. Or nous avions eu cet agrément avant mon départ de Londres; il ne restoit de la part de la Cour, qu'à terminer l'affaire, ce que je n'espérois pourtant pas beaucoup : mais ni dans ce tems-là, ni avant, ni après, je n'en ai parlé à qui que ce fut au monde hors le seul Mylord Mareschal qui surement m'a gardé le secret. Il faut donc que ce secret ait été ébruité de la part de M. Hume. Or comment M. Hume a-t-il pu dire que j'avois refusé, puisque cela étoit faux, et qu'alors mon intention n'étoit pas même de refuser? Cette anticipation ne montre-t-elle pas qu'il savoit que je serois bientôt forcé a ce refus, et

qu'il entroit même dans son projet de m'y forcer, pour amener les choses au point où il les a mises ? La chaine de tout cela me paroit importante à suivre pour le travail dont je suis occuppé [1], et si vous pouviez parvenir à remonter, par votre ami [2] à la source de ce qu'il vous écrit, vous rendriez un grand service à la chose et à moi-même [3]. Du reste, M. H. ne sait pas le bien qu'il fait à vous ou à vos héritiers ; je vous réponds que si je vis encore quelques années M. Hume vous vaudra beaucoup d'argent. Mais en attendant vous en faites les avances, et je les fais plus cruellement d'une autre façon.

Mon [4] prémier Mandat sur vos banquiers n'a pas eu un sort heureux. Je l'avois envoyé il y a deux mois à M. Lucadou le priant de payer sur cet argent le port et les fraix de mes livres quand ils seroient arrivés. N'entendant point parler de lui, et ne sachant s'il avoit envoyé ma lettre de change, j'ai pris enfin le parti de lui écrire. Il me marque en réponse que je suis credité chez lui de 730 £ de france pour ma lettre de change et debitté de la même somme qu'il doit payer le lendemain à Mrs Becket et de Hondt suivant leur compte. Le rapport exact de ces deux sommes au moyen duquel il ne me revient rien du tout est déja fort singulier. Il ne l'est pas moins que le port de mes Livres qui devoit aller à douze ou treize Louis se trouve je ne sais comment converti en une somme de 730 francs. Mais ce qui l'est encore plus est que Mrs Becket et de Hondt ne m'ont pas écrit un seul mot, que j'ignore si mes Livres sont arrivés et ce qu'ils en ont fait, quoique je les eusse priés de m'envoyer la caisse des Livres de Botanique à l'instant de son arrivée et qu'ils me l'eussent promis : en sorte que je n'ai ni argent ni livres et que j'ignore ce que tout cela est devenu. J'ai écrit à ces M^rs^ il y a cinq ou six jours, j'attends leur réponse, et je suis curieux de voir ce qu'elle contiendra.

Les choses qui se passent en Angleterre à mon égard sont,

1. La rédaction des *Confessions*.
2. M. de Cerjat.
3. Ce qui suit, jusqu'à la fin de l'alinéa, est *INÉDIT*.
4. Ce 4e alinéa est également *INÉDIT*.

je vous assure, hors de toute imagination. J'y suis dans la plus complette diffamation où il soit possible d'être sans que j'aye donné à cela la moindre occasion et sans que pas une ame puisse dire avoir eu personnellement le moindre mécontentement de moi. Il paroit maintenant que le projet de M. H. et de ses associés est de me couper toute ressource, toute communication avec le continent, et de me faire perir ici de douleur et de misére. J'espére qu'ils ne reussiront pas, mais deux choses me font trembler. L'une est qu'ils travaillent avec force à détacher de moi M. Davenport, et que s'ils réussissent je suis absolument sans azile, et sans savoir que devenir. L'autre encore plus effrayante est qu'il faut absolument que pour ma correspondance avec vous j'aye un commissionnaire à Londres, à cause de l'affranchissement jusqu'à cette Capitale qu'il ne m'est pas possible de faire ici. Je me sers pour cela d'un homme[1] que je ne connois point mais qu'on m'assure être fort honnête homme quoique libraire[2]. Si par quelque accident cet homme venoit à me manquer, il ne me reste personne à qui addresser mes lettres en sureté, et je ne saurois plus comment vous écrire. Il faut espérer que cela n'arrivera pas : mais mon cher Hôte, je suis si malheureux ! Il ne me faudroit que ce dernier coup.

Je tâche de fermer de tous côtés la porte aux nouvelles affligeantes. Je ne lis plus aucun papier public, je ne réponds plus à aucune lettre, ce qui doit rebuter à la fin de m'en écrire. Je ne parle que de choses indifférentes au seul voisin avec qui je converse parce qu'il est le seul qui parle françois. Il ne m'a pas été possible, vû la cause, de n'être pas affecté de cette épouvantable révolution qui je n'en doute pas a gagné toute l'Europe, mais cette émotion a peu duré, la sérénité est revenue, et j'espére qu'elle tiendra, car il me paroit difficile qu'il m'arrive desormais aucun malheur imprévu. Pour vous, mon cher Hôte, que tout cela ne vous ébranle pas. J'ose vous prédire

1. « homme », et non « libraire », comme on lit dans les précédentes impressions.

2. Les précédents éditeurs omettent « quoique libraire ».

qu'un jour l'Europe portera le plus grand respect à ceux qui en auront conservé pour moi dans mes disgraces [1].

Voici une lettre pour l'ami que vous savez [2] ; faites moi le plaisir d'y mettre l'addresse et de la lui envoyer. Quoique je ne reçoive plus aucune de ses nouvelles, je compte beaucoup sur son voyage. S'il venoit à manquer je serois cruellement trompé, et j'aurois bien de la peine à me tirer sain et sauve [3] de tout ceci sans ami sans conseil sans assistance. Ecrivez-moi si vous croyez qu'il viendra ; car s'il avoit changé d'avis, dans la détresse où je suis il m'importeroit d'en être averti.

Je reçois dans le moment une lettre de Becket. Il me marque qu'il a mes livres, sans me dire depuis quand. Il dit que les fraix montent à 31 L. sterling sans entrer dans aucun détail. Il ajoute m'avoir envoyé mes livres de botanique. Je n'en ai pas encore entendu parler. Bon jour, mon cher Hote, je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3102.

[Du Peyrou à Rousseau] [4].

Neufchatel 21 aoust 1766. — N° 31.

Il y a aujourd'hui trois semaines, mon cher Citoyen, que je vous ay écrit de Monlezy mon n° 30 et quelque tems après, j'y

1. Tout ce qui suit, jusqu'à la fin de la lettre, est *INÉDIT*.

2. Du Peyrou, accusant réception, le 11 septembre 1766, de la présente du 16 août, dit : « Sur le champ, j'ay expédié à Mr d'Yvernois l'incluse pour lui. » C'est le n° qui précède.

3. « Sauve », adjectif des deux genres, est, dit Littré, un provincialisme génevois. [Th. D.]. — Mais oui, ou, du moins, ce n'est pas un provincialisme génevois ; c'est du français du xvre siècle qui a subsisté à Genève (*Cf.* Tome XV, p. 58, note 2) [P.-P.-P.].

4. *INÉDIT*. Transcrit le 16 mai 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 181, 182. In-4° de 4 p., l'adresse (à Monsieur, Monsieur Davenport, etc., comme ci-dessus), sur la 4e. Traces de cachet armorié, timbre postal britannique illisible et marque postale : « INQ. » [P.-P. P.]

ay reçû vôtre n° 2. Me revoici en ville depuis lundi, bien remis pour les forces et l'embonpoint. J'espère que cette phrase vous guérira du préjugé que vous avez pris en vivant dans ce paÿs et surtout à Motier. — Vous connoissez le gout de ce terroir et c'est assez vous en dire. — Quand je vous ay parlé, mon cher Citoyen, en vray jeune homme, je n'ay pas voulû vous dire que je le fusse en effet. Je suis homme, encore, il est vray, mais je ne suis plus jeune. L'essay que vous me proposez pour un an a déjà été fait mais avec aussi peu de succés que tous mes autres essais. J'ay toujours eû la goute, et qui plus est, des vapeurs noires, ou des Hypocondres, ou des Vertiges. Du Moulin étoit un fort habile homme, mais sur l'article de la goute, il étoit un homme ordinaire. Car je vous le repete, mon cher Citoyen, j'ai essayé de toutes les privations, et je me suis convaincu que l'excès seul étoit pernicieux à l'homme. Je vous promets pourtant de ne pas rechercher les occasions prochaines, je voudrois bien vous promettre encore plus, mais je veux toujours pouvoir tenir ma parole. Au fonds, le paÿs que j'habite est un grand correctif à la pente de la nature, surtout quand on a comme moi passé 30 ans, et qu'on n'a pas le gout de la débauche. Je sens bien que je serois un homme perdu si je vivois dans un Paris, car je suis foible. Quant à l'exercice au choix et à la quantité des alimens, voila je crois les vrais adoucissans de la goute. Mais cela revient toujours à ce que je disois plus haut, que l'excès seul étoit pernicieux. Il me faudroit un exercice moderé, mais journalier. Mais quand il pleut, comment faire ? D'ailleurs on a des affaires qui dérangent les plans les mieux formés. En vérité, quand j'y pense, il est bien difficile de se guérir de la goute, si la chose n'est même impossible. Aussi en ai-je pris mon parti depuis longtems. Ne vous en inquiétés donc plus, mon cher Citoyen. Tout bien compté, je me porte au mieux pendant onze mois, et le douzième, exceptés (*sic*) une dizaine de jours de douleurs bien vives, je ne suis pas bien à plaindre. Je dois simplement travailler à ne pas augmenter ces jours de douleur ou en précipiter le retour, et c'est à quoi vos bons

avis me serviront utilement. Si vous eussiez toujours été près de moi, vôtre exemple m'eût entraîné, et mon gout pour la Botanique seroit devenu passion. Aujourd'hui, plus d'émulation, je n'herborise que tristement en regrettant le tems où nous herborisions ensemble. Mais en voilà assés sur cette misérable goute. Je ne sais, mon cher Citoyen, si je dois vous mettre au fait de tout ce qui s'est passé ou imprimé, ou dit à vôtre occasion. Je ne voudrois pas vous laisser ignorer ce qui peut vous interesser, et je ne voudrois pourtant pas non plus troubler la paix de vôtre solitude. Il s'agit toujours de D^d H. et des affaires de Genève. J'ay donc dessein de remettre à M^r D'Yvernois le soin de vous informer de tout lorsqu'il ira vous voir, afin que vous soyez le maître de lui fermer la bouche, si vous vous trouvez encore peu stoïcien. Je lui remettrai un Exemplaire de la *Vision* que j'ay deterré. On m'écrit de Paris que vôtre brouillerie avec D^d H. a été assoupie par l'entremise de vos amis communs en Angleterre. Je ne sais pas trop ce que cela veut dire, mais ce que je sais bien, c'est que je suis au desespoir que cette broüillerie ait eu lieu. Moi qui vous connois, mon cher Citoyen, je suis bien sûr que vous n'avez pas manqué, dans cette occasion, ni à la droiture, ni à aucun autre devoir, et je n'ay pas besoin de vous entendre, pour en être convaincû. Mais les autres, entraînés par la reputation de bonhomie dont jouit D^d H : et surtout séduits par les criailleries de vos Ennemis, que veulent-ils penser ? A la bonne heure qu'aujourd'hui vous méprisiez leur jugement, mais ne convient-il pas que vous soyez informé de tout, pour en faire usage dans un autre tems ? Mylord Marechal est affligé comme moi de toutes ces tracasseries nouvelles. Je lui écris par le même courier, et je fais bien d'autres dépêches pour être libre Dimanche ou Lundi que je pars pour le pays de Vaud où les affaires d'autruy m'apellent en qualité d'exécuteur testamentaire d'une parente que j'ay perdüe il y a deux mois. Je compte aller passer trois à quatre jours ensuite à la campagne de M^de Cramer qui m'attend depuis plus de deux ans. Je verrai peut être M^r d'Yvernois. Tous vos amis se por-

tent bien ici. Pury n'a été sensible aux propos dont je vous ay parlé qu'autant qu'il craignoit leur impression sur vous, s'ils vous étoient parvenus. Je suis desolé de ce que vous me marquez sur mon n° 27. j'espère pourtant que cela ne portera pas coup à l'exécution du plan projetté. J'aurai soin de ne plus me servir d'envelope qu'à la dernière extrémité. Recevez, mon cher Citoyen, les complimens de la maman, et mes plus tendres embrassemens.

Pourquoi ne pas vous prevaloir de tout vôtre crédit sur mes Banquiers? Vous m'aviez parlé de £ 1650 et vous n'en tirez que 730. Enfin et pour la dernière fois, ne vous attachez pas trop à la lettre, mais attachez-vous à l'Esprit de nos articles d'arrangemens. Mes Banquiers me marquent avoir changé leur raison, Mr Mallet s'étant retiré. Ce sera donc désormais *Banquet et Pache*. Comptant sur de plus grands besoins, je leur avois donné ordre de tenir outre les £ 1600 à votre disposition, encore 1600 autres Livres. D'Escherny sort de chez moi, vous est fort obligé, et vous fait mille complimens. Il part au premier jour pour Vienne. Adieu, je vous embrasse encore une et mille fois.

N° 3103.

[George Dempster à Richard Davenport][1].

The enclosed Letters were send me by a friend of Mr Rousseau to be some how convey'd to him as it seems he will take no Letters directed to him in the post Office. May I beg therefore that you will deliver the enclosed to him. He will know the hand upon the Back

1. *INÉDIT*. Transcrit à Londres de l'original autographe signé, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 29. [Th. D.]

of the Letters and may either receive them or not as he thinks proper. I beg pardon for this trouble.

I have the honour to be
Sir
Your most Obed humb^e Servt.

GEORGE DEMPSTER

Scarbro/^g 21 Augt 1766.

N° 3104.

[LE Dr TRONCHIN À CHARLES BONNET] [1].

(Fragment.)

Villers-Cotterets 17 $\frac{21}{8}$ 66 [2].

. . . . . .

On nous fait espérer que tout ira bien, c'est-à-dire que nos Médiateurs termineront leur besogne, la déclaration préliminaire en ayant suffisamment imposé pour qu'au moment de la sanction personne ne regimbe, de manière du moins à en arrêter l'effet. Et c'est tout ce qu'on peut demander. C'est à Dieu à faire le reste. Lui seul peut agir sur les coeurs. La manifestation de la folie et de la méchanceté de Rousseau ne peut que nous être utile. Le mépris de sa personne rejaillira sur ses principes, et nombre de ses devots s'en détacheront. Sa charlatanerie de vertu en avoit séduit un grand nombre. Le masque est tombé, l'homme reste, le héros est évanoui. L'autre méchant fou [3], son antagoniste, perd aussi beaucoup de ses amis. Ces deux hommes en vérité font à la vertu bien beau jeu. La coupe enchanteresse qui a enyvré tant de buveurs perdra sa force, et l'on finira par rougir de s'être enyvré. Si ces deux hommes malheureusement eussent pû conserver une apparence de sagesse, que de mal n'auroient-ils pas fait ? Soyez sûr, mon bon ami, et dites-le à qui doit l'entendre, qu'au-

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque publique de Genève, *Lettres de divers savants à Ch. Bonnet,* tome V, n° 32. [Th. D.]

2. C'est-à-dire 21 août 1766.

3. Voltaire.

cun de ces deux hommes n'est personnellement à craindre. Ils ont perdu tout crédit et ne peuvent pas l'ignorer. L'homme de Fernex en a tous les jours des preuves bien mortifiantes. Qu'il prenne garde à lui. Il a un ennemi bien redoutable en Mr Paquier, qui n'entend pas raillerie, et qui jouit à la Cour et dans son Corps de la plus haute considération. *Non mittet cutim*[1]. Je sais ce qu'il m'en a dit.....

N° 3105.

A M. Marc-Michel Rey[2].

A Wootton, le 23 Aoust 1766[3].

Je reçois, mon cher compère, avec grand plaisir, de vos nouvelles : l'impossibilité de trouver nulle part ce repos après lequel mon coeur soupire inutilement m'eût fait un scrupule de vous donner des miennes, pour ne pas vous affliger. D'ailleurs, voulant me recueillir en moi-même, autant qu'il est possible, et ne plus rien savoir de ce qui se passe dans le monde par rapport à moi, j'ai rompu tout commerce de lettres, hors les cas d'absolue nécessité ; cela fera que je vous écrirai plus rarement désormais : mais soyez sûr que mon attachement pour vous, et pour tout ce qui vous appartient, est toujours le même ; et que ce seroit une grande consolation pour moi dans la vieillesse qui s'approche, au milieu d'un cortège de douleurs de toute espèce, d'embrasser ma chère filleule avant ma mort.

J'ai su que vous aviez eu aussi quelques affaires désagréables:

1. *Cf.* tome X, p. 131, note 1.
2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.
3. Cette date est donnée par Bosscha, *loc. cit.*, n° 142, qui dit en note que la lettre ayant été publiée dans les Œuvres complètes de Rousseau, il ne juge pas à propos d'en reproduire le texte. Il ajoute : « Il est vrai qu'en plusieurs endroits, on y a fait, en l'imprimant, des changements ; mais les variantes des deux textes ont exclusivement rapport *à la correction du style.* » Il ajoute : « Le seul point remarquable est le passage où l'auteur se montre fâché que Rey ait imprimé *la Reine Fantasque.* Ce passage ne se trouve point dans l'original. »

j'en étois en peine ; et je vous aurois écrit à ce sujet, si vous ne m'aviez prévenu. J'augure, sur ce que vous ne m'en dites rien, que tout cela n'a pas eu de suites, et je m'en réjouis de tout mon coeur ; mais mon amitié pour vous ne me permet pas de vous taire mon sentiment sur ces sortes d'affaires. Tandis que vous commenciez et que vous aviez besoin de mettre, pour ainsi dire, à la loterie, il vous convenoit de courir quelques risques pour vous avancer : mais maintenant que votre maison est bien établie, que vos affaires, comme je le suppose, sont en bon état, ne les dérangez pas par votre faute ; jouissez en paix de la fortune dont la Providence a béni votre travail ; et, au lieu d'exposer le bien de vos enfans et le vôtre, contentez-vous de l'entretenir en sûreté, sans plus vous permettre d'entreprises hasardeuses. Voilà, mon cher compère, un conseil de l'amitié, et, je crois, de la raison : si vous trouvez qu'il soit à votre usage, profitez-en.

Vos gazettes disent donc que M. Hume est mon bienfaiteur, et que je suis son protégé ! Que Dieu me préserve d'être souvent protégé de la sorte, et de trouver en ma vie encore un pareil bienfaiteur ! Je présume que cet article n'est que préparatoire, et qu'il en suivra bientôt un second, aussi véridique, aussi humain, aussi juste. Qu'importe, mon cher compère ? Laissons dire, et M. Hume, et les plénipotentiaires, et les puissances, et les gazetiers, et le public, et tout le monde ; qu'ils crient, qu'ils m'outragent, qu'ils m'insultent, qu'ils disent et fassent tout ce qu'ils voudront : mon âme, en dépit d'eux, restera toujours la même ; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer. Le public désormais est mort pour moi ; je vous prie, quand vous m'écrirez, de ne me reparler jamais de ce qu'on y dit.

MM. Becket et de Hondt ne m'ont point parlé de la pension de mademoiselle Le Vasseur ; et comme l'année n'est pas écoulée, cela ne presse pas : mais je vous prie de ne vous servir jamais de ces messieurs, pour me rien envoyer, ni pour rien qui me regarde ; j'ai senti, dans plus d'une affaire, l'influence que M. Hume a sur eux. Il vient de m'en arriver une

qui mérite d'être contée. M. du Peyrou ayant jugé à propos de m'envoyer mes livres, je l'avois prié de les adresser à ces messieurs, qui s'étoient offerts. Ayant une collection considérable d'estampes, dont les droits, exigés à la rigueur, auroient passé mes ressources, je les priai de tâcher de faire mitiger le droit, d'autant plus que la moitié de mes estampes ne valant pas ce droit, j'aimerois mieux les abandonner que de le payer sans rabais : ces messieurs promettent de faire de leur mieux ; ils reçoivent mes livres, et, outre quinze louis de port, en prennent quinze autres chez mon banquier pour les frais de douane ; gardent et fouillent les livres, tant qu'il leur plaît, sans me rien marquer de leur arrivée ; m'envoient enfin sans avis un ballot que je les avois priés de m'envoyer sitôt que les miens arriveroient. J'ouvre ce ballot où mes estampes étoient ; je trouve les porte-feuilles vides, et pas une seule estampe ni petite ni grande, sans qu'ils aient même daigné me marquer ce qu'ils en avoient fait. Ainsi j'ai quinze louis de port, autant de douane, sans savoir sur quoi, et pour cent louis d'estampes perdues, sans qu'il m'en reste une seule *. Je ne sais si les livres que vous avez vus doivent payer à Londres mille écus de douane ; mais je sais bien que si je les revends, comme il le faut bien, je n'en retirerai pas la moitié de cette somme. Il y a un seul article d'une livre sterling (c'est près d'un louis), pour une vieille guitare sourde, brisée et pourrie, qui m'a coûté six francs de France, et dont je ne les retrouverai jamais. Cela ne se feroit pas à Alger, mais cela se fait à Londres, graces aux bons soins de ces messieurs. Si je laisse long-temps mes livres dans leur magasin, et s'ils me font payer à proportion pour l'entrepôt, ne le pouvant pas, je serai forcé de leur laisser mes livres : ainsi j'aurai perdu, par leurs bons soins, tous mes livres, toutes mes estampes, et trente louis d'argent comptant. Que dites-vous de cela ? Je crois que ces messieurs sont par eux-mêmes

* « Ces estampes, déplacées des porte-feuilles qui les contenoient, se sont retrouvées dans un autre ballot. » (*Cette note est dans l'imprimé de 1824 et peut être une note de Rousseau.*)

de fort honnêtes gens ; mais je crois aussi qu'à mon égard ils cèdent trop à l'instigation d'autrui. C'est pourquoi je veux n'avoir avec eux, si je puis, aucune sorte d'affaires, de peur de m'en trouver toujours plus mal. Je chercherai, si vous y consentez, à me prévaloir sur vous des trois cents francs de mademoiselle Le Vasseur, soit par lettre-de-change, soit en vous envoyant d'Angleterre son reçu, en échange duquel vous en donnerez l'argent à celui qui vous le remettra.

Je dois avoir parmi mes livres un exemplaire de la musique du *Devin du village* : si vous persistez à vouloir le faire graver, je pourrois corriger cet exemplaire, et vous l'envoyer ; mais il faut du temps, non seulement pour attendre l'occasion, mais pour le faire venir de Londres, parcequ'il faut que je donne commission à quelqu'un de confiance d'ouvrir la balle où il est, pour l'en tirer et me l'envoyer ; ce qui ne peut se faire avant cet hiver. Je suis très fâché que vous publiiez *la Reine fantasque*, parceque cela peut faire encore des tracasseries désagréables pour vous et pour moi [1].

Guy m'a écrit au sujet du *Dictionnaire de Musique* : il se plaint de vous et de vos propositions, qu'il trouve déraisonnables : je lui ai répondu qu'il fît comme il l'entendroit ; que je vous aimois fort tous les deux ; mais que des affaires de libraire à libraire, je ne m'en mêlerois de mes jours. Mille tendres salutations à madame Rey. J'embrasse la chère petite et son cher papa.

Voici une adresse dont il faut vous servir désormais, quand vous m'écrirez : ne faites point d'enveloppe ; et, quoique mon nom ne paroisse point sur la lettre, soyez sûr que personne ne l'ouvrira que moi, et qu'elle me parviendra sûrement, pourvu que vous suiviez exactement l'adresse, et que vous affranchissiez jusqu'à Londres, sans quoi les lettres pour les provinces d'Angleterre restent au rebut.

1. Bosscha dit que cette dernière phrase ne se trouve pas dans l'original. Il est donc vraisemblable que l'éditeur de 1824, d'après qui cette lettre est reproduite ici, a suivi le texte d'une minute.

N° 3106.

A M. Becket, [à Londres] [1].

23 Aoust 1766.

J'ai receu, Monsieur, la caisse et le pacquet que vous avez eu la bonté de m'expédier et que je n'avois pu faire retirer plus tôt faute d'avis. J'ai receu aussi les deux lettres que vous avez pris la peine de m'écrire [2], et par lesquelles je vois que vous avez receu, dès le 18 juillet, les livres dont vous ne m'avez annoncé l'arrivée que le douze de ce mois. La seconde de ces lettres, loin de diminuer l'étonnement que me cause l'énormité des fraix de Douane, ne fait que l'augmenter par le compte sommaire que vous m'y faites de ces fraix. Et comment, par exemple, verrois-je sans surprise qu'un vieux sistre sou[r]d, brisé et pourri, qui ne m'a coûté que six francs de France et que je suis prêt à céder pour le même prix à qui voudra, que cette pattraque, dis-je, qui ne peut valoir cinq schelings, ait payé une livre sterling de droit ? A Alger, un pareil traitement seroit horrible ; croirai-je qu'il est légitime à Londres [3]. Quatorze livres sterling de droit sur de vieux livres, qu'un particulier fait venir pour son usage, sont, même en y comprenant les estampes, une exaction d'autant plus dure qu'elle s'exerce non sur un commerçant, mais sur un malheureux étranger. [4] Mais en me soumettant à cette exaction, puisqu'il le faut, que j'aye au moins les effets pour lesquels j'ai payé si cher. J'ai cherché inutilement dans la Caisse les estampes qui devoient y être : je n'ai trouvé que des portefeuilles

1. Transcrit à Londres de la minute autographe, conservée au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 93.

2. « les 12 et 14 de ce mois », biffé.

3. *Cf.* le n° précédent et la lettre à Guy du [20 janvier 1767], 6e alinéa.

4. « Si les injustices des hommes m'affectent encore, ce n'est assurément pas leur faute : ils ont bien fait tout ce qu'il faut pour m'y accoutumer », biffé.

vuides. Faites-moi l'amitié, Monsieur, de me marquer où sont ces estampes et à qui il faut que je m'addresse pour les avoir. J'attends là-dessus un mot de réponse et vous fais, Monsieur, mes très-humbles salutations [1].

N° 3107.

[Milord Maréchal à Rousseau] [2].

Potsdam. 24 août 1766 [3].

J'ai lu la vôtre du 20 juillet, elle a été plus d'un mois en chemin. Je savois déjà votre explication avec M. Hume, et suis très affligé que vous soyez brouillés ensemble. Comme j'ai vu presque toutes ses démarches, je ne puis encore me persuader qu'il n'a pas agi de bonne foi. Il m'avoit écrit tant de bien de vous après vous avoir connu et avant cela il regrettoit votre persécution en Suisse et votre situation d'une façon qu'il est impossible qu'il ne sentît pas ce qu'il disoit, particulièrement ayant vu une lettre que vous écrivîtes à M. Clairaut pour imprimer le Dictionnaire de Musique ; vous auriez été attendri de ses sentimens. C'est cette lettre qui lui fit venir l'idée de vous servir, en proposant la pension en Angleterre, où vous alliez, et où je croyois que vous faisiez bien d'aller pour de bonnes raisons ; c'est le pays digne de celui qui a écrit le Contrat social, etc. Vous entendez ce que je veux dire, et c'étoit pourquoi je consentois à être privé de votre compagnie, pour que vous fussiez mieux. A présent, je sou-

1. Quelques jours plus tard, Rousseau entreprit une excursion à Davenport. Il y fait allusion au début du livre V des *Confessions* et il la note parmi ses dépenses : « Du 29 [Août]. Pour le voyage de Davenport, deux dînées en route et étrennes de domestiques, une guinée. »

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 150, 151 et collationné sur l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

3. *Sic*, « 24 août », et non « 26 août », comme imprime Streckeisen.

haite que votre goût pour la botanique vous amuse, et que vous jouissiez de la santé et de la tranquillité. J'ai raisonnablement de l'une et de l'autre dans mon ermitage, et je *ravaude* dans mon jardin, où j'ai beaucoup d'oignons d'Espagne, des *tomates* et des *pimentones*, légumes inconnus en Angleterre, sauf parmi les juifs espagnols et portugais. J'ai du fruit assez bon pour le climat, je me nourris, moi, ma vache et ma chèvre, de mon argent, en l'absence du roi, qui est en Silésie. Mes domestiques mangent la viande comme des loups. Je regrette tous les jours la distance qui nous sépare, et selon les apparences elle sera plus grande dans peu de temps, vu mon âge ; ce qui est sûr, c'est que pendant que je vis, je conserverai pour vous une vraie amitié.

On m'a écrit de Neuchâtel. C'étoit M. Chaillet, en faveur de M. d'Escherny, pour des lettres de noblesse. Je l'ai refusé, parce que, n'étant plus gouverneur, je ne dois plus me mêler en rien des affaires de Neuchâtel ; cependant, puisque vous vous intéressez pour ces deux messieurs, je parlerai aux ministres en leur faveur, et dans peu de jours, je vous manderai ce qu'ils m'en diront. Bonjour, je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3108.

To
Mr John James Rousseau
at Wootton near Asburn in
Derbyshire [1].

(Lettre de A.-J. Roustan.)

Monsieur.

Il y a longtems que j'aurois eu l'honneur de vous écrire, si j'avois eu à vous apprendre quelque nouvelle intéressante que

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

je pusse croire nouvelle pour vous, ou si j'avois présumé qu'une correspondance Ecclésiastique put encore vous plaire ; mais je sens avec douleur que mon Ordre a eu de trop grands torts avec vous, et moi trop peu d'occasions de me distinguer d'eux pour que j'aie droit que vous fassiez pour moi une Classe à part. Cependant la conscience secrette de mes sentimens pour vous, et le souvenir de l'accueil amical que vous nous fites à Chesick (*sic*), m'enhardissent à surmonter cette crainte pour vous demander une grace tant en mon nom qu'à celui de tous vos amis de Genève. Vous n'ignorés pas sans doute les horreurs que Mr Hume a eu la bassesse d'écrire de vous à Paris, la gazette de cette Capitale les a repétées, et par ce moien Genève en a été imbue. Assurément nous ne mériterions guère que vous vous donnassiez la peine de nous instruire, si nous vous soupçonnions capable de mériter les noms qu'il vous donne ; sa conduite même dépose contre lui, car quand vous lui auriés fourni de réels sujets de plainte, tant que ces torts étoient entre lui et vous, un véritable ami, un bon coeur, un Philosophe enfin, (si la Philosophie est quelq. chose) ne se presse point de diffamer son ami dans toute l'Europe ; c'est par son triste silence qu'il l'accuse plutot que par ses discours ; Mais sans ajouter foi à ces viles imputations, nous serions charmés de savoir quel en est le prétexte, le respectable Mr Abauzit m'a fait dire en particulier par Beau Chateau qu'il espéroit en être instruit par mon moyen : J'espère donc que vous voudrés bien considérer que tous les coups qu'on vous porte, sont autant de soufflets pour nous ; et qu'en bonne équité vous nous devés un bouclier pour les repousser : Vous avés vu sans doute la déclaration des Médiateurs en faveur du P. C. elle vous aura plus affligé que surpris ; il s'en est falu de fort peu que la Bourgeoisie ne protestat contre, et pend^t^ plusieurs jours on envoioit au D[iable] les Commissaires et autres qui combattoient cet avis, à la fin pourtant ils l'ont fait prévaloir, et leurs amis en Suisse les ont assurés que cette modération leur faisoit beaucoup d'honneur dans les deux Cantons ; mais un des Représentans m'écrit qu'ils sont bien déterminés

à rejetter, quoiqu'il en coute, le prononcé final des Méd[iateurs], s'il n'est pas équitable : Beau Chateau me marque que quand on parle en Suisse, surtout à Zurich, d'emploier des moiens violens, les Officiers disent publiquement qu'ils ne marcheront pas contre leurs Alliés, et qu'ils le sont non du XXV ni du CC, mais du Conseil Général [1]. Ustéri me mande aussi que les 2 Cantons se sont bien promis de ne pas permettre qu'on portat atteinte aux droits du peuple : J'attends avec une mortelle impatience ce que tout ceci deviendra, car franchement je crains plus encore que je n'espère ; si vous souhaittés que je vs comunique ce que j'apprendrai, vous n'avés qu'à me dire un mot : Présentés, je vous prie, mes respects à Mlle Le Vasseur, donnés-moi des nouvelles de votre santé, et agréés de nouveau les assurances du tendre attachement et de la parfaite estime avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur
Votre très humble et très
obeissant serviteur

A.-J. Roustan

London Meard's Court Dean Street
Soho ce 28e Aoust 1766.

N° 3109.

[Jean Rousseau à J.-J. Rousseau] [2].

[août 1766].

C'est par le canal de M. Lucadoux que j'apprends des nouvelles de vous, mon très cher cousin. Je sais néanmoins que

1. C'est-à-dire, ni du Gouvernement, ni du conseil des Deux-Cents, mais des citoyens et bourgeois.

2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, dans le tome VI des *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, p. 257-258.

vous ne m'oubliez pas quoiqu'il y ait longtemps que je n'ai pas eu de vos lettres. J'espère que vous avez bien voulu vous souvenir de l'affaire d'Italie. Plût à Dieu que la chose fut achevée pour plusieurs bonnes raisons.

Peut-on savoir, mon cher cousin, les motifs de la désunion entre vous et le sieur H[ume]. Mr Laliaud de Paris m'a écrit à ce sujet ; il me paroît vous affectionner infiniment. Je lui ai répondu uniquement que cet homme-là avoit cherché à vous déshonorer de concert avec vos ennemis ; il vous à écrit lui-même, ayez la bonté de lui répondre et si vous jugez à propos de m'instruire là-dessus, ce seroit une grande satisfaction pour moi. Le sieur H. a fait demander mon adresse à des gens que je connois qui la lui ont donnée, mais je n'ai pas entendu parler de lui. Il s'imaginoit peut-être qu'aussitôt que je saurois qu'il s'informoit de ma demeure, je ne manquerois pas de lui aller faire une révérence ; il se trompoit fort si le cas est ainsi ; s'il avoit à me parler, il devoit venir lui-même : je l'attendois de pied ferme.

Il me paroît que Mess. Beckett et de Hondt ont tenu parole, ayant publié enfin l'ouvrage en question ; ils vous l'auront envoyé sans doute. Quant à moi, je ne l'ai pas vu, quoiqu'ils eussent dû me l'envoyer, par rapport à leur promesse.

Les Médiateurs ont remis aux Citoyens et Bourgeois une déclaration où la conduite du magistrat est en tout approuvée et où ils disent que vos Lettres de la Montagne sont remplies de calomnies atroces et écrites par un esprit de vengeance, etc. — Comme j'écris la présente, j'apprends que non seulement icy, mais encore à Paris et ailleurs, vos différents avec Mr Hume font plus de bruit que jamais; et comme vos adversaires profitent de votre silence et absence pour vous calomnier, il sera bien en peu de mots de les écraser, à Paris surtout. Répondez donc je vous prie à Mr Laliaud à cet effet. J'attends de vos nouvelles, s. v. p. par le canal de Mr Lucadoux, en lui recommandant de me remettre votre lettre en mains propres. Mille compliments à Mlle Le Vasseur. Comptez sur ma discrétion et suis tout à vous pour vous servir contre

Hume et quelqu'autre que ce soit. Je vous souhaite bien de la santé et suis avec un entier dévouement votre affectionné cousin.

J. Rousseau

N° 3110.

A. M. [Davenport] [1].

A Wooton ce Vendredi soir [29 août 1766].

J'arrive, Monsieur, très fatigué mais sans accident, et le coeur plein de vous. Je n'ai point trouvé d'autre lettre que l'incluse à votre addresse, laquelle en renfermoit une autre pour moi d'un fou à qui je n'ai point de réponse à faire.

La lettre de Miss Davenport, et l'espoir de la voir ici avec vous, ont un peu consolé Mlle Le Vasseur de n'avoir pas été d'un voyage que vous m'avez rendu si agréable. Nous faisons elle et moi bien des salutations à vos chers enfans. Bien des remerciemens aussi à Mrs Lusanne, de sa part pour son bon souvenir, et de la mienne pour son bon accueil. Ayant grand besoin de repos, je finis, Monsieur, en vous saluant de tout mon coeur.

J.-J. Rousseau

Remerciemens à Mademoiselle Davenport pour son bon hommage; j'ai tant de remerciemens à faire que j'en oublie la moitié.

1. Transcrit de l'imprimé en octobre 1925 par M. Albert Schinz, dans *Smith College Studies* (Northampton Mass.), d'après l'original autographe signé, conservé à New-York dans la Bibliothèque J. Pierpont Morgan. Le nom du destinataire et la date entre crochets sont proposés par M. Albert Schinz. Je suis, toutefois, porté à penser que la présente lettre est, non du 29 août, mais du vendredi suivant, 5 septembre, parce que celle du « fou à qui Rousseau n'a point de réponse à faire » me semble être notre n° 3112, du 30 août. [P.-P. P.].

N° 3111.

A Monsieur
Monsieur d'Ivernois
Négociant
A Genève [1].

A Wootton le 30 Aoust 1766.

J'ai lu, Monsieur, dans votre lettre du 31 Juillet l'article de Gazette [2] que vous y avez transcrit et sur lequel vous me demandez des instructions pour ma défense. Et de quoi, je vous prie, voulez-vous me défendre ? De l'accusation d'être un infâme ? Mon bon ami, vous n'y pensez pas. Lorsqu'on vous parlera de cet article et des étonnantes lettres qu'écrit M. Hume, répondez simplement ; je connois mon ami Rousseau ; de pareilles accusations ne sauroient le regarder. Du reste faites comme moi ; gardez le silence et demeurez en repos. Surtout ne me parlez plus de ce qu'on dit dans le public et dans les gazettes. Il y a longtems que tout cela est mort pour moi.

Il y a cependant un point sur lequel je desire que mes amis soient instruits, parce qu'ils pourroient croire, comme ils ont fait quelquefois et toujours à tort, que des principes outrés me conduisent à des choses déraisonnables. M. Hume a répandu à Paris et ailleurs que j'avois refusé brutalement une pension de deux mille francs du Roy d'Angleterre, après l'avoir

1. Transcrit en mars 1914 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, rec. relié, f. 89, 90, in-4° de 4 p. Le texte est sur la page 1. La p. 2 offre la copie de la lettre adressée le 12 mai 1766 au Général Conway. Sur la p. 3, le P.-S. et sur la p. 4, l'adresse, avec cachet oriental sur cire rouge, chiffre postal 35 et timbre « d'angleterre ». Au haut de la p. 4, D'Ivernois a écrit : « Wootton... 1766 — R... Le 30 août, 11 7bre R. 13. » [Th. D.]

2. *Sic,* et non « de *la* Gazette », comme on lit dans les précédentes impressions.

acceptée. Je n'ai jamais parlé à personne de cette pension que le Roi vouloit qui fut secrette, et je n'en aurois parlé de ma vie si M. H. n'eut commencé. L'histoire en seroit longue à déduire dans une lettre ; il suffit que vous sachiez comment je m'en défendis, quand, ayant découvert les manoeuvres secrettes de M. H. je dus ne rien accepter par la médiation d'un homme qui me trahissoit. Voici, Monsieur, une copie de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le Général Conway secretaire d'Etat. J'étois d'autant plus embarrassé dans cette lettre que par un excés de ménagement je ne voulois ni nommer M. H. ni dire mon vrai motif. Je vous l'envoye pour que vous jugiez quant à présent d'une seule chose, savoir si j'ai refusé malhonnêtement. Quand nous nous verrons vous saurez le reste : plaise à Dieu que ce soit bientôt. Toutefois ne prenez rien sur vos affaires d'aucune espéce. Je puis attendre et dans quelque tems que vous veniez, je vous verrai toujours avec le même plaisir. Je me rapporte en toute chose à la lettre que je vous ai écrite il y a une quinzaine de jours par voye d'ami. Je vous embrasse de tout mon coeur.

[Suit la copie, par Rousseau, de sa lettre du 12 mai 1766 au général Conway (Tome XV, n° 3027), puis, sur la page suivante, ce post-scriptum :]

Il faut que vous ayez une mince opinion de mon discernement en fait de style pour vous imaginer que je me trompe sur celui de M. de Voltaire et que je prends pour être de lui ce qui n'en est pas, et il faut en revanche que vous ayez une haute opinion de sa bonne foi pour croire que dès qu'il renie un ouvrage c'est une preuve qu'il n'est pas de lui.

[Une copie ancienne et partielle de la présente lettre se trouve dans les papiers de David Hume (à Edimbourg, Soc. Royale, *Hume's Correspond.*, vol. VII). Il y a lieu de se demander comment Hume a pu se la procurer. — TH. D.]

N° 3112.

[J. Perrin à Rousseau][1].

Londres, le 30 Août 1766.

Monsieur,

J'ose prendre la liberté de vous troubler dans votre retraite. Amateur du vrai, vous êtes l'antagoniste des préjugés : vous en avez triomphé dans vos écrits, vous en triomphez encore par votre conduite.

Le préjugé commun est qu'Adam parloit avant sa chute ; Cette mère féconde en absurdités a enfanté plusieurs préjugés particuliers. Chaque nation prétend à la primogéniture de sa Langue : Le Hollandois soutient qu'Adam parloit sa Langue hollandoise. Monsieur Rowland Jones, dans un Livre imprimé ici il y a deux ans, s'imagine avoir des preuves fort convaincantes, que le père du genre humain parloit la langue celtique. Plusieurs sont partisans du Grec, un plus grand nombre de l'Hébreux. Dans ce labirinthe de préjugés, j'ai tâché de trouver une issue, et je crois avoir réussi en disant, qu'Adam ne parloit pas du tout avant sa chute. J'ai griffonné à la hâte une douzaine de Lettres sur ce sujet.

Je suis jeune, et ne suis jamais entré dans la pénible et laborieuse carrière d'auteur ; Je serois charmé de savoir de vous, si mes efforts méritent d'être encouragés.

Faites-moi savoir, je vous en supplie, par quelle voye je pourrai vous faire parvenir mon manuscrit, vous m'en direz

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. L'adresse est ainsi rédigée : « Monsieur || Monsieur J. J Rousseau || at Wootton the seat of E. Davenport. || on the Frontiers of Derbishire || Wootton. » [Th. D.]

votre sentiment ; c'est celui de la raison et du bon sens.

J'ai l'honneur d'être avec tout le respect possible,

Monsieur,

Votre très humble, tres obeiss^t^
sviteur.

J. Perrin[1]

Mon adresse est :
at Mrs Lasey's Norton Falgate.

N° 3113.

A Mme la Marquise de Verdelin[2].

[Wootton, août 1766].

J'ai attendu, Madame, votre retour à Paris pour vous répon-
lre, parcequ'il y a, pour écrire des provinces d'Angleterre dans
es provinces de France, des embarras que j'aurois peine à le-
er d'ici.

Vous me demandez quels sont mes griefs contre M. Hume.
)es griefs ? non, Madame, ce n'est pas le mot : ce mot propre
'existe pas dans la langue françoise ; et j'espère, pour l'hon-
eur de l'humanité, qu'il n'existe dans aucune langue.

M. Hume a promis de publier toutes les pièces relatives à
ette affaire : s'il tient parole, vous verrez, dans la lettre que
: lui ai écrite le 10 juillet, les détails que vous demandez, du
ıoins assez pour que le reste soit superflu. D'ailleurs, vous
oyez sa conduite publique depuis ma dernière lettre ; elle
arle assez clair, ce me semble, pour que je n'aie plus besoin de
en dire.

1. On verra plus loin que, bien que n'ayant pas obtenu de réponse, Perrin est
venu à la charge.

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay. Cette lettre ne figurait
ıs dans le dossier que le comte Le Veneur m'a communiqué à Alençon en avril
)24. [P.-P. P.]

Je vous dois cependant, Madame, d'examiner ce que vous m'alléguez à ce sujet.

Que la fausse lettre du Roi de Prusse soit de M. d'Alembert, ami de M. Hume, ou de M. Walpole, ami de M. Hume, ce n'est pas, au fond, de cela qu'il s'agit ; c'est de savoir, quel que soit l'auteur de la lettre, si M. Hume en est complice. Vous voulez que Madame du Deffant ait travaillé à cette lettre ; à la bonne heure : mais deux autres écrits, mis successivement dans les mêmes papiers, et de la même main, ne sont sûrement pas de celle d'une femme ; et quant à M. Walpole, tout ce que je puis dire est qu'il faut assurément que je me connoisse mal en style pour avoir pu prendre le françois d'un Anglois pour le françois de M. d'Alembert.

Votre objection, tirée du caractère connu de M. Hume, est très forte, et m'étonnera toujours : il n'a pas fallu moins que ce que j'ai vu et senti d'opposé pour le croire. Tout ce que je peux conclure de cette contradiction est qu'apparemment M. Hume n'a jamais haï que moi seul ; mais aussi quelle haine, quel art profond à la cacher et à l'assouvir ! le même coeur pourroit-il suffire à deux passions pareilles ?

On vous marque que j'ai voué à M. Hume une haine implacable, parcequ'il veut me déshonorer en me forçant d'accepter des bienfaits. Savez-vous bien, Madame, ce que Milord Maréchal, à qui vous me renvoyez, eût fait si on lui eût dit pareille chose ? il eût répondu que cela n'étoit pas vrai ; et n'eût pas même daigné m'en parler.

Tout ce que vous ajoutez sur l'honneur que m'eût fait une pension du Roi d'Angleterre est très juste ; il est seulement étonnant que vous ayez cru avoir besoin de me dire ces choses-là. Pour vous prouver, Madame, que je pense exactement comme vous sur cet article, je vous envoie ci-jointe la copie d'une lettre[1] que j'écrivis, il y a trois mois, à M. le général Conway, et dans laquelle j'étois même fort embarrassé, sentant déjà les trahisons de M. Hume, et ne voulant cependant pas le nommer. Il ne s'agit pas de savoir si cette pension

1. C'est notre nº 3027 (Tome XV).

m'eût été honorable, mais si elle l'étoit assez pour que je dusse 'accepter à tout prix, même à celui de l'infamie.

Quand vous me demandez quel est le sujet qui ose solliciter son maître pour un homme qu'il veut avilir, vous ne voyez pas qu'il faisoit de cette sollicitation son grand moyen pour m'accuser bientôt de la plus noire ingratitude. Si M. Hume eût travaillé publiquement à m'avilir lui-même, vous auriez raison ; mais il ne faut pas supposer qu'il exécutoit avec bétise un projet si profondément médité : cette objection seroit bonne encore, si, connu depuis longtems de M. Hume, j'avois été inconnu du Roi d'Angleterre et de sa cour ; mais votre lettre même dit le contraire : cette affaire ne pouvoit tourner, comme elle a fait, qu'à l'avantage de M. Hume. Toute la cour d'Angleterre dit maintenant : *Ce pauvre homme ! il croit que tout le monde lui ressemble ; nous y avons été trompés comme lui.*

Dans le plan qu'il s'étoit fait, et qu'il a si pleinement exécuté, de paroître me servir en public avec la plus grande ostentation, et de me diffamer ensuite avec la plus grande adresse, devoit écrire et parler honorablement de moi. Vouliez-vous qu'il allât dire du mal d'un homme pour lequel il affectoit tant d'amitié ? c'eût été se contredire, et jouer trés mal son jeu ; il vouloit paroître avoir été pleinement ma dupe ; il prévoit l'objection que vous me faites aujourd'hui.

Vous me renvoyez, sur ce que vous appelez mes griefs, à Milord Maréchal, pour en juger : Milord Maréchal est trop âgé pour vouloir, d'où il est, voir mieux que moi ce qui se passe où je suis ; et quand un homme, entre quatre yeux, s'enfonce à coups redoublés un poignard dans le sein, je n'ai pas besoin, pour savoir s'il m'a touché, de l'aller demander à autres.

Finissons pour jamais sur ce sujet, je vous supplie. Je vous avoue, Madame, toute ma foiblesse : si je savois que M. Hume ne fût pas démasqué avant sa mort, j'aurois peine à croire encore à la Providence.

Je me fais quelque scrupule de mêler dans une même lettre des sujets si disparates ; mais cette atteinte de goutte que vous

avez sentie, mais les incommodités de vos enfants, ne me permettent pas de ne vous rien dire ici d'eux et de vous. Quant à la goutte, il n'est pas naturel qu'elle vous maltraite beaucoup à votre âge, et j'espère que vous en serez quitte pour un ressentiment passager ; mais je n'envisage pas de même cette humeur scrofuleuse, qui paroît avoir été transmise à vos enfans par leur père ; l'âge pubère les guérira, comme je l'espère, ou rien ne les guérira ; et, dans ce dernier cas, je vois une raison de plus de combler les voeux d'un honnête homme qui a toute votre estime, et qui mérite tout votre attachement. Vos filles, malgré leur mérite, leur naissance, et leur bien, se marieront peut-être avec peine, et peut-être aurez-vous vous-même quelque scrupule de les marier. Ah ! Madame, les races de gens de bien sont si rares sur la terre ! voulez-vous en laisser éteindre une ! A la place des simples et vrais sentimens de la nature, qu'on étouffe, on a fourré dans la société je ne sais quels raffinemens de délicatesse que je ne saurois souffrir. Croyez-moi, croyez-en votre ami, et l'ami de toutes choses honnêtes, mariez-vous, puisque votre âge et votre coeur le demandent. L'intérêt même de vos filles ne s'y oppose pas. Vos enfans des deux parts auront les biens de leur père, et ils auront de plus les uns dans les autres un appui que vous rendez très solide par l'attachement mutuel que vous leur saurez inspirer. Mon intérét aussi se mêle à ce conseil, je vous l'avoue ; je sens et j'ai grand besoin de sentir qu'on n'est pas tout-à-fait misérable quand on a des amis heureux. Soyez-le l'un et l'autre, et l'un par l'autre ; qu'au milieu des afflictions qui m'accablent j'aie la consolation de savoir que j'ai deux amis unis et fidèles, qui parlent quelquefois avec attendrissement de mes misères ; elles m'en seront moins rudes à supporter. J'aime à envisager comme faite une chose qui doit se faire. Permettez-moi de vous conseiller, lorsque vous serez dans votre nouveau ménage, de bien choisir ceux à qui vous accorderez l'entrée de votre maison : qu'elle ne soit pas ouverte à tout le monde, comme la plupart des maisons de Paris. Ayez un petit nombre d'amis sûrs, et tenez-vous-en à leur commerce ; ayez-en,

si vous voulez, qui aient de la littérature, cela jette de l'agrément dans la société ; mais point de gens de lettres de profession, sur toute chose ; jamais aucun auteur, quel qu'il soit. Souvenez-vous de cet avis, Madame ; et soyez sûre que, si vous le négligez, vous vous en trouverez mal tôt ou tard.

Je n'ai pas la force d'étendre jusqu'à vous ma résolution de ne plus écrire ; c'est une résolution que j'avois pourtant prise, mais qu'il est impossible à mon coeur d'exécuter : je vous écrirai quelquefois, Madame, mais rarement peut-être ; je voudrois qu'en cela vous ne m'imitassiez pas. Je ne dois pas vous affliger, et vous pouvez me consoler. Je vous prie de ne remettre vos lettres ni à M. Coindet ni à personne ; mais de les envoyer vous-même sous l'adresse ci-jointe, exactement suivie, sans que mon nom y paroisse en aucune façon : en prenant soin de faire affranchir les lettres jusqu'à Londres, elles parviendront sûrement, et personne ne les ouvrira que moi ; mais il faut tâcher, par économie, d'éviter les paquets, et d'écrire plutôt des lettres simples sur d'aussi grand papier qu'on veut ; car, quelque grosse que soit une lettre simple, elle ne paie que pour simple ; mais la moindre enveloppe renchérit le port exorbitamment. Le dernier paquet de M. Coindet m'a coûté six francs de port ; je ne les ai pas regrettés assurément ; ce paquet contenoit une lettre de vous ; mais en tout ce qui peut se faire avec économie, sans que la chose aille moins bien, je suis dans une position qui m'en rend le soin très utile. Au reste, je ne sais pas qui peut vous avoir dit que j'étois à vingt-cinq lieues de Londres ; j'en suis à cinquante bonnes ; et j'ai mis quatre jours à les faire, avec les mêmes chevaux à la vérité. Recevez, Madame, les salutations de la plus tendre amitié.

N° 3114.

A Mme [la Comtesse de Boufflers] [1].

A Wootton le 30 Aoust 1766.

Vne chose me fait grand plaisir, Madame, dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur dé m'écrire le 27 du mois dernier, et que je n'ai receue [2] que depuis peu de jours ; c'est de connoitre à son ton que vous étes en bonne santé.

Vous dites, Madame, n'avoir jamais vu de lettre semblable à celle que j'ai écrite à M. Hume : cela peut être, car je n'ai, moi, jamais rien vu de semblable à ce qui y a donné lieu. Cette lettre ne ressemble pas du moins à celles qu'écrit M. Hume, et j'espére n'en jamais écrire [3] qui leur ressemblent.

Vous me demandez quelles sont les injures dont je me plains. M. Hume m'a forcé de lui dire que je voyois ses manoeuvres secrettes, et je l'ai fait. Il m'a forcé d'entrer là-dessus en explication ; je l'ai fait encore, et dans le plus grand détail. Il peut vous rendre compte de tout cela, Madame : pour moi je ne me plains de rien.

Vous me reprochez de me livrer à d'odieux soupçons. A cela je réponds que je ne me livre point à des soupçons. Peut-être auriez-vous pu, Madame, prendre pour vous un peu des leçons que vous me donnez, n'être pas si facile à croire que je croyois si facilement aux trahisons, et vous dire pour moi une

1. Transcrit à Londres, le 25 avril 1912, de l'original autographe non signé, faisant alors partie de la collection Alfred Morrison. In-4° de 4 p., écriture très appliquée, encre pâle. Sans adresse ni cachet. Sur la quatrième page, Mme de Boufflers a écrit : « Mr Rousseau || 3e (*sic*, au lieu de 30e) Aout 1766. » [Th. D.]

2. Les précédents éditeurs impriment : « et qui ne m'est parvenue » au lieu de « et que je n'ai receue », qu'on lit dans l'original autographe.

3. *Sic*, « n'en jamais écrire », et non pas « n'en écrire jamais », comme on lit dans les précédentes impressions.

partie des choses que vous vouliez que je me disse pour M. Hume.

Tout ce que vous m'alléguez en sa faveur forme un préjugé très fort, très raisonnable, d'un très grand poids surtout pour moi, et que je ne cherche point à combattre. Mais les préjugés ne font rien contre les faits. Je m'abstiens de juger du caractére de M. Hume que je ne connois pas ; je ne juge que de [1] sa conduite avec moi, que je connois. Peut-être suis-je le seul homme qu'il ait jamais haï : mais aussi quelle haine ! Vn même coeur suffiroit-il à deux comme celle-là ?

Vous vouliez que je me refusasse à l'évidence ; c'est ce que j'ai fait autant que j'ai pu ; que je démentisse le témoignage de mes sens ; c'est un conseil plus facile à donner qu'à suivre ; que je ne crusse rien de ce que je sentois ; et que je consultasse là-dessus [2] les amis que j'ai en France. Mais si je ne dois rien croire de ce que je vois et de ce que je sens, ils le croiront bien moins encore, eux qui ne le voyent pas, et qui le sentent encore moins. Quoi Madame ! quand un homme vient entre quatre yeux m'enfoncer à coups redoublés un poignard dans le sein, il faut avant d'oser lui dire qu'il me frappe, que j'aille au loin [3] demander à d'autres s'il m'a frappé !

L'extreme emportement que vous trouvez dans ma lettre me fait présumer, Madame, que vous n'étes pas de sang froid vous-même, ou que la copie que vous avez vue est falsifiée. Dans la circonstance funeste où j'ai écrit cette lettre et où M. Hume m'a forcé de l'écrire, sachant bien ce qu'il en vouloit faire, j'ose dire qu'il falloit avoir une ame forte pour se modérer à ce point. Il n'y a que les infortunés qui sentent combien dans l'excès d'une affliction de cette espéce, il est difficile d'allier la douceur avec la douleur.

M. Hume s'y est pris autrement, je l'avoue. Tandis qu'en réponse à cette même lettre il m'écrivoit en termes décents et

1. Les précédents éditeurs omettent le mot « de ».

2. Les précédents éditeurs omettent le mot « et », avant « que je consultasse », et les mots « là-dessus ».

3. Les précédents éditeurs omettent les mots « au loin ».

même honnêtes, il écrivoit à M. d'Holback et à tout le monde en termes un peu différents. Il a rempli Paris, la France, les gazettes, l'Europe entière de choses que ma plume ne sait pas écrire et qu'elle ne répétera jamais. Etoit-ce comme cela, Madame, que j'aurois dû faire ?

Vous dites que j'aurois dû modérer mon emportement contre un homme qui m'a réellement servi. Dans la longue lettre que j'ai écrite à M. Hume le 10 Juillet, j'ai pésé avec la plus grande équité les services qu'il m'a rendus. Il étoit digne de moi d'y faire par tout pencher la balance en sa faveur, et c'est ce que j'ai fait. Mais quand tous ces grands services auroient[1] autant de réalité que d'ostentation, s'ils n'ont été que des pièges qui couvroient les plus noirs desseins, je ne vois pas qu'ils éxigent une grande reconnoissance.

Les liens de l'amitié sont respectables, même après qu'ils sont rompus. Cela est très[2] vrai et je l'ai dit avant vous[3]. Mais cela suppose que ces liens ont existé. Malheureusement ils ont existé de ma part. Aussi le parti que j'ai pris de gémir tout bas et de me taire est-il l'effet du respect que je me dois.

Et les seules apparences de ce sentiment le sont aussi. Voilà Madame la plus étonnante maxime dont j'aye jamais ouï[4] parler. Comment, sitot qu'un homme prend en public le masque de l'amitié pour me nuire plus à son aise, sans même daigner se cacher de moi ; sitot qu'il me baise[5] en m'assassinant, je dois n'oser plus me défendre, ni parer ses coups, ni m'en plaindre, pas même à lui ?..... Je ne puis croire que c'est là ce que vous avez voulu dire : cependant en relisant ce passage dans votre lettre, je n'y puis trouver aucun autre sens.

Je vous suis obligé, Madame, des soins que vous voulez prendre pour ma défense, mais je ne les accepte pas. M. Hume

1. *Sic,* « auroient autant », dans l'original. Les précédents éditeurs impriment : « auroient eu autant ».

2. Les précédents éditeurs omettent le mot « très ».

3. Ils omettent les mots : « et je l'ai dit avant vous ».

4. Ils impriment « entendu » au lieu de « ouï », qu'on lit dans l'original.

5. « avant de », biffé.

a si bien jetté le masque qu'à présent sa conduite publique parle seule[1], et dit tout à qui ne veut pas s'aveugler. Mais quand cela ne seroit pas, je ne veux point qu'on me justifie, parceque je n'ai pas besoin de justification, et je ne veux point[2] qu'on m'excuse, parceque cela est au dessous de moi. Je souhaitterois seulement que, dans l'abîme de malheurs où je suis plongé les personnes que j'honore m'écrivissent des lettres plus raisonnables et[3] moins accablantes, afin que j'eusse au moins la consolation de conserver pour elles tous les sentimens qu'elles m'ont inspirés.

N° 3115.

[David Hume à Richard Davenport][4].

Dear Sir

I have been detaind so long in London, that Dr Armstrong has eft me above a Fortnight ago; and now I am hurry down to Scotand, and by another Road and in another Company; so that it will be impossible for me to pay you a Visit at Davenport. I assure you hat I regret the Accident very sincerely: I propos'd to myself a great deal of Pleasure in passing some days with you in your Country Seat; and I wanted very much to show you the whole Train of Correspondance between your Guest and me. I am sorry, that Affair has made so great a Noise all over Europe: But I found nyself obliged to make the Rupture public, in order to prevent the Effects of his Malice against me. He is writing his Memoirs, and ntends to blacker me, as much as possible: He threatens me in a Letter with this Vengeance; and I forsaw, that these Memoirs night be published either after my Death or after his. In the former

1. *Sic,* dans l'original : « sa conduite publique parle seule ». Les précédents éditeurs omettent les mots « publique » et « seule ».

2. « Point », et non « pas », comme impriment les précédents éditeurs.

3. Les mots « plus raisonnables et » sont omis par les précédents éditeurs.

4. Transcrit à Londres de l'original autographe signé, conservé au British Museum, Add ms. 29626, fol. 30, 31 (Sans adresse). [Th. D.]

Case, there wou'd be nobody to tell the Story or to vindicate my Memory. In the second Case, my Apology, being wrote against a dead Man, wou'd lose much of its Authenticity. For this Reason, I have drawn a Narrative of the whole Transaction, inserting all the Letters on both sides, which indeed compose the far greater Part of the Piece Among the rest, I insert that long letter of Rousseau, which contains a full Detail of his Grievances against me, and what I have already mentiond to you. I intended to have show you the whole Narrative I have made one Copy which I have deposited in a sure hand at Paris I have given another to Lord Hestord, and I Keep another to myself. These will remain in Reserve, till Rousseau attacks me, which I expect every day ; and I wonder indeed he has delayd it so long. I know not whether so much Precaution on my part be not superfluous ; tho' the Malignity and talents of you Guest render him very dangerous. There is scarce, however, a Person in Europe, who does not look upon him at present as very mad or very wicked or as both ; and if the public Voices were not apt to be soon obliterated, I might safely rest my Defence upon it.

When I say, that he is a very dangerous man, I do not mean, that he is likely to prove so to you : As you have been so happy as never to make yourself known to the Public as an Author, he is less likely to entertain any Jealousy against you ; and he may submit with the less Repugnance to the great obligations wich he owes you. Your living at such a Distance from him will also serve not a little to preserve your mutual Friendship. For these Reasons, I shall use the Freedom to repeat my Exhortations to you, that you continue, as long as possible, the same good Offices towards him, which you have so charitably begun. Not withstanding his atrocious Conduct toward me, I should be sorry to see him abandoned by all the world : Your Knowlege of his Character will only serve you to use the greater Precautions against him : And he is now a better Object of your generous Humanity, that he has been in this Instance, so infortunate in his Behavour.

He must now expect to live altogether on his own Funds without any Pension. Unhappy Man ! to deprive me so cruelly of the delicious Pleasure I felt on serving him ; and at the same time to oppose so violently his own Interest I was obliged to show the whole Train of the Correspondance to General Conway, which cuts off all his hopes from the Quarter-But what is worse, the King had heard of the Affair, and express'd a great Curiosity to know the whole of it ; so that I was oblig'd to send my Narrative to His Majesty. Rousseau needs not complain, that only on Side is shown ; For as his long letter is inserted, his Plading is very fully heard against me. If

you do me the Favour to write me, please to direct to me as usual For I shall not probably be long in Scotland ; and my Landladies have Directions to send my Letters after me. I am Dear Sir with great Sincerity.

Yuro most obedient humble
servant

David Hume

Lisle street Leicester Fields
2 sept. 1766.

N° 3116.

A Madame la duchesse de Portland [1].

A Wootton le 3 7bre 1766.

Madame

Quand je n'aurois eu aucun goût pour la botanique, les plantes que M. Granville m'a remises de votre part m'en auroient donné, et pour mériter les tresors que je tiens de vous je voudrois apprendre à les connoitre : Mais, Madame la Duchesse, il me manque le plus essenciel pour cela, et ce n'est pas assez pour moi de vos herbes ; il me faudroit, de plus, vos instructions. Que ne suis-je à portée d'en profiter quelquefois ? Si, commençant trop tard cette étude, je n'avois jamais l'honneur de savoir, j'aurois du moins le plaisir d'apprendre, et celui d'apprendre [2] de vous. J'y trouverois cette précieuse sérénité d'ame, que donne la contemplation des merveilles qui nous entourent, et, que j'en devinsse ou non meilleur botaniste, j'en deviendrois surement et plus sage et plus heureux. Voilà, Madame la Duchesse, un bien que

1. Transcrit le 10 septembre 1914 de la minute autographe signée, conservée à la Bibliothéque de Neuchâtel, O-Z, fol. 13, 14. [Th. D.]

2. J.-J. avait d'abord écrit : « d'apprendre auprès de vous », puis il a biffé le mot « auprès ».

j'aime à chercher à votre exemple, et qu'on ne recherche jamais en vain. Plus l'esprit s'éclaire et s'instruit, plus le coeur demeure paisible. L'étude de la nature nous détache de nous-mêmes, et nous élève à son Auteur. C'est en ce sens qu'on devient vraiment philosophe ; c'est ainsi que l'histoire naturelle et la botanique ont un usage pour la sagesse et pour la vertu. Donner le change à nos passions par le goût des belles connoissances, c'est enchaîner les amours avec des liens de fleurs.

Daignez, Madame la Duchesse, recevoir avec bonté mon profond respect.

J. J. Rousseau

N° 3117.

De Marianne

[Mme de la Tour-de-Franqueville à Rousseau][1].

Le 4 septembre 1766.

Mon cher Jean-Jacques, indignée des bruits que la calomnie a répandus depuis quelque temps sur votre compte, et bien sûre de trouver la confirmation de mes idées sur celui de M. Hume, dans votre lettre à M. Guy, j'ai été le prier de me la communiquer. Ma physionomie annonce apparemment un coeur qui vous est dévoué ; car cet honnête homme m'a fait l'accueil le plus distingué, et il m'a bien l'air de recevoir mal vos ennemis. Les infidélités que vous avez sans doute éprouvées, puisque vous vous plaignez du silence de vos meilleurs amis, m'ont déterminée à lui demander s'il voudroit bien se charger de vous faire passer une lettre : il m'a répondu qu'oui, et il a ajouté que s'il savoit mon adresse, il l'enverroit pren-

1. Transcrit de l'imprimé en 1803. *Lettres originales*, etc., t. II, p. 210-217

dre chez moi. Je lui ai répondu qu'il la sauroit aussitôt que je me serois nommée, parce qu'il m'avoit envoyé de votre part vos trois derniers ouvrages. Il se l'est rappelé, et m'a assurée qu'il les avoit remis lui-même à mon portier, ne s'en rapportant à personne, quand il s'agissoit de remplir vos intentions. Il m'étoit bien difficile de résister à une occasion si séduisante, mon illustre ami : j'y ai cédé ; je vous écris ; j'espère que vous pardonnerez cette démarche peut-être un peu hasardée, à un attachement que son espèce rend si rare, et que son objet devroit rendre si commun. Souffrant, persécuté, dégoûté du commerce des hommes, malgré votre pente à les aimer, il est tout simple que vous me confondiez dans la foule ; mais je dois m'en distinguer ; je ne puis vous savoir malheureux, vous admirer, vous plaindre, et vous le laisser ignorer. Pourquoi me refuserois-je la douceur de vous le dire ? Les marques du tendre intérêt que je prends à votre sort ne peuvent l'empirer : les clameurs de l'envie ne couvriront peut-être pas la voix de l'amitié ; et, si elle parvient jusqu'à votre coeur, sans doute il se plaira à l'entendre. Mon cher Jean-Jacques, combien il seroit à souhaiter que tous ceux dont l'opinion peut influer sur votre tranquillité, fussent disposés pour vous comme moi ! Je récuserois le témoignage de mes propres yeux, s'ils se laissoient frapper par des apparences désavantageuses à votre caractère. Je crois fermement que tous les torts sont du côté de vos adversaires, et je sens que, quand vous en auriez quelques-uns, ils seroient tous surpassés par celui de se déclarer contre vous. Vous savez, mon ami, à combien de titres vous occupez le public, et vous ne pouvez douter que votre démêlé avec M. Hume ne fasse ici le plus grand éclat ; mais ce que vous ne pouvez savoir, c'est jusqu'à quel point il est désagréable, pour quelqu'un qui vous aime, d'être obligé de s'en rapporter à des discours vagues, différens, même contradictoires, c'est à dire, de ne rien croire sur le fond de ce qui vous regarde. J'ai bien peur que vous ne m'entendiez trop, mon cher Jean-Jacques ; si cela est, ne vous fâchez pas contre moi : on peut désirer un bien sans y prétendre. Au reste, n'imaginez

pas que le déchaînement que la méchanceté s'efforce d'exciter contre vous soit général. Malgré la licence des opinions, et la perversité des moeurs qui caractérisent notre siècle, il y a encore des esprits dont la trempe résiste à la contagion ; tous ceux qui ont l'ame sensible, le coeur droit, et la tête saine, tiennent pour vous ; et si ce n'est pas le plus grand nombre, c'est celui qui mérite d'être compté.

Je n'ai point oublié que vous m'aviez promis de me donner votre adresse, et j'avoue que cette promesse m'imposoit d'attendre de vos nouvelles, pour vous donner des miennes. Mais le moyen d'espérer que vous l'effectuyez ! à mon avis même, elle ne vous oblige plus. Quand vous me l'avez faite, vous ne prévoyiez pas tout ce que votre départ pour l'Angleterre vous préparoit d'occupations et de tourmens. Les leçons qu'un bon coeur reçoit de la perfidie des hommes, ne le mettent en garde contre elle, que jusqu'à l'occasion de s'y livrer. Le mien ne variera jamais pour vous, mon cher Jean-Jacques. Je vous le dis parce que cela est vrai, bien plus que pour vous faire plaisir ; car je sens bien que mon affection pour vous, toute vive, toute sincère, toute constante qu'elle est, ne peut faire le contrepoids des adversités qui vous accablent. Eh ! pourquoi le ciel donne-t-il toujours moins de pouvoir, pour servir, que pour nuire ? Cette assommante vérité fait mon éternel supplice.

Indépendamment des raisons de vous prévenir que je vous ai déjà déduites, mon ami, au cas que votre bienfaisance l'emportant sur ce qui peut la retenir, vous voulussiez m'honorer d'une lettre, j'ai voulu vous avertir que je quitterai la rue de Richelieu le 27 octobre, pour aller demeurer *rue du Croissant, la première porte à gauche, en entrant par la rue du Gros-Chenet.*

Ma bonne amie [1] m'a chargée de vous dire mille choses obligeantes de sa part. Personne n'a pour vous une vénération plus tendre. Aussi ne parlé-je de vous avec personne plus

1. Mme Prieur.

à mon aise qu'avec elle. Eh ! l'aimerois-je autant que je l'aime, si elle n'étoit pas de vos plus ardentes admiratrices, moi qui suis l'ennemie née de tout ce qui ne vous rend pas justice ? Cette aimable fille mérite bien une part dans votre souvenir, car elle partage bien tous mes sentimens pour vous. Je suis bien sûre que M. du Terreaux me saura gré de vous parler de son attachement : il m'en parle assez souvent, et je le connois assez vrai pour en pouvoir répondre. Adieu, mon cher Jean-Jacques, je ne vous dirai rien de tout plein de petits accès de jalousie qui m'ont tourmentée depuis que je ne vous ai vu : ce n'est pas assez de souffrir, il faut encore se taire, pour se punir d'avoir souffert.

Je vous demande grâce pour mon griffonnage ; je n'ai ni l'esprit assez libre, ni assez de loisir pour recommencer.

N° 3118.

[Milord Maréchal à Rousseau][1].

Potsdam, 5 septembre 1766.

C'est avec bien de la douleur que je vois que vos ennemis ne manqueront pas de mettre sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé entre vous et lui. Vous me dites : « Lorsqu'on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une chose injuste et malhonnête soyez bien persuadé que cela n'est pas vrai. » Votre précaution est inutile, car je ne croirai jamais rien de vous contraire volontairement à l'honnêteté, et je ferai toujours de mon mieux pour confirmer tout le monde dans ce sentiment. Votre lettre à M. Conway me semble bien tournée pour

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, I, p. 151-153.

excuser la réception de la pension, et n'a rien à offenser M. Conway.

Vous trouvez mauvais que M. Hume ait sollicité l'expédition de cette pension à votre insu. Vous y avez consenti par mon avis ; elle n'avoit pas été expédiée, par l'embarras des affaires du ministère et par la maladie du secrétaire. N'étoit-il pas très naturel que M. Hume sollicitât l'expédition, sans imaginer avoir besoin de vous consulter encore, ayant déjà votre approbation, surtout vous servant avec zèle et amitié, comme je suis persuadé qu'il a fait jusqu'à ces malheureuses brouilleries. Je regrette et je regretterai tous mes jours de n'avoir pas été en Angleterre pour les prévenir, comme certainement j'aurois fait, en vous montrant tout ce que David m'écrivoit, vous y auriez vu que son amitié étoit vraie. J'ai été à Berlin exprès pour recommander l'affaire de MM. d'Escherny et d'Ivernois ; ils doivent présenter au roi par les ministres un placet là-dessus, et employer quelqu'un pour solliciter l'expédition, si leur demande est accordée. Comme je prévois que vous serez inondé de sollicitations à cette cour par mon canal, je vous prie de dire que j'avois déjà déclaré que je ne me mêlerois plus en rien des affaires de Neuchâtel, et que j'avois refusé au colonel Chaillet ce que je viens de faire en votre faveur. Quand j'étois gouverneur, j'aurois trouvé mauvais qu'on ne s'adressât pas à moi pour les affaires du pays, et je ne trouve pas juste de ne pas suivre la même règle par rapport aux autres ; ainsi, dites que vous ne pouvez plus me proposer ce que je crois ne devoir pas faire. Bonjour, je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3119.

[J. Becket à Richard Davenport][1].

London sept. 6 [1766].

Sir,

I have red a Letter from Mr Rousseau expressing his concern at the enormous expence of his Cases from Switzerland, and seem to be very muth vexed at it. I sent Mr R[ousseau]. some time ago the particular of the change juste as I paid it; but his astonishement at it is strongly expressed in a Letter lately send and Answer to which is inclosed.

I am sorry he was unacquainted with the Customary duties here but it is what every one is liable to and what I pay very often. — And no redress can be had, for they reckon So much on every hundred weight. — The 7 Case weighed 1244 pounds — and the freight from Switzerland here come to about £ 16.

The part I have taken on this affair was purely to serve him for I have send every farthing I have charged him as Receipts by me.

I could wish M. R. would reconcile himself to what is inavoilable for it was in my power to redress this grievance I would not give a moment in doing it.

I am Sir
Your most Obed.
Hble serv.

J. Becket

1. Transcrit à Londres de l'original autographe signé, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 32, 33. [Th. D.]

N° 3120.

To
Richd Davenport Esqr
Davenport [1].

Ce samedi soir [6 septembre 1766] [2].

Vn petit bonjour à mon bon patron Monsieur Davenport, à sa charmante famille et à tout ce qui lui appartient. Je le prie de me faire dire un mot de ses nouvelles, et si j'aurai le plaisir de le voir ici bientôt.

Je n'ai receu aucune réponse de M. Becket, ce qui me paroit très surprenant. Je suis un peu étonné aussi que M. Lewis n'ait pu trouver les pièces de St James Chronicle que vous avez eu la bonté de lui demander. Il faut qu'il se passe à Londres relativement à moi des choses bien extraordinaires, et dont je ne saurai jamais rien que par vous ; puisqu'il n'y a que vous seul en Angleterre en qui je me confie, et qui prenne un sincére intérest à moi.

On m'écrit de Suisse qu'on répand en France et dans toute l'Europe que les amis communs de M. Hume et de moi en Angleterre ont assoupi la querelle, et que c'est pour cela qu'il ne publie pas les lettres qu'il avoit promis de publier, et qui, selon lui, devoient prouver avec évidence que je n'étois qu'un scelerat. Au reste, personne au monde n'a entendu parler de la longue lettre que vous avez vue et que je lui ai ecrite le 10 de Juillet. Je n'ajoûterai point là-dessus de réflexions. Les hommes comme vous n'ont pas besoin qu'on les leur suggére.

Mille salutations à vous, Monsieur, et à tout ce qui vous est cher. Mad^lle le Vasseur vous prie d'agréer son respect. Si

1. Transcrit à Londres de l'original autographe non signé, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 35, 36. [Th. D.]

2. La réponse de R. Davenport à cette lettre est datée du 8 septembre 1766. [Th. D.]. — C'est le n° 3125.

elle avoit autant de talent que Mademoiselle Davenport pour écrire ou que j'eusse actuellement plus de loisir, elle ou moi tâcherions de lui écrire une belle lettre ; mais il faut quand (*sic*) à présent qu'elle se contente de nos homages, et je ne sais pas même si nous y pourrons ajouter des fleurs.

N° 3121.

A. M. Becket [à Londres] [1].

Ce 6. 7bre 1766.

N'ayant receu, M, aucune réponse à la lettre que je vous écrivis le 23 du mois dernier ; je vous en renvoye ci-joint le duplicata [2], vous priant de considerer qu'il est naturel que je desire savoir ce que sont devenus mes effets, et qu'il ne l'est pas que vous refusiez de m'en instruire [3].

N° 3122.

A M. Roustan [4].

à Wootton, le 7. 7bre 1766.

Vous méritez bien, Monsieur, l'exception que je fais pour vous de très-bon coeur au parti que j'ai pris de rompre toute

1. *INÉDIT*. Transcrit de la minute autographe, avec adresse et date, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7889, fol. 49b. [Th. D.]

2. « esperant que vous voudrez bien m'eclaircir enfin sur le sort de mes estampes dont il est naturel que je veuille être instruit et dont il ne l'est pas que vous ne m'en ayez rien dit », biffé, et remplacé par ce qui suit.

3. Le 11 septembre 1766, J.-J. écrira à Davenport : « Après le départ, Monsieur, de ma précédente lettre, j'en receus enfin une de M. Becket... » (*Cf.*, n° 3127).

4. Transcrit de la minute autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

correspondance de lettres, et de n'en plus écrire [1], hors les cas de nécessité. Je ne veux pas vous laisser un moment la fausse opinion que je ne vois en vous qu'un homme d'Église, et j'ajouterai que je suis bien éloigné de voir les ecclésiastiques en général de l'oeil que vous supposez ; ils sont bien moins mes ennemis que des instrumens aveugles [2] dans les mains de mes ennemis adroits et cachés. Le clergé catholique, qui seul avoit à se plaindre de moi, ne m'a jamais fait ni voulu aucun mal ; et le clergé protestant, qui n'avoit qu'à s'en louer, ne m'en a fait et voulu que parce qu'il est aussi stupide que courtisan, et qu'il n'a pas vu que ses ennemis et les miens le faisoient agir pour me nuire contre tous ses vrais intérests. Je reviens à vous, Monsieur, pour qui mes sentimens n'ont point changé, parce que je crois les vôtres toujours les mêmes, et que les hommes de votre étoffe prennent moins l'esprit de leur état qu'ils n'y portent le leur. Je n'ai pas craint que les clameurs de M. Hume fissent impression sur vous, ni sur M. Abauzit, ni sur aucun de ceux qui me connoissent ; et quant, au public, il est mort pour moi ; ses jugemens insensés l'ont tué dans mon coeur ; je ne connois plus d'autre bien que celui de la paix de l'âme et des jours achevés en repos, loin du tumulte et des hommes ; et, si les méchans ne veulent pas m'oublier, peu m'importe : pour moi, je les ai parfaitement oubliés. M. Hume, en m'accablant publiquement des outrages que vous savez, a promis de publier les faits et les pièces qui les autorisent. Peut-être voudroit-il aujourdui n'avoir pas pris cet engagement, mais il est pris enfin : s'il le remplit, vous trouverez dans sa relation l'éclaircissement que vous demandez ; s'il ne le remplit pas, vous en pourrez juger par là même : un tel silence, après le bruit qu'il a fait, seroit décisif. Il faut, Monsieur, que chacun ait son tour : c'est à présent celui de M. Hume ; le mien viendra tard ; il viendra toutefois, je m'en

1. Les précédents éditeurs, qui ont peut-être eu l'original sous les yeux, impriment : « et de ne plus écrire à personne ».

2. Les précédents éditeurs ajoutent « et ostensibles », mots qui ne figurent pas dans la minute.

fie à la Providence. J'ai un défenseur dont les opérations sont lentes, mais sures : je les attends, et je me tais. Je suis touché du souvenir de M. Abauzit et de ses obligeantes inquiétudes : saluez-le tendrement et respectueusement de ma part ; marquez-lui qu'il ne se peut pas qu'un homme qui sait honorer dignement la vertu en soit dépourvu lui-même : assurez-le que, quoi que puissent faire et dire et M. Hume, et les gazetiers, et les plénipotentiaires, et toutes les puissances [1], mon âme restera toujours la même : elle a passé par toutes les épreuves, et les a soutenues ; il n'est pas au pouvoir des hommes de la changer.

Je vous remercie de l'offre que vous me faites de m'instruire de ce qui se passe ; mais je ne l'accepte pas : je ne prévois que trop ce qui arrivera, comme j'ai prévu tout ce qui arrive. La bourgeoisie n'a démenti en rien la haute opinion que j'avois d'elle ; sa conduite, toujours sage, modérée, et ferme dans d'aussi cruelles circonstances, offre un exemple peut-être unique, et bien digne d'être célébré. Jamais ils n'ont mieux mérité de jouir de la liberté qu'au moment qu'ils la perdent, et j'ose dire qu'ils effacent la gloire de ceux qui la leur ont acquise. Vous devriez bien, Monsieur, former la noble entreprise de célébrer ces hommes magnanimes, en faisant l'oraison funébre de leur liberté : vôtre coeur seul, indépendamment [2], même sans vos talens, suffiroit pour vous faire éxécuter supérieurement cette entreprise ; et jamais Isocrate et Démosthène n'ont point [3] traité de plus grand sujet. Traitez [4] le, Monsieur, avec majesté et simplicité ; ne vous y permettez ni satire ni invective, pas un seul [5] mot choquant contre les destructeurs de la republique ; les faits sans y ajouter de reflexion, quand ils seront à leur charge. Détournez vos regards de l'iniquité triomphante, et ne voyez que la vertu

1. Les précédents éditeurs ajoutent : « de la terre ».
2. Ce mot, « indépendamment », qui figure dans la minute, manque aux précédentes impressions.
3. « point », dans la minute ; « pas », dans les précédentes impressions.
4. « Traitez », dans la minute ; « faites », dans les précédentes impressions.
5. « Seul », qui est dans la minute, manque aux précédentes impressions.

dans les fers. Imitez cette ancienne prêtresse d'Athènes qui ne voulut jamais prononcer d'imprécations contre Alcibiade, disant qu'elle étoit ministre des dieux, non pour excommunier et maudire, mais pour louer et bénir. Je vous embrasse de tout mon coeur [1].

Je vous serois bien obligé si quand vous écrivez à Genève vous vouliez bien faire demander à M. d'Ivernois s'il a receu ma lettre du 30 Aoust et la précédente que je lui ait fait passer par voye d'eau [2].

N° 3123.

A M. Rougemont [à Londres] [3].

[7 septembre 1766].

Voici, Monsieur, une lettre que je vous prie de vouloir bien faire passer à Mylord M[aréchal]. j'espére que vous aurez eu la même bonté pour les précédentes dont la dernière étoit du 9 Août. Son long silence me tient extrémement en peine et je crains que quelqu'une de mes lettres ne se soit egarée [4] après etre sortie de vos mains. Pour éviter desormais le même inconvenient je vous prie, Monsieur de vouloir bien m'addresser directement ici celles que vous pourrez recevoir, sous le nom de M. Davenport sans que le mien paroisse et sans qu'aucune enveloppe soit necessaire, hors la seule addresse que je mets ci-dessous.

J'ai bien du regret, Monsieur, de n'être pas assez connu de vous pour avoir droit de vous demander des graces. J'en au-

1. Ces sept derniers mots, qui sont dans la minute, manquent aux précédentes impressions.

2. Ce P.-S. est *INÉDIT*.

3. *INÉDIT*. Transcrit le 7 février 1905 de la minute autographe non signée conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7889, fol. 51 a. [Th. D.]

4. « soit avant de vous parvenir, soit », biffé.

rois un[e] qui me seroit très utile à vous demander. Ce seroit de vouloir bien permettre que le peu de lettres que j'écris et que je reçois vous fussent addressées, et de prendre la peine de leur donner cours. Vous auriez la bonté de faire tenir note des ports et j'aurois soin qu'ils vous fussent exactement remboursés. Je crois M. que vous ne refuseriez pas d'avoir cette bonté pour moi si vous saviez à quel point elle me seroit utile, et j'ose dire que Mylord Mareschal lui-même en seroit reconnoissant. Honorez-moi d'un mot de reponse sur cette priére et si elle n'a rien qui vous déplaise aggreez-en d'avance mes remercimens. Je vous fais, Monsieur, mes très humbles salutations.

To
R. Davenport Esq^e
Wootton Asburnbag
Derbyshire.

N° 3124.

A Milord Maréchal [1].

7 septembre 1766.

Je ne puis vous exprimer, Mylord, à quel point, dans les circonstances où je me trouve, je suis alarmé de votre silence. La dernière lettre que j'ai reçue de vous étoit du... Seroit-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait impression sur vous, et m'eussent, au milieu de tant de malheurs, ôté la seule consolation qui me restoit sur la terre? Non, Mylord : cela ne peut pas être ; votre ame ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule; votre esprit judicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, personne ne l'a connu, ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul ; mais aussi quelle haine ! un

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

même coeur pourroit-il suffire à deux comme celle-là ? Il a marché jusqu'ici dans les ténèbres, il s'est caché, mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entière, de cris auxquels je ne sais que répondre, et d'injures dont je me croirois digne si je daignois les repousser. Tout cela ne décéle-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin ? Mais laissons M. Hume, je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits : seulement qu'il ne m'ôte pas mon père ; cette perte est la seule que je ne pourrois supporter. Avez-vous reçu mes deux dernières lettres, l'une du 20 juillet et l'autre du 9 août ? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui sont tendus tout autour de moi, et au travers desquels peu de chose passe ? Il paroît que l'intention de mon persécuteur et de ses amis est de m'ôter toute communication avec le continent, et de me faire périr ici de douleur et de misère ; leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis préparé à tout et je puis tout supporter hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont ; je ne connois que lui seul à Londres à qui j'ose me confier ; s'il me refuse ses services, je suis sans ressource et sans moyens pour écrire à mes amis. Ah ! Mylord ! qu'il me vienne une lettre de vous, et je me console de tout le reste !

N° *3125*.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[1]

(Lettre de R. Davenport.)

I am very glad to hear from dear Mr Rousseau, and sorry that it will not be in my power to see him so soon as I could wish.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. it.*, p. 176.

My son and daughter Bromley with some of my grand children come to me on Friday next and stay a fortnight. I am quite amazed you hear nothing from Becket; I expect Lewis's answer about the stamps on Munday; he wrote to me that after all his search he could not possibly recover the St James Chronicle which you want. If I have any account from him I will directly inform you of it.

Two Posts ago, I had a line from Mr Hume, acquainting me that he was obliged to go into Scotland by the Yorkshire road, so I dont at all expect him to come this way. I dont hear a syllable concerning publishing any letters. My grand daughter, grandson, with all this Family desire their service to you and Mlle Vasseur. Miss says she should have been very glad of the pleasure of a letter; but as you say you have no leisure, I hope all your time is not employed in searching the fields and woods for plants, but that some portion of it is dedicated towards the instructing, and improving mankind.

I have little or no correspondence from London, so have heard nothing of what you seem to hint at; in the Winter, if anything comes to my ears relating to you, you will be sure to hear of it from Your most obedient, faithful servant,

R. Davenport

Davenport 8th of Sept. 1766.

N° 3126.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[1]

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I received a letter from Lewis, all the answer he could get from Becket was, that he Becket would write to you.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 176-177.

As far as I can learn or understand the Bales are yet in the Custom house. By this time I suppose Becket has fully informed you Lewis says not a word about the stamps.

In the very last St James Chronicle there's a long paragraph relating to Mr Rousseau and Mr Hume. Indeed my dear friend, not withstanding your indifference of what passes in the world, I cant help thinking you should look into that paper, to see if there is any thing relating to you and cut those sentences out that you may have recourse to them if you want to see them, as you find how impossible tis to retrieve them after they have been printed some time.

All this Family desire their compliments to Mr Rousseau and to Mlle Vasseur, pray tell her my daughter longs to have a letter from her. Benjamin Walton sends over to me in three or four days, and I shall be estremely glad to hear your have had a satisfactory account from Becket. If I can be of any sort of service I beg you'll be so free to employ me who am, dear Sir, Your most obedient servant,

Richd. Davenport

Davenport Sept. 10th 1766.

N° 3127.

A M. [Davenport, à Davenport] [1].

A Wootton, le 11. 7bre 1766.

Après le départ, Monsieur, de ma précedente lettre, j'en receus enfin une de M. Becket. Il me marque que les estampes sont dans une des autres Caisses ; ainsi je n'ai plus rien à dire : mais vous m'avouerez que ne les trouvant pas dans la

1. Transcrit à Londres, le 20 avril 1908, de l'original autographe signé et sans adresse, conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 34 recto et verso. Un feuillet petit in-4°. [Th. D.]

caisse où elles devoient être et trouvant les portefeuilles vides, il étoit naturel que je les crusse perdues. Il me reste à vous faire mes excuses de vous avoir donné pour cette affaire bien de l'embarras mal à propos.

Je vous felicite, Monsieur, du plaisir que vous avez actuellement de voir autour de vous votre aimable famille rassemblée. Vous goûtez pourtant un peu ce plaisir à mes dépends, puis qu'il retarde vôtre voyage: mais je sais trop combien vous étes bon pére pour ne pas préférer en cette occasion votre plaisir au mien.

Si vous n'étiez pas pressé pour la plantation de votre jardin, et que vous voulussiez attendre jusqu'à l'année prochaine, il me viendroit peut être des idées qui se refusent maintenant à un esprit encore trop rempli de choses tristes. L'azile où je suis et la vie douce que j'y mène doivent me rendre enfin des idées agréables, quand rien du dehors ne viendra les troubler. Quoi que vous en disiez[1], je préfererois et je croirois faire une chose plus utile de découvrir une seule nouvelle plante que de prêcher pendant cent ans tout le genre humain.

Nous avons depuis quelques jours un tems affreux, dont je serois moins affligé, si j'espérois qu'il ne s'étendît pas jusqu'à Davenport. J'en salue de tout mon coeur et avec respect les habitantes et habitans, et surtout le bon et aimable maitre.

J. J. Rousseau

Mlle le Vasseur vous prie de vouloir bien agréer son respect.

N° 3128.

[Du Peyrou à Rousseau][2].

Neufchatel 11 7bre 1766. — N° 32.

Hier au soir, à mon retour chez moi, après une absence de

1. *Cf.* N° 3125, fin du 3e alinéa.
2. *INÉDIT.* Transcrit le 17 mai 1929 de l'original autographe non signé, adressé

18 jours, j'ay trouvé, mon cher Citoyen, votre n° 3 du 16 Aoust et sur le champ j'ay expédié à Mr d'Yvernois l'incluse pour lui. J'avois grand besoin de voir vôtre écriture, quoique votre lettre ne soit gueres propre à calmer mes inquiétudes. Vôtre position me navre le coeur. Si comme vous avez pu en juger par mes deux precedens, j'etois cruellement affecté de l'éclat qu'a eu vôtre rupture avec H: et des suites que j'en prevoyois, comment me tranquilliser aujourd'hui que je vois une partie de ces suites, et que vous paroissés vous-même en craindre d'autres. Dans mon voyage au païs de Vaud et aux environs de Geneve, je n'ay entendu parler que de cette rupture, et je vois avec amertume chacun vous blamer, vous condamner, et le grand nombre sans vous avoir entendü. Mais, ce qui m'afflige le plus, c'est que ceux qui prétendent avoir vü vos lettres et en particulier celle du 10 Juillet à H:, tout en l'admirant comme un chef d'oeuvre d'éloquence, trouvent que vous n'établissés vos griefs que sur des supositions, et paroissent étonnés du poids que vous leur attribués. Mon cher Citoyen, je ne mets point en question la force des preuves que vous croyez avoir de la trahison de H:, mais vous avez le public contre vous, et cette prevention demande de vôtre part des preuves plus claires que le jour contre l'homme dont vous vous plaignés. Laissés-moi vous rendre compte de ce que j'ay appris, et vous mettre sous les yeux des reflexions que vous aurez sans doute déja faites, mais qui doivent être combinées avec ce que j'ay à vous apprendre. D'abord je dois vous dire que pendant mon séjour chez Mde Cramer, ayant occasion de parler du Libelle que vous attribuez à Vernes, elle m'assura qu'il n'en étoit pas l'auteur qu'elle en étoit sure, mais qu'elle ne pouvoit pas me nommer le veritable auteur sans être une coquine, mais que je trouverois dans Geneve 8 ou 10 personnes qui me le nommeroient. Cette Dame n'aime point Vernes, tant s'en faut, non plus que ceux qui sont de ce secret. L'auteur, ajoûta-t-elle, se-

à « M. Davenport, à Wootton », et conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 183-186. In-4° de huit pages, l'adresse sur la huitième, avec restes de cire d'un cachet armorié, marque et chiffre postaux anglais. [P.-P. P.]

roit au desespoir d'être connû, et sur ce que je lui dis que vous aviez de bonnes raisons d'en accuser Vernes, elle me dit qu'elle étoit phisiquement sure que ce n'étoit pas lui. Je n'ay fait qu'une tentative pour éclaircir cela, et elle ne m'a pas réussi. Je verray ce que je pourrai decouvrir avec le tems, mais enfin il est donc possible que Vernes ne soit pas l'auteur du Libelle, et vous aviez pourtant bien des raisons de l'en soupçonner. De plus, on continue à assurer de toutes parts ce que je vous avois déja marqué, que c'étoit Mr Horace Walpoole qui est l'auteur de la Lettre du Roy de Prusse, quoi que vous l'attribuiés à d'Alembert. Or, mon bon Ami, si vous n'avez pas vû d'Alembert écrire cette lettre, le stile seul ne peut être qu'une presomption, et vous ne devriez pas l'accuser d'en être l'auteur, quand il ne l'avoue pas et que d'ailleurs elle est attribuée publiquement et dès le commencement à Mr Walpoole. J'en viens à présent à une lettre fort détaillée dont Mr de Vattel m'a fait part. C'est un homme éclairé, sage et non prévenü qui la lui a écrite de Londres. C'est le témoignage que lui rend Vattel qui lui-même a des lumières, qui est lié avec l'auteur de cette lettre, le comte de Brulh, ministre de Saxe à Londres. Vattel lui avoit demandé des éclaircissemens sur ce qui se débitoit dans les gazettes et partout sur vos demélés avec H:. Le comte de Brulh marque avoir lu les originaux que Hume a rassemblés, dit-il, pour en faire usage, si vous l'y forcés en écrivant un mémoire contre lui. Cette lettre porte que H: vous ayant écrit que la pension étoit accordée, au lieu de lui répondre, vous aviez écrit au secretaire d'Etat Conway, une lettre par où on avoit compris que le secret exigé pour cette pension ne vous convenoit point, que Hume la-dessus avoit obtenû que cet obstacle seroit levé, et vous avoit encore écrit en conséquence, pour vous solliciter de ne plus refuser, que c'est alors que vous lui aviez répondu par une lettre très ample qui contenoit vos griefs contre lui et les preuves sur esquelles vous l'aviez jugé un traître. Ces preuves ne portent, dit l'auteur, que sur des supositions, ou des faits peu concluans, les propos tenus par H: pendant son sommeil, son regard

fixe, &c. &c... Enfin par le détail que Mr de Bruhl fait, je ne puis comprendre, ou qu'il ait vû l'original, ou qu'il en ait rendû un fidele compte. Je comprends simplement que vous avez acumulé une foule de presomptions mais qui ne sont pas propres à convaincre un adversaire tel que H:. En effet, mon ami, pensez que cet homme jouït de la plus grande reputation du côté de l'Esprit moins encore que du côté de la bonhomie et de la probité. Pensez que cet homme estimé dans sa Patrie et connu dans toute l'Europe, vous a prevenû de tout tems par les attentions les plus tendres, que vous-même m'en avez écrit sur ce ton, qu'il s'est montré actif et chaud pour vous et pour vous seul, tandis que dans toute autre occasion il a conservé beaucoup de flegme et même d'indolence... Pour lutter contre un pareil homme, il faut donc des faits décisifs et bien constatés, des preuves plus claires que le jour. Que je vous plains si vous ne les avez pas de nature à convaincre le public! Mais mon ami si vous n'aviez pour vous qu'une foule de présomptions, sont-elles de nature à détruire tout ce qui fait en faveur d'Hume? Quel motif asses fort peut-on supposer à cet homme pour commettre la plus horrible des perfidies, et pour se donner plus de peine à faire du mal que le plus honnête homme n'en prendroit pour faire du bien? Mettés dans la balance tout ce que cet homme a à perdre dans l'Estime du public, si sa trahison est réelle, et se découvre, et le fruit qu'elle peut lui produire. Pensés à présent au nombre de vos Ennemis, à Vernes qui peut ne pas être l'auteur du Libelle à lui attribué, pensez que le public est prévenu pr H: et contre vous, que vous avez déja eu le malheur de vous brouiller avec des amis, hommes de lettres et celebres. Mon ami, toutes ces circonstances influent sur le public, et doivent vous engager à bien examiner, et de sens froid s'il est possible, tous vos motifs sur lesquels vous attribués à Hume la conduite la plus abominable que l'on puisse imaginer. Eclaircissez bien surtout une circonstance. Vous me dites qu'il travaille à détacher de vous Mr Davenport. La lettre du Comte de Bruhl dit l'opposé. Est-ce Mr Daven-

port lui-même qui vous a dit ce que vous me mandés ? Ayez-en des preuves, en ce cas, sinon n'en parlez à personne.

Mon ami, je donnerois la moitié de mon sang pour voir cette affaire tirée au grand jour. Si vous n'avez point de preuves complettes contre Hume, gardés le silence. Si vous en avez, de telles à convaincre même vos ennemis, de quoi je doute, publiés-les. Mais si, après avoir examiné de sens froid tout ce qui a précédé et suivi votre liaison avec Hume, la réputation de cet homme, l'infamie de son action, le peu de fruit qui peut lui en revenir et enfin la nature et la force de vos préventions, vous parveniés à changer d'idée sur son compte, ah ! mon ami, que je vous plaindrois encore, moi qui connois vôtre coeur sensible et rempli de générosité, de justice, et de reconnoissance. Continuons.

Vôtre lettre au Général Conway est du 12 may, et l'affaire de vôtre demelé n'a éclatté dans ce pays et à Genève que sur la fin de Juillet, à Paris, dans le courant du même mois ou dans celui de Juin. Il est donc possible que Hume n'a parlé dans sa lettre à d'Alembert de vôtre pension que sur le refus de l'accepter fait à Mr Conway. Je dis possible parce que n'ayant la date de la lettre à d'Al: je ne peux pas l'assurer ; mais l'époque en est du moins de Juin au plus tôt. Ainsi la conséquence que vous tirez contre Hume de cette circonstance n'est pas nécessaire et le secret ébruité de la pension n'a eu lieu qu'après vôtre refus. Je vous fais cette réflexion pour vous engager à bien combiner les dattes, à bien vous en assurer avant d'établir sur elles aucune induction. Il me sera difficile d'avoir la date de cette lettre à d'Alembert puisqu'elle ne se communique plus : mais je tâcheray d'en savoir ce que je pourray. Ce que j'en savois, venoit d'une lettre de Mr Fischer au Capitaine Steiner de Couvet. La lettre étoit de fraiche date, et je vous écrivis sur le champ son contenü, et cela le 31 Juillet[1]. Je cite ces époques pour que vous les compariez avec celle de vôtre lettre à Mr Conway, et que vous en fassiez usage pour

1. Au sujet de ce passage, *Cf.* lettre de Rousseau à Du Peyrou du 4 octobre, n° 3145, 9e alinéa.

vous même. Cette lettre au Secrétaire d'Etat paroit en effet un refus de la pension motivé sur le secret où elle devoit rester, et Mr Conway, en le suposant non instruit de vos griefs avec H: a dû n'y pas voir autre chose, mais seulement soupçonner que vous n'étiez pas à vôtre aise. Je vous écris, mon ami, dans un grand détail, et encore ne vous dis-je qu'une petite partie de ce que je voudrois vous dire. J'ay la tête embarrassée et ma lettre doit s'en ressentir. Malgré sa longueur, il faut que je vous parle des personnes que j'ay vues pendant mon voyage. J'ai vü beaucoup de gens qui ne sont pas de vos amis à cause des troubles actuels de Genève, mais qui, en se plaignant de vous, l'ont toujours fait de manière à ne pas blesser l'amitié qu'ils me savoient pour vous.

J'ay vü Voltaire qui m'a aussi parlé de vous, qui regrette, dit-il, tous les jours de sa vie, que vous ayez été peu sociable, qui voudroit avoir vécu avec vous comme avec son frère, qui se plaignoit d'une lettre que vous lui aviez écrite sur ce qu'il faisoit jouer la comedie près de Geneve, & des traits que vous avez lancés contre les philosophes dans je ne sais quelle note de vos ouvrages, &c. &c. Mais enfin, dit-il, il a fait le Vicaire Savoyard, et je lui pardonne tout.

Je n'ay pu voir Mr D'Yvernois, n'ayant été à Geneve qu'en passant, mais je lui ay envoyé un Exemplaire de la Vision pour vous le porter. Par sa réponse, je comprends que son voyage à Londres n'est pas prêt à se faire, vû les affaires de la Médiation qui ne se terminent pas. J'aurai soin de vous envoyer la réponse à vôtre lettre aussitôt que je l'auray reçue. — J'ay vû à Yverdon Mr Roguin de Paris avec qui j'ay beaucoup parlé de vous. Il se porte fort bien ainsi que Mlle Emilie qui veut que je vous le dise. Le Colonel va être père de famille. Made Boy de la Tour va mieux, et sa fille est attendue à Yverdon, mariée ou prête à l'être. — Je ne vois pas comment 1 244 l. à raison de 26 S. Sterling le quintal peuvent faire 31 Livres sterling. Il faut donc que les droits d'entrée payés par Becket fassent le surplus, ce que vous savez sûrement déjà. Car je ne pense pas que Mandrot ait fait payer plus que le

:onvenü pour avoir été vexé au Bureau de passage sur le Rhin ıpartenant au Roi de Prusse, où il a été obligé de payer 28 à ,9 Louis de plus que cy-devant. — Vous avez du crédit sur nes banquiers, et vous devez en faire usage, si vous ne vou-ez me faire de la peine. Si vôtre commissionnaire actuel vous nanque, ne pourriez-vous pas vous addresser à Messrs Gui-ıand & Hankey ? Je les crois très sûrs et très honnêtes gens. 'attends toujours par occasion vôtre portrait en profil, ou en nédaillon, que M. H: doit leur avoir remis pour moi. Si vous tiés obligé de quitter la maison où vous êtes, qu'allés vous levenir dans un pays dont la langue ne vous est pas fami-ière ? Au nom de Dieu, examinez bien le parti qu'il faut pren-lre avant que de vous déterminer, et surtout mettez-moi au 'ait de vos resolutions.

Adieu, mon cher et malheureux Citoyen. Faudra-t-il que 'aye toujours de nouvelles raisons de me condanner sur le arti que je vous ay laissé prendre, de vous éloigner de moi ? ıdieu encore et mille fois adieu. Je vous embrasse de toute ıon ame, et vous souhaite plus de force d'esprit que je n'en y moi-même.

N° 3129.

[Jean Rousseau à J.-J. Rousseau] [1].

Londres 11 7bre 1766.

J'espère mon très cher cousin que vous avez bien reçu ma 'écédente lettre dans laquelle je vous mandois que Mesg^rs^ les édiateurs à Genève avoient déclaré que les Lettres de la Mon-gne étoient remplies de calomnies, etc. Je viens de recevoir ıe lettre de mon frère qui s'est avisé de m'écrire, suivant la-

[1] Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèqne de uchâtel. [Th. D.]

quelle je suis aussi un calomniateur. Dieu merci, j'ai la conscience nette et la bourse aussi, grâce à ce généreux frère. Les papiers Anglois ont traduit exactement un article de Paris qui dit que vous avez écrit à des personnes de cette ville-là, que vous défiez Mr Hume de publier votre correspondance, qu'il y a de quoi confondre le philosophe Anglois. Cet article est-il vrai ? Au nom de Dieu, fournissez-moi de quoy répondre à ceux qui me font des questions sur votre dispute à quoy je réponds en homme qui vous est et sera toujours dévoué. Vous avez reçu sans doute la lettre de M. Laliaud à qui je donnai cours par le moyen de Mr Lucadoux. Vous savez que ce Monsr lui a fait faire votre buste en marbre, dont il avoit envoyé ici un modèle en plâtre qui s'est gâté en chemin. Il est extrêmement de vos amis, à ce qu'il me paroît. Répondez-lui je vous prie si vous n'avez pas pu le faire encore ; Mr Lucadoux vous fait ses complimens, il ne vous écrit pas, n'ayant rien d'essentiel à vous marquer. Avez-vous songé à moi, mon cher cousin, écrivez-moi, je vous en conjure, mettez-moi à même de convaincre un chacun et de vous assurer de la cordialité avec laquelle je suis votre très affectionné cousin. Mille complimens à Mlle Levasseur. Pardonnez le griffonnage.

J. Rousseau

Avec un couvert chez Mr Lucadoux pour remettre en mains propres.

No 3130.

A M. Jean Rousseau à Londres [1].

[après le 11 septembre 1766]

J'espére, mon cher Cousin que vous excuserez comme ci-devant, mon inexactitude à répondre, et que vous voudrez

1. Transcrit le 16 juin 1904 de la copie autographe, écrite à la suite d'une minute très raturée du même texte, sur le 2e feuillet de la lettre précédente. [Th. D.]

bien acquiescer à la résolution que j'ai prise de ne plus écrire de lettres que par l'absolue nécessité. Je voudrois que, sur les propos qu'on vous tient à mon sujet, vous prissiez le parti que j'ai pris moi-même, et que vous laissassiez dire et penser à chacun ce qu'il lui plaira. Quant à l'affaire qui vous regarde, je n'ai point perdu le desir de vous être utile, mais vous êtes trop sensé pour ne pas sentir que, sur le pied où je suis en Angleterre, je n'y puis rendre service à qui que ce soit. Conservez votre santé mon cher Cousin. Je vous salue et vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3131.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, It is great pleasure to me that the Stamps are safe, ho' I could not help thinking it looked odd to find the Case vithout them.

My house is quite full, which at present employs my every noment. Miss, Master, and all this Family send their respects, nd desire their compliments to Mlle Vasseur. My dear Phebe eturns many thanks, is so engaged with her little cousins, hat she could not possibly answer Mr Rousseau obliging etter, will take the first opportunity. I am dear Sir, Your nost obedient humble servant,

Rich^d^. Davenport

Davenport Sept. 13th 1766.

All this Family desire their best respects to Mr Rousseau, nd to Mlle Vasseur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 177.

N° 3132.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[1].

(Lettre de R. Davenport.)

I am excessive glad to hear by Saml Finney that Mr Rousseau is well. My house is quite crowded with Company, which gives me no time to myself, and my dear grand daughter has so much company, that she desires I will make her excuses for not writing this day mine and my Family's service to Mr Rousseau and we all desire ours to Mlle Vasseur.

I am dear Sir, your most obedient servant,

R. Davenport

Davenport Sept. 14. 1766.

N° 3133.

A Monsieur,
Monsieur Davenport
à Davenport[2].

Ce Jeudi soir [septembre 1766]

Comment se porte Monsieur Davenport et toute son aimable famille ? J'espère que le retour du beau tems affermira sa santé et que les habitans de Wotton en profiteront dans[3] peu.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 178.

2. Transcrit le 20 avril 1908, à Londres, de l'original autographe, non signé, conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 80, 81. Deux ff. petit in-4°- les p. 2 et 3 bl., l'adresse sur la 4e ; pas de marque postale ; on a raccommodé le trou du cachet, lequel a été emporté. [Th. D.]

3. Il y a, dans l'original, « dans peu », et non « sous peu », comme imprime M. Genonceaux, qui a publié ce billet. [Th.-D.] — L'expression « sous peu », qui est du jargon commercial moderne, ne saurait se rencontrer sous la plume de Rousseau. [P.-P. P.]

Je ne lui écris point, afin qu'il ne vole pas à sa bonne compagnie le tems qu'il mettroit à me répondre. Il suffira qu'il ait la bonté de me faire dire par le porteur des nouvelles de sa santé.

N° 3134.

[Du Peyrou à Rousseau] [1].

Neufchâtel 18 7bre 1766. — N° 33.

Il y a huit jours, mon cher Citoyen, que je vous ay écrit mon n° précédent, d'une longueur étonnante pour tout autre que pour un ami. Voici aujourd'hui la réponse à vôtre billet reçu par le dernier courier. Mr D'Yv: me marque ne pas être sûr de vous aller voir cet Automne, mais sûrement au mois de Mars prochain. Il est parti pour Bordeaux, d'où il vous joindra si rien ne le rapelle chez lui. Sans doute qu'il vous informe plus au long de ses projets et des obstacles ou retards qu'ils peuvent essuyer. L'état de crise dans lequel vous vous trouvez me rend quelques mots de vôtre part bien nécessaires. Vôtre lettre à Dd H: court à Paris, en manuscrit, sans doute. J'ay vü quelques lettres qui en parlent, et toutes citent le même trait au sujet des mots prononcés par H: durant son sommeil, et que vous entendîtes, couchant dans la même chambre. De Luze doute que vous ayez en effet écrit que vous couchiez dans la même chambre où étoit H: parce que dit-il c'est lui De Luze qui a toujours pendant la route occupé la même chambre avec H: et que vous étiez seul dans la vôtre. Voilà donc une circonstance qui me feroit penser que vôtre lettre court falsifiée. Mon Dieu que ne donnerois-je pas,

1. *INÉDIT.* Transcrit le 22 mai 1929 de l'original autographe non signé, adressé « A Monsieur || Monsieur Davenport || à Wooton Asbornbag || Derbyshire || Angleterre », conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 187. 2 p. in-4°, adresse sur la 2e, marque postale anglaise, traces de cire rouge. [P.-P. P.]

mon cher Citoyen, pour vous savoir tranquille! Et par quelle fatalité faut-il que la paix fuye de devant vous? Souvenez vous du moins que vous avez crédit à Paris, et que vous avez la maison de Guinand et Hankey à Londres, à laquelle vous pouvez vous addresser dans le besoin, de ma part comme de celle de Mr de Luze. Si enfin vous vous trouviez dans de telles circonstances qu'il vous fallût quitter l'Angleterre, ménagez vous la protection du Roy de Prusse et retirez vous à Clèves où je pense que vous serez le mieux. Mais j'espère que vous ne serez point réduit à cette extrémité. Adieu mon cher Citoyen, soutenez avec courage vôtre position; plus elle est malheureuse et plus vous m'êtes cher; mais c'est payer beaucoup trop ce sentiment que de l'acheter au prix de vôtre tranquillité. Je vous embrasse mille et mille fois.

N° 3135.

To Mr J. J. Rousseau at Wootton near Ashborn Derbyshire [1]

(Lettre de W. Kenrick.)

Hammersmith Septr. 9th. 1766.

S^r.

The translator of Eloisia, Emilius, etc, having finished an English version of your other pieces, with a view to the

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

« Monsieur. Le traducteur d'*Héloïse*. d'*Emile*, etc. ayant terminé une version anglaise de vos autres morceaux en vue de la publication d'une édition uniforme et complète de vos oeuvres, les propriétaires sont très naturellement désireux de mettre en tête quelque récit de la vie de l'auteur. Comme, cependant, un tel récit ne peut qu'être rédigé d'une manière imparfaite et peut être sujet à quelque quiproquo étant tiré de matériaux non authentiques, je prends la liberté de vous informer de leur projet et en même temps de leur désir qu'il vous plût de leur faire la faveur de quelques anecdotes ou d'une esquisse de votre histoire personnelle, comme vous pouvez estimer propre à ce dessein; dans lequel cas vous pou-

publication of an uniform and complet edition of your works, the proprietors are very naturally desirous to prefix some account of the life of the author. As such an account, however, can be but imperfectly drawn up, and may be subject to some misrepresentation, from unauthenticated materials, I take this liberty to inform you of their design, and at the same time of their wishes that you would please to favour them with such anecdotes, or sketch of personal history, as you may think proper, for that purpose : in which case, you may be assured of their being made use of in a manner agreable to the regard, which is entertained, for the very respectable character of Mr Rousseau, by his humble servt.

W. Kenrick

P. S. If Mr Rousseau has any new piece, corrections, or other communications to confer on this new edition of his works they shall [be] disposed in such a manner as he shall please to direct and will be acknowledged as an additional favour in what method he shall think proper. — The work being at press, the favour of a speedy answer is requested ; under the address of Messrs Becket & de Hondt Booksellers in the Strand.

N° 3136.

A M. [W. Kenrick] [1].

Recevez mes remercimens, M., pour vôtre obligeante attention. J'y suis assurement très-sensible de même qu'à

ez être sûr qu'ils seront employés d'une manière conforme à l'estime que res-
ent, pour le caractère très respectable de Mr Rousseau, son humble serviteur

« W. Kenrick.

« P. S. Si Mr, Rousseau a quelque nouvelle pièce, corrections ou autres commu-
ications pour honorer cette nouvelle édition de ses oeuvres, elles seront disposées
onformément aux directions qu'il a données, et on les reconnaîtra comme une
aveur supplémentaire de la manière qu'il jugera convenable. — L'ouvrage étant à
imprimerie, on demande la faveur d'une réponse prompte à l'adresse de
Mr. Becket & de Hondt, libraires dans le Strand. » [P.-P. P.]

1. Transcrit de la minute autographe, très raturée, écrite par Rousseau, à la

l'honneur que vous fait[es] à mes écrits, mais quant à leur publication en anglois que vous m'annoncez, je n'y prends d'autre intérest que celui de desirer qu'elle vous soit avantageuse. Je n'entends gêner vos libraires en aucune sorte[:] ils peuvent dire de moi tout ce qu'il leur plaira ; pour moi, je n'ai rien du tout à en dire. Je vous fais de tout mon coeur, M. mes très-humbles salutations.

20 7bre [1766].

[William Kenrick, né vers 1725, mort en 1779, traducteur anonyme de la *Nouvelle Héloïse* (London, P. Griffiths, and T. Becket and P. A. De Hondt, 1761, 4 vol. in-12), de l'*Émile* (New edition, London, T. Becket and P. A. De Hondt, 1767, 4 vol. in-12), de la *Lettre à Beaumont* (*ibid.*, 1763, in-12) et du *Contrat social* (ibid., 1764, in-12). Ayant terminé la version des autres ouvrages de Rousseau, qui allaient paraître chez les mêmes libraires sous le titre de *Miscellaneous Works*, 1767, 5 vol. in-12, il lui écrivit, le n° précédent pour lui demander de la part des éditeurs une notice biographique. Sur le refus de Rousseau, il inséra dans cette édition (t. V, 2e part., p. 1-112) des *Anecdotes relative to the persecution of Mr. J. J. Rousseau, contained in a letter from a Gentleman at Neufchatel to his friend.* C'est un extrait du *Recueil des pièces relatives à la persécution suscitée à Motier-Travers, contre M. J. J. Rousseau*, s. l. [Yverdon, de Félice], 1765, in-8° de [II-]432[-II] p., volume que Becket et De Hondt venaient de rééditer, avec un titre modifié (*Recueil de lettres de M. J. J. Rousseau, et autres pièces relatives à sa Persécution et à sa Défence : le tout transcrit d'après les originaux*), Londres, 1766, in-12 de 262 p. et 1 f. — Ce recueil comprend, en anglais : la première lettre de Du Peyrou au comte de Wemyss, p. 1-45 ; un abrégé de la *Réfutation* publiée par M. de Montmollin, p. 46-75 ; la lettre de Rousseau à Du Peyrou, 8 août 1765, p. 75-112. — TH. D.]

suite de la lettre de Kenrick du 9 septembre, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. Cette lettre était *INÉDITE* quand je l'ai publiée en 1910. [Th. D.]

N° 3137.

[Milord Maréchal à Rousseau][1].

Potsdam, 25 septembre 1766.

Vous avez reçu deux de mes lettres, où je parlois de la malheureuse querelle avec M. Hume, dont je suis très-convaincu que vous avez mal interprété les intentions. Dans votre dernière du 7, vous me dites que M. Hume n'a jamais haï que vous seul ; cela est impossible, rendez-vous plus de justice. Un fanatique, un faux dévot, un flatteur du despotisme, ou peut-être un écrivain qui ne seroit pas de votre avis en quelque chose pourroit ne pas vous aimer ; mais que Hume, qui, dites-vous, n'a jamais haï personne, commençât par vous, me semble impossible, à moins que votre lettre à lui, qui se sentoit innocent, ne l'ait fait désespérer d'avoir jamais plus part à votre amitié. Il est plus que probable que la plupart des choses que vous voyez dans les papiers publics y sont mises par d'autres que par M. Hume. Le pis de tout est que je ne vois guère de remède au passé ; le mieux sera, ce me semble, de n'en plus parler. Vos amis vous rendront justice sur la droiture de votre coeur. La botanique vous amusera, mais vous êtes bien seul, et tous les hommes ont besoin de quelque délassement ; je crains pour vous l'hiver. Bonjour, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, I, p. 153.

N° 3138.

A [Milord Maréchal] [1].

A Wootton le 27 7bre 1766.

Je n'ai pas besoin, Mylord, de vous dire combien vos deux dernières lettres[2] m'ont fait de plaisir et m'étoient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un, surtout, auquel je réserve une lettre exprès, et aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurois lire le nom, ni rien qui s'y rapporte, sans un serrement de coeur et un mouvement convulsif, qui fait pis que de me tuer, puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, Mylord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme, ainsi que toute l'Europe ; mais je vous conjure, par votre coeur paternel, de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur*, me marquez-vous, *que vos ennemis mettront sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous et lui.* Mais que pourroient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même ? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, et qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes ? Mes autres ennemis me font du pis qu'ils peuventet ne s'en cachent guère ; lui fait pis qu'eux et se cache, et c'est lui qui ne manquera pas de mettre sur leur compte le mal que jusqu'à ma mort il ne cessera de me faire en secret.

Vous me dites encore, Mylord, que je trouve mauvais que M. Hume ait sollicité la pension du roi d'Angleterre à mon insu. Comment avez-vous pu vous laisser surprendre au point

1. Transcrit de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7889, fol. 50b et 51a. [Th. D.]

2. La précédente et le n° 3118.

d'affirmer ainsi ce qui n'est pas ? Si cela étoit vrai, je serois un extravagant tout au moins ; mais rien n'est plus faux. Ce qui m'a fâché, c'étoit qu'avec sa profonde addresse il se soit servi de cette pension, sur laquelle il revenoit à mon insu, quoique refusée, pour me forcer de lui motiver mon refus et de lui faire la déclaration qu'il vouloit absolument avoir et que je voulois éviter, sachant bien l'usage qu'il en vouloit faire. Voilà, Mylord, l'exacte vérité, dont j'ai les preuves, et que vous pouvez affirmer.

Grâce au ciel, j'ai fini quant à présent sur ce qui regarde M. Hume. Le sujet dont j'ai maintenant à vous parler est tel que je ne puis me résoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre ; je le réserve pour la prémiére que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah! vous ne savez pas dans l'abîme de malheurs où je suis plongé, quel seroit pour moi celui de vous survivre!

N° 3139.

A Mme [La Comtesse de Wartensleben à Mayence][1].

A Wootton le 27. 7bre 1766.

Le cas que vous m'exposez, Madame, est dans le fond très commun, mais mêlé de choses si extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siècle ; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siècle, je le sais trop, mais plus vils que courageux et plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire, et si Cassius en est un de force d'âme, il n'en est assurément pas un de bon sens et de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoiqu'ils fassent horreur, seroient grands s'ils étoient pénibles, et seroient héroïques s'ils étoient nécessaires, mais où, faute de l'une et de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une extravagance, qui me fait très mal augurer de celui qui les a faits. Convenez, Madame, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quand il la revoit, qui l'épouse et puis qui s'éloigne et l'oublie encore, qui promet sèchement de revenir à ses couches et n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part et ne lui écrit que pour confirmer cette belle résolution ; convenez, dis-je, que si cet homme eut de l'amour, il n'en eut guères, et que la victoire dont il se vante avec tant de pompe lui coûte probablement beaucoup moins qu'il ne vous dit.

Mais supposant cet amour assez violent pour se faire honneur du sacrifice, où en est la nécessité ? C'est ce qui me passe. Qu'il s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie,

1. Transcrit le 15 février 1915 de la copie autographe signée, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, O-Z, fol. 105, 106 ; 4 pages, la 4e blanche [Th. D.]

cela est fort beau, et je veux croire que cela est utile ; mais ne se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela ? Tous les sentimens vertueux ne s'étayent-ils pas les uns les autres, et peut-on en détruire un sans les affoiblir tous ? *J'ai cru longtems,* dit-il, *combiner mes affections avec mes devoirs.* Il n'y a point là de combinaisons à faire, quand ces affections elles-mêmes sont des devoirs. *L'illusion cesse, et je vois qu'un vrai Citoyen doit les abolir.* Quelle est donc cette illusion, et où a-t-il pris cette affreuse maxime ? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en sacrifier d'autres, à déchirer notre coeur pour obéir à la nécessité pressante ou à l'inflexible vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des sentimens aussi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel ? Et tout homme qui se fait une expresse loi de n'être plus ni fils ni mari ni père ose-t-il usurper le nom de Citoyen, ose-t-il-usurper le nom d'homme ?

On diroit, Madame, en lisant votre lettre, qu'il s'agit d'une conspiration. Les conspirations peuvent être des actes héroïques de patriotisme, et il y en a eu de telles ; mais presque toujours elles ne sont que des crimes punissables, dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'asservir, et à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pour moi, je vous déclare que je ne voudrois pour rien au monde avoir trempé dans la conspiration la plus légitime, parce qu'enfin ces sortes d'entreprises ne peuvent s'exécuter sans troubles, sans désordres, sans violences, quelquefois sans effusion de sang, et qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin, pour la trouver, de tant de machines, et, sans causer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre l'est en effet.

Posons toutefois cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres : doit-il pour cela les anéantir, et ces différens devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à

l'humanité ? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la sienne, et ceux qui l'ont exécuté l'ont-ils fait au prix des sacrifices dont il se vante ? Les Pélopidas les Brutus les vrais Cassius, et tant d'autres, ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang et de la nature pour accomplir leurs nobles desseins ? Y eut-il jamais de meilleurs fils, de meilleurs maris, de meilleurs pères que ces grands hommes ? La plupart, au contraire, concertèrent leurs entreprises au sein de leurs familles, et Brutus osa révéler sans nécessité, son secret à sa femme, uniquement parce qu'il la trouva digne d'en être dépositaire. Sans aller si loin chercher des exemples, je puis, Madame, vous en citer un plus moderne, d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité que d'être aussi connu qu'eux. C'est le comte Louis de Fiesque, lorsqu'il voulut briser les fers de Gênes, sa patrie, et la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme si aimable, si vertueux, si parfait, forma ce grand dessein presque dès son enfance, et s'éleva, pour ainsi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très prudent, il le confia à son frère, à sa famille, à sa femme aussi jeune que lui ; et après des préparatifs très grands, très lents, très difficiles, le secret fut si bien gardé, l'entreprise fut si bien concertée et eut un si plein succès que le jeune Fiesque[1] étoit maître de Gênes, au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il soit sage de révéler ces sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité ; mais autre

1. Sur la conspiration de Giovanni-Luigi Fiesco, comte de Lavagne, [1523-1547], *voyez* J.-C.-L. Simonde de Sismondi, *Histoire des républiques italiennes du Moyen-Age,* 1840, t. X, p. 230-232 ; Emile Vincent, *Histoire de la République de Gênes,* 1842, t. II, p. 473-499, etc. Rousseau a pu lire l'*Histoire des Révolutions de Gênes* [par L.-G. de Bréquigny, 1750, t. II, p. 59-93] et, surtout, l'ouvrage du Cardinal de Retz, *La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque,* Paris, Claude Barbin, 1665, in-12. L'article de la *Grande Encyclopédie* (1893), t. XVII, p. 425, dit : « La renommée posthume de Giovanni-Luigi Fiesco est due au cardinal de Retz et, après lui, à J.-J. Rousseau. Il s'éprit de ce personnage qui lui parut un des plus merveilleux de l'Histoire. » J'ignore sur quel témoignage repose cette assertion. Elle paraît être exagérée, car, à ma connaissance, Rousseau n'a parlé de Fiesque que dans la présente lettre. [Th. D.]

chose est, garder son secret, et autre chose, rompre avec ceux à qui on le cache. J'accorde même qu'en méditant un grand dessein l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier, pour un tems, des devoirs moins pressans peut-être, mais non moins sacrés sitôt qu'on peut les remplir. Mais que, de propos délibéré, de gaieté de coeur, le sachant, le voulant, on ait, avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout ce qui nous doit être cher, celle de l'accabler de cette déclaration cruelle, c'est, Madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser ni suggérer même à un homme dans son bon sens, qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoiqu'à regret, que votre Cassius est fou, tout au moins, et je vous avoue qu'il m'a tout à fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance et ses projets d'agrandissement. Or ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses sont des gens qu'on ne ramène jamais, et qui rarement en valent la peine.

Il se peut, Madame, que je me trompe ; c'est à vous d'en juger. Je voudrois avoir des choses plus agréables à vous dire, mais vous me demandez mon sentiment : il faut vous le dire, ou me taire, ou vous tromper. Des trois partis j'ai choisi le plus honnête et celui qui pouvoit le mieux vous marquer, Madame, ma déférence et mon respect.

J. J. Rousseau

[Le *Gothaisches Taschenbuch der gräflichen Häuser* 1905 (78e année) donne l'état actuel des trois branches de la maison des comtes de Wartensleben habitant aujourd'hui la Prusse, la Saxe, la principauté de Anhalt, le duché de Brunswick et la Hongrie. Ancienne noblesse de Magdebourg. Titre de comte prussien en 1703, de comte de l'Empire en 1706. Le même *Taschenbuch* de 1858 (31e année) donne, p. 849, l'indication d'un comte Karl-Ludwig-Christian (1733-1806), lieutenant-général au service hollandais, dont la première femme, épousée en 1758, fut Dorothée-Conradine, baronne Von Quadt-Wykradt, née en 1736, morte en 1801. C'était peut-être la correspondante de Rousseau. — TH. D.]

N° 3140

[Milord Maréchal à Du Peyrou].

[Septembre 1766.]

Monsieur, je vous envoie le nom de la drogue ou écorce *quassi*, qu'on prétend encore plus efficace que le quinquina contre les fièvres tierces; il vaut bien la peine de l'essayer.

La malheureuse querelle de notre ami contre M. Hume me donne tous les jours plus de peine ; tout le monde en parle. Je ne puis justifier son procédé. Tout ce que je puis faire est de justifier son coeur, et le séparer d'une erreur de son jugement, qui a mal interprété les intentions de David. J'ai vu une lettre de d'Alembert là-dessus, qui se plaint aussi. Il dit qu'il avoit parlé très-favorablement de M. Rousseau ici, à la table du roi, ce qui est vrai ; mais, je n'assurerois pas qu'il n'avoit pas changé d'avis, même avant cette dernière affaire. On blâme notre ami (le roi en parloit hier à table) d'avoir dit qu'on vouloit le deshonorer en lui faisant avoir une pension du roi d'Angleterre. J'ai dit à Sa Majesté que M. Rousseau avoit fait difficulté de la recevoir après avoir refusé ses bienfaits ; mais le cri du public est trop fort, et, à la vérité, je ne vois pas que M. Rousseau se déshonoreroit en recevant cette pension secrètement, comme le roi d'Angleterre le désiroit, pour ne pas faire crier contre lui les bigots de son clergé, ce qui est le fait. C'étoit une complaisance envers son roi dévot, et qui a son clergé à ménager, qui n'étoit pas déshonorante. Adieu, bonsoir.

N° 3141.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

Dimanche 28 7 bre 1766. — *N°* 34.

Il y a dix jours, mon cher Citoyen, que je vous écrivis mon n° precedent pour vous accompagner une lettre de Mr D'Y:

1. *INÉDIT*. Transcrit le 29 mai 1929 de l'original autographe non signé, et adressé à « Monsieur Davenport », conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 188, 189. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e. Traces de cire rouge, marques postales anglaises. [P.-P. P.]

Aujourdhui je ne veux pas partir pour une petite course sans vous en prévenir, afin que vous ne soyez point inquiet si pendant mon absence, il m'arrive quelqu'une de vos lettres et que la réponse s'en fasse attendre. Voici de quoi il est question. Il y a un Officier Suisse, Capitaine dans le Régiment de Castela, en garnison à Béford. Cet homme, dont on m'avoit beaucoup parlé, il y a trois ou quatre mois, a guéri quantité de sourds, et des gens de marque. Je devois l'aller joindre à Besançon, où étoit son régiment, mais la Goute survint et, après la Goute, lui partit pour le camp de Compiègne.

Il a obtenu de Mr de Choiseul un congé illimité, et il a fait à Paris des cures, comme à Besançon. On vient de me mander qu'il est revenu à Béford mais pour y être peu de tems. Je pars donc sans délay pour l'aller joindre et remettre mes oreilles à sa visitte et à sa décision. Mon absence sera de 15 jours ou trois semaines. Vous saurez le succès de mon voyage aussitôt qu'il sera bien constaté. Voila pour ce qui me regarde. Parlons de vous.

Est-il vray, mon cher Citoyen, que vous vous soyez vûs Dd Hume et vous et qu'un racommodement a été le fruit de cette entrevûe? Que ne donnerois-je pas pour que cela fût vrai? Mais vous m'en auriez dit quelque chose et cette idée m'arrête tout court. C'est Panckoucke, qui est actuellement en Suisse, qui me mande cette nouvelle. Il doit passer ici pour me voir, dit-il, mais il me trouvera parti et j'en suis bien fâché. — J'ay reçu une grande lettre de Mylord Maréchal et je le vois aussi affligé que moi de vôtre brouillerie avec le bon David, comme il l'appelle. Il craint, mon bon ami, et il me le dit dans le plus grand secret, que vous ne vous soyez trop laissé prévenir et que vos ennemis n'ayent contribué beaucoup à aigrir les choses, de part et d'autre.

Il ne peut croire le bon David capable d'une conduite aussi infame, lui Dd qui dans toutes les occasions, et à vôtre insçû, a témoigné le plus vif intérêt et l'affection la plus tendre pour vous. — Dussay-je donc vous ennuyer, je veux vous répeter, mon bon ami, de bien peser toutes vos presomptions contre

David, de les peser à côté de tout ce qui parle en sa faveur, son caractère, l'estime dont il jouït, les preuves de son amitié pour vous, le peu de fruit qu'il doit espérer d'une trahison, plus pénible que la meilleure action ne pourroit être. Voyez après cela si vous avez une seule preuve bien constatée de sa perfidie. Je vous avoue, mon ami, que l'exemple de Vernes me fait peur, et Vernes n'est pourtant pas à comparer avec David. — Je vais encore vous transcrire un article de la lettre de Mylord. Vous verrez, mon ami, combien je dois craindre en effet que vous ne soyez trop prévenû.

« Dans la derniere que j'ay de lui (de vous) il blame D^d^ d'avoir demandé la pension sans son agrément de l'avoir accepté, mais il l'avoit agréé, et consenti de l'accepter si je le conseillois, ce que je fis ; il ne contredisit pas, et le bon D^d^ tout bonnement la demandoit, &c. A présent ses Ennemis (les vôtres) ajoutent tout ce qui leur vient en tête et le mettent au nom de D^d^. »

Voilà, mon ami, comment s'exprime, comment pense, l'homme en qui vous devez le plus compter, qui vous aime comme son enfant, et que vous avez raison de regarder comme un vrai Père. — Ce même homme connoit celui dont vous vous plaignez.

Réfléchissez sur tout cela, et pensez surtout qu'il faut réfléchir de sens froid. — Je ne croyois vous écrire qu'un mot et voila toute une lettre, et toujours sur le même sujet. Mais il est si intéressant pour vous que ce seroit un crime de leze = amitié que de ne vous en pas parler et reparler. Si je puis parvenir à vérifier mes soupçons au sujet de la brochure attribuée à V..... [1] vous le saurez. Adieu mon cher Citoyen.

Je vous parleray toujours à coeur ouvert, par ce que je n'ay pas un sentiment qui ne soit pour vous. Je vous embrasse du fond de mon ame.

1. Le *Sentiment des Citoyens*.

N° 3142.

[Lamande à Rousseau] [1].

Monsieur et cher Compatriote, Les soupçons que l'on a eu que je pouvois être l'auteur du Dictionnaire Négatif [2] et l'apas que l'on a donné de deux mille Ecus, m'ont tout fait craindre du côté des faux témoignages, dont nôtre ville dans les circonstances actuelles est assés susceptible. Dans cet état critique plusieurs amis et parens me conseillèrent de gagner l'Angleterre, ou je suis depuis environ six semaines dans le Chateau de Mr Hall [3], chez lequel j'ai gouté les agrémens de la bonne Compagnie et de la Chasse, en attendant inutilement des nouvelles de chez moi — d'ou aprés avoir longtems combattu contre l'impatience de cette privation, j'ai enfin succombé, dans l'idée que mes lettres ont été interceptées. Tous ces motifs m'engagent à repasser la mer pour pouvoir éclaircir mes craintes, comme de sçavoir à Londres par Messrs Trembley et Pictet les suittes des soupçons que l'on a contre moi, je dis soupçons, par ce que l'on ne peut point avoir de preuve. Vous n'ignorez pas mon cher Concitoien que le premier de ces Messieurs est venu en Angleterre pour lui demander sa protection contre l'injustice criante à lui faite, et que la Cour ne paroit pas inclinée à l'accorder. Ce refus seroit d'autant plus facheux, qu'il éloigneroit le retour du calme et de la tranquillité, puisque les citoyens ne peuvent plus douter de l'extrême partialité des Médiateurs, par leur déclaration justificative du 25 juillet.

Au reste, mon cher Monsieur, je croirai manquer à ce que je vous dois en qualité de Citoyen représentant, à celui qui

1. Transcrit de l'imprimé en 1910, par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 272.

2. *Voyez* plus loin, la note entre crochets qui suit le n° 3169.

3. « Château de Skelton, à 3 milles de Guisborough (Yorkshire), près de Whitby. » (*Note de M. Courtois.*)

nous a si bien éclairé, à celui qui a toujours fait des voeux pour notre bonheur, à celui qui fait l'honneur de notre République, si je m'en retournai sans avoir le doux plaisir de vous voir, de manger la soupe et le bouly de celui que j'ai toujours admiré dans ses écrits et dans sa conduitte, et d'aprendre par son canal des nouvelles de notre bon ami commun Dyvernois : Et désirant accellérer ces agrémens je partirai demain.

Quand je n'aurai eu que la qualité de véritable citoyen de Genève j'aurai de même pris la liberté de vous écrire et celle de vous aller voir ; mais à ce motif se joint celui d'avoir profité plusieurs fois de vos entretiens à Paris en compagnie de Mr Delaire.

J'ay l'honneur d'être avec la considération la plus distnguée, Monsieur et cher concitoien votre trés humble et trés obéissant serviteur,

LAMANDE JAQUET.

Du Chateau de Skelton Conté de York le 3me 8bre 1766

N° 3143.

A MONSIEUR
MONSIEUR DAVENPORT
À DAVENPORT[1].

A Wootton le samedi soir 4. 8bre 1766.

Quoiqu'on ne m'apprenne, Monsieur, que ce soir bien tard le départ de Jean pour Davenport demain de grand matin, je ne veux pas qu'il parte sans un petit bonjour de ma part, à condition pour cette fois que vous vous contenterez de me

1. Transcrit à Londres, le 20 avril 1908, de l'original autographe signé, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 35, 36. Écriture très appliquée. 4 p. Petit in-4°. Les p. 2 et 3 sont blanches ; l'adresse est sur la page 4 ; il reste un fragment du cachet en cire rouge (la lyre). Pas de marque postale. Le billet a été porté par « Jean », le domestique. [Th. D.]

faire dire de bouche des nouvelles de votre santé. J'en suis en peine, parce que M. le Pasteur m'avoit flatté de l'esperance de vous voir jeudi dernier et que cette esperance a été trompée. Je veux me flatter pourtant que ce sont vos affaires et non vos incommodités qui vous ont retenu, mais quand je le saurai par vous-même je serai plus tranquille. Mille très-humbles salutations, et à tout ce qui vous appartient, tant de la part de Mlle le Vasseur que de la mienne

J. J. Rousseau

N° 3144.

[Mme de Verdelin à D. Hume] [1].

Vous ne doubtés pas monsieur que je n'ay[e] apris avec bien de la surprise et du regret votre rupture avec Mr Rousseau. Cet evenement estoit si peu fait pour estre prevü que je ne crois pas que vous me fassiés reproche de la part que j'ay eu a vne Liaison que votre méritte et la renommée avoint formé[e] avant que j['e]u[sse] eu l'honneur de vous voir ; je ne suis pas Monsieur dans le même cas avec vous ; j'ay à me plaindre de ce qu'on imprime issy vne relation de votre correspondance avec Mr Rousseau ou on trouve mon nom et mon voyage à Moitiers. Monsieur hume a-t-il oublié que lorsque je luy ay parlé de ce voyage je luy demandai le secret par la raison qu'une femme qui vit derriere la grille avec ses trois filles ne peut desirer rien de mieux que d'être ignorée du public qui regarde la societté des gens célebre[s] comme une prétention qui ne va pas à ma simplicité, que je serois sans cela obligée de decliner comment et pourquoy j'ay fait connoissance avec M. Rousseau. Vous convinte[s] Monsieur que j'avois raison ; j'avois donc lieu desperer plus de fidellité et d'egards. Ce n'estoit manqué[r] ny à l'un ni à l'autre que de

1. *INÉDIT.* Transcrit le 3 mars 1924, à Alençon, de l'original autographe signé, appartenant alors au comte Le Veneur. 4 p. id-4°, la 3° bl. L'adresse : « A Monsieur | Monsieur hume | Lisle Street Leicesterfields | London », sur la 4e, cachet de cire noire, aux armes. Cette lettre, se retrouvant chez le comte Le Veneur, dans les papiers de Mme de Verdelin, n'aura peut-être pas été envoyée à Hume. Le cachet et l'adresse semblent bien établir que c'est là l'original. [P.-P. P.]

supprimer ce qui me regarde de la lettre de Strasbourg comme je vous le demandai[s] et de même tout ce qui peut faire naistre au public l'idée qu'une femme faite pour estre ignorée put avoir part aux affaires de deux ossy grands hommes. Voila Monsieur la prierre que je vous renouvelle avec celle d'estre persuadé que personne n'a l'honneur d'estre plus parfaitement Monsieur votre tres humble et très obeissante servante.

D'ARS DE VERDELIN

a labaye de Panthemon rue de Grenelle le 4. 8bre 1766.

N° 3145.

A MONSIEUR
MONSIEUR DU PEYROU
À NEUFCHATEL [1].

A Wootton le 4. 8bre 1766. — N° 4.

Tu quoque !...

J'ai receu, mon cher Hôte, votre lettre n° 32. Je n'ai pas besoin de vous dire quel effet elle a fait sur moi ; j'ai besoin plustôt de vous dire qu'elle ne m'a pas achevé. Celle n° 30 ne me préparoit pas à celle-là ; ce que vous aviez écrit à Panckoucke m'y préparoit encore moins ; et j'aurois juré, surtout après la promesse que vous m'aviez faite, que vous étiez à l'épreuve du voyage de Genève. J'avois tort, je devrois savoir

1. Transcrit le 19 juin 1916 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 162, 163. Grand in-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e ; cachet oriental sur cire rouge, chiffre postal. marque postale (franco ou france ?). Une main étrangère a ajouté entre les lignes 1 et 2 de l'adresse : « franche pour Pontarlier », et, après la 3e : « en Suisse. » La lettre est d'une écriture serrée et régulière, jusqu'après le 1er post-scriptum. Le 2e p. s. en deux alinéas est d'une écriture agitée.

A la p. 1, en haut, à droite de la date, Du Peyrou a écrit : « R. le 23 8b. n : 35 » Le 3e P.-S. est à la marge de la page 3, dans le sens de la hauteur ; le 4e, précédé des lettres NB., est à la p. 1, en haut, entre la date et la première ligne du texte. [Th. D.]

mieux que personne qu'il ne faut jurer de rien. Le soin que vous prenez de me ramasser les jugemens du public sur mon compte m'apprend assez quels sont les vôtres, et je vois que si vous exigez que je me justifie, c'est surtout auprès de vous ; car quant au public vous savez que vos soins là-dessus sont inutiles [1], que mon parti est pris sur ce point, et que de mon vivant je n'ai plus rien à lui dire.

Mais avant de parler de ma justification, parlons de la vôtre. Car enfin je n'ai aucun tort avec vous, que je sache ; et vous en avez avec moi de [2] peu pardonnables, puisqu'avant de se résoudre d'accabler un ami dans mon état, il faut s'assurer d'avoir dix fois raison, après quoi l'on a tort encore. J'entre en matiére.

Je vous disois dans ma précédente lettre que lorsqu'on vous marqua que la pension m'avoit été offerte cela étoit vrai, mais que lorsqu'on ajouta que je l'avois refusée, cela étoit faux ; même que j'eusse l'intention de la refuser ; que comme c'étoit alors un secret je n'en avois parlé à qui que ce fut ; qu'il faloit donc que ce bruit anticipé fut venu de M. Hume qui lui-même avoit éxigé le secret. &c.

Là-dessus voici votre réponse. De peur de la mal extraire, je transcrirai mot à mot.

« Votre lettre au Général Conway est du 12 may, et l'af-
« faire de votre démêlé n'a éclaté dans ce pays et à Genève
« que sur la fin de Juillet, à Paris dans le courant du même
« mois ou dans celui de Juin. Il est donc possible que
« M. Hume n'a [3] parlé dans sa lettre à Dalembert de votre pen-
« sion que sur le refus de l'accepter fait à M. Conway. Je
« dis possible, parce que n'ayant pas la date de la lettre à
« Dalembert je ne peux pas l'assurer ; mais l'époque en est de
« Juin au plustot. Ainsi la consequence que vous tirez contre

1. « superfl », biffé et remplacé au-dessus de la ligne par « inutiles ».
2. « bien », biffé,
3. *Sic*, dans l'original autographe de Rousseau, qui copie la lettre de Du Peyou. On peut supposer que J.-J. a reproduit la faute soit dans une intention 'exactitude, soit dans une intention de malice, car lui-même ne l'aurait pas faite. es précédents éditeurs ont cru devoir imprimer « n'ait ». [Th. D.]

« Hume de cette circonstance n'est pas necessaire, et le secret « ébruité de la pension n'a eu lieu qu'après votre refus. Je « vous fais cette reflexion pour vous engager à bien combi- « ner les dates, à bien vous en assurer avant d'établir sur elles « aucunes inductions. Il me sera difficile d'avoir la date de « cette lettre à Dalembert, puisqu'elle ne se communique « plus, mais je tâcherai d'en savoir ce que je pourrai. Ce que « j'en savois venoit d'une lettre de M. Fischer au Capitaine « Steiner de Couvet. La lettre étoit de fraiche date, et je vous « écrivis sur le champ son contenu, et cela le 31 Juillet./. »

Il paroit par tout ce récit que je vous en ai imposé dans le mien en antidatant le bruit répandu de mon refus,pour en accuser M. Hume. Je crois bien [1] que vous n'avez pas tiré positivement cette conséquence ; mais comme elle suit nécessairement de votre exposé, surtout de la fin, il a bien fallu malgré vous qu'elle se presentat, au moins dans l'eloignement; puisqu'il étoit totalement impossible de la maniére que vous présentez la chose que je fusse dans l'erreur sur ce point ; et quand j'y aurois été, cette erreur sur pareil sujet eut été une étourderie impardonnable à mon age, et ne pouvoit que rendre mon caractére très suspect. Or sans vous parler des devoirs de l'amitié, ceux de l'équité[,] de l'humanité, du respect qu'on doit aux malheureux[,] vouloient que vous commençassiez par bien vous assurer des faits qui entrainoient cette conséquence, et que vous ne vous fiassiez pas légérement à votre mémoire pour m'imputer une pareille méchanceté. Avant d'aller plus loin, je vous supplie de rentrer ici en vous même et de vous demandez si j'ai tort ou raison.

Suivez maintenant ce que j'ai à vous dire.

Prémièrement je viens de relire en entier votre lettre du 31 Juillet, n° 30 et je n'y ai pas trouvé un seul mot de M. Dalembert ni de M. Fischer ni de M. Steiner ni de rien de ce que vous dites y avoir mis à ce sujet, et il n'en est question, que je sache, dans aucune autre de vos lettres.

1. Le mot « bien », qui est dans l'original, est omis par les précédents éditeurs.

Mais voici ce que vous m'ecriviez le 16 Mars dans votre n° 21.

« Si vous avez besoin d'un homme sûr, addressez-vous « hardiment à mon ami Cerjeat. Je vous fournis son addresse « à tout événement. Il me dit que l'on prétend que le Roi vous a « offert une pension que vous avez refusée par la raison que « vous n'aviez pas voulu accepter celle que le Roi de Prusse « vouloit vous faire ; que vous ne voulez pas recevoir des « Suisses, et que vous vous plaignez de l'accueil que vous « avez trouvé en Angleterre..... »

Voici là-dessus comment je raisonnois en vous écrivant le 16. Aoust.

M. de Cerjeat n'a pu vous écrire de Londres plus tard que le commencement de Mars ce que vous marquez de Neufchâtel du 16.

Or au commencement de Mars j'étois encore à Londres, d'où je ne suis parti que le 19. pour ce pays.

Au commencement de Mars, M. Hume avoit encore toute ma confiance, et j'avois eu la bêtise de ne pas le pénétrer, quoiqu'il entrât dans son profond projet que je le pénétrasse et que personne au monde ne le pénétrât que moi seul.

Au commencement de Mars j'étois trés déterminé, sauf l'aveu de Mylord Mareschal, d'accepter la pension, si reellement elle m'étoit donnée ; chose dont, à la vérité, j'ai toujours douté.

Et au commencement de Mars je n'avois parlé de cette pension à qui que ce fut qu'au seul Mylord Mareschal du consentement de M. Hume, et l'on ne pouvoit encore avoir la réponse.

Je concluois de là qu'il faloit que le bruit parvenu à M. de Cerjeat eut été répandu par M. Hume qui m'avoit recommandé le secret ; et je pensois comme je le pense encore, qu'il eut peut-être été trés important pour moi qu'on put remonter à la source de ce prémier bruit : mais j'avoue que dans l'état déplorable où j'achève ma malheureuse vie, il est plus aisé de m'accabler que de me servir.

Combinez et concluez vous-même ; pour moi je n'ajoûterai rien. Voilà, Monsieur, mon premier grief. Commençons, si vous voulez bien, par le mettre en régle avant que d'aller plus loin. Aussi bien je sens que mes forces achévent de m'abandonner, et j'ai besoin d'un peu de relâche dans le travail cruel, auquel au lieu des consolations que j'attendois de vous, il vous plait de me condanner. Je reprendrai votre lettre article par article, et avec l'ame que je vous connois, vous gemirez de l'avoir écrite ; mais en attendant elle aura fait son effet. Je vous embrasse, mon cher Hôte, de tout mon coeur.

J'ai receu réponse de Mylord Mareschal sur l'affaire de M. Descherny ; dans ma prémiére lettre je vous ferai l'extrait de la sienne.

Je[1] reçois en ce moment votre n° 33. et j'y vois que M. de Luze nie que nous ayons jamais couché tous trois dans la même chambre durant la route. M. de Luze nie cela — ! Mon Dieu, suis-je parmi des hommes ! Mon Dieu !... mais je crois que c'est un defaut de mémoire, Mon Dieu ! demandez de grace à M. de Luze comment donc nous couchâmes à Roye, je crois que c'est à Roye[2], la prémiére nuit de notre depart de Paris. Rappellez-lui que nous occupâmes une chambre à trois lits dont je donne ici le plan pour éviter une longue description...[3]

La main me tremble je ne saurois tracer la figure. Il y avoit deux lits des deux côtés de la porte, et un dans le fond à main droite que j'occupai. La cheminée étoit entre mon lit et celui de M. de Luze qui étoit à maindroite (*sic*) en entrant. M. Hume occupoit celui de la gauche et faisoit diagonale avec moi. La table où nous avions soupé étoit devant la cheminée

1. Ce 2e P.-S. est d'une écriture très agitée.

2. Ces 7 derniers mots, entre deux virgules, sont ajoutés après coup, au-dessus de la ligne.

3. En regard des six premières lignes de l'alinéa qui suit, Rousseau a fait un dessin représentant la chambre, les trois lits, la porte, la table et la cheminée. Puis il l'a biffé.

entre le lit de M. de Luze et[1] le mien. Je me couchai le p^r M. de Luze ensuite, M. Hume le dernier. Je le vois encore prendre sa chemise à manches étroites plissées... Mon Dieu[2] !... Parlez de grace à M. de Luze ; et son domestique nie-t-il aussi ? Non, ce domestique est un valet, mais c'est un homme. Malheureusement je ne l'ai pas revu depuis notre arrivée à Londres, il n'a point eu d'étrennes... mais c'est un homme enfin. Si nous n'avions pas couché dans la même chambre imaginez-vous à quel dégré iroit ma stupidité d'aller choisir un pareil mensonge[3], et concevez-vous que Hume l'eut laissé passer sans le relever ! J'ose dire plus, Hume tout Hume qu'il est ne le niera pas, s'il ne sait pas que De Luze le nie. Ah Dieu ! parmi quels êtres suis-je ? Toute chose cessante parlez à De Luze et me répondez un mot ; un seul mot, et je ne vous demande plus rien. Il me paroit, Messieurs, que vous avez l'un et l'autre peu de mémoire au service de[4] la vérité et des malheureux.

Il n'y avoit sur votre n° 33 qu'un petit brin de cire très legerement mis et le peu d'empreinte qui paroit n'est pas de votre cachet. Si cette lettre a été ouverte, jugez de ce qu'il en peut arriver !

NB. Il n'est pas possible que M. Hume ose publier ma lettre telle que je la lui ait écrite. S'il n'eut pas voulu la falsifier il l'eut fait imprimer. Mais c'est qu'alors la falsification seroit authentique[5].

1, 2. Le mot « et » semble biffé de deux petits traits de plume, de même, les deux dernières lettres du mot « Dieu ». Ces petits traits sont sans doute dus à ce que la main de Rousseau tremblait, comme il dit plus haut.

3, 4. Ici encore, l'e final de « mensonge » et celui de « de » semble biffé des mêmes petits traits signalés à la note précédente.

5. Ce 4e P. S., écrit à la page 1, entre la date et la première ligne du texte, est INÉDIT.

N° 3146.

A M. [Du Peyrou][1].

(Fragment.)

[octobre 1766.]

Je vous estime, mon cher hôte, je vous aime de tout mon coeur, et je fais de votre amitié tout le cas imaginables (*sic*): Mais je me crois[2] obligé de vous dire que si je pensois d'un h. le quart des choses que vous m'écrivez de moi, au lieu de m'amuser à tracasser avec lui sans cesse au lieu de lui aller jettan (*sic*) continuellement au visage toutes les balayeure (*sic*) des rues : je cesserois une bonne fois de lui écrire. C'est ainsi pour moi que j'en usai avec le bon david sitot que j'eus pénétré le profond projet qu'il executoit avec autant de secret[3] que d'addresse et qu'il a le plaisir aujourdui de voir en si plein succès. C'est toujours s'avilir que de rester volontairement en correspondance avec un homme qu'on n'estime plus.

1. *INÉDIT*. Transcrit à Londres d'un fragment de minute autographe (que Rousseau aura probablement renoncé à insérer dans une de ses lettres à Du Peyrou), conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 91. [Th. D.]

2. On peut hésiter entre la lecture « crois » et la lecture « vois », je pense plutôt que c'est « crois ». [Th. D.]

3. Je lis « secret », sans aucun doute ; M. Genonceaux, qui a communiqué une copie de ce texte à Genève, avait lu « force ». [Th. D.]

N° 3147.

[Mme de Verdelin à Rousseau][1].

9 octobre 1766.

Votre lettre m'a fait grand plaisir, mon voisin. J'étais en peine de vous, de votre santé, dans ces malheurs qui vous poursuivent. Tout m'alarme. Quoi, dans le sein de la paix vous trouvez une source de chagrins et de troubles ! Je ne me consolerai jamais d'avoir eu part à cet arrangement. Je vous assure que M. Hume n'avait pas l'air d'un homme faux, et je crois que ses ennemis et les vôtres ont ourdi le tissu de cette brouillerie. Il n'avait pas vu à Paris la *Lettre du roi de Prusse*, du moins j'ai lieu de le croire, parce que M. Walpole, en la donnant à une femme qui savait qu'il l'avait écrite, lui dit : « Ne la montrez pas à M. Hume, car il raffole de son cher petit homme, vous nous brouilleriez. » Voilà ce que cette femme m'a assuré.

On imprime, dit-on, votre correspondance avec M. Hume[2]. M. d'Alembert avait prêté les copies de vos lettres à une personne qui me les a montrées ; je juge qu'elles sont fidèlement rendues. Il a opiné, m'a-t-on dit, pour faire supprimer de celles de M. Hume ce qu'il pouvait y avoir de trop vif ; il doit écrire au bas de ces pièces que la lettre n'est pas de lui, et d'ailleurs on dit dans le monde qu'il parle avec beaucoup de modération, mais avec beaucoup de regret que vous l'ayez soupçonné d'une telle infamie. Il n'a jamais vu M. Walpole, à ce que m'ont dit des personnes de sa connaissance, et il y a trois ans qu'il ne va plus chez Mme Du Deffand. Mais il est inutile de rabâcher sur tout cela. Vous dites que milord Ma-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II. p. 571-573.

2. Il s'agit de l'*Exposé succinct*, publié en octobre 1766. *Cf.* Lettre de Lenieps du 10 octobre 1766. — [P.-P. P.]

réchal vous aurait répondu qu'il n'y a en état de juger des choses que ceux qui les voient de près. Mon cher voisin je passe condamnation et suis assez de votre avis ; mais je sais encore que de près il ne faut qu'un corps étranger, qu'un faux jour pour donner des couleurs fausses et quelquefois il est sage encore de regarder sous différents jours. Hélas, il n'y en a aucun qui puisse montrer l'intérêt qu'a M. Hume à vous nuire, aussi personne ne le veut-il croire dans ce pays-ci. On parie que vous quittez l'Angleterre. On m'assure que vous allez à Gueldres ; mandez-moi, je vous prie, s'il y a raison à ces nouvelles, et, comme je ne doute pas de la cherté de ces déplacements, sans colère, trouvez bon que je vous renouvelle l'offre de ma bourse. Je ne cherche ni tournure, ni finesse, parce que j'espère que ma franchise vous déplaira moins. J'interpelle la vôtre sur votre situation actuelle ; si rien n'a changé dans votre établissement, il m'a paru par une de vos lettres qu'on m'a montrée, écrite à M. Hume, que vous étiez content de votre solitude, puisque vous préférez le trou des lapins de votre garenne aux appartements de Londres.

Je vous dirai de même, mon voisin ; j'aime mieux ma grille que le plus bel hôtel, même habité avec la personne que j'aime le mieux, parce que je crois qu'en multipliant ses devoirs, on a de la peine à les remplir. Il faut que le temps me force à croire que les remèdes que fait ma fille seront sans succès, et il faut que je puisse me dire que rien ne m'empêche d'aller à l'autre bout de l'Europe, si cela est nécessaire au rétablissement de sa santé. Serais-je ma maîtresse, si je me liais, et si ma fille m'entraînait ailleurs qu'à Paris, où mon mari voudrait être, pensez-vous aux chagrins que j'aurais ? Non, ou il[1] m'attendra, ou il n'y faut pas penser. Je ne crois pas que dans une action qui intéresse ses enfants une femme puisse se préférer. Les miens seront peut-être peu reconnaissants de ce que je fais pour eux, mais je me suis assez habituée à faire le bien pour moi, mon voisin ; c'est la jouissance

1. Margency.

la plus sûre. Pourvu que je n'aie pas de remords, je serai toujours contente de mon sort, je voudrais bien l'être du vôtre. Je vous prie, en grâce, marquez-moi comment vous êtes, ce à quoi vous vous fixez : ne me cachez rien, je vous prie, de tout ce qui peut me tranquilliser. Pour moi, il n'est pas d'instants où je n'en sois en peine et où je ne donnasse toutes choses pour vous savoir heureux.

Mes filles vous disent mille choses honnêtes ; les deux cadettes sont en très-bonne santé ; j'espère qu'elles seront préservées des accidents qu'a éprouvés leur soeur ; il n'y a ici rien de neuf. Vous auriez déjà reçu de mes nouvelles, mais on ne peut affranchir les lettres de Paris à Londres, et j'ai été obligée d'attendre le départ de M. de Guerchy qui emporte ma lettre. Bonsoir, mon voisin. Donnez-moi de vos nouvelles.

N° 3148.

[Roustan à Rousseau] [1].
(Réponse au n° 3122.)

Londres ce 11e octobre 1766.

Monsieur

Au hazard même de vous être importun, je n'aurois pas ifféré si longtems à vous témoigner le plaisir extrême que m'a ausé votre dernière lettre, si je n'avois été bien aise de pouoir vous satisfaire en même temps sur la lettre que vous crivites le 30e Aoust dernier à Mr D'Yvernois. Je ne manquai as de prier Mr Beau Chateau de s'en informer, et voici ce u'il me répond : « Mr D'Yvernois étoit parti pour son voiage ordinaire de commerce, lorsq. j'ai reçu votre lettre ; il me communiqua la veille de son départ la lettre de Mr R. du

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuàtel. L'adresse est ainsi libellée : « To || Mr. John James Rousseau || at || Wootn in Derbyshire || near Asburn. » Cachet, à la devise « pro aris || et focis. » arques postales. [Th. D.]

« 30e Aoust et je ne doute pas qu'il ne lui ait écrit, je ne sais
« rien de la lettre par Ami : Aussitot la votre reçue, j'allai en
« lire au respectable Mr Abauzit le morceau qui concernoit
« Mr Rousseau ; après l'avoir ouï, vous m'avés mis, me dit-il,
« du baume dans le sang ; faites mes complimens à Mr Rous-
« tan, et priés le de saluer très affectueusement Mr Rousseau
« de ma part. » Mr Deluc Père me fit prier par le même canal de vous dire qu'il espère que tout ira bien, qu'outre son entière confiance à la Providence il voit dans les causes secondes plusieurs raisons de bien augurer qu'il est bien aise que les choses aillent lentement, parce que les calomnies répandues depuis fort longtems sur le compte de la Bourgeoisie, et qui lui ont fait beaucoup de tort, ne se dissipent qu'à la longue, et avec effort, et que la vérité se faisant jour, tout est gagné. Beau Chateau finit en me chargeant de vous dire pour lui mille choses, que son coeur vous suit en tous lieux et se trouve associé à toutes vos peines ; je puis bien vous assurer aussi que je ne connois personne qui vous honore et vous chérisse plus que lui ; mais c'est assés vous parler des autres, venons à moi.

Votre lettre m'a donné la joie la plus vive que j'eusse ressentie depuis longtems, et par les assurances que vous m'y donnés de votre estime qui me sera toujours infiniment chére, et par la démonstration qu'elle m'a fourni du calme et de la paix intérieure dont vous jouissés, en dépit de tous les orages par lesquels on a voulu la troubler : Nous autres hommes vulgaires qui nous échauffons si souvent pour des bagatelles, n'imaginons pas même qu'on puisse tenir aux assauts que vous avés soutenus ; mais, graces en soient rendues à Dieu, je ne vous connoissois encore que pour un grand homme, je vous connois maintenant pour un sage, et je me console un peu de vos longues infortunes en pensant qu'elles n'ont servi qu'à vous faire déploier toute l'excellence de vos vertus. Non, jamais vous n'avés mieux montré la malice de vos ennemis qu'en me parlant d'eux comme vous l'avés fait, et la plus amère satyre qu'on pût faire d'eux seroit d'assurer qu'ils

pourroient lire le morceau qui les regarde sans rougir de confusion de leurs procédés avec vous. Je voudrois pouvoir me juger capable de la tâche que vous m'invités à prendre, mais j'en doute extrêmement ; il y a bien de la distance, Monsieur, entre vous admirer et vous imiter, et je penche fort à croire que l'Auteur d'un tel plan est seul capable de l'exécuter ; non que je n'eusse grande envie d'essaier au moins, puisqu'au contraire j'écrivois à Ustéri il y a quelq. mois, que si, comme il n'y avoit que trop d'apparence, la Médiation opprimoit la liberté à G., je vengerois l'innocence asservie, et crierois au voleur de toutes mes forces ; mais vous verrés trop par ces expressions que ma tête est encor bien jeune pour suivre des conseils aussi sages que les vôtres, je sens qu'une histoire ne doit point être une Philippique, et que crier est le moien de n'être pas ecouté, ni cru ; mais combien de fois en voiant le meilleur parti, prend-on le mauvais ?

Je ne puis finir, Monsieur, sans v^s^ communiquer une idée qui, si elle est vraie, est bien propre à consoler un ami de la vérité tel que vous : vous avés été persécuté, ainsi que la plupart des grands hommes, mais pourquoi ? Parce que quand v^s^ avés paru dans le monde, le public régnant, les Docteurs, les Lettrés, avoient leur siège tout fait, et le mien qu'après avoir mis 40 ou 50 ans à le former et l'enseigner, ils l'abandonnassent : Mais p^r^ avoir harcelé le Docteur, il ne s'ensuit nullement qu'ils étouffent sa doctrine ; vos écrits resteront, M^r^, la postérité arrivera, et libre des préjugés de ses Pères, elle examinera impartialem^t^ les pièces du procés et vous rendra la justice que vous refusent vos contemporains : Je n'ai pas la cruauté de souhaiter que vous viviez assés pour le voir, vous avés mieux à espérer que de vains éloges, mais je vous félicite de bien bon coeur du parti que vous avés pris de laisser crier les sots et les fripons, et de ne vivre plus que pour vous, en vous souvenant pourtant quelquefois d'un disciple qui vous porte toujours dans son coeur.

A. J. Roustan

N° 3149.

A Monsieur
Monsieur Davenport
A Davenport [1].

a Wootton, le 14. 8bre 1766.

Quoiqu'on me promette, Monsieur, le plaisir de vous voir ici dans peu, j'ai été si souvent frustré dans cette attente que je n'ose plus y compter, et je prends le parti de vous écrire ce que j'espérois vous dire de vive voix. Je sais que l'hospitalité que vous exercez envers moi est d'un prix inestimable et ne peut s'acquiter qu'avec les sentimens qui vous sont dus. Mais quant aux dépenses que j'occasionne dans votre maison, vous m'avez promis de permettre que je vous en tinsse compte, et les six mois dont nous sommes convenus pour cela étant plus qu'écoulés, l'incertitude où je suis du tems où j'aurai le bonheur de vous revoir [2] me force à vous prier de vouloir bien me mettre en régle sur cet article.

Il y a des fournitures de vin et d'autres dépenses qui doivent se rembourser [3] à part, et dont je demande aussi la note, de même que de ce que vous avez pris la peine de payer pour moi à M. Lewis.

Enfin, Monsieur, comme je sens que mes malheurs ne finiront qu'avec ma vie, si jamais j'ai celui d'être de trop dans votre maison je vous supplie instamment de m'en avertir

1. Transcrit le 20 avril 1908, à Londres, de l'original autographe signé, conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 37, 38. Petit in-4° de 2 ff., l'adresse sur la 4e page, avec le cachet à la devise sur cire rouge. Pas de marque postale. — Écriture très appliquée. [Th. D.]

2. Sans tarder, R. Davenport annonça le [jeudi] 16 octobre qu'il viendrait à Wootton le lendemain, 17 octobre, ou au commencement de la semaine suivante. [Th. D.] — *Cf.* n° suivant.

3. Le mot « rembourser » remplace, au-dessus de la ligne, le mot « payé », biffé.

avec franchise, afin que je prévienne au moins celui que je crains plus que tout au monde, qui est de vous être importun sans le savoir.

Recevez, Monsieur, avec bonté les assurances de mon immortelle reconnoissance et de mon plus sincére attachement

J. J. Rousseau

Mlle Le Vasseur vous prie d'agréer son respect et nous faisons l'un et l'autre nos salutations à vos chers enfans. Mon incomodité me rendant très-pénible d'écrire, notre aimable correspondante voudra bien excuser mon silence pour aujourdui.

N° 3150.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de R. Davenport.)

I have longed impatiently this great while to kiss Mr Rousseau's hands. My house is this instant full of company ; if they leave me this day, I hope to have that pleasure to morrow; if they stay it will be the beginning of the week before I can come over. All this house joins in compliments to M^r^. Rousseau and Mlle Vasseur and in particular my dear Phebe desires her best love to Mlle and I am most sincerely Mr Rousseau's entierly affectionate servant,

R. Davenport.

Davenport Oct. 16th. 1766.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 178.

N° 3151.

[Laliaud à Rousseau] [1].

de Paris ce 20. 8bre 1766.

J'étois bien sur, Monsieur, que vous aprecieriés les motifs qui m'ont determiné à vous écrire sur l'affaire de M. Hume, et vous vous etes certainement attendu a la publication de sa soi disante justification ou vous auriés mal connu les gens à qui vous aviés à faire, je n'atendrai pas les bruits public (*sic*) pour vous en parler, je sais a quoi m'en tenir, et je ne serois assurement pas seul de mon opinion, quelque parti que vous puissiés prendre, je vous envoye par duplicata deux exemplaires afin que l'un des deux puisse vous parvenir, vous ne douterés pas qu'il ne m'en coute, mais j'ai cru qu'il y avoit necessité. Il est dur pour moi d'avoir à fixer votre attention sur semblable matiere, vous s'avés (*sic*) bien que j'aimerois mieux vous parler du tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et
très obeissant serviteur

Laliaud

P. S. M. de Sauttershaim vous assure de ses respects, nous avons pleuré ensembles (*sic*) sur votre lettre à M. hume.

1. *INÉDIT*. Transcrit le 16 avril 1912, à Londres, de l'original autographe signé et sans adresse, faisant alors partie de la collection A. Morrison. In-4° de 4 p., les trois dernières blanches. [Th. D.]

LA DUCHESSE DE PORTLAND
Peinture à l'huile de Thomas Hudson.
Collection de Welbeck Abbey.

Librairie Armand Colin, Paris.

N° 3152.

A Madame la duchesse de Portland [1].

A Wootton, le 20 8bre 1766.

Vous avez raison, Madame la Duchesse, de commencer la correspondance, que vous me faites l'honneur de me proposer, par m'envoyer des livres pour me mettre en état de la soutenir, mais je crains que ce ne soit peine perdue : je ne retiens plus rien de ce que je lis ; je n'ai plus de mémoire pour les livres, il ne m'en reste que pour les personnes, pour les bontés qu'on a pour moi, et j'espère à ce titre profiter plus avec vos lettres qu'avec tous les livres de l'univers. Il en est un, Madame, où vous savez si bien lire, et où je voudrois bien apprendre à épeler quelques mots après vous. Heureux qui sait prendre assez de goût à cette intéressante lecture pour n'avoir besoin d'aucune autre, et qui, méprisant les instructions des hommes, qui sont menteurs, s'attache à celles de la nature, qui ne ment point ! Vous l'étudiez avec autant de plaisir que de succès, vous la suivez dans tous ses règnes : aucune de ses productions ne vous est étrangère ; vous savez assortir les fossiles, les minéraux, les coquillages, cultiver les plantes, apprivoiser les oiseaux ; et que n'apprivoiseriez-vous pas ? Je connois un animal un peu sauvage qui vivroit avec grand plaisir dans votre ménagerie, en attendant l'honneur d'être admis un jour en momie dans votre cabinet.

J'aurois bien les mêmes goûts si j'étois en état de les satisfaire ; mais un solitaire et un commençant de mon âge doit rétrécir beaucoup l'univers, s'il veut le connoître, et moi, qui me perds comme un insecte parmi les herbes d'un pré, je n'ai garde d'aller escalader les palmiers de l'Afrique ni les

1. Transcrit le 14 mai 1914 d'une copie non autographe, envoyée d'Angleterre vers 1780 à Du Peyrou (Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 45-48). [Th. D.]

cèdres du Liban. Le temps presse, et, loin d'aspirer à savoir un jour la botanique, j'ose à peine espérer d'herboriser aussi bien que les moutons qui paissent sous ma fenêtre, et de savoir comme eux trier mon foin.

J'avoue pourtant, comme les hommes ne sont guère conséquens et que les tentations viennent par la facilité d'y succomber, que le jardin de mon excellent voisin, M. de Granville (*sic*), m'a donné le projet ambitieux d'en connoître les richesses : mais voilà précisément ce qui prouve que, ne sachant rien, je ne suis fait pour rien apprendre. Je vois les plantes, il me les nomme, je les oublie ; je les revois, il me les renomme, je les oublie encore, et il ne résulte de tout cela que l'épreuve que nous faisons sans cesse, moi de sa complaisance, et lui de mon incapacité. Ainsi, du côté de la botanique, peu d'avantage, mais un très grand, pour le bonheur de la vie, dans celui de cultiver la société d'un voisin bienfaisant, obligeant, aimable, et, pour dire encore plus, s'il est possible, à qui je dois l'honneur d'être connu de vous.

Voyez donc, Madame la Duchesse, quel ignare correspondant vous vous choisissez, et ce qu'il pourra mettre du sien contre vos lumières. Je suis en conscience obligé de vous avertir de la mesure des miennes ; après cela, si vous daignez vous en contenter, à la bonne heure : je n'ai garde de refuser un accord si avantageux pour moi. Je vous rendrai de l'herbe pour vos plantes, des rêveries pour vos observations ; je m'instruirai cependant par vos bontés, et puissai-je un jour, devenu meilleur herboriste, orner de quelques fleurs la couronne que vous doit la botanique, pour l'honneur que vous lui faites de la cultiver.

J'avois apporté de Suisse quelques plantes sèches qui se sont pourries en chemin : c'est un herbier à recommencer, et je n'ai plus pour cela les mêmes ressources. Je détacherai toutefois de ce qui me reste quelques échantillons des moins gâtés, auxquels j'en joindrai quelques-uns de ce pays, en fort petit nombre, selon l'étendue de mon savoir, et je prierai M. Granville (*sic*) de vous les faire passer quand il en aura

l'occasion ; mais il faut auparavant les trier, les démoisir, et surtout retrouver les noms à moitié perdus, ce qui n'est pas pour moi une petite affaire. Et, à propos des noms, comment parviendrons-nous, Madame, à nous entendre ? Je ne connois point les noms Anglois : ceux que je connois sont tous du Pinax de Gaspard Bauhin ou du Species plantarum de M. Linnæus, et je ne puis en faire la synonymie avec Gérard, qui leur est antérieur, à l'un et à l'autre, ni avec le Synopsis, qui est antérieur au second et qui cite rarement le premier ; en sorte que mon Species me devient inutile pour vous nommer l'espéce de plante que j'y connois, et pour y rapporter celle que vous pouvez me faire connoître. Si par hazard, Madame la Duchesse, vous aviez aussi le Species plantarum ou le Pinax, ce point de réunion nous seroit très commode pour nous entendre, sans quoi je ne sais pas trop comment nous ferons.

J'avois écrit à Mylord Mareschal deux jours avant de recevoir la lettre dont vous m'avez honoré. Je lui en écrirai bientôt une autre pour m'acquitter de votre commission, et pour lui demander ses félicitations sur l'avantage que son nom m'a procuré près de vous. J'ai renoncé à tout commerce de lettres, hors avec lui seul et un autre ami. Vous serez la troisième, Madame la Duchesse, et vous me ferez chérir toujours plus la botanique à qui je dois cet honneur. Passé cela, la porte est fermée aux correspondances. Je deviens de jour en jour plus paresseux : il m'en coûte beaucoup d'écrire à cause de mes incomodités, et content d'un si bon choix, je m'y borne, bien sûr que, si je l'étendois davantage, le même bonheur ne m'y suivroit pas.

Je vous supplie, Madame la Duchesse, d'agréer mon profond respect.

J. J. Rousseau

N° 3153.

[Du Peyrou à Rousseau] [1].

Neufchâtel 23 8bre 1766 — N° 35.

Avant-hier, mon cher Citoyen, je tenois la plume pour vous apprendre mon retour de Belford, et les esperances de guérison que j'en avois raportées, et qui déjà paroissoient se réaliser, cela dès les commencemens d'une cure de six semaines qui m'est prescritte. Je vous en faisois le détail lorsqu'on m'aporta votre n° 4. Après sa lecture, vous jugez bien que ma lettre fut finie. Je n'eûs du courage que pour m'habiller et passer chez Mr de Luze. Il étoit absent pour la journée. Il fallut donc renvoyer à aujourdhui le mot, le seul mot que vous exigez de moi et après lequel vous ne me demandez plus rien. Vous aurez pourtant, mon cruel ami, plus que ce mot. J'ay des torts, je le sens, mais falloit[-il] punir mon coeur d'une erreur de mémoire? Je n'attesterai point ici les motifs qui m'ont sollicité, et entraîné à vous écrire plus d'une fois sur vôtre brouillerie avec Mr Hume. Il ne me resteroit rien à vous dire, si vous avez pu les meconnoitre, et je ne vous persuaderois pas. Faites seulement cette reflexion, que vous jugez à toute rigueur les expressions d'un ami qui vous écrit au courant de la plume, et que pour le punir d'un défaut de mémoire, vous tirez de ces expressions les conséquences les plus cruelles pour son coeur, et que tout devoit démentir. J'ay tort, oui très grand tort, d'avoir compté sur une chose aussi trompeuse que ma memoire. C'est une faute, une erreur que je ne veux point chercher à diminuer. Mais encore une fois, cette erreur doit-elle m'attirer tout ce que vôtre plume s'est per-

1. *INÉDIT*. Transcrit le 22 mai 1929 de l'original autographe non signé, adressé à « Monsieur Davenport », conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 190, 191. In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e, traces de cire rouge, marques postales anglaises. [P.-P. P.]

mise (*sic*) ? Souffrez que je repasse avec vous... Mais non, cet examen est trop cruel, trop au-dessus de mes forces. Si vous avez une copie de cette lettre, je ne vous demande que de la relire, d'un bout à l'autre, et si vous l'approuvez de sens froid, je n'ay plus rien à vous dire.

Il faut maintenant vous donner les éclaircissemens que vous me demandez. Rapellés vous que le comte de Brühl, ministre de Saxe à Londres, a donné à une de ses amies, actuellement ici, un extrait de vôtre lettre à Mr Hume. Cet extrait portoit qu'à *Calais*, *couchant* dans la même chambre avec Mr Hume, &c. &c. Mr de Luze avoit dit là-dessus, qu'il ne croyoit pas que vous eussiez écrit cela, parce qu'à Calais vous aviez couché seul. Voila du moins l'explication qu'il vient de m'en donner, à quoi il ajoute l'itinéraire suivant que sa mémoire aidée de celle de son Domestique lui fournit et que je vais vous copier,

« *A Senlis*. Nous avons couché tous trois dans une chambre à trois lits, je n'en ay qu'une idée confuse, mais Giroux se le rappelle très bien.

à Roye. Mr Hume & Mr Rousseau ont couché ensemble dans une petite chambre à deux lits avec Alcove, et je couchay seul dans une chambre à côté.

à Arras. Mr Rousseau coucha seul, et Mr Hume et moi dans une chambre à deux lits.

à Aire. Giroux me dit que nous avons couché de même, mais je ne puis me le rapeller.

à Calais. Je me souviens très bien que nous avons couché Mr Hume et moy dans une chambre, et Mr Rousseau seul dans une autre.

à Cantorbery. J'allay me coucher avant la fin du souper, et je pris Giroux dans ma chambre, parce que j'étais incommodé. Nous ignorons l'un et l'autre comment ces Messieurs couchèrent.

à Darfort. Nous couchâmes comme à Calais. »

Mr de Luze ajoute à la fin de cet itinéraire :

« La lettre â Mr de Vattel (celle du comte de Bruhl), cite

Calais. C'est ce qui m'avoit fait dire que je ne croyois pas que Mr Rousseau eût dit qu'ils avoient couché là dans la même chambre, Mr Hume et lui, parce que cela n'étoit. Si vous lui écrivez, dites lui bien des choses de ma part. C'est par discrétion que ma femme et moi ne lui écrivons pas ». &c.

Je finis ma lettre par vous dire que je n'ay eü garde de lire à Mr de Luze la fin de la vôtre qui le concernoit. Je suis bien persuadé qu'en la relisant vous-même, vous sentirez combien elle étoit cruelle pour trois hommes, car Giroux est aussi un homme, comme vous le dites. Vous n'êtes point heureux. Ainsi je vous aime toujours, malgré cette lettre, et je vous embrasse avec le coeur déchiré, mais aussi tendrement que jamais.

N° 3154.

A Monsieur
Monsieur Du Peyrou
a Neufchâtel
en Suisse[1].

A Wootton 25. 8bre 1766. — N° 5.

J'apprends, mon cher hôte, par votre n° 34 le sujet qui vous conduit à Beffort (*sic*). Tous mes voeux vous y accompagnent. Puissiez-vous y recouvrer votre bonne ouïe. Je vois maintenant avec une peine extrême qu'elle ne s'affecte plus qu'à force de bruit.

J'ai vu aussi l'extrait de la lettre de M. M.[2] où il vous dit que je blâme M. Hume d'avoir demandé et obtenu la pen-

1. Transcrit le 21 juillet 1916 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 164, 165. Gr. in-4° de 4 p., l'adresse sur la 4e, avec le cachet oriental sur cire rouge, chiffre postal, mention postale (france ou franco). A la p. 1, Du Peyrou a écrit : « R: le 23 9br. 1766, n° 37. » — La lettre est d'une écriture régulière et serrée.

2. Milord Maréchal.

sion sans mon aveu. J'avoue rondement que si cela est, je suis un extravagant tout au moins. Je n'ai rien à dire de plus sur cet article, et dès que M. M. m'accuse, je ne sais plus me justifier, ou du moins je ne le sais que par devant lui. Revenons à vous.

J'ai fait sur vos trois derniéres lettres des réflexions qu'il faut que je vous communique. Supposons que je fusse mort avant de les avoir reçues et par consequent avant d'avoir pu m'expliquer avec vous, ni avec M. de Luze, ni avec Mylord Mareschal.

Parce qu'une lettre de M. Dalembert parloit d'un bruit répandu à Paris du refus de la pension du Roy d'Angleterre, vous auriez continué de conclurre que ce bruit n'avoit pu courrir à Londres auparavant, et ayant parfaitement oublié ce que vous avoit écrit M. de Cerjeat, vous seriez resté persuadé que j'avois antidaté ce même bruit — tout exprès pour en accuser M. Hume.

M. M.[1] qui prend pour un grief dont je me plains un fait que je lui rapporte en preuve d'un autre fait, auroit toujours vu que je blâmois M. Hume quand j'aurois dû le remercier ; et il eut conclu de là que non seulement je m'abusois sur le compte du bon David, mais que j'avois cherché les chicanes les plus ridicules pour avoir le plaisir de rompre avec lui.

M. de Luze fondé sur cet admirable argument qu'il vous a donné pour bon et que vous avez pris pour tel, que lorsqu'en toute deux passagers couchent dans la même chambre il est impossible qu'il y en couche un troisiéme ; M. de Luze, dis-je, eut tenu bon dans cette persuasion que puisqu'il avoit toujours couché dans la même chambre que M. Hume, je n'y avois jamais couché. Il eut donc cru d'abord, comme il a fait, que la lettre à M. Hume où je disois y avoir couché étoit falsifiée. Mais quand enfin l'on eut vérifié que la lettre étoit bien[2] authentique sur cet article, il eut nécessairement conclu

1. Milord Maréchal.

2. Le mot « bien », qui est dans l'original, est omis par les précédents éditeurs.

qu'avec une impudence incroyable j'avois inventé cette fausseté pour appuyer cette calomnie.

Je pourrois ajouter ici l'article de M. Vernes sur lequel vous étes revenu deux fois de suite, mais je le reserve pour un autre lieu. Les trois précedens me suffisent, quant à présent.

De ces trois jugemens communiqués entre vous et bien combinés, il eut resulté qu'avec tous mes beaux raisonnemens et avec toute la feinte probité dont je m'étois paré durant ma vie, je n'étois au fond qu'un insensé, un menteur, un calomniateur, et[1] un scélérat. Et comme l'autorité de mes plus vrais amis n'étoit pas suspecte, si ma mémoire eut passé à la postérité, elle n'y eut passé que comme celle d'un malfaiteur dont on se souvient uniquement pour le détester.

Et tout cela, parce que M. de Luze n'a point de mémoire et raisonne mal, parce que M. du Peyrou n'a point de mémoire et raisonne mal, et parce que M. M. prévenu que je blâme à tort le bon David voit par tout ce blâme, et même où je n'en ai point mis.

Cela m'a bien appris, mon cher hôte, ce que vaut l'opinion des hommes quels qu'ils soyent, et à quoi tient ce qu'on appelle dans le monde honneur et réputation, puisque l'evenement le plus cruel, le plus terrible de ma vie entière, celui dont j'ai porté le coup accablant avec le plus de constance, où je n'ai pas fait une démarche qui ne soit un acte de vertu, est précisement celui qui, si je n'y avois pas survecu, m'attiroit une ignominie éternelle, non pas seulement de la part du stupide public, mais de la part des hommes du meilleur sens et de mes plus solides amis.

En devenant insensible aux jugemens du public je n'ai fait que la moitié de ma tâche : j'ai gardé toute ma sensibilité à l'estime de ceux qui ont toute la mienne, et par là je me suis assujetti à tous les jugemens inconsidérés qu'ils peuvent faire, à toutes les erreurs où ils peuvent tomber, puisqu'enfin ils sont hommes. Prévoyant de loin tous les moyens détournés

1. Les précédents éditeurs omettent le mot « et ».

qu'on alloit mettre en usage pour vous détacher de moi, tous les préjugés dont on alloit tâcher de vous éblouir, quelles sages mesures n'ai-je pas prise[s] pour vous en garantir. Comptant, comme j'avois droit de le faire, sur votre confiance en ma probité, j'avois commencé par vous conjurer de ne rien croire de moi que ce que je vous en écrirois moi-même ; vous me l'aviez promis très positivement, et la prémière chose que vous avez faite a été de manquer à cette promesse. Vous ne vous étes pas contenté de vous livrer à tous les bruits du coin des rues sur ce que je ne vous avois point écrit ; mais même sur ce que je vous avois écrit, sitot que quelqu'un s'est trouvé en contradiction avec moi, c'est lui que vous avez cru, et c'est moi que vous avez refusé de croire. Exemple dans ce que je vous avois marqué des mauvais offices que le bon David me rendoit auprès de M. Davenport. Vn M. de Bruhl écrit le contraire et aussi-tôt vous me demandez si je suis bien sur de ce que je vous ai écrit. Vous me permettrez de ne pas trouver en cette occasion la question fort obligeante. Je n'ai pas, il est vrai, l'honneur d'être Envoyé d'un Prince, mais en revanche je suis votre ami, et connu de vous ou devant l'être.

Le résultat de toutes ces réflexions que je vous communique est de me détacher pour jamais de l'opinion des hommes quels-qu'ils soient, et même de ceux qui me sont les plus chers. Vous avez et vous aurez toujours toute mon estime, mais je me passerai de la votre puisque vous la retirez si légèrement et je me consolerai de la perdre, en méritant de la conserver toujours. Je suis las de passer ma vie en continuelles apologies, de me justifier sans cesse auprès de mes amis et d'essuyer leurs reprimandes lorsque j'ai mérité tous leurs applaudissemens. Ne vous gênez pas plus desormais que vous n'avez fait jusqu'ici sur ce chapitre. Continuez, si cela vous amuse, à me rapporter les folies et les mensonges que vous entendrez[1] débiter sur mon compte. Rien de tout cela

1. *Sic*, « entendrez », dans l'original et non « entendez », comme on lit dans es précédentes impressions.

ne me fâchera plus, je vous le jure, mais je n'y répondrai de ma vie un seul mot.

Ceci, du reste, regarde uniquement l'avenir ; car je vous ai promis d'examiner avec vous vôtre n° 32, et je veux tenir ma parole : mais il faut finir pour aujourdui. Dans l'état où je suis la tâche que vous m'imposez ne peut se remplir sans reprendre haleine. Je finis donc[1] en vous reiterant mes plus tendres voeux pour votre rétablissement, et en vous embrassant, mon cher Hôte, de tout mon coeur./.

1. « pour aujourd'hui », biffé.

N° 3155.

[Voltaire à Hume][1].

J'ai lû, Monsieur, les piéces du procès que vous avez eu à soute-
r par devant le public contre vôtre ancien protégé. J'avoue que la
ande ame de Jean Jacques a mis au jour[2] la noirceur avec laquelle
us l'avez comblé de bienfaits : & c'est en vain qu'on a dit que c'est
procès de l'ingratitude contre la bienfaisance.

Je me trouve impliqué dans cette affaire. Le Sr. Rousseau m'ac-
se de lui avoir écrit en Angleterre une Lettre dans laquelle je me
oque de lui. Il a accusé Mr. D'Alembert du même crime. Quand
us serions coupables au fond de nôtre coeur, M. D'Alembert et
oi, de cette énormité, je vous jure que je ne le suis point de lui
oir écrit. Il y a sept ans que je n'ai eu cet honneur. Je ne connais
int la Lettre dont il parle, & je vous jure[3] que si j'avais fait quel-
e mauvaise plaisanterie sur Mr. Jean Jacques Rousseau, je ne le
avouerais pas.

Il m'a fait l'honneur de me mettre au nombre de ses persécuteurs.
imement persuadé qu'on doit lui élever une statue, comme il le
dans la Lettre polie et décente de *Jean Jacques Rousseau Citoyen
Genève à Christophe de Beaumont Archevêque de Paris ;* il pense que
noitié de l'Univers est occupée à dresser cette statue sur son piédes-
& l'autre moitié à la renverser.

Non seulement il m'a cru iconoclaste ; mais il s'est imaginé que
ais conspiré contre lui avec le Conseil de Genève, pour faire
reter sa propre personne de prise de corps, & ensuite avec le
nseil de Berne pour le faire chasser de la Suisse.

l a persuadé ces belles choses aux protecteurs qu'il avait alors à
ris, & il m'a fait passer dans leur esprit pour un homme qui persé-
ait en lui la sagesse & la modestie. Voici, Monsieur, comment je
persécuté.

Quand je sçus qu'il avait beaucoup d'ennemis à Paris, qu'il aimait

[1] Transcrit de l'imprimé [en 1766], sous forme de brochure, avec ce titre sans
ni date : « Lettre || de Monsieur || de Voltaire || a Monsieur || Hume. » In-8°
4 p. chiffrées plus deux pages blanches. L'exemplaire d'où je transcris ce texte
e des corrections qui me semblent de la main de Voltaire. [P.-P. P.]

[2] *Sic*, dans l'imprimé. Dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, « au jour » est
placé, au crayon, par « dans son jour ». [P.-P. P.]

[3] *Ibid.*, on a ajouté ici, à la plume, le mot « encore ».

comme moi la retraite, & que je présumai qu'il pouvait rendre quelques services à la philosophie, je lui fis proposer par Mr. Marc Chapuis Citoyen de Genève, dès l'an 1759, une maison de campagne appelée l'*Hermitage,* que je venais d'acheter.

Il fut si touché de mes offres, qu'il m'écrivit ses propres mots :

Monsieur,

« Je ne vous aime point ; vous corrompez ma République, en « donnant des Spectacles dans vôtre Chateau de Tournay &c. »

Cette Lettre de la part d'un homme qui venait de donner à Paris un grave Opera & une Comedie, n'était cependant pas datée des petites maisons. Je n'y fis point de réponse, comme vous le croyez bien, & je priai Mr. Tronchin le Medecin de vouloir bien lui envoyer une ordonnance pour cette maladie. Mr. Tronchin me répondit, que puisqu'il ne pouvait pas me guérir de la manie de faire des pièces de théatre à mon âge, il désespérait de guérir Jean-Jaques. Nous restames l'un & l'autre fort malades, chacun de notre côté.

En 1762 le Conseil de Genève entreprit sa cure, & donna une espèce d'ordre de s'assurer de lui pour le mettre dans les remèdes. Jean-Jaques décreté à Paris & à Genève, convaincu qu'un corps ne peut être en deux endroits à la fois, s'enfuit dans un troisiéme. Il conclut avec sa prudence ordinaire que j'étais son ennemi mortel, puisque je n'avais pas répondu à sa Lettre obligeante. Il supposa qu'une partie du Conseil Genevois était venu diner chez moi pour conjurer sa perte, & que la minute de son arrêt avait été écrite sur ma table à la fin du repas. Il persuada une chose si vraisemblable à quelques-uns de ses concitoyens. Cette accusation devint si sérieuse, que je fus obligé d'écrire au Conseil de Genève une lettre très forte, dans laquelle je lui dis, que s'il y avait un seul homme dans ce Corps qui m'eût jamais parlé du moindre dessein contre le Sr. Rousseau, je consentais qu'on le regardat comme un scélerat & moi aussi ; & que je detestais trop les persécuteurs pour l'être.

Le Conseil me répondit par un Secretaire d'Etat, que je n'avais jamais eu, ni dû avoir, ni pu avoir la moindre part, ni directement ni indirectement à la condamnation du Sr. Jean-Jaques [1].

Les deux Lettres sont dans les Archives du Conseil de Genève.

Cependant, Mr. Rousseau retiré dans les délicieuses Vallées de Moutier-Travers, ou Môtier-Travers, au Comté de Neufchatel, n'ayant pas eu depuis un grand nombre d'années, le plaisir de

1. Voltaire ne résume ici que très approximativement le sens de la lettre du secrétaire d'Etat Pierre Lullin. *Cf.* tome XV, nº 2921. [P.-P. P.]

communier sous les deux espèces, demanda instamment au Prédicant de Moutier-Travers, homme d'un esprit fin & délicat, la consolation d'être admis à sa sainte Table ; il dit que son intention était : 1° *de combattre l'Eglise Romaine ;* 2° *de s'élever contre l'ouvrage infernal de l'Esprit, qui établit évidemment le Matérialisme ;* 3° *de foudroyer les nouveaux Philosophes vains & présomptueux.* Il écrivit & signa cette déclaration ; & elle est encore entre les mains de Mr. de Montmolin Prédicant de Moutier-Travers & Boveresse.

Dès qu'il eut communié, il se sentit le corps dilaté ; il *s'attendrit jusqu'aux larmes.* Il le dit au moins dans sa Lettre du 8 Août 1765.

Il se brouilla bientôt avec le Prédicant & les prêchés de Moutier-Travers & Boveresse. Les petits garçons & les petites filles lui jetèrent des pierres ; il s'enfuit sur les terres de Berne ; & ne voulant plus être lapidé, il suplia Messieurs de Berne, *de vouloir bien avoir la bonté de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelqu'un de leurs Chateaux, ou tel autre lieu de leur Etat qu'il leur semblerait bon de choisir.* Sa Lettre est du 20. Octobre 1765.

Depuis Madame la Comtesse de Pinbèche, à qui l'on conseillait de se faire lier, je ne crois pas qu'il soit venu dans l'esprit de personne de faire une pareille requête. Messieurs de Berne aimèrent mieux le chasser que de se charger de son logement.

Le judicieux Jean-Jaques ne manqua pas de conclure que c'était moi qui le privais de la douce consolation d'être dans une prison perpétuelle, & que même j'avais tant de crédit chez les prêtres, que je le faisais excommunier par les Chrétiens de Moutier-Travers & de Boveresse.

Ne pensez pas que je plaisante, Monsieur ; Il écrit dans une Lettre du 24 juin 1765. *Etre excommunié de la façon de M. de V. m'amusera fort aussi.* Et dans sa Lettre du 23 Mars, il dit : *M. de V. doit avoir écrit à Paris qu'il se fait fort de faire chasser Rousseau de sa nouvelle patrie.*

Le bon de l'affaire est qu'il a réussi à faire croire pendant quelque tems cette folie à quelques personnes ; & la vérité est que si au lieu de la prison qu'il demandait à Messieurs de Berne, il avait voulu se réfugier dans la maison de campagne que je lui avais offerte, je lui aurais donné alors cet asile, où j'aurais eu soin qu'il eût de bons bouillons avec des potions rafraichissantes ; bien persuadé qu'un homme dans son état mérite beaucoup plus de compassion que de colère.

Il est vrai qu'à la sagesse toujours conséquente de sa conduite & de ses écrits, il a joint des traits qui ne sont pas d'une bonne ame. J'ignore si vous savez qu'il a écrit des *Lettres de la Montagne.* Il se rend dans la cinquieme Lettre formellement délateur contre moi ; cela n'est pas bien. Un homme qui a communié sous les deux espèces,

un sage à qui l'on doit élever des statues, semble dégrader un peu son caractère par une telle manoeuvre ; il hazarde son salut & sa réputation.

Aussi la première chose qu'ont faite Messieurs les Mediateurs de France, de Zurich, & de Berne, a été de déclarer solemnellement les *Lettres de la Montagne* un Libelle calomnieux. Il n'y a plus moyen que j'offre une maison à Jean-Jaques, depuis qu'il a été affiché calomniateur au coin des rues.

Mais en faisant le métier de délateur & d'homme un peu brouillé avec la vérité, il faut avouer qu'il a toujours conservé son caractère de modestie.

Il me fit l'honneur de m'écrire, avant que la Médiation arrivât à Genève :

Monsieur,

« Si vous avez dit que je n'ai pas été Secretaire d'Ambassade à « Venise, vous avez menti ; & si je n'ai pas été Secretaire d'Ambas- « sade, & si je n'en ai pas eu les honneurs, c'est moi qui ai menti. [1] »

J'ignorais que Mr. Jean Jaques eût été Secretaire d'Ambassade, je n'en avais jamais dit un seul mot, parceque je n'en avais jamais entendu parler.

Je montrai cette agréable lettre à un homme véridique, fort au fait des affaires étrangères, curieux & exact ; ces gens-là sont dangereux pour ceux qui citent au hazard. Il déterra les lettres originales écrites de la main de Jean Jaques du 9 & du 13 Août 1743 [2] à Mr. Du Theil premier Commis des affaires étrangères, alors son protecteur. On y voit ces propres paroles :

« J'ai été deux ans le domestique de Mr. le Comte de Montaigu « (Ambassadeur de Venise)... J'ai mangé son pain... Il m'a chassé « honteusement de sa maison... Il m'a menacé de me faire jetter par la « fenêtre... & de pis, si je restais plus longtemps dans Venise... « &c. &c.

Voilà un Secretaire d'Ambassade assez peu respecté, & la fierté d'une grande ame peu ménagée. Je lui conseille de faire graver au bas de sa statue les paroles de l'Ambassadeur au *Sécretaire d'Ambassade*.

Vous voyez, Monsieur, que ce pauvre homme n'a jamais pu ni se maintenir sans aucun maître, ni se conserver aucun ami, attendu

1. Voltaire modifie le texte du billet de Rousseau. *Cf.* tome XIII, p. 347, n° 2658.

2. Dans l'exemplaire que j'ai sous les yeux, ces dates ont été corrigées à la plume : « du 8 & du 15 Août 1744. » [P.-P. P.]

qu'il est contre la dignité de son être d'avoir un maître, et que l'amitié est une faiblesse dont un sage doit repousser les atteintes.

Vous dites qu'il fait l'histoire de sa vie. Elle a été trop utile au monde, & remplie de trop grands événements, pour qu'il ne rende pas à la postérité le service de la publier. Son goût pour la vérité ne lui permettra pas de déguiser la moindre de ces anecdotes, pour servir à l'éducation des Princes qui voudront être menuisiers comme Emile.

A vrai dire, Monsieur, toutes ces petites misères ne méritent pas qu'on s'en occupe deux minutes ; tout cela tombe dans un eternel oubli. On ne s'en soucie pas plus que des baisers acres de la nouvelle Héloïse & de son faux germe & de son doux ami, & des lettres de Vernet à un Lord qu'il n'a jamais vu. Les folies de Jean-Jaques & son ridicule orgueil, ne feront nul tort à la véritable philosophie ; & les hommes respectables qui la cultivent en France, en Angleterre & en Allemagne, n'en seront pas moins estimés.

Il y a des sottises & des querelles dans toutes les conditions de la vie. Quelques exjésuites ont fourni à des Evêques des libelles diffamatoires sous le nom de Mandements ; les Parlements les ont fait brûler ; cela s'est oublié au bout de quinze jours. Tout passe rapidement comme les figures grotesques de la Lanterne Magique.

L'Archevêque de Novogorod à la tête d'un Sinode a condamné l'Eveque de Rostou à être dégradé & enfermé le reste de sa vie dans un Couvent, pour avoir soutenu qu'il y a deux puissances, la sacerdotale & la royale. L'Impératrice a fait grâce du couvent à l'Evêque de Rostou. A peine cet événement a-t-il été connu en Allemagne & dans le reste de l'Europe.

Les détails des guerres les plus sanglantes périssent avec les soldats qui en ont été les victimes. Les critiques mêmes des pièces de théatre nouvelles, & surtout leurs éloges, sont ensevelis le lendemain dans le néant avec elles, & avec les feuilles périodiques qui en parlent. Il n'y a que les dragées du Sr. Keyser qui se soient un peu soutenues.

Dans ce torrent immense qui nous emporte & qui nous engloutit tous, qu'y a-t-il à faire ? Tenons nous en au conseil que Mr. Horace Walpole donne à Jean-Jaques, d'être sage et heureux. Vous êtes l'un, Monsieur, & vous méritez d'être l'autre &c. &c.

A Ferney ce 24 octobre 1766[1].

1. *Voyez* au nº 3216 la riposte de Rousseau.

N° 3156.

A Monsieur
Monsieur Jean Jacques Rousseau
a Vootton[1].

(Lettre de Le Nieps.)

Mon bon ami. La brochure qui a pour titre *Exposé succinct* vous sera parvenue ; elle vous a ôté quelques amis, on a trouvé que vous soupçonniez trop aisément, on a beaucoup blamé M. Valpole, et personne n'a pu se persuader que M. Dalembert eût quelque part à sa lettre. Je sais pourtant qu'il n'est pas de vos amis, et qu'il s'est livré aux Tronchins, aux Cromelins, aux D'Hoblac et à Grimm, et je soupçonne que ces gens ensemble sont les Editeurs de cette brochure, bien plus que Mr Hume, je devrois dire un libelle, attendu qu'elle n'est avouée de personne. J'ai mille fois désiré que cette dispute eût été ensevelie dans le silence, et si Mr Hume eût été votre ami comme je suis le vôtre, il en auroit usé comme j'en usai sur votre dernière lettre de Motiers, écrite avec oubli en ce qui me concerne, et quoique depuis lors je vous aye écrit nombre de fois, vous ne m'avez fait aucune réponse. Je ne m'en suis point offensé, je vous ai excusé envers les amis, et j'ai pris votre défense envers et contre tous, non que je prétende que vous m'en teniez compte, c'est un devoir que j'ai rempli, mais pour satisfaire mon attachement à mes amis. Vous m'accusâtes sans ménagement d'avoir donné copie d'une lettre que vous m'aviez écrite. Je vous prouvai le contraire sans équivoque, et vous ne m'avez pas donné la satisfaction de me dire que vous vous étiez trompé[2]. Mr Coindet me communique, en

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

2. *Cf.* T. XII, n° 2447, 2e alinéa, et T. XIII, p. 141, n° 2531 ; p. 269, 3e alinéa du n° 2611 ; et p. 281, n° 2618, t. XIV, p. 185, 186, 189.

présence de Mr Romilly, un rapport de plainte que l'on m'accusoit de faire contre vous. Je le priai de dire aux rapporteurs que je ne m'étois jamais plaint de vous, et que quand j'en aurois des sujets, je ne me plaindrois pas encore, qu'il étoit vrai que vous ne m'écriviez plus, mais que les deux mots que vous aviez mis dans la lettre à Mr Guy et qu'il avoit vue, en justifioient la nécessité. Il est cependant vrai que quelques personnes n'ont pu goûter ce silence et ont jugé qu'il y avoit eu quelque tracasserie entre nous ce qui ne nous honore ni l'un ni l'autre. Sans en dire davantage je sais être ami et je puis me rendre ce témoignage. On souhaiteroit que vous répondissiez à ce libelle, et je souhaite non pas que vous y répondiez, mais que vous chassiez cette affaire de votre mémoire et que vous goûtiez la tranquilité dans la retraite que vous vous êtes choisie. Je ne vous dirai que deux mots de la République, elle touche à des momens bien critiques ; Mr Dyvernois vous en dira davantage, ou pourra le faire. Je remettrai ces mots à Mr Guy, comme j'ai fait pour les précédens, et il se pourroit bien que ce fussent les derniers. Mr Michely est mort dans la forteresse d'Arberg, à mon grand regret; personne n'a mieux connu la République que lui, et tout ce qu'il a dit se vérifie. Ce que vous avez dit de lui étoit sur le rapport de Mr F. Deluc, qui a voulu le combattre, qui a battu sa nourrice, et qui a fait un tissu d'erreurs, dont les Négatifs argumentent aujourd'hui contre lui, et son fils en a eu la preuve ici vis à vis du ministre. Quoi qu'il arrive, je ne me démentirai point à votre égard : vous me trouverez toujours le plus empressé et le plus vrai de tous vos amis, sans en excepter un.

Ce 30 8bre 1766.

Mr de Taulès est de retour à Genève, et l'ouvrage de la Médiation a été approuvé à Berne, suivant les dernières lettres.

N° 3157.

[Frédéric Dutens à Rousseau][1].

Voici Monsieur un paquet que j'ai reçu pour vous de Paris, sous le couvert de Mr Valete, qui me prévient qu'il pourra continuer à m'en faire passer. Je me servirai pour vous les acheminer de la même voie que celle par laquelle la présente vous parviendra.

C'est un vrai plaisir pour moi, Monsieur, d'avoir la moindre petite occasion d'être utile à une personne de votre mérite, et si vous souhaitez me faire passer vos réponses pour France, je les enverrai au dit Mr Valete qui aura soin de les remettre.

J'ai l'honneur d'être, avec une vraie considération, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur

Fred. Dutens

Londres 31. 8bre. 1766.

N° 3158.

A M [***][2].

(Fragment.)

[vers novembre 1766]

... Mais en revanche quel honneur ne doit on pas à la générosité de ce protecteur magnifique qui achete une maison tout exprès pour y faire l'aumone en secret et tout à son aise à son protégé qu'il sait avoir de quoi vivre et pour lequel il vient d'obtenir de plus une pension de deux mille francs.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 247.

2. *INÉDIT*. Transcrit le 10 mars 1905 d'un fragment de minute autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 7842, fol. 41b. Le texte est biffé d'un trait de plume, jusqu'au mot : « indigens. » [Th. D.]

Que pensez-vous, M., d'une charité si grande et si rare, surtout si nécessaire dans M. Hume qu'on n'a pas accusé jusqu'ici de fermer sa bourse aux indigens. Je ne sais ni ne me soucie de savoir quel est à Paris le succès de sa brochure : mais ce que je sais bien c'est qu'il faut que M. Hume et ses amis prennent les françois pour de grands sots...

N° 3159.

[David Hume à Richard Davenport][1].

Dear Sir.

You wou'd see by the new papers that my friends at Paris have found it necessary to publish an account of this strange and ridiculous affair between Rousseau and me, together with all the original letters. He had wrote defiances against me to the different parts of Europe : his friends had been very industrious in showing these letters ; some of them had even got into the public papers, and on the whole, things had come to that extremity that my silence wou'd universally have been interpreted as a sign of guilt. There will, no doubt, be an english translation soon publishd, and the affair, tho'[ugh] very little worthy of the public attention, will be in every body's, hands. Your name is often mention'd, but always with the regard that is due to it.

Among other particulars of Rousseau's letters to his friends, he says that if I ever publish our correspondence, it will be with enormous falsifications. I doubt not but he will now have recourse to that shift. But please to let him know that I have all his original letters and will deposit them in the Musæum, to prevent such a Calumny. I am, dear Sir, Your most obedient and most humble servant

David Hume

Edinburgh, 8 of Novr 1766.

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, que Davenport envoya à Rousseau avec sa lettre du 26 novembre 1766. L'adresse est ainsi libellée : « To Richard Davenport Esq^e. || at Davenport, Brereton Green || Cheshire. » [Th. D.]

N° 3160.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

Neufchatel 9 Novembre 1766. — N° 36

Mon numero precedent étoit, mon cher Citoyen, du 23. 8bre et repondoit à vôtre 4 que, pour ne pas relire, j'ai mis de coté séparé des autres. Quoique très décidé à ne plus vous parler de vôtre differend avec Hume, vû que tout ce que je pourrois vous en dire aujourd'hui, seroit déplacé, je ne dois pas vous laisser ignorer, si vous ne le savez déjà, qu'il vient de paroitre deux brochures, l'une sous le titre de « Recueil de « lettres de J. J. Rousseau, et autres pieces relatives à sa « persecution et à sa defense, à Londres et à Paris, chez la « Veuve Duchesne ». L'autre sous le titre de « Exposé succint « de la contestation qui s'est élevée entre Mr Hume et Mr Rous- « seau, avec les pièces justificatives. » Je n'ay pu me procurer encore ni l'un ni l'autre de ces ouvrages qui ont été enlevés sur le moment et dont on fait une nouvelle édition. Je ne les connais donc point par moi même, mais je sais que le second contient, parmi les pièces justificatives vos lettres à Hume et les siennes à vous, si je ne me trompe sur ce dernier article. Je vois de plus avec la plus amère douleur qu'il n'y a qu'un cri contre vous. Il faut donc vous procurer cet ouvrage et voir si les pièces justificatives sont réellement conformes à vos lettres, pour réclamer contre leur infidélité s'il y en avoit. Je vous plains, mon ami, et je sens mon coeur plein d'amertune en pensant à la cruelle position dans laquelle vous devez être, si dans votre differend avec Hume, vous n'avez contre lui aucune preuve qui puisse le convaincre

1. *INÉDIT.* Transcrit le 23 mai 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 192, 198. In-4° de 4 p., l'adresse (à Monsieur Davenport), sur la 4e, traces de cachel, marques postales anglaises. [P.-P. P.]

aux yeux du public, comme aux vôtres, des procédés affreux dont vous l'accusez. Sous quelque point de vue que j'envisage cette affaire, je ne vois pour vous et pour vos amis qu'un point de vûe des plus affligeans. Si vous n'avez point de preuves contre Hume, fût-il le dernier des hommes, vous n'en serez pas moins diffamé. S'il est innocent et que vous persistez à le croire coupable de la plus atroce infamie, quel homme serez-vous ? Mais quels déchiremens de coeur, si vous venez à reconnoître son innocence ? Je ne suis point en peine de ce que vous feriez alors, mais je sens tout ce que vous sentiriez, et cet état me paroit si cruel pour vous que je ne sais si je dois desirer que vous ouvriez jamais les yeux sur l'innocence de Hume, si en effet il n'est pas coupable. Pardon, si je vous parle encore de cette affaire. Elle m'occupe trop sérieusement pour ne pas se trouver au bout de ma plume, mais je tacheray que ce soit pour la dernière fois.

J'ay enfin reçu vôtre modèle, ou portrait en médaillon, dont Messrs Guinand et Hankey étoient depuis si longtems dépositaires. Ils me l'ont envoyé par des gens du païs qui faisoient retour. Je l'ay reçu, mon cher Citoyen, comme une chose attendüe et desirée depuis bien du tems. Je l'ay dans ma chambre, placé de manière à ne pouvoir lever les yeux sans l'apercevoir. Ma mere le trouve bon. Pour moi, je voudrois que le nez fût moins aquilin. Sa courbe est trop marquée et prend trop haut. Vous avez le nez mieux fait et ce petit défaut influe beaucoup sur la ressemblance. Tel qu'est ce modèle, il m'est précieux, puisqu'il vient de vous, et je vous en remercie encore un million de fois.

Voici une lettre de M^de^ de Luze qui devoit accompagner ma précédente. Elle me fut remise trop tard, et, j'ay oté son envelope, pour la plier plus commodement dans la mienne, et cela, après en avoir eu la permission de M^de^ de Luze. Je n'ay pü, d'ailleurs, lui refuser de me charger de ce billet.

Voici quatre semaines écoulées depuis que je travaille à guerir mes oreilles. Je m'aperçois d'un changement favorable assez grand pour me faire esperer une honnête guerison à la

fin de ma cure qui aura son terme dans la quinzaine. C'est un Officier Suisse du canton de Glaris, capitaine dans le Régiment de Castella, qui est mon Esculape. Cet homme uniquement voué à son métier, qui a servi en Hollande, qui ensuite a fait toute la guerre avec le Roy de Prusse, et qui enfin réformé à la paix contre sa Capitulation a passé au service de la France, cet homme, poussé par les circonstances qui ont excité sa curiosité, a employé sa première jeunesse à étudier la Médecine, mais surtout l'organisation de l'oreille et les causes de la surdité, qu'il détermina par les symptomes qu'il fait disparoître par des remèdes relatifs à ces causes. Je suis fort content de l'épreuve que je fais de ses connoissances et de ses talens, qui ont été utiles à bien des sourds et qui lui ont mérité à Besançon l'entrée dans les couvents de femmes et à Paris un congé illimité du Duc de Choiseul pour y rester autant qu'il le trouveroit bon, Heureusement pour moi, cet homme aime son métier et a préféré de joindre son Régiment à Belfort, où je l'ay été trouver. Voila mon histoire ou plutôt celle de mes oreilles. Adieu, mon cher Citoyen. J'attends avec impatience de vos nouvelles, et je vous embrasse de tout mon coeur.

N° 3161.

A Monsieur
Monsieur Du Peyrou
à Neufchatel
en Suisse [1].

A Wootton le 15. 9bre 1766. —N. 6.

Je vois avec douleur, cher ami, par votre n° 35 que je vous ai ecrit des choses déraisonnables dont vous vous tenez

1. Transcrit le 26 juin 1916 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 166, 167. Petit in-4° de 4 p., la 3e bl.,

offensé. Il faut que vous ayez raison d'en juger ainsi, puisque vous étes de sang froid en lisant mes lettres, et que je ne le suis guére en les écrivant : ainsi vous étes plus en état de voir les choses telles qu'elles sont. Mais cette considération doit être aussi de votre part une plus grande raison d'indulgence ; ce qu'on écrit dans le trouble ne doit pas être envisagé comme ce qu'on écrit de sang froid. Vn dépit outré a pu me laisser échapper des expressions démenties par mon coeur, qui n'eut jamais pour vous que des sentimens honorables. Au contraire quoique vos expressions le soient toujours vos idées souvent ne le sont guéres, et voila ce qui dans le fort de mes afflictions a souvent achevé de m'abbattre. En me supposant tous les torts dont vous m'avez chargé, il falloit peut être attendre un autre moment pour me les dire, ou du moins vous résoudre à endurer ce qui en pouvoit resulter. Je ne prétends pas, à Dieu ne plaise, m'excuser ici ni vous charger, mais seulement vous donner des raisons qui me semblent justes d'oublier les torts d'un ami dans mon état. Je vous en demande pardon de tout mon coeur ; j'ai grand besoin que vous me l'accordiez, et je vous proteste avec verité que je n'ai jamais cessé un seul moment d'avoir pour vous les mêmes sentimens que j'aurois desiré de[1] vous trouver pour moi.

La punition a suivi de près l'offense. Vous ne pouvez douter du tendre intérest que je prends à tout ce qui tient à votre santé, et vous refusez de me parler des suites de votre voyage de Beffort (*sic*). Heureusement vous n'avez pu être méchant qu'à demi, et vous me laissez entrevoir un succés dont je brule d'apprendre la confirmation. Ecrivez-moi là-dessus en détail, mon aimable hôte ; donnez-moi tout à la fois le plaisir de savoir que les remèdes operent et celui d'apprendre que je suis pardonné. J'ai le coeur trop plein de ce besoin pour

'adresse sur la 4e, avec chiffre postal 21 et marque postale (« france » ou « franco »). Mention d'une main inconnue : « franche Pontarlier », entre deux traits. A la page 1, au-dessous de la date, Du Peyrou a noté : « R: le 9 Decembre lit. » — L'écriture de la lettre est très régulière et appliquée. [Th. D.]

1. *Sic,* dans l'original. Les précédents éditeurs ont supprimé le mot « de ».

pouvoir aujourdui vous parler d'autre chose, et je finis en vous répétant du fond de mon ame que mon tendre attachement et mon vrai respect pour vous ne peuvent pas plus sortir de mon coeur que l'amour de la vertu.

Mlle le Vasseur vous prie d'agreer ses respects. La pauvre fille a bien aussi sa part dans les désagrémens de ma situation. Pour surcroit elle vient de perdre sa mère[1].

1. Ce P.-S. est *INÉDIT*.

N° 3162.

Pour M. Laliaud[1].

[A Wootton le 15. 9bre. 1766][2].

A peine nous connoissons-nous, Monsieur, et vous me rendez les plus vrais services de l'amitié : Ce zèle est donc moins pour moi que pour la chose, et m'en est d'un plus grand prix. Je vois que ce même amour de la justice qui brula toujours dans mon coeur brule aussi dans le vôtre ; rien ne lie tant les hommes que cette conformité. La nature nous fit amis ; nous ne sommes ni vous ni moi disposés à l'en dédire. J'ai receu le pacquet que vous m'avez envoyé par la voye de Mr Dutens ; c'est à mon avis la plus sure. Le duplicata m'a pourtant déja été annoncé et je ne doute pas qu'il ne me parvienne. J'admire l'intrépidité des Auteurs de cet ouvrage, surtout s'ils le laissent répandre à Londres ; ce qui me paroit difficile à empêcher. Du reste, ils peuvent faire et dire tout à leur aise : pour moi je n'ai rien à dire de Mr Hume, sinon que je le trouve bien insultant pour un bon homme, et bien bruyant pour un philosophe. Bon jour, Monsieur ; je vous aimerai toujours, mais je ne vous écrirai pas, à moins de nécessité. Cependant je serois bien aise par précaution d'avoir votre addresse. Je ne puis vous écrire par la même voye dont vous vous étes servi, parce qu'en me marquant que je le pouvois M. Dutens a oublié de m'envoyer son addresse. Je vous embrasse de tout mon coeur et vous prie de dire à M. de Sautershaim que je suis sensible à son souvenir et n'ai point

1. Transcrit en novembre 1907 de l'original autographe qui se trouve inséré dans l'original autographe signé et daté de la lettre à Guy du 15 novembre 1766 (n° suivant), conservé à la Bibliothèque de Genève ; complété, pour la partie inédite, d'après la minute autographe très raturée, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. 7842, fol. 42. (J. - J. a écrit : « Lalliaud », avec 2 l.) [Th. D.]

2. Cette date est, de la main de Rousseau, en tête de la lettre à Guy, mais la présente lettre à Laliaud a été écrite avant.

oublié notre ancienne amitié. Je suis aussi surpris que fâché qu'avec de l'esprit, des talens, de la douceur, et une assez jolie figure, il ne trouve rien à faire à Paris. Cela viendra; mais les commencemens y sont difficiles.

[N'ayant pas l'adresse de Laliaud, Rousseau a inséré cette lettre dans une missive à Guy, non pas écrite sur un feuillet à part, mais au milieu même de la lettre. La présence, à la Bibliothèque de Neuchâtel, d'une minute très raturée, montre que ce qui s'adresse à Laliaud avait été écrit précédemment. D'autre part, un long alinéa *INÉDIT* concernant Sautershaim, a été biffé d'un trait de plume sur la minute, Rousseau n'ayant sans doute pas jugé à propos que Guy en ait connaissance. En voici le texte, qui se trouve (sur la minute), après les mots : « bien bruyant pour un philosophe » :]

Embrassez de ma part M. Sautershaim[1]. Vous voyez donc quelquefois ce pauvre Sautershaim. C'est un bon garçon, d'un caractère doux, plein d'esprit mais de cet esprit que j'aime, qui vient du coeur plus que de la tête, et qui tend à plaire plus qu'à briller. Il a fait quelques fautes de jeunesse qui ne le rendent maintenant que plus estimable par la maniére dont comme je crois il en est revenu. J'ai vécu avec lui dans une grande intimité où j'ai trouvé des charmes et à laquelle je n'ai pas de regret[2]. Mylord Mareschal l'aimoit et cela prouve, car Milord M. se connoit en home (*sic*) quoique[,] étant h : lui même[,] il puisse s'y tromper quelquefois. Je suis étonné qu'avec un vrai merite et une assez jolie figure, Sautershaim ait tant de peine à percer à Paris, il est trop modeste, cela ne vaut rien pour ce pays là. Aimez le pour l'amour de lui, et pour l'amour de moi. Je n'ai pas besoin de vous dire rendez lui service si vous pouvez. Mais je puis ajouter qu'alors je vous en serai aussi obligé que lui.

1. Ces 6 premiers mots sont ajoutés après coup.

2. « Il connoit bien le fond de mon coeur, il peut vous en parler. Il sait mieux que personne si j'ai joué la comédie ou si je suis tel que je me suis montré. » (Ces deux phrases sont biffées.)

N° 3163.

A Monsieur
Monsieur Guy
Chez Madame la Veuve Duchesne
Libraire, rue St Jaques A Paris[1].

A Wootton le 15. 9bre 1766.

J'ai receu, le même jour vos deux derniéres lettres, et j'avois aussi receu le pacquet dont vous étes en peine. Si je vous ai coûté sept francs de port pour les épreuves vous me l'avez bien rendu, car ce pacquet m'en a coûté quinze. Quinze francs de port pour des vers françois, c'est beaucoup. Quand vous voudrez desormais me faire des présens à ce prix, que ce ne soit plus des vers, je vous en prie. A Noel M. Davenport sera de retour à Londres ; faites remettre chez lui ce que vous aurez à me faire tenir. *next door Lord Egremont's Piccadilly*. M. Dutens m'a écrit en m'envoyant un pacquet de M. Lalliaud ; mais en m'offrant ses services il ne m'a pas envoyé son addresse. ainsi je ne puis me prévaloir de son offre ni l'en remercier. Je n'ai point oui parler du Livre de Botanique ; il me feroit pourtant plus de plaisir que des vers françois, pourvu qu'il ne vint pas par la poste.

Je n'ai aucune nouvelle de l'ami qui devoit venir ; je juge qu'il ne viendra qu'au printems, ou qu'il ne viendra point du tout. A tout evenement vous pouvez toujours tenir pret ce que vous aurez à m'envoyer en bonnes feuilles. etc.

Je suis sensible au souvenir de tous mes amis, surtout dans une circonstance qui me les fait si bien connoître. Saluez-les tous affectueusement de ma part. Je ne nomme personne de peur d'omettre quelqu'un.

1. Transcrit en novembre 1907 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Etienne Charavay, et que j'ai fait acheter par la Bibliothèque de Genève. In-fol. de 4 p., la 3e blanche. L'adresse sur la 4e, avec le cachet oriental sur cire rouge. Au haut de la p. 1 : « n° 86. » [Th. D.]

Permettez que ce que j'ai à dire à quelques uns d'entre eux se trouve dans cette lettre.

[Ici, Rousseau a écrit « *Pour M. de La Roche* », le billet qui suit, puis « *Pour M. Lalliaud* », il a transcrit le n° qui précède, après quoi il a repris sa missive à Guy :]

Revenons maintenant, Monsieur Guy, à nos affaires ; ne soyez point en peine pour le Dictionnaire de ce que moi ou d'autres en pouvons dire, Bien ou mal fait, c'est un livre de débit, parce qu'il est utile et même nécessaire aux Artistes, en attendant que quelqu'un d'autre fasse mieux [1]. En parcourant celle des Planches tirées que j'ai avec moi je trouve dans la planche F une faute assez petite en elle-même, mais considérable à la place où elle est, et qui demande absolument d'être corrigée, sans quoi l'Air noté par ces nouveaux caractères étant indéchiffrables dès son début rebuteroit de poursuivre, et tout cet éxemple ne serviroit à rien.

C'est à la figure 4 tout au commencement de l'air noté. Voici ce qu'il y a. $\overline{53}.\ \overline{42}.$
Quando

Il manque sur chacun de ces deux petits traits qui couvrent deux chiffres, un second trait qui couvre exactement le prémier trait et le point qui suit : $\overline{\overline{53}}.\ \overline{\overline{42}}.$
Quando

Si les Planches n'étoient pas tirées il ne s'agiroit que d'un coup de burin qui seroit facile à donner. Mais si la feuille est tirée il faut, mon cher Monsieur Guy, que vous ayez la complaisance de prendre tous les exemplaires de cette feuille-là dans vôtre chambre, et d'y ajoûter ces deux petits traits à vôtre loisir. Si vous voulez charger quelqu'un de ce soin, à la bonne heure ; mais recommandez lui que chacun des deux petits traits qu'il s'agit d'ajoûter ne soit ni plus ni moins long qu'il n'est marqué ci-dessus, c'est à dire qu'il commence bien exactement sur le commencement du petit

1. Ce qui suit est *INÉDIT*, jusqu'aux mots « ...après ma réponse », quelques lignes avant la fin de la lettre.

trait qui est au-dessous, et qu'il finisse bien perpendiculairement sur le point qui suit; et avant de mettre la main à l'oeuvre commencez par vous assurer de m'avoir bien entendu.

J'ai quelques mots à changer à la fin de la Préface; je vous prie de m'en transcrire la derniére phrase la premiére fois que vous m'écrirez, et de ne l'imprimer qu'après ma reponse[1]. Vous ne m'avez point dit si votre besogne avance, je serois bien aise de savoir à peu près à quoi vous en étes, et quand vous comptez ètre en état de publier. Bien des salutations à Madame et Mesdemoiselles Duchesne. Je vous embrasse, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

J'oubliois de vous marquer que vous pouvez m'écrire en droitture sans affranchir.

N° 3164.

Pour M. de la Roche[2].

[A Wootton le 15 9bre 1766]

Je prie Monsieur de la Roche de vouloir bien continuer de payer jusqu'a Noel le loyer du logement qu'occupoit Madle.[3] le Vasseur. Je le prie aussi et Madame de la Roche de se ressouvenir quelquefois de leur ancienne amitié pour moi. Quant à moi je ne les oublierai de ma vie.

1. Le fragment *INÉDIT* prend fin ici. Dans l'édition originale du *Dictionnaire de musique*. Paris, Vve Duchesne. 1768. in-4°, on voit que la correction que J.-J. demandait pour la fig. 4 de la planche F. a été faite à la plume, d'une manière assez exacte, quoique moins minutieusement que Rousseau ne l'avait noté ici.

2. Transcrit en novembre 1907 de l'original autographe qui se trouve inséré dans l'original autographe signé de la lettre à Guy du 15 novembre (n° précédent), conservé à la Bibliothèque de Genève. [Th. D.]

3. *Sic*, dans l'original autographe. C'est un lapsus, pour « Made ». Il s'agit du logement de la mère de Thérèse, décédée depuis peu.

N° 3165.

[Jean Rousseau à J.-J. Rousseau][1].

En conséquence mon cher cousin, de ce que vous m'avez écrit le 8 courant, j'ai remis chez Mr Lewis le petit paquet en question qu'on aura bien soin de vous faire parvenir. Il paroît depuis peu chez Beckett une brochure, qui contient un narré vrai ou faux de vos démêlés avec Mr Hume. Je ne l'ai pas lue, mais un ami me lut en passant un article qui me regardoit, et où l'on dit que Mr Hume avoit répandu que vous m'aviez reçu froidement, et je ne sais quoy encore ; que là-dessus vous répondiez que mon état ne me permettoit point de discourir avec les gens de lettres, que j'étois un honnête homme et un bon parent, mais que peut-être on m'aurait fait jaser, ce qui ne seroit pas difficile. — Mr Lenieps de Paris, m'a écrit deux lignes également dans laquelle il me dit que Mr Hume a parlé de moi contre vous, et qu'il faut que je me justifie. Il se peut que Mr Hume auroit bien eu envie de me faire parler lorsqu'il demanda mon adresse ; je ne fus point chez lui, et lui ne m'est point venu chercher non plus. S'il a répandu des bruits, il les a tirés de sa tête ou de celle de quelqu'autre malicieuse personne, car je jure n'avoir jamais parlé de vous à qui que ce soit, qu'avec tous les égards que je vous dois, avec le respect qui vous est dû, l'amitié que je vous porte et mon entier dévouement pour vous. J'ai même été plus loin, car un chacun peut le dire et le témoigner que j'ai parlé de vous avec enthousiasme même, si on peut se servir de cette expression vis à vis d'un parent comme vous, que je regarde comme mon père. Cela étant, comment aurois-je pu parler contre vous à Mr Hume que je croyois alors votre meilleur ami, que j'avois même intérêt de ménager pour l'affaire

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 259-261.

que vous savez ; d'ailleurs je ne sache pas l'avoir jamais vu sans vous excepté peut-être une fois pour lui remettre une lettre pour vous, et à peine m'arrêtois-je. Si d'ailleurs je je l'avois vu souvent et que j'eusse voulu lui parler, que lui aurois-je dit. Sur mon Dieu, je ne suis pas plus informé de votre vie, de vos secrets que ce que j'en ai lu dans vos écrits ; vous savez que je n'ai jamais été assez indiscret pour vous faire aucune question sur vos affaires. Et quand quelqu'un m'en a fait (parmi ces quelqu'uns Mr Hume n'est pas compris, car il ne m'en a jamais fait de questions) j'ai toujours répondu qu'il fallait s'adresser à vous. Au reste quoique vif et gay et assez libre en parlant, je ne divulgue point les secrets qu'on me confie, encore moins ceux qu'on ne me confie pas ; je me pique d'être vrai, jamais calomniateur et le moins médisant que je puis, car il m'est arrivé de m'emporter contre des personnages qui étant connus par moi pour des coquins, je n'ai pu m'empêcher de les faire connoître pour tels à d'autres. En voilà assez je pense ; encore deux mots cependant et pardonnez-moi le badinage. Un ami vrai, qui me connaît bien et qui sait le zèle que je vous porte, me parla de cette froideur de réception. Je ferois, dit-il cette gageure que ceci ne vient pas de vous. Ah ! lui dis-je en riant ; ma foy, la réception fut froide, car c'étoit en hyver, sur le bord de la Tamise et par un jour qui faisoit bien froid ; cependant je n'en ai point eu de rhume, grâce au bon dîner, au bon feu et à l'amitié de mon cousin qui se faisoit toujours sentir, malgré les chagrins dont il étoit tourmenté. Je suis bien aise que ce soit moi qui vous ai averti que le jeune Tronchin logeoit chez Mrs Elliot, logement usité de Mr Hume.

Dans votre chère lettre, vous avez omis le mot de cousin tandis que d'un autre côté, vous me traitez plus poliment c'est-à-dire à ce que je crois avec plus de réserve. Bon Dieu, est-ce une illusion, ou seroit-on parvenu à me calomnier dans votre esprit ? Ecrivez-moi, je vous prie, le plus tôt que vous pourrez. Si j'ai commis un crime, faites-le moi connoître ; quoi qu'il en soit, pardonnez moi, mais ne m'ôtez point

votre amitié. Je la prise si fort, je suis si délicat sur ce point, que je ne serai pas tranquille jusqu'à ce que vous m'ayez répondu et assuré de votre bonne amitié. Et pour me la prouver ne m'épargnez pas, chargez-moi de vos commissions, et regardez-moi comme un infâme si jamais je déroge de mon devoir envers vous.

J'ai fait votre commission auprès de Mr Lucadou il aura soin de vous écrire ; recevez en attendant ses compliments et mille compliments à Mlle Le Vasseur ; je la remercie de son souvenir. Je vous souhaite bien de la santé étant toujours tout à vous.

Jean Rousseau

Londres, le 17. 9bre 1766.

N° 3166.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

Neufchatel 23. 9bre 1766... n° 37.

Votre numero 5, qui m'est parvenu ces jours passés, me fait plus que jamais comprendre, mon cher Citoyen, ou que je m'exprime bien mal avec vous, ou que vous êtes trop rigoureux avec moy. Je vous ay toujours écrit au courant de la plume, sans pretention pour le stile, mais plein de cette confiance que donne l'amitié. Sûr de mon attachement pour vous, comme je l'étois du vôtre, mon coeur n'a pas eu un sentiment dont l'expression dût blesser mon ami. Si cette sécurité a produit des négligences dans mes lettres, deviez vous

1. *INÉDIT*. Transcrit le 23 mai 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 194, 195. In-4° de 4 p., l'adresse (à Mr Davenport), sur la 4e. Traces de cachet. Marques postales anglaises. [P.-P. P.]

les peser à la rigueur, et en tirer des conséquences aussi cruelles pour moi?

Des trois articles extraits de ma derniere lettre, et dont vous faites le sujet de la vôtre, je ne dirai rien de celui qui concerne M:M: C'est à lui à se justifier et tout mon crime est de vous avoir rendu ce qu'il me marquoit dans l'épanchement d'un coeur plein de tendresse pour vous et d'amertume de vôtre position. Quand à Mr de Luze, vous avez dû recevoir avec mon no 35, des explications sur son propos. A tout hazard il faut vous les rapeller. On lui disoit qu'à *Calais* couchant dans la même chambre avec Mr H: vous aviez entendu celui-ci proferer quelques paroles dans un rêve. Il conclut de là que vous ne pouviez pas avoir écrit cela, et que la lettre que l'on vous attribuoit étoit fausse ou tronquée ou alterée, puisque vous n'aviez pas couché avec H: à Calais. On parle de ce trait, et ce qui arrive toujours, on ne le circonscrit pas, et il me parvient. Je vous le demande, mais dans quel but, je vous prie. Etoit-ce pour vous taxer d'imposture, vous, ou vous mettre sur les voyes de la découvrir s'il y en avoit? Pour cet effet, je vous cite l'auteur de l'extrait de vôtre lettre, homme, dit-on, de merite, qui prétendoit tenir de H: les pièces sur lesquelles il fait son extrait. Et quelle conclusion en tirez vous? *Quelle conclusion encore de ce que vous rendant que contre ce que vous me disiez*, H: pretendoit avoir écrit à Mr Davenport pour le prier de ne point se détacher de vous, je vous disois, non pas en propres paroles, sans doute, je ne me les rapelle, mais bien le sens qu'elles devoient avoir : « Etes-vous sûr, savez-vous de Mr Davenport lui-même que « Mr H. ait voulu le détacher de vous? En ce cas il est « démasqué. Ce trait est essentiel, éclaircissez-le donc jus- « ques à l'évidence ». Quel conseil plus sage pouvois-je vous donner, dans la persuasion où j'étois, où je suis encore, que pour rompre publiquemt avec H: il vous falloit non seulement des preuves contre lui suffisantes pour vôtre conviction, mais encore pour celle du public? Et la fausseté une fois démontrée dans ce cas, expliquoit tous les autres. Enfin, pour

le troisième article, roulant sur la date du bruït de la pension répandû dans Paris, je vous ay avoüé ma faute. Mais enfin cette faute entraînoit-elle de ma part toutes les conséquences que vous en arrachés ? Me serois-je fort inquiété du défaut de mémoire que mal à propos je vous suposois, si je n'en avois senti les conséquences pour vous ? En un mot, mon ami, comme en cent, je puis mal m'exprimer, je puis errer, mais je ne serois plus vôtre ami, si j'avois pû penser sur vous la moitié de ce que vous suposés. J'ajoute que la lettre dont je vous avois parlé, n'étoit point de Mr d'Alembert, mais addressée par Mr H: à ce premier. Que, partant de là, j'avois pû étourdiment et mal à propos conclurre que c'étoit sur cette lettre que vous taxiez H: d'avoir annoncé ou divulgué le secret de cette pension. Je me suis, dites-vous, livré à tous les bruits des rues. Pourquoi en jugez-vous comme cela ? Je vous les ay rendûs il est vray, mais cela prouve-t-il que je les aye adoptés ? Je vous ay dit, il est vray, sur Vernes, ce qui m'a été affirmé à Genève, mais quoique vous ayez, contre cet homme, les plus fortes présomptions, n'est-il pas possible qu'il ne soit pas l'auteur du libelle ? C'est un fait qui s'éclaircira tôt ou tard. Conservez soigneusement l'envelope de cet envoy qui vous fut fait de Geneve. Elle pourra servir en tems et lieu à developer le veritable auteur du libelle. Je ne releveray point ce que vous dites dans cette derniere lettre et dans la precedente que j'ay adopté tous les préjugés que l'on a cherché à me donner contre vous. Si vous le croyés en effet, qui de vous ou de moi doit se plaindre d'avoir perdu l'estime de son ami ? Je ne vous parleray plus de ce que j'entendray dire sur vôtre compte. Cela ne m'a jamais amusé, et le but que je me proposois en le faisant ne vous convenant point, je dois me taire.

J'ay fini hier ma cure. Sans être parfaitement guéri, j'entends infiniment mieux, et j'espère que ce mieux augmentera. Du moins connoissant la cause de ma surdité, puis-je l'empêcher d'augmenter par la suite, et c'est tout ce que je dois desirer.

Adieu, mon cher Citoyen ; je sens que je vous aime toujours. Je vous embrasse de même, c'est-à-dire de toute mon ame.

N° 3167.

[Milord Maréchal à Rousseau] [1].

Potsdam ce 22 novembre 1766.

Je vous demande excuse si j'ai mal interprété vos sentimens sur la pension du roi d'Angleterre. Comme vous m'aviez dit de M. Hume : « *et comme si j'étois dans la misère, il s'attache plutôt à me faire donner l'aumône qu'à me procurer des amis* », cela me fit croire que vous ne vouliez pas la pension.

Très-certainement, je n'ai pas eu l'intention de vous ôter l'amitié de M. Du Peyrou. J'avois tâché de vous ôter vos soupçons contre M. Hume. Je n'avois pas réussi ; il me sembloit prévoir qu'ils vous feroient tort. J'espérois que M. du Peyrou pourroit vous les ôter et contribuer à assoupir la malheureuse querelle avec M. Hume ; je lui écrivis dans cette intention, et je suis persuadé qu'il me rendra justice là-dessus. Ce n'est pas à *prononcer entre vous et moi* ; je puis avoir tort, je laisse à M. du Peyrou à en juger. Vous me dites que M. du Peyrou, *sur la foi de ma lettre, vous regarde comme un extravagant au moins* ; que M. du Peyrou soit aussi en cela juge. Je suis vieux, infirme, j'ai trop peu de mémoire ; je ne sais plus ce que j'ai écrit à M. du Peyrou, mais je sais très positivement que je désirerois vous servir en assoupissant une querelle sur des soupçons qui me paroissoient mal fondés, et

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 154-155.

non pas vous ôter un ami. Peut-être ai-je fait quelques sottises. Pour les éviter à l'avenir, ne trouvez pas mauvais que j'abrège la correspondance, comme j'ai déjà fait avec tout le monde, même avec mes plus proches parens et amis, pour finir mes jours dans la tranquillité. Bonsoir.

Je dis *abréger* car je desirerai toujours avoir de temps en temps des nouvelles de votre santé, et qu'elle soit bonne.

N° 3168.

[Milord Maréchal à Du Peyrou] [1].

28 novembre 1766.

J'ai une lettre de M. Rousseau : des plaintes contre moi, avec bien de la douceur, d'avoir mal interprété son refus de la pension. L'autre est sur ce que je vous ai écrit. Comme j'écris de mémoire, et que la mienne me manque beaucoup, je ne sais pas du tout ce que je vous ai dit dans cette lettre dont il est question. Bien sais-je que je ne vous ai écrit que dans l'intention et dans l'espérance que vous pourriez lui ôter ses soupçons contre M. Hume, que je voyois souvent trouvés injustes de tout le monde. J'avois tâché de les lui ôter longtemps avant que la querelle n'éclatât, et vous pourrez vous-même juger si ce que je vous disois étoit d'un ami ou d'un ennemi. Je le regarde toujours comme un homme vertueux, mais aigri par ses malheurs, emporté par sa passion, et qui n'écoute pas assez ses amis. Je ne puis lui donner raison jusqu'à ce qu'il me paroisse l'avoir. Si, dans la suite, il fait voir des preuves que Hume est un noir scélérat, certainement je lui donnerai raison ; mais, jusqu'à cette heure, je ne vois pas apparence de preuves solides. Il est bien affligeant, surtout pour moi, qui aime la tranquillité et point les tracasseries, d'être quasi forcé d'entrer dans une querelle entre deux amis que j'estime. Je crois que je prendrai le parti, nécessaire à mon repos, de ne plus dire ni écouter rien sur cette malheureuse affaire. Adieu, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 155-156.

Comme je ne me souviens pas de ce que je vous ai écrit, que je n'ai pas de copies de mes lettres, examinez-les. M. Rousseau ne me dit ni vos paroles ni celles de ma lettre à vous, que pour bien juger, je devrois avoir. Voici comme il finit :

« *Mais, si je n'ai pas eu le tort que vous m'imputez, souvenez-vous, de grâce que le seul ami sur lequel je compte après vous me regarde, sur la foi de votre lettre, comme un extravagant au moins.* (1er novembre). »

Je vous envoie copie de ce que je lui écris par ce courrier. Bonsoir.

N° 3169.

[Roustan à Rousseau][1].

Londres le 24e Novembre 1766.

Monsieur

J'aurois eu beaucoup plutot l'honneur de vous répondre sans une espèce d'épuisement dont je fus surpris il y a quinze jours, et qui m'ôtoit absolument le courage d'écrire. Graces à Dieu, je me trouve actuellement beaucoup mieux, et je me hâte d'en profiter pour vous témoigner combien votre confiance me touche, et avec quel plaisir je ferai tout mon possible pour qu'elle ne vous soit pas absolument inutile ; ou pour mieux dire, ce n'est pas tant à vous que je pense en cette occasion comme au public et à moi ; je présume en effet que vous ne serés point fâché que j'aie compris qu'il s'agit d'un ouvrage que vous ne voulés pas publier vous-même, et pour la publication duquel vous voulés cependant prendre des mesures ; or quand l'Auteur ne me seroit pas aussi cher qu'il l'est, la nature seule de ses écrits me feroit un devoir de contribuer de mon mieux à leur conservation : Je suis sur que mon ami Ustéri non seulement s'y prêtera avec joie, mais qu'il fera tous ses efforts pour inspirer les mêmes sentimens à ceux dont besoin sera. Si la chose étoit pressée, je lui écrirois tout de suite, mais comme vous me marqués qu'elle ne l'est pas, j'attendrai sa réponse à ma dernière lettre du commencement d'Octobre ; et je vous manderai au plutot ensuite ce qu'il m'aura marqué.

Je vai maintenant vous demander un service que votre humanité et votre patriotisme ne me permettent pas de croire que vous refusiés, c'est pour Mr. Lamande Auteur du Diction-

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. L'adresse est ainsi rédigée : « To || Mr, Rousseau at || Wootton in Derbyshire near || Asburn. » [Th. D.] — Cette lettre a été publiée en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 233-234.

naire des Négatifs, dont vous avés sans doute entendu parler, et pour lequel il a été condanné par contumace le 3e de ce mois à faire amende honorable par toute la ville, cassé de sa bourgeoisie, et banni à perpétuité : Je n'ai point lu l'ouvrage, mais si j'en puis juger d'après un grand nombre de traits qu'on m'en a cités, il ne méritoit assurément pas un jugement si sévére : l'article de Mr de Beauteville dont on a fait un si gros monstre, porte seulement que s'il veut prendre avec un peuple libre et souverain un ton qu'on ne souffriroit pas à St. Omer, (dont il est Gouverneur) il pouvoit se retirer ; mais il a osé dire que Rousseau avoit été sacrifié à la plus indigne politique, et pour prouver que parmi ces Négatifs qu'on peignoit aux Médiateurs comme la fleur de la Bourgeoisie, il y avoit bien des banqueroutiers, et autres canailles, vous comprenés que P. C. [1] a été charmé d'avoir cette occasion de satisfaire toutes ses petites passions en faisant sa Cour à la France et à ses propres Suppôts : M. Lamende (*sic*) est actuellement à Londr. mais quoiqu'il n'ait pas d'enfans, il n'est pas assés riche pour y vivre avec Me son épouse, il se retire donc dans la Comté de Neuchatel, et me charge de vous prier instamment de lui accorder une lettre de recommandation pour Mr Du Peyrou, et de dire un mot en sa faveur au Maréchal Keith la 1ere fois que vous lui écrirés, pour qu'il ait la complaisance d'en faire autant auprès de Monsieur Michel. Pardon, Monsieur, du petit embarras que je vous cause, mais j'ai cru que rien n'étoit plus propre à adoucir vos malheurs que de vous fournir l'occasion de servir au Genevois dont l'infortune a tant de raports avec les vôtres. J'ai l'honneur d'être bien cordialement,

Monsieur,

Votre très humble
et très obeissant serviteur
A. J. Roustan

P. S. Comme Mr. Lam. compte partir ds. peu, si vs. jugés à

1. Le Petit Conseil, c'est-à-dire le Gouvernement aristocratique de Genève.

propos de lui accorder la grace qu'il v^s^. demande, v^s^. l'obligeriés doublem^t^. de la lui accorder le plutôt que vous pourrés. Au reste j'ai lu votre correspondance avec Mr Hume, et je trouve que vous aviés bien raison de m'y renvoier.

[Dans les *Etrennes genevoises,* 1927 (Genève, Atar, in-8°, p. 75-85), sous le titre : *Un pamphlet genevois du XVIIIe siècle, le Dictionnaire des Négatifs, 1766*, M. Jean-P. Ferrier raconte que, le 21 juillet 1766, se répandait à Genève le bruit que le cabaretier Chaumont, de Carouge, « à l'enseigne de la Ville de Genève », distribuait un pamphlet contre un certain nombre de notabilités du parti des « Négatifs ». Le jour même, le petit Conseil prend des mesures immédiates. Dans la semaine, on apprend que l'auteur est M. Joseph Lamande fils et que ce dernier a pris la fuite. On le condamne par contumace à être cassé de sa bourgeoisie, à faire amende honorable par toute la ville, en chemise blanche, tête et pieds nus, torche ardente au poing et à être banni à perpétuité sous peine de la vie. Il s'était réfugié en Angleterre, au château de Skelton, dans le Yorkshire, chez le colonel Hall, d'où il adressa le 3 octobre une lettre à Rousseau (n° 3142). On le retrouve à Neuchâtel à la fin de l'année 1766. Il fut gracié en 1769 et « renvoyé au jugement de Dieu ». — *Le Dictionnaire des Négatifs,* dont j'ai un exemplaire sous les yeux est une brochure in-8° de 40 pages (la première et la dernière blanches et non chiffrées), d'une typographie assez grossière, sur un papier médiocre. La seconde page, non chiffrée, contient un *Avis du Libraire.* La suivante, paginée 3, débute par un titre de départ : *Dictionnaire des Négatifs.* Suivent, jusqu'au bas de la page 37, une série de plaisanteries brèves et incisives qui avaient un sens pour les contemporains, mais dont il est bien difficile aujourd'hui de goûter tout le sel. Les pages 38 et 39 sont occupées par une lettre « Monsieur », faisant allusion à la représentation du 7 février 1765 et aux événements des « 20, 22, 24 et 26 mars passés ». A la suite, une note sur « Son Excellence » (M. de Beauteville, résident de France à Genève) : « Si Son Excellence prétend soutenir un ton inconnu parmi nous, Elle peut se retirer ». Puis les mots : « A Cologne. De l'imprimerie de Pierre Marteaux », indication fantaisiste, car l'enquête de police révéla que le libelle avait été imprimé à Annecy, par Burdet. C'est la note contre le résident de France qui motiva la sévére condamnation du Petit Conseil. — P.-P. P.]

N° 3170.

A. M. [Roustan, à Londres] [1].

[fin de novembre 1766]

Que me demandez-vous, Monsieur, et quel moment choisissez-vous pour cela ; si vous connoissiez ma situation vous m'eussiez épargné la douleur de refuser un petit plaisir à un h : à qui je demande un grand service. Ce que desire M. Lamande m'est impossible quant à présent, non à cause de lui que je voudrois obliger de tout mon coeur, mais à cause de moi et par des raisons [2] tirées uniquem^t de ma situation présente [3]. Au reste, M. Lamande n'a besoin d'aucune recommandation pour être agréablem^t à Neufchatel pourvu qu'il y parle peu des affaires de Geneve, encore moins de moi, surtout en bien, qu'il ne me deffende pas quand [4] il m'entendra maltraiter, et qu'il ne déplaise point à M^rs. de Berne ; car si malheureusem^t ils le prenoient en guignon je le previens qu'il seroit trés mal à Neufchatel. Les gens du Pays sont [5] bons et les connoissances [6] faciles à faire. Si [7] pourtant M. Lamande avoit absolument besoin de moi pour faire celle de M. du Peyrou ou d'autres, j'espere pouvoir [8] avec le tems les lui procurer avec avantage ; mais quant à présent, soyez sur que ma recommandation lui feroit plus de mal que de bien [9].

1. *INÉDIT*. Transcrit le 6 février 1905 de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 45 a. [Th. D.]
2. « que vous saurez peut-être avant qu'il soit peu », biffé.
3. « Attendez ce moment, je vous conjure, pour juger s'il y a de la mauvaise volonté de ma part », biffé.
4. « on y dira du mal de moi », biffé.
5. « très », biffé.
6. « y sont très », biffé.
7. « cependant », biffé.
8. « dans quelque tems », biffé.
9. « Je vous salue M. et vous », biffé.

Je suis consolé[1] de n'apprendre vôtre maladie qu'avec votre rétablissement. Je crains que ce ne soit le travail qui vous épuise. En ce cas évitez les rechutes, sur toutes choses n'écrivez point et pensez peu si vous pouvez[,] c'est la meilleure medecine. Je vous salue, Monsieur de tout mon coeur.

N° 3171.

A M[***] [2].

[fin de 1766].

Vos conjectures, Monsieur, sur l'objet du bon office que je vous demande ne s'éloignent pas beaucoup de la vérité. Cependant il s'agit moins d'un ouvrage à publier que d'un dépôt sur pour des piéces qui m'importent et auxquelles on puisse avoir recours au besoin. Encore une fois, prenez le tems tout à votre aise pour cette oeuvre de charité. Je cherche à me tirer d'inquiétude sur le choix des dépositaires mais le dépot ne sauroit être pret de longtems.

N° 3172.

A Mon^r.
Monsieur Rousseau [3].
(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I am extreme sorry that the dispute between you and Mr Hume is made public, and one chief reason that gives

1. « consolé » remplace « charmé », biffé.

2. *INÉDIT*. Transcrit par Th. D. de la minute autographe (probablement un fragment). Th. Dufour qui place ce texte à la fin de 1766 se demande s'il s'agit d'une lettre à Davenport, à Roustan ou à De Luze. J'ai l'impression que ce fragment (envoyé ou non) s'adressait à Roustan (*Cf.* la lettre de ce dernier du 24 novembre, 1er alinéa) et a dû être écrit à la fin de novembre ou au début de décembre 766; il était même peut-être destiné à figurer dans la lettre qui précède. [P.-P. P.]

3. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 178-179.

me so much uneasiness is that I fear it disturbs your peace and tranquillity.

I cant help sending the bòok to you, as I am ignorant whether you have yet seen it.

Soon after my bookseller had sent it to me, I received the enclosed from Hume, desiring (as you see) that I would inform you of something in it relating to yourself. I thought s right to send the whole. — By last post I received the enclosed from Lewis. I have answered him, that if in a parcel of books which he is to send me next week, he would enclose your foreign Packet I would take care to deliver it safely into your own hands.

The rough weather we had a week ago, made me very ill; I am now got tolerably well again, and intend waiting at you at Wootton as soon as ever I have put my affairs in order, so as to leave them for the winter. My grand son and my grand daughter, join in every wish for Mr Rousseau's health and happiness, and we desire our best respects to Mlle as do Mrs Lauzun and Ally.

I am dear Sir, your most obedient humble servant,

Richd Davenport

Davenport. Nov. 26th 1766.

N° 3173.

[David Hume à Richard Davenport] [1].

Dear Sir.

I doubt not but you have already got a copy of that pamphlet, which with great reluctance I was obliged to allow my friends at

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4° de 4 p., les 2e et 3e bl., l'adresse sur la 4e : « To Richard Davenport Esqe. || at Davenport, Brereton green || Cheshire. »

Paris to publish with regard to this miserable affair, betwen Rousseau and me, and I cannot doubt of the judgment you wou'd from of it. Two days ago, I received a letter of which I send you a copy inclosed [1]. The references are to the Paris edition, but the english translation has the same passages. The pages 85, 86, of the Paris edition correspond to 65, 66, of the translation, and the pages 92-96 to 70-74 of the translation. I beg of you to transmit the enclos'd to Rousseau. The reason is that my friends imagine he is mad enough to think of replying and continuing the controversy: He will see, from this instance, what weapons I have still in my hand to confound him, if he shoud make such an attempt, and if I shoud think it worth while to take any farther notice of it.

I am, dear Sir,
Your most obedient humble
servant
DAVID HUME

Edimburgh. 27 Novr 1766.

N° 3174.

M. DEYVERDUN TO M. HUME [2].

Monsieur

Affligé d'avoir fourni, sans le prevoir, des armes a l'erreur ou a l'ingratitude, je m'empresse de vous donner des eclaircissemens sur deux endroits du memoire de M. Rousseau.

Je vis avec surprise dans la lettre que cet auteur fit inserer dans le St James's Chronicle, qu'il traitat si tragiquement la plaisanterie de M. Walpole ; qu'il s'elevat dans ce pays contre la liberté de la presse ; qu'il ne voulut pas distinguer entre le Roi de Prusse et le philosophe de Sans-souci, et sentir que M. Walpole etoit tout au plus blamable dans sa signature. Cette lettre m'a paru la demarche d'un homme qui sacrifioit tout a la singularité et à l'envie de faire parler de lui. J'encadrai sur le champ cette idée, et l'envoyai au St James's Chronicle.

1. Cette incluse est la copie de la lettre de Deyverdun qui suit.

2. Transcrit de la copie de Hume, que ce dernier joignit à sa lettre à Davenport du 27 novembre et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. La présente lettre a été publiée le 1er décembre 1885 par Eugène Ritter dans la *Suisse Romande,* p. 1084-1086. [Th. D.]

C'est l'ecrit dont se plaint M. Rousseau, *p. 85, 86 de votre exposé.* Lisant peu de tems apres dans le meme papier un ecrit Anglais, qui contenoit un eloge excessif de M. Rousseau, et une critique tout aussi excessive de M. Walpole, j'adressai au judicïeux auteur de ces morceaux les petites questions qui occupent les pages 92-96 de votre Exposé. Ces deux bagatelles, auxquelles je n'attachais pas assez d'importance pour en garder copie, sont tellement oubliées, que je les ai cherchées en vain, pour vous les citer plus precisement, chez l'imprimeur et dans plusieurs caffés.

D'apres cet exposé, vous croirez aisement, Monsieur, que j'ay étê fort surpris de voir ces deux morceaux citez par M. Rousseau comme deux pieces importantes du proces qu'il vous a intenté ; de voir qu'il dit en parlant du premier ecrit, p. 85 *qu'il est de la même main que celui de M. Walpole, et que l'auteur n'a peu deguiser sa rage de l'accueil qu'il a reçu a Paris.* Moi qui n'ay jamais été dans cette ville, et qui ne pretendrais jamais à aucun accueil [1]. Mais j'ai été surtout étonné de ses expressions page 95. *Si jamais j'eus une conviction intime et certaine je l'ai que M. Hume a fourni les materiaux de cet écrit.*

Nous avons vous et moi, Monsieur, une conviction bien plus certaine que vous ne m'avez pas fourni ces materiaux. Voici la première fois que je vous ecris ; et je ne sçais que trop que je n'ai jamais eu l'honneur de vous voir. Ce n'est pas que je n'aye eu le desir naturel de vous faire ma reverence, et de vous presenter ma part des remerciemens que vous doit tout homme de lettres, mais un ami, à qui je m'etois addressé pour cela, m'ayant dit n'être pas assez lié avec vous pour vous presenter un inconnu, je renoncai à regret à ce plaisir.

Comme ces deux petits écrits font deux principaux anneaux de la chaine du systeme de M. Rousseau, et que vous n'avez pu les détacher qu'en assurant que vous ne connoissiez point ces écrits, j'ai cru par toutes sortes des raisons qu'il étoit de mon devoir de vous en faire connoitre l'auteur, et de vous offrir à faire à cet égard toutes les demarches que vous jugerez convenables. Supposé que vous ne jugiez pas necessaire de faire usage de cette lettre, j'ai pensé que vous seriez bien aise de l'insérer parmi les papiers que vous conservez sur cette affaire.

Quoique je sois fort éloigné de regarder ainsi que M. Rousseau ces deux écrits comme des libelles et que je ne croye point avoir abusé

1. Deyverdun n'a pas compris. J.-J. dit : « Un autre écrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles, de la même main que le premier, plus cruel encore s'il étoit possible, et où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil *que j'avois receu à Paris.* »

de la liberté dont tout homme qui lit et écrit a droit de jouir ; comme je n'ay encore rien publié sous mon nom, ce ne serait pas dans cette circonstance que je choisirais de me nommer, d'autant plus que je suis lié avec quelque zele admirateur de M. Rousseau et qu'on m'accuserait peut-etre, à mon tour, d'avoir cherché par cette demarche à faire parler de moi : Mais je suis pret à faire ceder ces petites considerations personnelles au plaisir de vous etre, Monsieur de quelque utilité, et à l'amour pour la verité et pour la justice.

Je vous prie, Monsieur, de regarder ma démarche comme une preuve des sentimens d'estime et de considération avec lesquels jay l'honneur d'être etc[1].

George Deyverdun
de Lausanne en Suisse

Londres ce 18 Nov^bre 1766.

[« Georges Deyverdun (1735-1789), ami de Gibbon qu'il connut en Angleterre. Gibbon lui donna le poste de précepteur de sir Richard Worsley, avec lequel il voyagea sur le continent. Ayant fait un héritage, il acheta une maison près de Lausanne, où Gibbon vint vivre avec lui. Il traduisit *Werther* et écrivit, en collaboration avec Gibbon, des *Mémoires littéraires de la Grande-Bretagne pour les années 1767 et 1768*. Il collaborait aussi aux *Etrennes helvétiques* de Bridel » (traduit de Francis Gribble, *Lake Geneva and his literary landmarks,* Westminster 1901, n-8°, p. 256, note).

— Il semble que Deyverdun avait « flirté » avec Susanne Curchod (*voy. Private letters of Edward Gibbon,* 1753-1794, edited by R. S. Prothero, 1898, tome I, p. 41, note). — Th. D.]

1. A la suite de cette copie, Hume a écrit deux lignes, qu'il a signées D. H. Mais Davenport, avant de remettre à Rousseau ladite copie et la lettre de Hume du 27 novembre, a soigneusement gribouillé et rendu illisibles les deux lignes. Au-dessous, Rousseau a écrit :

« Notez que led^t sieur de Yverdun est un des commis des bureaux du General Conway l'ami particulier de M. Hume qui va tous les jours dans ses bureaux. »

N° 3175.

A Monsieur
Monsieur Davenport
A Davenport [1].

A Wootton le 27. 9bre 1766 [2].

Je suis très-sensible, Monsieur, à l'attention que vous avez de m'envoyer tout ce que vous croyez devoir m'interesser. Ayant pris mon parti sur l'affaire en question [3], je continuerai, quoiqu'il arrive, de laisser M. Hume faire bien du bruit tout seul, et de garder jusqu'à la fin le silence que je me suis imposé sur ce chapitre. Au reste, sans affecter une tranquillité stoïque, j'ose vous asurer que, dans ce déchaînement universel, je suis ému aussi peu qu'il soit possible, et beaucoup moins que je ne m'y serois attendu, si d'avance on me l'eut annoncé. Ce que je vous proteste encore et vous jure à la face du Ciel, mon respectable hôte, c'est que j'aime infiniment mieux être l'infortuné Jean Jaques Rousseau livré à toute la diffamation publique, que le triomphant David Hume au milieu de toute sa gloire : mais quittons cet odieux sujet.

J'ai craint pour vous ces mauvais tems passés. J'espère que ceux qu'il fait en répareront l'effet. Je n'ai pas été mieux traité que vous et je ne connois plus guéres de bon tems ni

1. Transcrit le 20 avril 1908, à Londres, de l'original autographe signé, conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 39. 40. Deux feuillets petit in-4°. La 2e p. est blanche, l'adresse sur la 4e, avec le cachet à la devise. Pas de marques postales. Ecriture très appliquée. [Th. D.]

2. Les précédents éditeurs ont placé en juillet cette lettre, qu'ils ont reproduite d'après une minute non datée, conservée à Neuchâtel. L'original est daté du 27 novembre.

3. L'*Exposé succinct* avait paru dans la première quinzaine d'octobre et Rousseau le reçut de Laliaud avant l'exemplaire envoyé le 26 novembre par R. Davenport.

pour mon coeur ni pour mon corps, excepté celui que je passe auprès de vous. C'est vous dire assez avec quel empressement je vous attends et vôtre chére famille, que je remercie de toute mon ame et salue de même, tant pour moi que pour Mlle le Vasseur. Elle vient de perdre sa mère [1] et risque de faire une autre perte dans son pays, dont sa présence l'eut garantie et qui me laisse le regret de l'avoir amenée ici. Permettez que nous fassions ici l'un et l'autre nos remerciemens et salutations à Mad^lle Lauzanne et à Mlle Ally, et recevez avec bonté ses respects, ainsi que les miens.

J. J Rousseau

Le pacquet que vous annonce M. Lewis est la chose la moins pressée ; il devient même inutile par celui que vous m'avez envoyé, puisque ce n'est qu'un autre exemplaire de la même brochure.

N° 3176.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [2].

(Lettre de Mary Dewes.)

Mademoiselle Dewes fait ses complimens à Monsieur Rousseau et elle espère qu'il n'a pas souffert par le voyage qu'il entreprit hier pour elle ; le chemin lui a semblé trop court par l'agréable conversation de Monsieur Rousseau. Madame la

1. Dès le 15 novembre, Jean-Jacques avait fait part à Du Peyrou de la mort de Mme Le Vasseur. Il mande à d'Ivernois, le 31 janvier 1767, que Thérèse « a perdu sa mère l'été dernier ». Dans ces deux lettres, comme dans la présente, les précédentes éditions de la *Correspondance* ont supprimé les lignes contenant l'annonce du décès. [Th. D.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 249.

Comtesse Cowper et mon oncle m'ordonnent de vous faire bien des complimens de leur part.

Je suis votre très humble servante.

Ce Samedy [21 ou 28 novembre 1766?][1].

M. Dewes

N° 3177.

A Mademoiselle Dewes[2].

[21 ou 28 novembre 1766?][3]

Ne soyez pas en peine de ma santé, ma belle voisine ; elle sera toujours assez et trop bonne tant que je vous aurai pour médecin. J'aurois pourtant grande envie d'être malade pour engager, par charité, Madame la comtesse et vous à ne pas partir sitôt. Je compte aller lundi, s'il fait beau, voir s'il n'y a point de délai à espérer, et jouir au moins du plaisir de voir encore une fois rassemblée la bonne et aimable compagnie de Calwich, à laquelle j'offre en attendant mille très humbles salutations et respects.

1. M. Courtois propose : 6 décembre 1766. » Je crois que le billet est antérieur au 29 novembre. Voyez la note 3. [P. P. P.].

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

3. Rousseau répond à un billet de miss Dewes, daté « ce samedy » que M. Courtois pense être du 6 décembre et Rousseau paraît bien écrire le même samedi, puisqu'il annonce sa visite pour *lundi*. Or, le samedi suivant, 13 décembre, miss Dewes n'était plus à Calwich. Rousseau prit congé d'elle le mardi 9. [Th. D.] — Mais, comment alors expliquer que Rousseau ne répond que le 9 décembre (voyez plus loin, n° 3192) à un billet du 29 novembre (n° suivant) et que, écrivant à miss Dewes dans l'intervalle, il ne fasse aucune allusion au collier brodé pour Sultan ? Il me semble que le présent billet et le précédent sont antérieurs à cette dernière date ; ils pourraient être tous deux, au plus tard, du samedi 28 novembre. [P.- P. P.]

N° 3178.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de Mary Dewes.)

C'est ici Monsieur la première fois que je me suis mis à broder, aussi je me doute bien que mon coup d'essai soit digne d'être présenté à un chien du mérite de Sultan, auquel je destine ce petit collier qui m'a tant de fois amusé avec plus d'adresse et d'esprit que plusieurs d'une espèce qui se piquent de leur raison. Je lui aurois adressé peut-être ce billet, mais je ne me souviens point de l'avoir jamais vu se soucier beaucoup de lire, et si les écrits de son maître ne lui ont suscité cette envie puis-je espérer qu'il daignera jeter les yeux sur les miens. Ayez donc la bonté, Monsieur, en lui mettant sur le col ce petit ornement, de lui faire comprendre combien je suis reconnoissante des soins qu'il a pris de me divertir à Calwich, et acceptez vous même mes plus sincères compliments.

Je suis Monsieur votre très humble servante.

Mary Dewes

Novembre 29 1766 [2].

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 248.
2. Rousseau n'a répondu à ce billet que le 9 décembre (n° 3192). [P.- P. P.].

N° 3179.

A M. [Du Peyrou][1].

(Fragment.)

[fin de novembre ou début de décembre 1766]

... Sitot que je vis le grand projet de M. Hume et de la ligue en pleine execution et toute l'Europe à ses pieds me trainant avec delices dans la fange de l'ignominie, je pris le seul parti qui me restoit à prendre. Je renonçai à toute correspondance hors [2] celle de M. M. et la vôtre, je cessai de lire les papiers publics [3] et je me renfermai en moi-même, resolu de finir du moins en repos mes malheureux jours s'il étoit possible...

1. Transcrit à Londres le 21 avril 1908 de la minute autographe (écriture très mauvaise) conservée au British Museum. Add. 29626, fol. 94 recto: 9 lignes au haut de la page, dont le reste est blanc, ainsi que le verso, qui est la dernière page du ms. [Th. D.]

2. M. Genonceaux, qui a publié ce fragment, a omis les mots qui se trouvent entre « correspondance » et « je cessai ». M. Courtois les a rétablis, mais il imprime : « toute correspondance *pour* celle ». Th. Dufour, hésite sur cette lecture, il propose « hormis », au lieu de » pour », tout en observant : « Cependant il semble bien qu'il y a « pour » et, au point de vue graphique, cette lecture serait préférable ; au point de vue du sens, elle est à la rigueur acceptable. » Sans avoir eu la minute autographe sous les yeux, je pense que le mot « pour » ne donne pas un sens satisfaisant, mais un contre-sens, et qu'il faut, sans aucun doute, lire » hors ». Dans ses lettres datées d'Angleterre, Rousseau a maintes fois déclaré qu'il renonçait « à tout commerce de lettres, *hors* les cas de nécessité », voyez par exemple cette même formule aux dernières lignes du n° suivant et, dans le cours du présent volume, pages 9, 19, 52, etc. [P.-P. P.]

3. « publics », et non « publiés », comme imprime M. Genonceaux.

N° 3180.

A M. [Jean Rousseau, à Londres] [1].

[fin de novembre ou début de décembre 1766]

Soyez équitable, mon cher Cousin, et ne me grondez pas injustement je vous prie. Dans votre lettre du [*date en blanc*] vous ne m'avez point accordé le titre de cousin, et j'ai cru dans ma réponse ne devoir pas non plus le prendre. Vous me le rendez, maintenant, et je le reprends avec plaisir. Il n'y a rien là de ma part que de raisonnable ce me semble. Toutes les explications dans lesquelles vous entrez en ce sujet sont trés superflues. Vous me trouverez toujours le même, rempli pour vous de bienveillance et prét comme par le passé a vous rendre justice et de trés grand coeur en toutes choses favorables et véritables. Au reste vous étes prévenu que j'ai renoncé à tout commerce de lettres hors les cas de necessité, et j'espére que vous n'exigez pas une exception qu'il importe à mon repos de ne faire pour personne. Je vous salue et vous embrasse, mon cher Cousin, de tout mon coeur.

N° 3181.

[Chauvet à J. J. Rousseau] [2].

Monsieur,

J'ai lu l'exposé que M. Hume a fait au Public de votre querelle, et j'en ai été très-affligé. J'ai fait des informations, pour découvrir une partie de la vérité, et j'ai écrit à un homme de

1. *INÉDIT*. Transcrit le 13 février 1905 de la minute autographe non signée et sans adresse, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 45 a.

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

lettres dont, par honnêteté, je vous tairai le nom. Cet homme de lettres, ce prétendu Philosophe ne s'est pas contenté de répondre tout simplement à ma demande ; il a voulu m'en dire plus que je n'en exigeais, et, de son propre gré, m'a écrit que vos amis mêmes conviendraient avec moi *que vous leur aviez avoué plusieurs fois, que vous ne pouviez souffrir vos bienfaiteurs.*

Sur cette accusation grave, qui détruisait l'idée que je m'étais formée de vous, j'ai écrit à M. Duclos, qui a été votre ami. Je puis vous communiquer sa réponse ; la voici. « Je n'ai « jamais entendu M., tenir par Rousseau les propos dont « vous parlez. Je suis loin de l'excuser en tout; mais le « connaissant aussi parfaitement que qui que ce soit, je ne « me dispenserai jamais de le plaindre. J'ai l'honneur etc. »

J'ai relu l'exposé de M. Hume, et j'ai été saisi d'indignation. Ce sentiment s'est encore soutenu dans mon coeur, par la lecture de la lettre que vous avez écrite à M. Guy, dans laquelle vous faites le détail de votre procès ; et, sans oser toutefois affirmer que M. Hume soit un malhonnête homme, ce qu'il ne faut pas penser légérement de qui que ce soit, je sens que je n'aurai jamais une opinion bien claire de sa fameuse Philosophie.

J'ai lu en fin, Monsieur, une lettre écrite par M. De Voltaire à votre Antagoniste. On y a inséré plusieurs faits dont vous seul pouvez m'assûrer la vérité ; et c'est le but de cette lettre. Voici les faits dont il s'agit.

« En 1759, M. Marc Chapuis, citoyen de Genève, proposa « à M. Rousseau, de la part de M. De Voltaire, d'habiter une « petite maison apelée l'hermitage ?

« M. R. répondit à M. De V. : *M. Je ne vous aime point ;* « *vous corrompez ma République, en donnant des Spectacles* « *dans votre Château de Tournay.* etc. »

« M. De Montmolin, Prédicant de Môtiers-travers, a entre « les mains une déclaration, signée de M. R., contenant que « son intention était 1° de combattre l'Eglise romaine ; 2° « d'élever contre l'ouvrage infernal de l'esprit, qui établit évi-

« demment le matérialisme ; 3° de foudroyer les nouveaux « Philosophes vains et présomptueux.

« M. R. a suplié Mrs de Berne de vouloir bien avoir la bonté « de le faire enfermer le reste de ses jours dans quelqu'un de « leurs Châteaux, ou tel autre lieu de leur Etat qu'il leur sem- « blerait bon de choisir. »

« M. R. a écrit à M. De V. : *M., Si vous avez dit que je « n'ai pas été Secrétaire d'Ambassade à Venise, vous avez « menti ; et si je n'ai pas été Secrétaire d'Ambassade, et si je « n'en ai pas eu les honneurs, c'est moi qui ai menti.* »

« M. R. a écrit à M. Du Theil, Premier Commis des « afaires étrangères, les 9 et 13 Aout 1743 : *J'ai été deux ans « Domestique de M. le Comte de Montaigu... J'ai mangé « son pain... il m'a chassé honteusement de sa maison... il « m'a menacé de me faire jetter par la fenêtre... et de pis, si « je restois plus longtems dans Venise.* etc. etc. etc.

En vous demandant pardon, Monsieur, de vous mettre pareilles choses sous les yeux, je vous conjure de me dire ce que j'en dois penser. Je suis porté à croire qu'il n'y a rien de vrai, et que c'est une honnête suposition de M. De Voltaire ; car M. De Voltaire en a fait plus d'une en sa vie, qu'il a toujours cru fort plaisantes, comme de raison ; mais je ne juge cela que d'après mes sentimens pour vous, et je n'ai d'ailleurs aucune preuve physique, pour nier, ou pour affirmer. Ayez donc la bonté de m'éclairer ; j'attends cette grace de vous, pour vous et pour moi.

Entouré d'ennemis cachés dans l'obscurité, vous avez droit, Monsieur, de me soupçonner ; et puisque vous ne me connaissez point, je ne puis me plaindre de votre défiance. Voilà le premier effet des noires trames ourdies contre vous avec tant d'art. On veut vous laisser vivre, malgré vous, dans une espèce d'abandon général, flottant perpétuellement entre le desir, si naturel aux âmes vertueuses, d'ouvrir votre coeur, et la crainte de vous voir trompé. Mais cette crainte serait injuste et déplacée vis-à-vis de moi, je vais du moins la rendre injuste par ma sincérité.

J'ai 24 ans, Monsieur. Je suis depuis longtems d'une profession que je déteste. Cette haine de mon état, et les malheurs que j'ai essuyés consécutivement, malgré ma jeunesse, m'ont fait vivre dans l'oubli des devoirs les plus importans, à un âge où cet oubli n'est plus pardonnable, ce que je dis à qui veut l'entendre c'est à vous que je dois mon retour et mon attachement à la vertu, quoique on vous accuse de donner des principes contraires.

Mais malgré cette obligation essentielle, je dois vous avouer, Monsieur, que mon estime pour vous n'est point aveugle. Vous m'avez appris à ne jamais me décider par le sentiment d'autrui, lorsque j'en aurais un contraire, que je croirais bon et vrai ; et c'est actuellement ma grande règle, même avec vous. Cependant je m'en rapporterai entiérement et sans examen, à la réponse dont je vous supplie de m'honorer, par ce que je suis intimement persuadé que vous vous résolveriez à dire le mal que vous sauriez de vous, car on le sait toujours, ou au moins quand on veut, plutôt que de trahir la vérité.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous assurer de mon profond respect.

Chauvet, second clerc chez M.
De la Rue, notaire, rue Dufour,
faubourg Saint-Germain, à Paris.

Paris, ce 27. 9bre 1766.

P. S. Si par impossible, Monsieur, vous faisiez quelque usage de cettre lettre vis-à-vis du Public, ou autrement, je vous prie de faire en sorte que mon nom et ma profession soient ignorés. Mes confrères crieraient après moi, et mes supérieurs s'imagineraient, malgré l'expérience, qu'un chétif clerc qui se donne des airs d'écrire à M. Rousseau, ne peut jamais bien s'acquitter de ses devoirs. Au reste, si vous êtes en relation avec M. Duclos, vous pouvez me nommer, et vérifier le fait que j'avance à son égard[1].

1. Rousseau a répondu le 5 janvier 1767 (nº 3216) à cette lettre, qui lui était parvenue par « le canal de Coindet ».

N° 3182.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de Daniel Malthus.)

Je vous ai prié Monsieur, de ne pas répondre à la lettre que je n'ai pu m'empêcher de vous écrire, il y a trois ou quatre mois, après avoir entendu parler pour la première fois de votre rupture avec Monsr H. Et c'est la cause que je me suis tourmenté depuis longtemps d'une idée cruelle — serait-il possible que quelque expression dans ma lettre fut si contraire à la situation de mon coeur, quelle put vous offenser.

Je vous ai prié de me pas m'écrire, j'ai toujours évité de vous être importun, mais je ne me trouve pas tranquille, et j'ai le droit de demander que vous me le rendiez. Tout foibles que soient mes titres à votre amitié, je me connois et j'ose vous parler ainsi. Cette vive et tendre sympathie qui m'a toujours entraîné vers vous, ne peut pas s'affoiblir — prévenu dans les soins, les attentions, les services qui m'auroient été si doux, ne m'étalant pas en professions, mon amitié s'est retirée dans mon coeur, mais elle n'en est pas moins forte. A Dieu ne plaise que je porte envie à l'honnête homme qui vous a fourni votre retraite. N'ayant autre connoissance de lui, je m'en sens disposé à l'aimer. C'étoit précisément ce que j'ai senti pour Mr H., de qui je n'aurois jamais brigué la visite comme David H., mais comme l'ami de J. J. Rousseau. Il est vrai que je le croyois votre ami, je le croyois quand je vous ai écrit ma dernière lettre, mais je ne le crois plus après son infâme publication. — Vivant à la campagne, où je ne lis que rarement les papiers publics, ne voyant que très peu de monde, je n'ai presque rien entendu de cette affaire, qu'après

2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit*, p. 215-217.

que Mr H. me fit dire par Mr Wilkes qu'il étoit surpris de ne m'avoir pas vu à mon retour de Derbyshire ; ce qui fut absolument sans dessein de ma part ; mais comme je ne suis nullement avide de connoissances illustres, je ne croyois pas devoir importuner Mr H. de visites dont l'objet avoit cessé. Je n'attendois pas à voir développer avec tant d'éclat quelques idées vagues que j'avois dans la tête. Oui Monsieur, j'ai lu l'exposé succinct, et quoiqu'il en soit de cette malheureuse affaire, je ne demanderais que ces lettres pour en aimer l'auteur, que leur publication pour en détester les éditeurs. — Je pense que vis à vis de tout homme qui a le moindre sentiment dans le coeur, l'effet en doit être le même. Pour les autres, je prendrai la liberté de vous dire avec la dame de votre Emile : Tais-toi Jean Jacques, ils ne t'entendront pas. » Ce n'est que depuis peu que les Anglois ont appris à rire, on le fait assez gauchement et comme il arrive toujours, on n'en est que plus vain. Contez qu'une mauvaise plaisanterie d'un Aristophane perdrait un Socrate ici, mais ce n'est que pour un instant. Quand vous parlez de ceux qui vous ont recherché pour vous même. Ah ! Monsieur, puis-je me flatter qu'entre tant d'autres, vous avez pensé à moi — moi qui ne vous attendois pas avec un cortège, et dont le coeur en étoit refroidi qui vous auroit reçu, vous et Madlle Le Vasseur, dans le sein d'une famille qui alloit vous prodiguer toutes leurs tendresses, — moi qui aurois mis mes délices à procurer votre tranquillité, à vous rendre toutes les attentions, tous les devoirs de l'amitié. Mon cher Monsieur, j'écris dans une langue dont je n'ai absolument nulle habitude ; je peux faire mille bévues, mais vous y distinguerez toujours le langage du coeur. Comment se porte Madlle Le Vasseur? Agréez les tendres salutations de Madme Malthus et les miennes, et les faites agréer à Mademoiselle.

A Dorking, Surrey le 1er Déc. 1766.

Dan. Malthus

Vous savez les difficultés que vous avez mis à vous écrire,

mais enfin j'envoie ce paquet à Mr Davenport, qui à ce qu'on m'a dit est à Wootton. Quand il n'y est pas, si vous avez besoin d'un interprète, ou d'un ami, pour quelque chose que ce soit, j'y serois en trois jours. Ah ! que ne puis-je trouver des mots qui n'ont pas servi mille fois à des compliments ineptes !

N° 3183.

A Monsieur
Monsieur Rousseau
Wootton[1].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I hope to have the pleasure of seeing you next week. The packet Lewis mentioned is not yet come. I see there are abstracts of papers written either for or against you, Hume and Voltaire in every St James' Chronicle I think your curiosity should make you look into them, so as you can avoid teazing yourself. All this family sends compliments to you and to Mlle Vasseur.

I am your most obedient servant,

Richd. Davenport

Davenport December 1st 1766.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 179.

N° 3184.

[D. Hume à la Comtesse de Boufflers] [1].

(Traduction.)

Edimbourg, 2 décembre 1766.

Grâce à Dieu, mon affaire avec Rousseau est entièrement finie, du moins de mon côté, car bien certainement il ne m'arrivera plus d'écrire une seule ligne sur ce sujet. Ce fut avec une extrême répugnance que j'ai publié le dernier récit. Entre deux partis désagréables j'ai dû choisir celui qui avait le moins d'inconvénient. Toute publication me faisait accuser d'être indiscret, et le silence me faisait traiter de calomniateur et de faux ami : j'ai dû le rompre. Une chose me contrarie : c'est que votre nom se trouve dans le dernier écrit publié à Londres. Je l'avais effacé, mais pas assez pour qu'on ne pût le lire. C'est la faute de l'imprimeur.

J'ai reçu il y a quelque temps une lettre vraiment curieuse d'un Suisse qui demeure à Londres. Il s'appelle Deyverdun, et se dit de Lausanne. Il me mande qu'il est très surpris d'apprendre que Rousseau m'accuse d'être auteur ou complice de deux libelles publiés contre lui ; il ajoute que ces deux libelles sont de lui et me permet de le faire connaitre au public ; mais je ne veux rien faire imprimer. J'ai seulement envoyé copie de cette lettre à M. Davenport, afin qu'il la communiquât à Rousseau. S'il lui reste le moindre sentiment d'honneur, il se prosternera devant moi.

N° 3185.

[Le baron d'Holbach à Servan] [2].

(Fragment.)

Paris. 4 decembre 1766.

. . . . . .

A l'egard de Rousseau, vous avez vu, suivant les apparences,

1. Transcrit de l'imprimé en 1821 par Musset-Pathay (*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. R.*, I, p. 145-146).

2. Transcrit de l'*amateur d'autographes* du 1er mars 1864, où le texte entier de la

l'exposé que M. Hume a fait publier ici de sa querelle avec lui ; c'est la traduction d'un mémoire anglois dont je crois vous avoir lu quelque chose à votre dernier voyage en ce pays. Il paroit que cet ouvrage a porté un furieux coup à la réputation morale de Jean-Jacques, à qui il ne reste guéres d'autre parti que de devenir totalement fou, ce qui ne peut lui coûter beaucoup de peines.....

N° 3186.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[1]

(Lettre de Mary Dewes.)

[décembre 1766 ?]

Mademoiselle Dewes fut extrêmement mortifiée qu'elle étoit sortie quand Monsieur Rousseau eut la bonté de passer ici ; elle se flatte que c'est seulement le mauvais tems qui l'empêche d'avoir le plaisir de le voir à Calwich. Mon oncle[2] me dit que vous me fîtes la grâce de mettre dans votre poche le livre des Plantes pour me le montrer; mais quoique j'aie perdu cet amusement, je suis très sensible à votre attention et je vous en rends mille grâces. Mon oncle m'ordonne de vous faire bien des complimens de sa part. Je ne tâcherai point d'excuser mon mauvais François, car je sais que les savans sont toujours favorables aux ignorans.

lettre est reproduit p. 75-77. Elle est signée du baron d'Holbach, datée de Paris, 4 décembre 1766, mais sans adresse. L'éditeur de 1864 la suppose adressée à l'avocat-général Servan, à Grenoble. Je n'en extrais que le présent passage (p. 76), le seul où il soit question de Rousseau. [Th. D.]

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 248.
2. Miss Mary Dewes était la nièce de M. Granville, voisin de Rousseau.

N° 3187.

[R. Davenport à Rousseau] [1].

Dear Sir, I purpose being at Wootton on Saturday next. I have sent half a doe. which I shall be glad proves to your liking. Enclosed is the parcel of yours which Mr Lewis sent me. I thought to have sent my dear Phebe with Ally two or three days before me ; but the fear of the weather changing, and of my dear girl being caught in snow upon the hills, without her grand papa being near her, prevented me. She, her brother with Mrs Lauzon and Ally join in sincere service to Mr Rousseau and to Mlle Vasseur.

I am your most obedient humble servant,

Richd. Davenport

Davenport December 5th 1766.

N° 3188.

A Monsieur
Monsieur Davenport
a Davenport [2].

A Wootton le 5 Xbre 1766.

Recevez mes remercimens, Monsieur, de vos attentions continuelles et de tout ce que vous m'avez envoyé. Je me consolerois plus aisément du retard de votre arrivée si Noel

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois. *loc. cit.*, p. 179.

2. Transcrit à Londres, le 20 avril 1908, de l'original autographe signé, conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 41, 42. In-4° de 4 p., les 2e et 3e bl., l'adresse sur la 4e sans cachet ni marque postale ; lettre portée par le domestique. Grosses taches sur la p. 4 (les mains ou les poches du porteur ?) [Th. D.]

se retardoit à proportion. A samedi[1] donc, Monsieur ; je vous souhaite bonne santé, beau tems et bon voyage, et autant de plaisir à venir dans votre maison que vous en ferez à ceux qui l'habitent. Permettez que Mlle Lauson voie ici les salutations de Mlle le Vasseur et les miennes, et que nous vous présentions de concert les nôtres, vous suppliant de les agréer.

J. J. Rousseau

N° 3189.

[R. Davenport à Rousseau][2].

Dear Sir, I this very morning expected Benj. Walton would have brought me every article, but he begs I will have patience till Tuesday morning, and that then he will have every thing ready which I will instantly show you.

I am yours with the greatest sincerity.

R. D.

Sunday Morning[3].

N° 3190.

[R. Davenport à Rousseau][4].

Dear Sir, Mr Beauclerk[5] a gentleman of distinction, a friend of mine, who is well acquainted with the Prince of Conti and

1. 13 décembre. R. Davenport passa à Wootton environ quatre semaines. Le 15 janvier 1767, il annonçait son arrivée à Londres.

2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 179.

3. M. Courtois propose : « 7 décembre 1766. »

4. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 180.

5. Ce visiteur, recommandé par Davenport à Rousseau, appartenait peut-être à la famille des ducs de St Albans, dont le nom patronymique est Beauclerk. [Th. D.]

Madame Boufflers, having often heard them speak much in commendation of Mr Rousseau, had a vast desire of paying his compliments in passing to London and desired I would give him this little note of recommendation.

I am your most sincere servant,

Richd. Davenport

Davenport Dec. 9th 1766.

N° 3191.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

Neufchatel 9 Décembre 1766. — N° 38.

Il y a quatre jours, mon cher Citoyen, que vôtre n° 6 m'est parvenû, et avec lui j'ay retrouvé mon ami, ou plutôt je le reconnois. Vous avez dû voir par mes deux numéros precedens queje n'avois pas attendû vôtre réponse au n° 35, pour vous rendre compte du succès de ma cure, ni pour être persuadé de vôtre façon de penser. Ne parlons donc plus de ce petit moment de vivacité, qu'avec la meilleure intention du monde, j'avois excité chez vous, en vous parlant mal à propos, et peut-être sans ménagement d'un sujet aussi sensible à vôtre coeur que celui que j'ay si souvent traité. Plus ce sujet vous interessoit, et plus je me sentois entraîné à vous en parler. J'étois loin, j'ignorois le véritable état des choses, mais j'en voyois les consequences, et j'aurois tout fait pour vous les sauver. Aujourd'hui que tout est dit, l'amitié exige de moi un autre rôle et je le remplirai avec le même zele que le precedent.

1. *INÉDIT*. Transcrit le 23 mars 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 196, 197. In-4° de 4 p., l'adresse (à Mr Davenport) sur la 4e, traces de cachet, marques postales anglaises. [P.-P. P.]

Votre position actuelle avec Mr Davenport, quelle est-elle ? Vous ne m'en dites rien ; je supose donc que ce digne homme ne partage point cette phrenesie que vos ennemis cherchent à exciter contre vous. Mais si jamais vous aviés besoin de quelqu'un de confiance, addressés vous, comme je vous l'ay déjà marqué à mon ami Cerjeat. Quoiqu'étranger en Angleterre, il y est marié et étably depuis assés longtems pour être en état de vous donner de bons conseils, et vous y être utile. D'ailleurs, je réponds de sa bonne volonté.

J'ay vu enfin l'Exposé succint de votre contestation avec Mr. Hume, et je vous avoue que sa défense l'a plus chargé à mes yeux que vos accusations. Il n'est pas si bon qu'on le disoit, ce David Hume, et c'est, suivant moi, tant mieux pour vous. Je voudrois bien, mon ami, n'avoir rien trouvé de trop méchant dans vôtre lettre du 10 Juillet, et ces morceaux déparent à mes yeux ceux qui ont fait couler mes larmes. Je sens, par la déclaration de Mr. d'Alembert qui se trouve à la fin de la brochure,[1] combien la modération, fût-elle jouée, a de pou-

1. Les dernières pages de l'*Exposé Succinct,* 125-127, sont occupées par ce qui suit :

« Déclaration adressée par M. d'Alembert aux Éditeurs.

« J'ai appris par M. Hume avec la plus grande surprise, que M. Rousseau m'accuse d'être l'Auteur d'une Lettre ironique qui lui a été adressée dans les Papiers Publics sous le nom du Roi de Prusse. Tout le monde sait, à Paris & à Londres, que cette lettre est de M. Walpole, qui même ne la désavoue pas. Il convient seulement d'avoir été aidé, pour le style, par une personne qu'il ne nomme point & qui devroit peut-être se nommer. Pour moi, sur qui les soupçons du Public ne sont jamais tombés à cet égard, je ne connois nullement M. Walpole : je ne crois pas même lui avoir jamais parlé, ne l'ayant rencontré qu'une fois, dans une maison particulière. Non seulement je n'ai pas la plus légère part, ni directe, ni indirecte, à la Lettre dont il s'agit, mais je puis citer plus de cent personnes, amies et ennemies de M. Rousseau, qui m'ont entendu la désapprouver beaucoup, par la raison qu'il ne faut point se moquer des malheureux, sur-tout quand ils ne nous ont point fait de mal. D'ailleurs, mon respect pour le Roi de Prusse, & la reconnoissance que je lui dois, pouvoient, ce me semble, faire supposer à M. Rousseau que je n'aurois pas voulu abuser du nom de ce Prince, même pour une plaisanterie.

« J'ajoute que je n'ai jamais été l'ennemi de M. Rousseau, ni déclaré, ni même secret, comme il le prétend, & je défie qu'on apporte la moindre preuve que j'aie jamais chercher à lui nuire en quoi que ce puisse être. Je pourrois prouver, au contraire, par les temoignages les plus respectables, que j'ai cherché à l'obliger en ce qui a dépendu de moi.

« Quant à ma prétendue *correspondance secrète* avec M. Hume, il est très-certain

voirs sur les esprits. Cette brochure a été réimprimée à Yverdon, avec l'addition d'un ouvrage anonyme, intitulé le Raporteur de bonne foi. Cet homme porte son jugement sur la contestation, et ce jugement n'est pas favorable à Mr. Hume. Il cite même quelques traits bien propres à confirmer ce jugement. Quoiqu'il ne se nomme pas, vous devez le connoitre. Il vous a vû, dit-il, une seule fois, à Montmorency le 8 janvier 1760. Il n'a jamais vu M. Hume. C'est un homme de lettres, ou instruit, à ce qu'il paroît. Ce qui m'a parû bien digne de reflexions, c'est une note dans laquelle il dit que Mr. Hume avoit écrit en *Avril* ou may à Mr. d'H** à Paris : « Rousseau est un monstre, un scelerat, &c. » Or la date cy dessus est une terrible preuve suivant moi, contre H :, puisqu'alors il n'avoit contre vous aucun sujet de plainte. Laissons donc faire au tems qui, j'espére, dévoilera cette affaire infernale, et en fera retomber l'infamie sur le coupable.

J'ay été continuellement interrompû, et le tems me presse. Je veux pourtant vous rapeller, mon cher citoyen, que nous voici au mois de Decembre, et que Messrs. Banquet et Pache ont des ordres à recevoir de vous. Je vous prie de les donner en conséquence de vos besoins plutôt que de vos droits. D'ailleurs, rapellés-vous que ces droits ont augmenté par les 300 guinées fournies par Mylord Maréchal.

Je prie Mlle le Vasseur de recevoir mes complimens d'amitié et de condoléance pour la nouvelle affliction qu'elle éprouve. Je souhaite du fond de mon coeur que l'un et l'autre vous ayés fini de payer ce triste tribut imposé à la nature humaine et qu'il ne vous reste desormais que des jours paisibles à passer. Adieu, mon cher Citoyen. Je vous embrasse et vous aime de toutes mes forces.

que nous n'avons commencé à nous écrire que cinq ou six mois après son départ, à l'occasion de la querelle que M. Rousseau lui a suscitée et dans laquelle il juge à propos de me mêler si gratuitement.

« Je crois devoir cette Déclaration à moi-même, à la vérité, & à la situation de M. Rousseau : je le plains bien sincérement de croire si peu à la vertu, & sur-tout à celle de M. Hume.

D'Alembert. »

N° 3192.

A Miss Dewes[1].

Wootton, le 9 décembre 1766.

Ma belle voisine, vous me rendez injuste et jaloux pour la première fois de ma vie : je n'ai pu voir sans envie les chaînes dont vous honoriez mon sultan [2] ; et je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier : j'en aurois dû parer votre brebis chérie, mais je n'ai osé empiéter sur les droits d'un jeune et aimable berger ; c'est déjà trop passer les miens de faire le galant à mon âge, mais puisque vous me l'avez fait oublier, tâchez de l'oublier vous-même, et pensez moins au barbon qui vous rend hommage, qu'au soin que vous avez pris de lui rajeunir le coeur.

Je ne veux pas, ma belle voisine, vous ennuyer plus longtems de mes vieilles sornettes : si je vous contois toutes les bontés et amitiés dont votre cher oncle m'honore, je serois encore ennuyeux par mes longueurs ; ainsi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même, et ramenez Madame la Comtesse [3] ; à condition que nous serons cette fois-ci les plus forts, et qu'au lieu de vous laisser enlever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.
2. *Cf.* La lettre de Miss Dewes du 29 novembre.
3. « Mme la comtesse Cowper, veuve du feu comte Cowper et fille du comte de Granville. » (*Note de Musset-Pathay.*)

N° 3193.

A Milord Maréchal[1].

11 décembre 1766.

Abréger la correspondance!... Milord, que m'annoncez-vous, et quel temps prenez-vous pour cela! Serois-je dans votre disgrace? Ah! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le seul que je ne saurois supporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner, en est-il, en peut-il être, que mes sentiments pour vous ne doivent pas racheter? Vos bontés pour moi font toute la consolatioa de ma vie : voulez-vous m'ôter cette unique et douce consolation? Vous avez cessé d'écrire à vos parens! Eh! qu'importe, tous vos parens, tous vos amis ensemble? ont-ils pour vous un attachement comparable au mien? Eh! Mylord, c'est votre âge, ce sont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre : à quoi peuvent mieux s'employer les restes de la vie, qu'à s'entretenir avec ceux qui nous sont chers? Vous m'avez promis une éternelle amitié; je la veux toujours, j'en suis toujours digne. Les terres et les mers nous séparent, les hommes peuvent semer bien des erreurs entre nous; mais rien ne peut séparer mon coeur du vôtre, et celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'est mon devoir de vous l'épargner autant qu'il se peut : je ne demande, à chaque fois, que deux lignes, toujours les mêmes, et rien de plus : *J'ai reçu votre lettre de telle date; je me porte bien, et je vous aime toujours.* Voilà tout; répétez-moi ces dix mots douze fois l'année, et je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire : mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare! non, Mylord, cela ne peut pas être; cela ne se peut pas plus que de cesser de vous aimer.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

Si vous tenez votre cruelle résolution, j'en mourrai ; ce n'est pas le pire ; mais j'en mourrai dans la douleur, et je vous prédis que vous y aurez du regret. J'attends une réponse, je l'attends dans les plus mortelles inquiétudes ; mais je connois votre ame, et cela me rassure : si vous pouvez sentir combien cette réponse m'est nécessaire, je suis très sûr que je l'aurai promptement.

N° 3194.

A Monsieur
Monsieur d'Ivernois
Negociant
a Geneve[1].

A Wootton le 12. X^bre 1766[2].

J'étois extremement en peine de vous, Monsieur, quand j'ai reçu votre lettre du 19. 9bre, qui m'a tranquillisé sur votre santé et sur votre amitié, mais qui m'a donné des douleurs dont la perte de votre enfant[3], quelque touché que je sois de tout ce qui vous afflige, n'est pourtant pas la plus vive. Cette vie, Monsieur, n'est le tems ni de la vérité ni de la justice ; il faut s'en consoler par l'attente d'une meilleure.

Tout bien pesé, je ne suis pas fâché que vous n'ayez pas fait cette année la bonne oeuvre que vous vous étiez proposée[4],

1. Transcrit en mars 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 91, 92. In-4° de 4 p.. les 2e et 3e blanches, l'adresse sur le 4e, avec le cachet oriental sur cire rouge, le chiffre postal 35 et le timbre : « D'ANGLETERRE. »

2. La lettre est datée du 12 et non du 11 décembre, comme impriment les précédents éditeurs.

3. Madeleine, fille de d'Ivernois, née le 12 mai 1764, était morte le 14 octobre 1766.

4. C'est-à-dire d'aller en Angleterre faire visite à Rousseau.

mais je le suis beaucoup que vous m'ayez laissé dans la plus parfaite incertitude sur l'avenir. Il m'importeroit de savoir à quoi m'en tenir sur ce point. Il ne s'agit que d'un *oui* ou d'un *non* de vôtre part que j'entendrai sans qu'il soit besoin de plus grande explication.

C'est à regret que je vous écris si rarement et si peu. Ce n'est pas faute d'avoir dequoi vous entretenir, mais il faut attendre de plus sures occasions. Mes respects à Madame d'Ivernois. J'embrasse tendrement tout ce qui vous est cher, tous ceux qui m'aiment, et surtout votre associé [1].

J. J. Rousseau

N° 3195.

To
Mr. John James Rousseau at
Wooton near Asburn in
Derbyshire [2].
(Lettre de J.-A. Roustan.)

Monsieur.

Je suis chargé par commission de vous demander si vous avés reçu les lettres de Genève passées par Paris en datte du 25. 8bre et 1er. 9bre en reponse â la vôtre du 16e. 7bre. On me prie aussi de ne vous pas laisser ignorer la détention de Mr Lenieps conduit à la Bastille le 20e 9bre. à 10h. du soir, et qu'on a mis le scellé sur tous ses papiers.

Forcé de sortir, je n'ai que le tems d'ajouter que le nouveau Règlement des Médiateurs doit avoir été communiqué au

1. De Luc fils. (*Cf.* lettre à D'Ivernois du 31 mars 1766.)
2. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

Cons. Gén. avant-hier 11e. Xbre, qu'on s'attend fort à la réjection, et que je suis bien cordialement

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviieur

J. A. Roustan Pr

Londr. ce 13e Xbre. 1766.

N° 3196.

[De Leyre à Rousseau][1].

Parme, ce 13 décembre 1766

Voici, mon cher et malheureux ami, la quatrième lettre que je vous écris depuis votre dernière. Vous devez en avoir reçu une par le canal de M. Du Peyrou ; une autre, du mois de janvier, par l'entremise de M. Suard, directeur de la *Gazette de France ;* une troisième, du mois d'avril, par M. Hume. A tout cela, point de réponse. Dois-je attribuer votre silence à vos chagrins ? Je les ai sus bien tard, et vous ne douterez pas qu'ils ne m'aient fait une très-douloureuse impression. Mon amitié s'affecte vivement de vos malheurs, quelle qu'en soit la cause. La source en est, je le vois bien, dans une extrême sensibilité d'âme qui vous fait concevoir ou trop bonne ou trop mauvaise opinion des hommes. Il en est trop peu de votre trempe pour que vous n'ayez pas souvent à vous plaindre de la plupart. Quant à moi, mes propres défauts m'accoutument aux imperfections des autres, et, sans me sentir vil ni méchant, je ne m'étonne plus d'en trouver beaucoup de ce caractère. J'avoue, mon cher ami, qu'il y a des procédés qui semblent entraîner une foule de vertus et promettre, quelque nobles qu'ils soient, encore plus qu'ils ne renferment. Tels

1. Transcrit de l'imprimé en 1865, par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, I.p. 260-262

étaient ceux que vous avez éprouvés avec M. Hume, Mais si vous aviez bien lu son âme dans ses écrits, vous auriez vu que c'était un homme un peu froid, et que, par conséquent, une liaison intime avec lui ne vous convenait pas ; car il y a beaucoup d'honnêtes gens qui ne doivent pas vivre ensemble ni se voir de trop près. Il faut tant de choses pour unir deux belles âmes, il en faut si peu pour les diviser ! N'accusons dans tout cela, trop illustre Genevois, que la fragilité de notre nature qui, ne devant point durer, change à chaque instant de rapport avec tout ce qui l'environne. Rarement d'accord avec nous-mêmes, peu satisfaits de notre manière d'être, comment nous accommoderions-nous longtemps de l'humeur et des façons d'autrui ? Mais vous souffrez, et je ne suis malheureusement pas capable de vous consoler. Voilà ma peine. Cependant je vous suis autant et plus attaché que jamais. Eussiez-vous même des torts dans votre querelle avec M. Hume, je lui saurais toujours mauvais gré de ne vous les avoir pas pardonnés ; et, s'il devait rompre avec vous, c'était avec plus de générosité, ce me semble. Que n'ai-je été à portée de vous voir dans la naissance ou les progrès de votre mésintelligence réciproque ! Je me serais jeté à vos genoux pour en empêcher les suites, et, si ce n'eût été par la force de mes raisons, j'aurais obtenu par prière et par amitié la suppression de toutes les voies d'éclat. Mais enfin, mon cher ami, votre conscience vous reste pour vous faire réparer vos injustices ou supporter celles des autres. Si vous êtes prompt à l'accusation et même à l'offense, vous savez revenir de la précipitation de vos jugements désavantageux. J'ai éprouvé l'un et l'autre de votre part. Après tout, il vaut mieux passer pour imprudent que d'être injuste. Ne voyez dans ces réflexions, je vous conjure, que l'épanchement d'un coeur droit, d'un ami sincère qui s'intéresse le plus tendrement à votre repos. Ne m'imputez point de vouloir vous donner des avis lorsque vous me refusez depuis près d'un an vos conseils sur des choses essentielles à mon bonheur. Tout négligé que je suis de vous, mon amitié n'en est point altérée ; elle ne

peut cesser qu'avec votre probité, qui vous l'a plus acquise encore que vos talents. Si ma franchise ne vous déplaît point, écrivez-moi, je vous prie, ne fût-ce que pour me tranquilliser sur votre situation actuelle et sur le sort des lettres que je vous ai adressées. Je vous parlais bien ouvertement dans ma dernière des projets de ma retraite, que je croyais prochaine alors; mais elle se trouve encore différée, et ma destinée incertaine jusqu'au mariage de notre prince, âgé de seize ans. J'ai trois enfants par le surcroît d'une fille qui m'est née il y a six semaines: mes ressources ont diminué d'un tiers et mes besoins augmenté d'autant. Je sens mes chaînes s'appesantir ou se multiplier par l'amour paternel et mes forces baisser par l'âge. Ce n'est plus moi que j'envisage dans l'avenir et cela change beaucoup mes idées sur le présent. Si je pouvois cependant trouver à vivre loin d'une cour, dans un pays de liberté, je m'y traînerais à quatre pattes, mes enfants sur le dos. Je rêve toujours à la Corse, dont je suis plus voisin que vous.

En quel état est votre santé, votre âme, la disposition de vos sentiments pour moi? La chaleur de l'imagination ne s'affaiblit point chez vous; je crains que le corps n'en souffre. Un excès de sensibilité vous tue. Faites aussi peu de cas, s'il est possible, des injures que des éloges. Quand vous êtes content de vous-même, que vous importent les jugements d'autrui? Vous consoleraient-ils si vous ne l'étiez pas? Hélas! mon bon ami, vous avez des principes de morale à faire des millions d'heureux; n'aurez-vous écrit que pour le bonheur des autres et pour votre malheur? Donnez-moi la consolation de trouver dans votre exemple cette paix et cette félicité que je cherche dans vos leçons. Tout à vous du fond du coeur, avec les tendres embrassements de ma femme et de mes enfants.

P. S. C'est par M. Boswell que je vous envoie cette lettre. Bien des compliments à mademoiselle Levasseur.

N° 3197.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[1].

(Lettre de Mary Dewes.)
(Réponse au n° 3192.)

A Welsbourn le 18 X^bre 1766.

Votre billet Monsieur demande mes plus sincères remercîments ; il m'est doublement agréable et par son propre mérite et parce qu'il me flatte la vanité d'en recevoir de Monsieur Rousseau. Vous dites trop sur le petit collier qu'il ne mérite. Je n'avois pas assez de vanité à me croire capable à travailler à quelque chose qui seroit digne de votre acceptance, c'est pourquoi je le destinois à Sultan.

Je vais toujours à Calwich avec beaucoup de plaisir mais il sera extrêmement augmenté par l'espéranee de vous y voir. Je dois vous demander pardon pour mes bévues dans une langue à laquelle je ne suis pas accoutumée. Je ne vous écris point en bon François, mais je le fais de bon coeur ; il me donne moins de peine à montrer mon ignorance qu'à paroître ingrate, mais je ne veux pas abuser de votre patience plus longtems qu'à vous assurer de la sincérité avec laquelle je suis, Monsieur, votre très humble servante.

Mary Dewes

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 249.

N° 3198.

A M. Rougemont [A Londres][1]

le 20. X^bre 1766.

Permettez, Monsieur, qu'en consequence de la permission que vous m'en avez donnée je vous addresse avec l'incluse à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours par la poste le billet ci-joint de 300£ de France sur M. Rey libraire à Amsterdam, qu'il payera à ceux par qui vous aurez la bonté [de] le lui faire présenter si vous en avez l'occasion. Vous voudrez bien, M., lorsque vous aurez receu cet argent y prendre le remboursement des ports de lettres que vous avez payés pour moi, sans oublier les droits de commission. Je vous prie aussi quand vous verrez M. Lucadou de vouloir bien lui rembourser 11 shelins que je lui redois pour reste de compte, et garder entre vos mains le reste de cet argent jusqu'à ce que j'en dispose. Je vous réitére mes excuses et mes remercimens des peines que je vous donne et vous supplie, Monsieur, d'agréer mes tres humbles salutations.

[J.-J. Rousseau]

Je prie M. M. M. Rey libraire à Amsterdam de vouloir bien payer au p. du present billet 300[£] de france pour l'année prette à échoir de la pension de pareille somme qu'il a la bonté de me faire et ce billet lui servira de receu. A Wooton le 20. X^bre 1766.

[Th. Levasseur]

1. *INÉDIT*. Transcrit le 7 février 1905 de la minute autographe non signée, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, ms. 27 [7842], fol. 49 a. [Th. D.]

N° 3199.

A M. M.-M. Rey, à Amsterdam[1].

A Wootton, le 20 Xbre 1766.

Je répondis, mon cher Compère, en tems dû à la lettre que vous m'écrivîtes le 5 Aoust, et j'eus soin de vous marquer mon adresse sûre. Comme j'entrois dans des détails qui probablement devoient vous engager à quelque réponse, et que cependant je n'ai receu de vous depuis lors aucun signe de vie, je commence à craindre que vous ne soyez malade, ou que ma lettre ne vous soit pas parvenue ; ce qui pourroit facilement être, vu que ne pouvant vous écrire directement d'ici, je suis forcé d'avoir à Londres des entrepôts qui ne sont pas toujours sûrs. Tirez-moi donc de peine, je vous en prie, et sur votre état et sur le sort de ma lettre, afin que je sache sur ces deux points à quoi m'en tenir.

Je ne me suis point prévalu sur vous, comme vous me l'aviez permis pour l'année courante, de la pension, de Mlle. Le Vasseur ; mais cette année étant à sa fin, j'envoye à M. Rougemont, banquier à Londres, un billet signé d'elle qui vous servira de quittance, et sur lequel je vous prie de payer les 300 francs de l'année prête à échoir, à celui qui vous le remettra. Je vous priois dans ma précédente lettre de ne vous servir de la voye de Mrs. Becket et de Hondt pour aucune chose qui me concernât, et je vous réitère la même prière, ayant de très-fortes raisons pour cela.

Donnez-moi, je vous prie, amplement de vos nouvelles, de celles de Mad. Rey, de tout ce qui vous appartient et surtout de ma chère filleule que j'embrasse de tout mon coeur ainsi que son cher papa.

J. J. Rousseau

1. Transcrit de l'imprimé en 1856 par Bosscha, *loc. cit.*, n° 143.

Voici l'adresse exacte sous laquelle vous pouvez m'écrire. Les ports sont ici prodigieusement coûteux et lorsque vous aurez des occasions pour Londres vous me ferez plaisir d'y faire mettre vos lettres à la poste au lieu de les mettre à celle d'Amsterdam directement. Toutefois écrivez en droiture quand vous ne pourrez pas faire autrement. Vos lettres me feront toujours plaisir, quelque port qu'elles puissent me coûter.

A Monsieur
Monsieur Davenport,
A Wootton *Ashburnbag.*
Derbyshire
Angleterre.

Notez qu'il n'y a pas besoin d'enveloppe, ni que mon nom paroisse en aucune sorte ; avec l'adresse précédente exactement observée, la lettre me parviendra et ne sera vue que de moi.

N° 3200.

A. M. [Du Peyrou] [1].

[vers le 21 décembre 1766].

La diffamation ou je suis dans le monde n'a rien qui m'étonne ; elle est la suite de l'effet necessaire du projet que j'ai éventé depuis prés de six mois et dans lequel même il entroit que je l'éventasse. Ce profond projet qui est un prodige de genie étoit trop bien concerté pour ne pas reussir dans tous

1. *INEDIT.* Transcrit le 21 février 1905 de la minute autographe et fragmentaire, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7842, fol. 44b et 45a), d'une lettre qui n'a probablement pas été expédiée. [Th. D.]

ses points, et je l'ai si bien senti que je ne me suis pas même abaissé un seul moment à y faire [1] une opposition inutile. Ainsi tout ce qui m'arrive et ce qui m'arrivera dans la suite est très naturel [2]. Mais le ton de vos lettres ne l'est pas. Car vous n'étes ni cruel ni barbare, et vous ne sauriez prendre plaisir à insulter aux malheureux. Je ne vois que deux maniéres d'expliquer cette incroyable obstination avec laquelle vous revenez sans cesse me faire boire à longs traits la coupe de l'ignominie. La prémiére[,] que je préfère parce qu'elle est plus digne de vous, est que persuadé de mon tort avec M. Hume vous voudriez m'engager à faire auprès de lui les démarches necessaires pour obtenir mon pardon. Il est vrai que vous supposez que ces démarches, même en le supposant innocent me couteroient si fort que vous osez me les suggerer à peine; mais vous pouvez voir à la fin de ma longue lettre à M. Hume combien je pense différemment de vous sur ce point. Quoiqu'il en soit il faut vous oter une bonne fois [3] ce sujet d'exhortations et [4] de reprimandes [5]. Voici donc là-dessus ce que j'ai à vous dire et dont je vous prie de vous bien souvenir, quelque sort qui [6] m'attende et à quelque comble de maux que je sois destiné. C'est que toute espèce de reconciliation entre D. H. et J. J. R. est si parfaitement impossible, qu'il ne seroit pas au pouvoir de Dieu même de la faire, à moins qu'il ne changeat la nature de l'un des deux et qu'il n'en fit un autre être. Si ceci [7] n'est pas clair pour vous ce n'est pas ma faute.

1. Rousseau avait d'abord écrit : « à y faire une opposition. » Il a biffé « y », et écrit au-dessus de la ligne, après « faire », « à son exécution ». Puis il a rétabli le mot « y » et a négligé de biffer « à son exécution ».

2. « Passage biffé : « car tant que j'existerai je serai un objet trop inquietant pour ces Messieurs et tout ce qui m'arrivera dans la suite ne sera que le commencement du projet ; car ces Messieurs ne sont pas si bêtes que d'en rester là ; tant que je vivrai je serois trop »

3. « Une bonne fois » remplace « pour une fois » « pour toujours », biffé.

4. « même », biffé.

5. « ; car vous ne me les épargnez pas », biffé.

6. Par distraction, J. J. a écrit « qu'il », au lieu de « qui ».

7. « ne vous paroit », biffé.

L'autre explication [1] est que [2] l'honneur ne vous permet plus de [3] conserver des relations avec un homme diffamé jusqu'à ce point. Si c'est là, mon cher Hote ce que vous m'avez voulu dire je vous conseille de le dire plus nettement : car je vous avertis que je [4] n'entendrai jamais à demi-mot rien qui m'engage à rompre avec vous et que quelque claire que puisse être votre declaration j'aurai grand'peine encore à la trouver telle....

... Je ne trouve point mauvais, mon cher Hôte que vous continuiez à me parler de M. Hume, puisque cela vous paroit convenable ; mais j'espére de vôtre équité que vous ne trouverez pas mauvais, non plus, que je ne vous réponde plus sur cet article. Tout ce que je me permettrai d'en dire pour la dernière fois est que je suis un peu surpris que dans toute cette affaire où j'ai gardé et garderai le plus profond silence, mon ami du Peyrou avec le bon sens que je lui connois n'ait pas trouvé le bon David un peu insultant pour un bon homme, et un peu bruyant pour un philosophe...

... La lettre de Mad^e de Luze [5] a fait tout l'effet qu'elle en pouvoit attendre, elle a rouvert à la joye un coeur que j'y croyois fermé pour jamais ; j'ai senti quel sentiment avoit dicté cette lettre dans la circonstance ou elle a été écrite. Oh que j'aime la [6] délicatesse [7] dans un coeur noble ; dites à Mad^e de Luze que ces choses-là n'échappent pas au mien. Dites lui que je l'ai bien entendue et que j'espère qu'elle m'entend aussi.

1. « de l'énergie avec laquelle vous me peignez incessamment ma diffamation », biffé.
2. « qu'il n'est plus permis à un homme d' », biffé.
3. « rester en ». biffé.
4. « je suis bien déterminé », biffé.
5. J. J. avait commencé ce fragment comme suit : « J'ai lu la lettre de Mad^e. de Luze avec un épanouissement de coeur », puis il a biffé les deux premiers et les cinq derniers mots.
6. « noblesse et », biffé.
7. « de coeur », biffé.

N° 3201.

A. M. [A.-J. Roustan][1].

[Vers le 21 Decembre 1766].

Des deux lettres, M., dont vous me parlez dans celle que vous avez pris la peine de m'écrire le 13 de ce mois je n'ai receu que la dernière et j'y repondis samedi dernier[;] celle du 25. 8bre ne m'est pas parvenue.

Mon pauvre vieux ami Lenieps à la bastille ? Eh mon Dieu, c'est bien là grêler sur le persil. Ce pauvre bon homme facile[2] et simple, attaché[3] de coeur aux lois et à la liberté, mais au reste sans credit et sans amis dans la patrie n'y auroit pas fait placer ou chasser une servante[4]. Depuis la mort de sa fille, les chagrins et les ans le poursuivoient a grands pas vers sa tombe. Cet evenement l'y va tout a fait precipiter. Voila un des grands coups d'état de ces Messieurs les negatifs[5]. Ils réussiront toutesfois parce que la force reussit toujours mais des buches de leur grenier mises à leur place reussiroient tout aussi bien qu'eux. En verité si les choses étoient moins désespérées en considerant la façon dont ces gens là se conduisent je serois quelquefois tenté de dire : Quos vult perdere juppiter dementat.

Dans la triste mais noble et grande besogne que vous préparent les malheurs de la patrie il y a une chose que vous pouvez dire ou taire comme il vous conviendra, mais qu'il

1. *INEDIT*. Transcrit le 16 février 1905 de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. 7842, sur le recto du fol. 47. En tête, une main qui ne m'est pas connue a écrit : « A M. Roustan. » [Th. D.]

2. « facile et » remplace « nul », biffé.

3. « attaché » remplace, au-dessus de la ligne, « grand partisan des... sans doute », biffé.

4. « au besoin », biffé.

5. « Ne sont-il[s] pas de fort habiles gens ? Qu'en pensez-vous ? croyez-vous leur succès du à leur sagesse », phrases biffées.

importe que vous sachiez. C'est que tous mes malheurs et par contrecoup ceux de mes infortunés concitoyens ont une cause si secrete[1] qu'elle n'est connue[2] de personne ni en Suisse ni à Genève, je ne l'ai dite ni ne la dirai à mes plus intimes amis pas même à Mylord Mareschal et le public ni personne au moins de ma part ne la saura qu'après ma mort. Tout ce que je puis ajouter est que cette cause[3] vient uniquement d'un malentendu d'autant plus cruel qu'au lieu des disgraces qu'elle a produites il en devoit naturellement decouler pour eux et pour moi toutes sortes de prosperités.

Connoissez-vous à Londres un h. de Lausanne appelé M. Deyverdun. Est-ce un h : de Lettres, un homme qui sache écrire et dont la plume puisse être prise par un connoisseur pour celle de M. Dalembert[4]. Vous m'obligerez de vouloir bien faire là-dessus quelques recherches si vous étes à portée de le faire sans[5] qu'il y paroisse et sans me nommer.

Vous voyez, Monsieur, comment j'en use avec vous, c'est la seule espece de compliment que je veux vous faire et je crois celle qui peut vous plaire le plus. Je vous salue de tout mon coeur.

1. « qui me regarde », biffé.
2. « que d'un [*sic*] très peu de gens », biffé.
3. « consiste », biffé, remplacé par « vient ».
4. « Si vous étes à portée de prendre là-dessus quelques instructions sans me nommer vous rendrez peut étre pour les tems futurs un grand service à la vérité et pour ma part dès à présent vous me ferez grand plaisir à moi-même. » (phrase biffée).
5. « affectation », biffé.

N° 3202.

[J.-A. Roustan à Rousseau] [1].

Londres ce 23e Xbre 1766.

Monsieur

J'ai été voir aujourd'hui M. Voullaire pour lui communiquer ce que vous me marqués au sujet des lettres, il étoit parti dès le matin pour Douvres, d'où pourtant son hôte m'a fort assuré qu'il reviendroit dans peu, moiennant quoi je ne tarderai pas de le voir.

Je partage d'autant plus le chagrin que vous cause la détention de Mr Lenieps que je me regarde comme à la veille d'avoir à gémir sur les malheurs de bien d'autres. Heureusement ou malheureusement tous mes amis sont Représentans, et je vois comme vous les choses sous une face qui ne laisse guère lieu à l'espérance. Non que si les citoyens vouloient user de toutes leurs ressources, ils ne fussent encore en état d'embarrasser fort leurs ennemis, mais ils en font assés pour se faire écraser, et pas assés pour rester libres.

Au lieu de s'attacher à tout prix les Natifs, ils ont vu et témoigné qu'ils voioient de mauvais oeil les démarches que quelques-uns ont faites pour rentrer dans les droits qu'on leur avoit accordés en 1738, et se faciliter l'entrée à la bourgeoisie ; heureusement pour eux la Médiation a accordé si peu de chose aux Natifs qu'ils sont en général aussi peu contens d'un parti que de l'autre, et ne desirent que la fin d'un procès dont ils paient les frais en grande partie sans pouvoir espérer d'y gagner rien.

Je puis d'autant mieux vous donner sur Mr D'Eyverdun les

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. L'adresse, accompagnée de marques postales, est ainsi rédigée : « To || Mr John James Rousseau || at || Wootton near Asburn in || Derbyshire. » [Th. D.]

lumiéres que vous desirés qu'il a vêcu six mois de cette année chés moi. C'est un homme aimable, d'un caractére bon et facile, il a la réputation d'homme d'esprit, et la mérite d'autant plus qu'il n'y prétend point ; il est capable d'écrire médiocrement une feuille volante, mais je le crois incapable de tout ouvrage qui demanderoit de la profondeur ou de la force : C'est moins encore un Savant que toute autre chose, il sait outre sa langue maternelle l'Allemand, le Latin, et assés d'Italien et d'Anglois pour pouvoir lire et converser en ces deux langues. Il a actuellement un petit poste de Clerc dans le Bureau de Mr le Général Conway, et desireroit fort trouver un Gentilhomme avec qui voiager. Il a eu (*sic*) été Précepteur du fils du Margrave de Schweit, et a été obligé de quitter cette place pour des raisons de santé : Au reste, Monsieur, vous ne pouvés en effet m'obliger plus sensiblement qu'en me fournissant quelque petite occasion de vous témoigner mon attachement, qui seul égale l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et
trés obeissant serviteur

A. J. Roustan

N° 3203.

A. M. [Davenport, à Wootton] [1].

[22 Décembre 1766] [2].

Quoique jusqu'ici, Monsieur, malgré mes sollicitations et mes priéres, je n'aye pu obtenir de vous un seul mot d'expli-

1. Transcrit à Londres de l'original autographe non signé et sans adresse, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 56. [Th. D.]

2. L'original autographe n'est pas daté. La date est fournie par la minute, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, ms. 7842, fol. 49. [Th. D.]

cation ni de réponse sur les choses qu'il m'importe le plus de savoir, mon extrême confiance en vous m'a fait endurer patiemment ce silence, bien que très-extraordinaire. Mais, Monsieur, il est tems qu'il cesse ; et vous pouvez juger des inquietudes dont je suis dévoré vous voyant prêt à partir pour Londres sans m'accorder, malgré vos promesses, aucun des éclaircissemens que je vous ai demandés avec tant d'instances. Chacun a son caractére : je suis ouvert et confiant, plus qu'il ne faudroit peut-être. Je ne demande pas que vous le soyez comme moi ; mais c'est aussi pousser trop loin le mistère que de refuser de me dire sur quel pied je suis dans votre maison, et si j'y suis de trop ou non. Considerez, je vous supplie, ma situation et jugez de mon embarras. Quel parti puis-je prendre si vous refusez de me parler ? Dois-je rester dans votre maison [1] après que, vous ayant demandé si mon séjour ne vous y devient point importun, vous ne m'avez pas répondu un seul mot ? En dois-je sortir sans votre aveu ? Le puis-je sans votre assistance ? sans amis, sans connoissances, enfoncé dans un pays dont j'ignore la langue, je suis entiérement à la merci de vos gens. C'est à votre invitation que j'y suis venu, et vous m'avez aidé à y venir ; il convient de même, ce me semble, que vous m'aidiez à en partir, si j'y suis de trop. Quand j'y resterois, il faudroit toujours, malgré toute votre réserve, que vous eussiez la bonté de prendre des arrangemens qui rendissent mon séjour chez vous moins onereux pour l'un et pour l'autre. Les honnétes gens gagnent toujours à s'expliquer et s'entendre entre eux. Tant d'intermédiaires entre vous et moi ne sont bons à rien. Si vous entriez avec moi seul dans les détails dont (*sic*) vous vous fiez à vos gens, vous seriez moins trompé et je serois mieux traité : nous y trouverions tous deux notre avantage. Vous avez trop d'esprit pour ne pas voir qu'il y a des gens à qui mon séjour dans votre maison déplait fort, et qui feront tout de leur mieux pour nous en rebuter l'un et l'autre. Il ne tient qu'à

1. « sans savoir sur quel pied j'y suis, et », biffé

vous de rendre leur mauvaise volonté impuissante, et cela sans éclat et sans bruit.

Que si malgré toutes ces raisons vous continuez à garder avec moi le silence, cette réponse alors deviendra très claire, et vous ne trouverez pas mauvais que, sans m'obstiner encore inutilement, je pourvoye à ma retraite comme je pourrai sans vous en parler davantage ; emportant un souvenir très reconnoissant de l'hospitalité que vous m'avez offerte, mais ne pouvant me dissimuler les cruels embarras où je me suis mis en l'acceptant.

N° 3204.

[B. Boothby à Rousseau][1].

Marseilles Dec. 23. 1766.

Mon cher Monsieur, Je viens de lire les pièces justificatives de Hume, je ne puis pas vous exprimer la peine que m'en a fait la lecture. Ah Monsieur, que vous avez bien dit, qu'une âme trop sensible étoit un funeste don du ciel ! votre vie n'en a été qu'un frappant exemple. — J'ai relu les pièces de Hume a plusieurs de mes compatriotes qui se trouvent ici ; ils étoient tous d'avis que si vous aviez tort, c'étoit le tort d'une grande et belle âme, peu faite pour se lier avec ce coeur insensible et froid qui semble mesurer ses idées de l'amitié par les règles de la mathématique. Quant à moi, je n'ai pas hésité de crier :

« Absentem qui rodit amicum,
Qui non defendit, alio culpante ; solutos
Qui captat[2] risus hominum famamque dicacis ;
Fingere qui non visa potest ; commissa tacere
Qui nequit. Hic niger est, hunc tu, Romane, caveto. »

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc, cit.*, p. 263, 264.

2. *Sic*, dans le texte d'Horace (*Serm.* I, vers 81-85). L'imprimé de M. Courtois porte « caput », qui ne donne aucun sens. Peut-être la faute est-elle le fait de B. Boothby. [P.-P. P.]

Je vous félicite pourtant d'être dans un pays où il faut que les envieux se bornent à vous médire ; vous y êtes en sûreté, Monsieur. Appuyez vous donc sur la postérité pour vous honorer comme le bienfaiteur du genre humain et assurez-vous qu'il ne manque pas même aujourd'hui de gens qui ont assez de lumières pour sentir toute la force de vos vérités et qui ne sont nullement blasées par la supériorité de vos talents. Quant au rôle que joue Voltaire dans cette affaire c'est digne d'un homme qu'on doit regarder comme le fléau du siècle, et pour le caractère duquel j'ai toujours eu le mépris le plus profond. Au reste souvenez-vous que Socrate avoit son Aristophane.

Ce beau climat convient assez à l'état foible de ma santé. Je crois pourtant que je serai obligé de revisiter l'Angleterre dans le mois de Mai. Je me promets une sincère satisfaction en vous assurant en personne du respect avec lequel je suis votre vrai admirateur et serviteur très humble

B. Boothby

Ayez la bonté Monsieur de faire bien mes compliments à Mad^lle^ Le Vasseur. Je n'ai pas pu trouver encore aucun de ces livres de botanique, mais comme je compte de passer par Paris en m'en retournant en Angleterre, j'espère vous en apporter quelques uns. Oserois-je vous prier de me donner de vos nouvelles ? Il me donneroit une satisfaction sensible d'entendre que vous jouissiez d'un repos si necessaire à votre santé. Je ne vous dis rien des affaires de votre ancienne république, quoi qu'elles m'ont assez occupé depuis que je suis dans ce pays ci : sachant que si vous y prenez quelque intérêt encore, vous avez des amis sur le lieu, beaucoup plus capables que moi de vous en donner une juste idée, surtout dans une langue dont je ne connois guères la force. Mes lettres me sont adressées chez Monsieur Birbeck Consul Anglois à Marseilles.

N° 3205.

A Lord Nuneham[1].

A Wootton, le 24 decembre 1766.

Je croirois, Milord, exécuter peu honnêtement la résolution que j'ai prise de me défaire de mes estampes et de mes livres si je ne vous priois de vouloir bien commencer par en retirer les estampes dont vous avez eu la bonté de me faire présent. J'en fais assurément tout le cas possible, et la nécessité de ne rien laisser sous mes yeux qui me rappelle un goût auquel je veux renoncer pouvoit seule en obtenir le sacrifice. S'il y a dans mon petit recueil, soit d'estampes, soit de livres, quelque chose qui puisse vous convenir, je vous prie de me faire l'honneur de l'agréer, et surtout par préférence ce qui me vient de votre digne ami M. Watelet, et qui ne doit passer qu'en main d'ami. Enfin, Milord, si vous êtes à portée d'aider au débit du reste, je reconnoitrai, dans cette bonté, les soins officieux dont vous m'avez permis de me prévaloir. C'est chez M. Davenport que vous pourrez visiter le tout, si vous voulez bien en prendre la peine. Il demeure en Piccadilly à côté de Lord Egremont. Recevez, Milord, je vous prie, les assurances de ma reconnoissance et de mon respect.

J. J. Rousseau

1. Transcrit le 3 mai 1914 d'une copie faite, vers 1780, pour Du Peyrou et qui est conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, contenant (fol. 30-40) la copie de 9 lettres adressée par J.-J. au vicomte de Nuneham, avec ce titre : « Lettres de J. J. Rousseau à George Simon de Harcourt, Lord vicomte de Nuneham, aujourd'hui comte de Harcourt. » [Th. D.]

N° 3206.

[Laliaud à Rousseau] [1].

De Paris, ce 29 X^bre 1766.

Si je vous ai rendu un service, Monsieur, c'était bien mon dessein ; je le désirois de toute mon âme. La maniére dont vous m'en parlez me flatte infiniment, mais je serais fâché de vous laisser croire que mon empressement à vous faire passer l'*Exposé succinct* fût moins pour vous que pour la chose : ces deux intérêts sont unis et m'affectent également. Je vous porte dans mon coeur, je vous suis attaché pour la vie ; il faut, Monsieur, que vous me permettiez de vous le dire de temps en temps ; vous pouvez vous dispenser de répondre en toute honnêteté avec moi, mais je sens qu'il ne m'est pas possible de vous faire le sacrifice de mon silence : c'est un effort dont je ne suis pas capable, et vous êtes trop bon pour vouloir l'exiger.

Voici une brochure sur laquelle vous me dispenserez de vous parler. Un de mes amis qui n'a certainement pas le bonheur de vous connaître, ne vit pas sans impatience les noirceurs dont on vous environnait ; il me dit qu'il serait tenté d'écrire ; ses désirs étaient dans mon âme, et je l'y engageai d'autant plus volontiers, qu'en l'encourageant à prendre la plume, il faisait hommage de ses essais à la vertu. Vous trouverez, à la suite de ses *Observations* une lettre qui a été mise à mon insu, ainsi que le titre *Précis,* etc. M. Guy, à qui j'écrivis pour lui en faire des reproches, s'étend beaucoup en excuses, et nous dit qu'il avait été, *faut-il dire, comme force.* Nous avons tout lieu de penser que M. D'A. était derrière le censeur.

1. *INÉDIT.* Transcrit par Joseph Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

Mon ami, qui ne se flatte pas d'avoir, dans un ouvrage de cinq ou six jours, rempli comme il aurait désiré, ses vues, espère néanmoins avoir jeté assez du jour sur celles de vos ennemis. Je souhaite, à mon tour, que vous soyiez content ; je ne doute pas que vous ne le soyiez, du moins, de son zèle.

M. de Sauttershaim est parti, il y a trois semaines, pour Strasbourg, où il va se charger de l'éducation des enfants de M. Hoffmann ; il est arrivé en assez bonne santé. Je lui ai fait passer un exemplaire des *Observations*, etc. ; il les désirait aussi vivement que moi. Je serais trompé si son intention n'est pas de les traduire en allemand.

C'est en vous embrassant de tout mon coeur, que je me dis, avec respect, Monsieur,

Votre trés-humble et trés-obéissant serviteur

LALIAUD

au grand bureau de la petite poste,
rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris

N° 3207.

A M. [J.-A. ROUSTAN] [1].

A Woortton, le 29. X^bre 1766.

Ce que vous me marquez, Monsieur, que M. Deyverdun a un poste chez le General Conway m'explique une énigme à

1. Transcrit d'une copie moderne de l'original autographe signé, faisant partie des collections du prince Czartoriski, à Cracovie. Le copiste dit, en polonais, que cette lettre est adressée à Roustan et qu'elle est accompagnée d'une copie, de la main de Rousseau, de la lettre de Deyverdun à Hume, lettre qui contient des citations de l'*Exposé* de Hume. L'auteur de cette lettre, dit le copiste polonais, est « Georges Deyverdun, de Lausanne en Suisse. » [Th. D.]

laquelle je ne pouvois rien comprendre et que vous verrez dans la lettre dont je joins ici une copie), faite sur celle que M. Hume a envoyée à M. Davenport. Je ne vous la communique pas pour que vous vérifiez si ledit M. Deyverdun a écrit cette lettre, chose dont je ne doute nullement, ni s'il est en effet l'auteur des écrits en question dans le St James Chronicle, ce que je sais parfaitement être faux: d'ailleurs ledit M. Deyverdun bien instruit et bien préparé à son rôle de prête-nom, et qui le commença peut être lorsque lesdits écrits furent portés au S. James Chronicle, est trop sur ses gardes pour que vous puissiez maintenant savoir rien de lui. Mais il n'est pas impossible que dans la suite des tems, ne paroissant instruit de rien et gardant soigneusement le secret que je vous confie, vous parveniez à penetrer celui de toutes ces manoeuvres, lorsque ceux qui s'y sont prêtés auront moins d'intérest à se cacher; et tout ce que je souhaite dans cette affaire est que vous decouvriez la vérité par vous-même, car pour moi, je sais à quoi m'en tenir. Je pense aussi qu'il importe toujours de connoitre ceux avec qui l'on peut avoir à vivre et de savoir si ce sont des honnêtes gens. Or que ledit Deyverdun ait fait ou non les écrits dont il se vante, vous saurez maintenant, ce me semble, à quoi vous en tenir avec lui! Vous étes jeune, Monsieur; vous me survivrez j'espére de beaucoup d'années, et ce m'est une consolation trés douce de penser qu'un jour quand le fond de cette triste affaire sera devoilé vous serez à portée d'en certifier par vous même beaucoup de faits que vous saurez de mon vivant sans qu'ils vous frappent, parce qu'il vous est impossible d'en voir les rapports avec mes malheurs. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

N° 3208.

[Déclaration destinée à un journal] [1].

[Fin de 1766]

J.-J. Rousseau prie tous ceux avec qui il a eu quelques relations amis ou ennemis il n'importe pourvu qu'ils aiment la justice et la vérité de déclarer s'ils l'ont jamais entendu se vanter directement ni indirectement d'avoir refusé quelques pensions ou bienfaits soit d'aucun Prince soit d'aucun particulier. s'il l'a dit à quelqu'un, s'il en jamais parlé même en aucune façon à moins qu'étant accusé d'avoir refusé malhonnêtement il n'ait été forcé de se defendre, qu'il se nomme, s'il l'a écrit qu'on montre sa lettre. Il demande sincèrement pardon au public d'oser encore l'importuner de lui, mais il lui importe et il importera un jour à l'honneur de sa mémoire que la verite ou la fausseté d'une accusation intentée si publiquement soit publiquement et promptement constatée.

N° 3209.

A M. [Davenport] [2].

[fin de décembre 1766].

Je suis très faché, Monsieur, de ce qui s'est passé et je vous en fais mes excuses ; je n'entrerai pas dans des expliquations

1. *INÉDIT*. Transcrit de la minute autographe non signée et sans date conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, ms. 27 [7842], fol. 41b. J'ignore si cette déclaration, destinée vraisemblablement à un journal, a été envoyée. [Th. D.]

2. Transcrit le 21 avril 1908 à Londres de la minute autographe (fragment ?) sans adresse, ni date, ni signature, conservée au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 82. In-4°, 2 p., la 2e blanche. Texte en onze lignes sur la 1re [Th. D.].

(*sic*) inutiles ; il me suffit de vous protester que j'aurois fait le bonheur de ma vie de la passer auprès de vous : mais puisque cela ne se peut pas, souvenez-vous de votre promesse et rendez-moi le bon office de me chercher dans cette province un logement chez quelque paysan où je puisse vivre en paix et où je n'aye pas l'affliction de voir à mon sujet troubler votre repos.

N° 3210.

A M. Bernard Granville[1]

Ce Dim : après-midi [fin de 1766].

J'aurois grande envie, Monsieur, d'aller encore vous gronder, quoique je voye combien cela est inutile, mais le tems ni mon état ne me le permettent pas quant à présent. J'aspire au moment d'aller faire cette promenade pour reprendre un peu de bonne humeur, car je vous jure, Monsieur, en sincérité de coeur, qu'il ne reste de doux momens dans ma vie[2] que ceux que je passe auprès de vous.

1. Transcrit d'une copie du XVIIIe siècle, exécutée par un Anglais et faisant partie d'un cahier qui contient la transcription des lettres de Rousseau à M. Granville et à Mlle Dewes [Bibliothèque de Neuchâtel, n° 7906]. Ces transcriptions ont été exécutées pour Du Peyrou ; elles sont donc antérieures à son édition. [Th. D.].

2. Cette lettre a été publiée en 1862 par Lady Llanover, dans *Autobiography and correspondence of Mary Granville, Mrs Delany*. London, 1862, 2nd series, T. I, p. 89. Dans cette impression, on lit : « qu'il ne *me* reste de doux momens que ceux. » Les mots « dans ma vie » sont omis, et le mot « me » est ajouté.

N° 3211.

[Stewart à Rousseau][1].

[Début de 1767.]

Il y a longtemps que j'ai balancé si je vous écrirois ou non, Monsieur. Mon ignorance de votre langue, m'a retenu jusqu'ici ; c'étoit une sotte vanité dont je me suis à la fin défait, car sûrement Jean-Jacques aimera mieux une lettre mal écrite, mais qui part du coeur et que dicte l'amour de la vertu, que le plus beau style où l'esprit seul parleroit. Dans une des notes sur votre lettre à Mr Hume, il est parlé de moi[2]. J'étois à Paris quand ces pièces parurent, et j'ai cru qu'il me serait permis de vous écrire, mais malgré l'envie que j'en avois, je ne l'osais pas, quoique l'idée d'être regardé par vous au nombre de vos ennemis, m'a toujours fait la plus sensible peine. Il y a d'autres parties dans votre lettre où je me reconnois, sans cependant être nommé, et vous me traitez toujours en ami de Mr Hume, avec qui je n'avois nulle liaison avant votre arrivée en Angleterre ; je ne l'avois même jamais vu qu'une seule fois auparavant. Mais l'envie extrême de voir un homme comme vous, Monsieur, célèbre par son génie, par ses malheurs, m'avoit fait lier connaissance avec lui, comme le seul moyen de vous voir. C'étoit un plaisir que j'ai brigué avec plus d'ardeur que la plupart du monde brigueroit un emploi à la cour, et c'est une véritable obligation que je dois à Mr Hume, de m'avoir procuré cette connoissance. Je ne veux pas vous faire des compliments, vous ne les aimez pas, Monsieur, et j'ai trop étudié vos ouvrages pour aimer en faire, mais permettez que je vous remercie du profit que j'ai tiré de vos écrits, car si j'ai une façon de penser un peu au-dessus du

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 273.
2. *Cf.* Tome XV, p. 305, note.

vulgaire, et si j'ai le courage, quoique homme de qualité, de me déclarer hautement votre ami, au milieu de vos ennemis, c'est à vous, Monsieur que je le dois.

N° 3212.

[L'Abbé Coyer au libraire Guy] [1].

[2 janvier 1767] [2].

Mr Guy, quoique je vous ai parlé de l'imputation que Mr de Voltaire m'a faite de la lettre au *Docteur Pansophe,* je crains de ne vous avoir pas assez dit. Quand vous écrirez à Mr Rousseau, dites-lui que Mr de Voltaire est l'unique source de ce bruit, que c'est lui qui l'a répandu par ses lettres à Paris et à Londres, et qu'il a reconnu lui-même son erreur dans la lettre que je vous ai communiquée, après avoir été informé, dit-il, que la lettre au Docteur Pansophe est de Mr de Borde, Academicien de Lyon. Effectivement cet Academicien étoit à Londres lorsque la lettre a paru imprimée en anglais.

Vous savez l'admiration que j'ai toujours eue pour les grands talens de Mr Rousseau votre ami, et que j'ai toujours désaprouvé les persecutions qu'on lui suscite dans son malheur. Je serois trés faché qu'il me mît au rang de ses persecuteurs ; et d'ailleurs je n'ai jamais emprunté le nom de personne. Je me sers du mien ou je garde l'anonyme.

Je vous remercie du paquet que vous m'avez envoyé. Je vous souhaite le bon jour.

L'abbé Coyer

1. Transcrit de l'original autographe signé et non daté, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, dans le Recueil des Lettres de Duchesne et Guy à Rousseau, fol. 80, 81. L'adresse sur la 4e page : « A Monsieur, Monsieur Guy, chez la veuve Duchesne, libraire, rue St Jacques à Paris. » Cette lettre a été publiée, avec la date du 2 janvier 1767, dans le tome VIII [1768] des Œuvres. [Paris, Duchesne.] — Th. D.

2. Cette date, qui se retrouve dans l'imprimé de 1768, est mise au crayon sur l'original, dans une note de M. Ch. Robert, qui renvoie à Voltaire, *Œuvres* (éd. Moland), t. XXVI, p. 18.

N° 3213.

A M. [D. Malthus] [1]

2 janvier 1767.

Quand je vous pris au mot, Monsieur, sur la liberté que vous m'accordiez de ne vous pas répondre, j'étois bien éloigné de croire que ce silence pût vous inquiéter sur l'effet de votre précédente lettre : je n'y ai rien vu qui ne confirmât les sentimens d'estime et d'attachement que vous m'avez inspirés ; et ces sentimens sont si vrais, que si jamais j'étois dans le cas de quitter cette province, je souhaiterois que ce fût pour me rapprocher de vous. Je vous avoue pourtant que je suis touché des soins de M. Davenport, et si content de sa société, que je ne me priverois pas sans regret d'une hospitalité si douce ; mais comme il souffre à peine que je lui rembourse une partie des dépenses que je lui coûte, il y auroit trop d'indiscrétion à rester toujours chez lui sur le même pied, et je ne croirois pouvoir me dédommager des agrémens que j'y trouve, que par ceux qui m'attendroient auprès de vous. Je pense souvent avec plaisir à la ferme solitaire que nous avons vue ensemble et à l'avantage d'y être votre voisin; mais ceci sont plutôt des souhaits vagues que des projets d'une prochaine exécution. Ce qu'il y a de bien réel est le vrai plaisir que j'ai de correspondre en toute occasion à la bienveillance dont vous m'honorez, et de la cultiver autant qu'il dépendra de moi.

Il y a longtems, Monsieur, que je me suis donné le conseil de la dame dont vous parlez ; j'aurois dû le prendre plus tôt ; mais il vaut mieux tard que jamais. M. Hume étoit pour moi

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay, d'après la minute autographe, sans nom de destinataire, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 53b et 54a. Les précédents éditeurs ont cru que la présente lettre s'adressait à Roustan. En réalité, Rousseau répond ici à la lettre de Malthus du 1er décembre 1766 (n° 3180).

une connoissance de trois mois, qu'il ne m'a pas convenu d'entretenir : après un premier mouvement d'indignation dont je n'étois pas le maître, je me suis retiré paisiblement : il a voulu une rupture formelle, il a fallu lui complaire : il a voulu ensuite une explication ; j'y ai consenti. Tout cela s'est passé entre lui et moi : il a jugé à propos d'en faire le vacarme que vous savez ; il l'a fait tout seul, je me suis tu ; je continuerai de me taire, et je n'ai rien du tout à dire de M. Hume, sinon que je le trouve un peu insultant pour un bonhomme, et un peu bruyant pour un philosophe.

Comment va la botanique? vous en occupez-vous un peu? voyez-vous des gens qui s'en occupent? pour moi, j'en raffole, je m'y acharne, et je n'avance point : j'ai totalement perdu la mémoire, et de plus, je n'ai pas de quoi l'exercer ; car avant de retenir il faut apprendre, et ne pouvant trouver par moi-même les noms des plantes, je n'ai nul moyen de les savoir : Il me semble que tous les livres qu'on écrit sur la botanique ne sont bons que pour ceux qui la savent déjà. J'ai acquis votre *Stillingfleet*, et je n'en suis pas plus avancé. J'ai pris le parti de renoncer à toute lecture, et de vendre mes livres et mes estampes, pour acheter des plantes gravées : sans avoir le plaisir d'apprendre, j'aurai celui d'étudier ; et pour mon objet cela revient à peu près au même.

Au reste, je suis très heureux de m'être procuré une occupation qui demande de l'exercice ; car rien ne me fait tant de mal que de rester assis, ou d'écrire ou lire; et c'est une des raisons qui me font renoncer à tout commerce de lettres, hors les cas de nécessité. Je vous écrirai dans peu ; mais de grace, Monsieur, une fois pour toutes, ne prenez jamais mon silence pour un signe de refroidissement ou d'oubli, et soyez persuadé que c'est pour mon coeur une consolation très douce d'être aimé de ceux qui sont aussi dignes que vous d'être aimés eux-mêmes : mes respects empressés à Mad^e^. Malthus, je vous en supplie ; recevez ceux de Mlle. le Vasseur, et mes plus cordiales salutations.

N° 3214.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

Dimanche 4 Janvier 1767... — N° 39.

Le 9 Décembre passé, je vous ay écrit, mon cher Citoyen, mon n° 38 responsif au vôtre 6. Que faites vous à présent ? J'ay grand besoin de recevoir de vos nouvelles directement. Celles que l'on débite n'ont ni queue ni tête ou bien sont cruelles pour vos amis lors même qu'ils n'y donnent aucune créance. Voici le tems où je compte que vous aurés fait usage de vos droits en vous fournissant sur mes banquiers à Paris de vôtre nécessaire et de tout vôtre nécessaire, si vous m'aimés. Je viens de vous parler des nouvelles que l'on débite sur vous. En voici une toute fraiche qui malgré le raport singulier des circonstances, ne laisse pas que de me paroître absurde. Vous n'étes plus, dit-on, en Angleterre, vous devez être à Geneve, ou aux environs. On a écrit de Lausanne à Yverdon que le Lundi 29 X^bre^, vous aviés couché dans cette première ville, que le lendemain matin, plusieurs personnes de vôtre connoissance s'étoient portés à vôtre logis, mais vous avoient trouvé parti. Cette nouvelle, parvenue à Yverdon, on sût qu'un nommé Cointe, voiturier du lieu, assuroit vous avoir vû le dimanche précedent à Payerne. On le fit venir et il confirma cette nouvelle en disant qu'il vous connoissoit pour vous avoir vû plusieurs fois à Yverdon ; que c'étoit bien vous qu'il avoit vû à Payerne le Dimanche 28 X^bre^, et que c'étoit un voiturier de Soleure qui vous menoit à Morges. Ce raport singulier de circonstances de différens endroits me laisseroit dans le doute pour toute autre nouvelle que celle-là. Mais

1. *INÉDIT*. Transcrit le 23 mai 1729 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 198, 199. In-4° de 4 p., l'adresse (à Mr Davenport), sur la 4e, traces de cachet, marques de la poste anglaise. [P.-P. P.]

vôtre façon de penser, la saison, et la situation des choses ainsi que vôtre silence sur une pareille idée, tout sert à me faire assurer que la nouvelle est fausse autant que ridicule. On avoit précédemment débitté que vous étiés mort. Heureusement je venois de recevoir vôtre dernière lettre. Malgré cela, je vous avoue que soit foiblesse ou non, je me sentois des momens de doute bien cruels. Hâtés vous donc, mon cher Citoyen, de m'assurer que vous êtes vivant et très vivant. — Voila la Médiation finie à Genève. Vous savés peut-être déja que les articles proposés à l'Assemblée générale des Citoyens le 15 X^bre^ pour être tous acceptés ou rejettés en bloc, ont été rejettés à la pluralité de 1095 Citoyens contre 515 acceptans. Là-dessus, M^r^. de Beauteville a interdit l'entrée du Royaume à tout rejettant, tant pour leurs effets que pour leur personne, et cela sous peine de saisie. Il a quitté Genève mardi 30 X^bre^ et les autres Médiateurs se disposent à en faire autant. Le parti des Magistrats s'absente aussi de la ville, et actuellement il doit y avoir aux environs un détachement de troupes françoises. On est pourtant résolu à Berne et vraisemblablement aussi à Zurich à simplement maintenir la constitution établie en 1738 ainsi que l'explication donnée en dernier lieu sur le sens des articles en contestation, et pour le surplus de laisser les choses aller comme elles pourront. Nous avons aussi nos démelés avec la Cour de Berlin au sujet des Fermes dont il résulte des abus contre lesquels on a représenté jusques à présent fort inutilement. — Vous devés avoir reçu, mon cher Citoyen, une lettre de mon ami Cerjat. Mais Dieu merci, tout m'assure que vous n'aurez pas besoin de cette connoissance.

On écrit de Paris qu'un Anglois qui venoit d'y arriver, avoit dit que Mr Davenport vous étoit attaché plus que jamais et qu'il gardoit la bonté de vôtre coeur contre toutes les clameurs de vos Ennemis. Que je sais bon gré à cet honnête homme de toute sa conduite envers mon malheureux ami ! Si je connoissois un moyen de lui témoigner ma reconnoissance, avec quelle satisfaction je m'acquitterois de ce devoir !

Vous avez eü en Angleterre un vrai printems, cette Automne, et tandis que nous avions l'hyver avec les brouillards. Je m'imagine que vous en aurés profité. J'ay pris le parti de faire chercher des Eaux sur mon sol et l'on commence à en trouver. Ce qui, vû la longue sécheresse, me donne les plus belles espérances pour l'avenir. Cette trouvaille me sauvera bien des fraix et des désagrémens sans nombre que l'éloignement d'une source m'eût occasionnés dans tous les tems. Mes oreilles vont leur petit train, et ma santé, après un petit dérangement, s'est rafermie. Ma mère se porte bien aussi et vous envoye mille complimens et mille voeux. Je présente les miens à Mlle le Vasseur, et vous embrasse, mon cher Citoyen, de tout mon coeur, et comme je vous aime.

N° 3215.

A M. [Coindet] [1].

A Wootton le 5 janvier 1767

Ayant perdu la mémoire de beaucoup de choses qui ne m'interessent plus, telles que les tracasseries de M. de Voltaire, et n'ayant ici qu'une des pièces nécessaires pour répondre avec preuve aux questions de M. D. C. [2], je me contente de la lui envoyer. Je pus changer quelques mots en transcrivant cette lettre du brouillon qui m'en est resté ; mais je suis très sur de n'y avoir point parlé du Château de Tournay, ni mis ces ridicules mots : *vous corrompez ma République*. Je ne le suis pas moins de n'avoir jamais rien écrit ni signé de pareil à la déclaration que M. de Voltaire dit être entre les mains de

1. Transcrit de la copie autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901). — Il y a, à la même Bibliothèque, dans 7842, fol. 38b. une minute de la même lettre [Th. D.].

2. Dans la minute : « M. du Chauvet. »

M. de Montmollin signée de moi. On peut consulter là-dessus ma lettre du 8 Aoust 1765 à M. du Peyrou, imprimée avec les siennes à Mylord Weymiss.

[Suit le texte de la lettre de Rousseau à Voltaire, datée de Montmorenci, le 17 juin 1760 (T.V, n° 811). Comme J.-J. le fait entendre, ce texte présente quelques variantes sans importance. A la phrase : « Quant à votre réponse... jamais imprimée sans votre aveu », Rousseau ajoute ici cette note : « Cela s'entend de son vivant et du mien ; et assurément les plus exacts procédés surtout avec un homme qui les foule tous aux pieds n'en sauroient exiger davantage. »]

On remarquera que depuis près de sept ans que cette lettre est écrite je n'en ai parlé ni ne l'ai montrée à ame vivante. Il en a été de même de deux lettres que M. Hume me força l'été dernier de lui écrire, jusqu'à ce qu'il en ait fait le vacarme que chacun sait. Le mal que j'ai à dire de mes ennemis je le leur dis en secret à eux-mêmes ; pour le bien, quand il y en a, je le dis en public et de bon coeur./.

J. J. R.

[Au dos, de la main de Rousseau : « Copie d'une lettre à M. de Voltaire que M. Coindet sera prié de remettre à M. D. C.[1] qui m'a écrit par son canal. »]

N° 3216.

Réponses aux questions faites par M. Du Chauvet[2].

A Wootton, le 5 janvier 1767.

Jamais, ni en 1759, ni en aucun autre tems, M. Marc Chapuis ne m'a proposé, de la part de M. de Voltaire,

1. Sur la minute : « M. du Chauvet. »

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay, et collationné sur la minute autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 784a, fol. 37b et 38a. Sur cette minute, on lit : « par M. Du Chauvet », et non « De Chauvel », comme impriment les précédents éditeurs. Rousseau aurait dû écrire : « M. Chauvet » (*Cf.* n° 3181).

d'habiter une petite maison appelée l'Hermitage. En 1755, M. de Voltaire, me pressant de revenir dans ma patrie, m'invitoit d'aller boire du lait de ses vaches. Je lui répondis. Sa lettre et la mienne furent publiques. Je ne me ressouviens pas d'avoir eu de sa part aucune autre invitation.

Ce que j'écrivis à M. de Voltaire, en 1760 n'étoit point une réponse. Ayant retrouvé par hasard le brouillon de cette lettre, je la transcris ici, permettant à M. du Chauvet d'en faire l'usage qu'il lui plaira.

Je ne me souviens point exactement de ce que j'écrivis il y a vingt-trois ans à M. du Theil : mais il est vrai que j'ai été domestique de M. de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, et que j'ai mangé son pain, comme ses gentilshommes étoient ses domestiques et mangeoient son pain : avec cette différence, que j'avois partout le pas sur les gentilshommes, que j'allois au Sénat, que j'assistois aux conférences, et que j'allois en visite chez les ambassadeurs et ministres étrangers ; ce qu'assurément les gentilshommes de l'ambassadeur n'eussent osé faire. Mais bien qu'eux et moi fussions ses domestiques, il ne s'ensuit point que nous fussions ses valets.

Il est vrai qu'ayant répondu sans insolence, mais avec fermeté, aux brutalités de l'ambassadeur, dont le ton ressembloit assez à celui de M. de Voltaire, il me menaça d'appeler ses gens, et de me faire jeter par les fenêtres. Mais ce que M. de Voltaire ne dit pas, et dont tout Venise rit beaucoup dans ce tems-là, c'est que, sur cette menace, je m'approchai de la porte de son cabinet, où nous étions ; puis l'ayant fermée et mis la clef dans ma poche, je revins à M. de Montaigu, et lui dis : *Non pas, s'il vous plaît, monsieur l'ambassadeur. Les tiers sont incommodes dans les explications. Trouvez bon que celle-ci se passe entre nous.* A l'instant son excellence devint très polie ; nous nous séparâmes fort honnêtement ; et je sortis de sa maison, non pas honteusement, comme il plaît à M. de Voltaire de me faire dire, mais en triomphe. J'allai loger chez l'abbé Patizel, chancelier du consulat. Le lendemain, M. Le Blond, consul de France, me donna un dîner,

où M. de Saint-Cyr et une partie de la légation françoise se trouva ; toutes les bourses me furent ouvertes, et j'y pris l'argent dont j'avois besoin, n'ayant pu être payé de mes appointemens. Enfin, je partis accompagné et fêté de tout le monde ; tandis que l'ambassadeur, seul et abandonné dans son palais, y rongeoit son frein. M. Le Blond doit être maintenant à Paris, et peut attester tout cela ; le chevalier de Carrion, alors mon confrère et mon ami, secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne, et depuis secrétaire de l'ambassade à Paris, y est peut-être encore, et peut attester la même chose. Des foules de lettres et de témoins la peuvent attester ; mais qu'importe à M. de Voltaire ?

Je n'ai jamais rien écrit ni signé de pareil à la déclaration que M. de Voltaire dit que M. de Montmollin a entre les mains signée de moi. On peut consulter là-dessus ma lettre du 8 août 1765, adressée à M. du Peyrou, imprimée avec les siennes à lord Wemyss.

Messieurs de Berne m'ayant chassé de leurs états en 1765, à l'entrée de l'hiver, le peu d'espoir de trouver nulle part la tranquillité dont j'avois si grand besoin, joint à ma foiblesse et au mauvais état de ma santé, qui m'ôtoit le courage d'entreprendre un long voyage dans une saison si rude, m'engagea d'écrire à M. le bailli de Nidau une lettre qui a couru Paris, qui a arraché des larmes à tous les honnêtes gens, et des plaisanteries au seul M. de Voltaire.

M. de Voltaire ayant dit publiquement à huit citoyens de Genève, qu'il étoit faux que j'eusse jamais été secrétaire d'un ambassadeur, et que je n'avois été que son valet, un d'entre eux m'instruisit de ce discours ; et, dans le premier mouvement de mon indignation, j'envoyai à M. de Voltaire un démenti conditionnel, dont j'ai oublié les termes, mais qu'il avoit assurément bien mérité [1].

Je me souviens très bien d'avoir une fois dit à quelqu'un, que je me sentois le coeur ingrat, et que je n'aimois point les

1. *Cf.* tome XIII, n° 2658.

bienfaits. Mais ce n'étoit pas après les avoir reçus, que je tenois ce discours ; c'étoit au contraire pour m'en défendre ; et cela, Monsieur, est très différent. Celui qui veut me servir à sa mode, et non pas à la mienne, cherche l'ostentation du titre de bienfaiteur ; et je vous avoue que rien au monde ne me touche moins que de pareils soins. A voir la multitude prodigieuse de mes bienfaiteurs, on doit me croire dans une situation bien brillante. J'ai pourtant beau regarder autour de moi, je n'y vois point les grands monumens de tant de bienfaits. Le seul vrai bien dont je jouis est la liberté ; et ma liberté, graces au ciel, est mon ouvrage. Quelqu'un s'ose-t-il vanter d'y avoir contribué ? Vous seul, ô George Keith ! pouvez le faire ; et ce n'est pas vous qui m'accuserez d'ingratitude. J'ajoute à Milord Maréchal mon ami du Peyrou. Voilà mes vrais bienfaiteurs. Je n'en connois point d'autres. Voulez-vous donc me lier par des bienfaits ? Faites qu'ils soient de mon choix et non pas du vôtre ; et soyez sûr que vous ne trouverez de la vie un coeur plus vraiment reconnoissant que le mien. Telle est ma façon de penser, que je n'ai point déguisée ; vous êtes jeune, vous pouvez la dire à vos amis ; et si vous trouvez quelqu'un qui la blâme, ne vous fiez jamais à cet homme-là.

N° 3217.

A M. Du Peyrou [1].

A Wootton, le 8. Janv^r 1767. — N° 7.

Que Dieu comble de ses bénédictions mon cher Hôte, qui, par une réconciliation parfaite, accorde à mon coeur la paix dont il avoit besoin ! Je prends à bon augure, dans ces cir-

1. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

constances, celle que vous m'annoncez pour le reste de mes jours à la fin de votre n° 38. Si je puis obtenir que le public m'oublie, comptez que je ne réveillerai plus ses souvenirs. La postérité me rendra justice, j'en suis très sur ; cela me console des outrages de mes contemporains.

C'est sans contredit une chose bien douce qu'une réconciliation, mais elle est précédée de momens si tristes, qu'il n'en faut plus acheter à ce prix. La prémiére source de notre petite mesintelligence est venue du défaut de votre mémoire et de la confiance que vous n'avez pas laissé d'y avoir. Dans vos deux pénultièmes lettres, par exemple, parlant de ce que vous avoit dit M. de Luze, vous supposez m'avoir écrit qu'il disoit que je n'avois point couché à Calais dans la même chambre que M. Hume, fait qui est très vrai. Si c'étoit là, en effet, ce que vous m'aviez écrit auparavant, j'aurois eu grand tort de m'en formaliser, et mes réponses seroient très-ridicules. Mais, mon cher Hôte, votre n° 33 ne parloit point du tout de Calais, et décidoit nettement que je n'avois jamais couché dans la même chambre avec M. Hume ; voici vos propres termes.

« De Luze doute que vous ayez en effet écrit que vous couchiez dans la même chambre où étoit Hume, parce que, dit-il, c'est lui de Luze qui a toujours pendant la route occupé la même chambre avec M. Hume, et que vous étiez seul dans la vôtre. » Ce mot *toujours* est décisif, ce me semble, non-seulement pour Calais, mais pour toute la route ; et ma réponse, très-blâmable quant à l'emportement, est trés juste quant au raisonnement.

Dans votre n° 36, vous me marquez que j'ai rompu publiquement avec M. Hume. Mon cher Hôte, où avez-vous pris cela ? Mettez-vous donc sur mon compte le vacarme qu'a fait le bon David, pendant que je n'ai pas dit un seul mot, si ce n'est à lui seul, dans le plus grand secret, et seulement quand il m'y a forcé ? Comme j'étois instruit de son projet, je craignois plus que la mort l'éclat de cette rupture, je m'en défendis de tout mon pouvoir, et je ne la fis enfin que par des lettres bien cachetées, tandis qu'il faisoit faire un grand tour

aux siennes pour me les envoyer ouvertes par M. Davenport. Ces lettres, s'il ne les eut montrées, n'eussent été vues que de lui; et je n'en aurois parlé à personne au monde, qu'à Mylord M. et à vous. Appelez-vous cela rompre publiquement?

Dans votre n° 38, vous m'accusez d'avoir mis de la méchanceté dans ma lettre du 10 Juillet. Ce que je viens de dire répond d'avance à cette accusation. La méchanceté consiste dans le dessein de nuire. Quand ma lettre eut contenu des choses effroyables, quel mal pouvoit-elle faire à M. Hume, n'étant vue que de lui seul? Il pouvoit y avoir de la brutalité dans cette lettre, jamais de la méchanceté, puisqu'il n'en pouvoit résulter aucun préjudice pour celui à qui elle étoit écrite, qu'autant qu'il le vouloit bien. Mais de grace, relisez avec moins de prévention cette lettre : dans la position où je l'ai écrite, elle est, j'ose le dire, un prodige de force d'ame et de modération. Forcé de m'expliquer avec un fourbe insigne, qui, sous l'appareil des services, travaille à ma diffamation, je pousse le ménagement jusqu'à ne lui parler qu'en tierce personne, pour éviter, dans ce que j'avois à lui dire, la dureté des apostrophes. Cette lettre est pleine de ses éloges (vous voyez comment il me les a rendus) ; partout la raison qui discute, pas un seul trait d'insulte ou d'humeur, pas un mouvement d'indignation, pas un mot dur, si ce n'est quand la force du raisonnement le rend si nécessaire, qu'on ne sauroit ôter le mot sans énerver l'argument ; encore, alors même, ce mot n'est-il jamais direct et affirmatif, mais hypothétique et conditionnel. Si vous blâmez cette lettre, j'en suis d'autant plus fâché que je veux qu'on juge par elle de l'ame qui l'a dictée.

Cette sévérité de jugemens, qui va jusqu'à l'injustice, est aussi bien loin de vôtre coeur que de vôtre raison, et ne vient que du défaut de vôtre mémoire. Vous recevez des éclaircissemens qui vous font changer d'idée, et vous oubliez que je ne suis pas instruit de ce changement ; vous voyez que ma rupture avec M. Hume est publique, et vous oubliez que je n'ai aucune part à cette publicité ; vous voyez que je lui dis des choses dures qui sont imprimées, et vous oubliez égale-

ment que c'est lui qui m'a forcé de les lui dire, et que c'est lui qui les a fait imprimer. Ce que vous avez écrit vous échappe ou se modifie, et il résulte de tout cela que je vous parois déraisonner toujours, parce que, au lieu de répondre à votre idée présente, que je ne saurois deviner, je réponds à celle que vous m'avez communiquée, et dont vous ne vous souvenez plus.

Il y auroit à cela deux remèdes en votre pouvoir : le premier seroit que vous voulussiez bien présumer un peu moins de votre mémoire et un peu plus de ma raison, en sorte que, quand ma réponse cadreroit mal avec ce que vous croyez m'avoir écrit, vous supposassiez qu'il faut que vous m'ayez écrit autre chose, plustot que de conclure que je ne sais ce que je dis ; l'autre seroit de garder des copies des lettres que vous m'écrivez, pour y avoir recours au besoin sur mes réponses. Un troisiéme moyen seroit que, toutes les fois que je réponds à quelque article de vos lettres, je commençasse par transcrire dans la mienne l'article auquel je réponds ; mais cette maniére de s'armer jusqu'aux dens avec ses amis me paroît si cruelle, que j'aime cent fois mieux me présenter nu et être navré.

Outre les emportemens très condamnables que je me reproche de mon côté, je tâcherai de me guérir aussi d'une mauvaise fierté qui me fait négliger des avis utiles, pour vous mettre en garde sur ce qu'on vous dit contre moi. Par exemple, quand vous commençâtes à me parler de M. de Brulh avec de grands éloges, je ne voulus rien vous répondre là-dessus ; et en effet je n'ai rien à dire contre ces éloges, parce que je ne connois point du tout le caractère de M. de Brulh. Mais ce que j'aurois pourtant du vous dire est qu'il vint me voir à Chiswick- et que son abord, son air, son ton, ses manières, me repoussèrent à tel point, qu'il ne fut pas en moi de le bien recevoir.

Je finis sur ce sujet désagréable, pour ne vous en reparler jamais. J'aurois, sur certaines questions que vous me faites dans vôtre lettre, beaucoup de choses à vous dire que je n'ose confier au papier. J'ignore encore si l'ami qui devoit venir cet autonne pourra venir ce printems. Je crains qu'il ne soit

enveloppé dans les malheurs de la patrie ; s'il ne vient pas, je ne vois qu'une ressource pour vous parler en sureté : c'est un chiffre auquel je travaille, et qu'il faudra bien risquer de vous envoyer par la poste, faute de plus sure voie. Examinez avec grand soin l'état du cachet de la lettre qui le contiendra, pour savoir si elle n'a point été ouverte ; je vous préviens qu'elle sera cachetée avec le talisman arabesque que vous connoissez, et dont on ne sauroit lever et rappliquer l'empreinte sans qu'il y paroisse. Je viens de recevoir de M. de Cerjat une invitation trop obligeante pour que j'en méconnoisse la source. Quand vous aurez mon chiffre, nous en dirons davantage. Adieu, mon cher hôte ; je sens toute votre amitié, et vous devez connoître assez mon coeur pour juger de la mienne. Mille tendres respects à la bonne maman. Mylord M. me disoit que les hivers étoient doux en Angleterre : nous avons ici un pied de glace, et trois pieds de neige ; je ne sentis de ma vie un froid si piquant.

On vient de m'apprendre que les papiers publics disent la santé de M. M. en mauvais état. Eh quoi ! mon Dieu ! toujours des malheurs, et toujours des plus terribles ! Ce qui me rassure un peu est qu'en conférant la date de sa dernière lettre avec celle de ces nouvelles, je les crois fausses ; mais je ne puis me deffendre d'une extréme inquiétude ; il ne m'écrira peut-être de très longtems ; si vous avez de ses nouvelles récentes : je vous conjure de m'en donner. Je vous embrasse.

Recevez les remerciemens et respects de Mlle le Vasseur.

Je compte tirer dans quelques jours sur vos Banquiers une lettre de change de huit cents francs.

N° 3218.

A M. Vaillant, [libraire à Londres][1].

[vers le 12 janvier 1767][2].

Monsieur Vaillant est prié de vouloir bien remettre à Monsieur Davenport le Livre de Botanique qui lui a été adressé par M. Guy Libraire a Paris pour J. J. Rousseau.

N° 3219.

[Mme de Verdelin à Rousseau][3].

[probablement janvier 1767].

Est-il vrai, mon voisin, que votre santé n'est pas mauvaise, et que vous êtes assez content de votre habitation ? J'aurais besoin de le savoir de vous, et je n'aurais pas été si longtemps sans vous le demander si ma pauvre main ne m'avait refusé service. La goutte, ou telle autre humeur, s'est emparée de mes cinq doigts de la main droite ; sans me faire beaucoup souffrir, au moins elle m'incommode fort. Vous avez sans doute reçu ma lettre du mois d'octobre ou de novembre ; je vous y annonçais l'édition de votre lettre à M. Hume, que je vous aurais envoyée si on ne m'avait assuré que vous l'auriez

1. Transcrit à Londres, le 21 avril 1908, de l'original autographe, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 83. Cinq lignes au haut du recto d'un feuillet in-8°. Le reste de la page et le verso sont blancs. [Th. D.]

2. Dans une lettre du 15 janvier 1767. Richard Davenport dit à Rousseau qu'il vient de voir le libraire Vaillant, et que lui, Davenport, a aussitôt mis la main sur le livre réclamé par Rousseau. [Th. D.]

3. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, p. 373-376.

par une voie commode aussitôt qu'elle paraîtrait. Il me semble qu'il n'y avait qu'une réflexion à faire sur ce procédé : A qui M. Rousseau s'est-il plaint de M. Hume ? A M. Hume. A qui demande-t-il de le tirer de ses soupçons ? A celui qui les a fait naître. Il ne cherche pas des petits moyens ; s'il se trompe, il va à la source; s'il a de la faiblesse, il ne craint pas de la montrer ; enfin, cette confiance qui peint celui qui l'a et qui honorait celui qui la recevait, devait-elle être ainsi trahie, et sans vouloir justifier vos soupçons, dans quatre lignes on pourrait confondre la malice de tous ces gens-là. Cela est arrivé plus lentement, et à présent les éditeurs ne peuvent se relever du tort qu'ils se sont fait. Je me suis chargée de vous dire la part que le duc d'Aumont a prise à tout cet événement, et la crainte qu'il avait qu'il ne troublât votre tranquillité. Il me demande souvent de vos nouvelles ; j'en ai appris par M. Guy et nous avons beaucoup parlé de vous depuis son retour de Versailles ; il a fini son année de service le 1er janvier, jusque-là, il était comme un chien d'attache.

On dit ici que vous serez pressé d'aller à Genève, et on vous publie donnant des lois à vos compatriotes. Je ne voulais pas vous apprendre l'embarras où je me trouve : M. le duc d'Orléans m'a fait demander mon appartement pour Mademoiselle sa fille ; vous jugez bien que mes religieuses n'ont pas hésité à promettre qu'elles me donneraient congé, de façon que sans savoir où aller, j'ai promis de le remettre le 13 du mois prochain. Madame d'Aubeterre me donne un lit ; je mène ma fille avec moi chez elle, en attendant que j'aie trouvé un gîte qu'au reste je cherche depuis trois mois très-infructueusement. Mes deux filles cadettes seront au couvent, à portée de moi ; malgré cela, je m'en sépare à regret. Léontine fait ma joie et ma consolation ; elle est d'une raison infinie et m'est très-attachée. L'aînée, toujours malade, a l'humeur aigre et difficile et me donne de la peine à tous égards. Son état est le même, je ne doute pas qu'il ne faille la mener à Bourbonne, ou peut-être à Baréges, cet été, ce qui me contrarie et me dérange fort ; mais il faut la mettre en état de s'établir, mon

bonheur est fixé à cet événement. Un homme de nos amis l'attend avec bien de l'honnêteté; il avait besoin de ce petit mérite pour réparer ses torts. On veut que vous en ayez avec Mme de Boufflers; j'ai peine à le croire. D'ailleurs, je sais qu'elle parle de vous avec intérêt et honnêteté; au reste, je ne l'ai pas vue depuis l'année dernière. Elle est très-souvent à l'Ile-Adam. M. le prince de Conti est pour deux mois à Paris; il a toujours le plus grand état.

Nous venons d'avoir une scène un peu vive: M. de Stainville, frère du duc de Choiseul, a enlevé pendant la nuit sa fille, qu'il a menée au couvent à Nancy parce qu'elle avait pris du goût pour Clairval, acteur de la Comédie-Italienne; sa conduite est déplorable, mais il est affreux d'être à vingt ans l'objet d'une aventure publique. Elle avait eu un exemple qui aurait dû lui faire impression; la considération dont jouit la duchesse de Choiseul doit donner l'amour de l'honnêteté à une tête un peu raisonnable. Elle l'avait comblée d'amitié, de soins, et avait tout fait pour lui rendre la vertu aimable pendant trois ans qu'elle l'a gardée. Madame de Mirepoix a donné un bal admirable dont Madame de Lauzun, autrefois Mademoiselle de Boufflers, a fait l'ornement; sa conduite et sa figure lui font beaucoup d'admirateurs: vous jugez qu'elle est fort embellie. M. Coindet doit vous envoyer des images. Léontine prétend qu'elle vous donnera dans un an le portrait de maman et de ses soeurs; elles vous assurent toutes de l'intérêt qu'elles prennent à votre santé, et en attendent avec impatience des nouvelles. Vous devez cette marque d'amitié, mon voisin, à celle que je vous ai vouée.

N° 3220.

[Louis Dutens à Richard Davenport][1].

Mr Dutens presents His Respects to Mr Davenport, cannot positively say whether the Paquet which He has honor of sending him for Mr Rousseau contains any thing essential, and which should require its being send immediately; He only knows it comes from one of His most intimate Friends of Paris, and Shall be much obliged to Mr Davenport for the trouble. He will be so Kind as to take in order to forward it as He will think most advisable.

Hill Street. Sunday 11th Jany [1767]

N° 3221.

[Louis Dutens à Rousseau][2].

A Londres 12 Janvier 1767.

Monsieur, J'ai reçu le paquet ci-inclus de Mr Laliaud de Paris, et saisis la première occasion de vous le faire parvenir par Mr Davenport, et comme Mr Laliaud et Mr Guy me donnent à entendre qu'ils pourront m'adresser d'autres paquets pour vous, je vous prie de m'informer si je devrai vous les faire passer par la même voie, ou bien si (dans le cas que leurs paquets ne fussent pas tout à fait si gros que celui-ci) vous voudriez par préférence les recevoir par la poste. Je puis faire affranchir toutes lettres ou paquets au dessous de deux onces.

Je prie aussi M. Davenport de vous envoyer un ouvrage que

1. Transcrit à Londres de l'original autographe de Louis Dutens, conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 43. [Th. D.]

2. Transcrit de l'imprimé par M. Courtois, *loc. cit.*. p. 240.

j'ai publié l'été dernier[1] et que je ne regarde que comme un essai sur le sujet que j'ai traité, susceptible d'être augmenté et perfectionné. Je vous prie de le recevoir avec indulgence, malgré son imperfection et comme un témoignage du respect et du dévouement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

L. Dutens

Mon adresse est : A Monsieur Dutens, chez Monsieur Stuart de Mackensie, Hill Street Berkeley Square, London.

N° 3222.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[2].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I am safely arrived in this town ; the weather as bad as you can well conceive. Lord Newham is not yet come up, nor indeed scarcely any of our Grand Folks, so have not as yet done any thing in relation to your books. A gentleman, whose name is Duten (a French clergyman) sent a pretty large packet, just come from Paris directed for you. I have enclosed it in a box, along with the little things such as the tea, etc. It leaves London Munday next, and will be with you on the Saturday following; that is if the snow permits the waggons, to keep their stages. The man who signs his name D'Yverdun is a writer in some of the Public Offices. I have not yet unpacked your box, so have not yet sent your letter to Mr Steward. Your old acquaintance Mr Hume is not in London,

1. « *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux Modernes.* » (Note de M. Courtois.)
2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*. p. 180.

and I hear intends staying in Edinborough all winter. I this moment saw Vaillant the bookseller, immediately found your book, he has had it a long time. Upon my asking him why he did not send it to you, he protested that he did not know whose it was, tis the same large herbal I saw at Wootton. I suppose you would have it come down to you, when your other large parcels are sent?

I shall be extreme glad to hear of your health for I fear you are half buried in snow.

My children, Mrs Lauzon and All join in all sorts of good wishes to you and to Mlle Vasseur and

I am with great sincerity your most obedient servant,

Richd. Davenport

Piccadilly January 15th 1767.

N° 3223.

A M. Granville[1].

[janvier 1767 ?][2]

Je crois, Monsieur, la tisane du médecin espagnol meilleure et plus saine que le bouillon rouge du médecin françois ; la provision de miel n'est pas moins bonne, et si les apothicaires fournissoient d'aussi bonnes drogues que vous, ils auroient bientôt ma pratique : mais, badinage à part, que j'aie avec vous un moment d'explication sérieuse.

Jadis j'aimois avec passion la liberté, l'égalité ; et voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvois m'acquitter en pareille monnoie, je me refusois aux cadeaux même de

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Les précédents éditeurs datent cette lettre de février, ce qui est discutable. Il me semble qu'elle doit précéder le départ de Granville, et, par conséquent, être des premiers jours de janvier 1767. [P.-P. P.]

mes amis, ce qui m'a souvent attiré bien des querelles. Maintenant j'ai changé de goût, et c'est moins la liberté que la paix que j'aime ; je soupire incessamment après elle ; je la préfère désormais à tout ; je la veux à tout prix avec mes amis ; je la veux même avec mes ennemis, s'il est possible. J'ai donc résolu d'endurer désormais des uns tout le bien, et des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, sans disputer, sans m'en défendre, et sans leur résister en quelque façon que ce soit. Je me livre à tous pour faire de moi, soit pour, soit contre, entièrement à leur volonté : ils peuvent tout, hors de m'engager dans une dispute, ce qui très certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, Monsieur, d'après cela, combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels qu'il vous plaît de me faire : mais il faut tout vous dire ; sans les refuser, je n'en serai pas plus reconnoissant que si vous ne m'en faisiez aucun. Je vous suis attaché, Monsieur, et je bénis le ciel, dans mes misères, de la consolation qu'il m'a ménagée en me donnant un voisin tel que vous : mon coeur est plein de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, de vos attentions, de vos soins, de vos bontés, mais non pas de vos dons : c'est peine perdue, je vous assure ; ils n'ajoutent rien à mes sentimens pour vous ; je ne vous en aimerai pas moins, et je serai beaucoup plus à mon aise si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti, Monsieur ; vous savez comment je pense, et je vous ai parlé très sérieusement. Du reste, votre volonté soit faite et non pas la mienne ; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le tems est bien froid pour se mettre en route. Cependant si vous êtes absolument résolu de partir, recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage et pour votre prompt et heureux retour. Quand vous verrez Madame la Duchesse de Portland, faites-lui ma cour, je vous supplie ; rassurez-la sur l'état de Mylord Mareschal Cependant, comme je ne serai parfaitement rassuré moi-même que quand j'aurai de ses nouvelles, sitôt que j'en aurai reçu j'aurai l'honneur d'en faire

part à Madame la Duchesse. Adieu, Monsieur, derechef ; bon voyage, et souvenez-vous quelque- fois du pauvre ermite votre voisin.

Vous verrez sans doute votre aimable nièce : je vous prie de lui parler quelquefois du captif qu'elle a mis dans ses chaînes et qui s'honore de les porter.

N° 3224.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[1].

(Lettre de lord Granville.)

Calwich 16 Janv. 1767.

Monsieur Granville est impatient de savoir comment se portent ses amis à Wootton, et espère que ce terrible tems ne leur fait pas beaucoup de mal, car il faut que tout le monde souffre un peu. Il envoye un dindon et deux bouteilles, une d'Arrack des Indes Orientales, l'autre de Rhum de Barbades, il ne faut pas gronder, car il ne faut pas laisser un étranger et voisin périr, dans un gel russien qui n'attendoit pas un tel neige. Si vous avez aucune bienveillance pour Mr Granville, sans cérémonie, envoyez pour aucune chose qu'il a pour votre service. Il tue demain un mouton, si vous voulez avoir une partie, envoyez chercher, vous lui donnerez le plus grand plaisir du monde. Ses meilleurs souhaits attend Mr Rousseau, et il sera fort heureux si Mr Rousseau a la bonté de pardonner toutes ses impertinences. La neige est d'une profondeur incroyable entre nous, autrement je n'aurois pas été si longtemps sans une promenade à Wootton.

1. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

N° 3225.

A M. Granville[1].

[vers le 17 janvier 1767]

J'étois, Monsieur, extrêmement inquiet de votre départ mercredi au soir, mais je me rassurai le jeudi matin, le jugeant absolument impraticable ; j'étois bien éloigné de penser même que vous le voulussiez essayer. De grace, ne faites plus de pareils essais, jusqu'à ce que le tems soit bien remis et le chemin bien battu. Que la neige qui vous retient à Calwich ne laisse-t-elle une galerie jusqu'à Wootton, j'en ferois souvent la mienne ; mais dans l'état où est maintenant cette route, je vous conjure de ne la pas tenter, ou je vous proteste que, le lendemain du jour où vous viendrez ici, vous me verrez chez vous quelque tems qu'il fasse. Quelque plaisir que j'aie à vous voir, je ne veux pas le prendre au risque de votre santé.

Je suis très sensible à votre bon souvenir. Je ne vous dis rien de vos envois ; seulement, comme les liqueurs ne sont point à mon usage, et que je n'en bois jamais, vous permettrez que je vous renvoie les deux bouteilles, afin qu'elles ne soient pas perdues. J'enverrois chercher du mouton, s'il n'y avoit tant de viande à mon garde-manger, que je ne sais plus où la mettre. Bonjour, Monsieur. Vous parlez toujours d'un pardon dont vous avez plus besoin que d'envie, puisque vous ne vous corrigez point. Comptez moins sur mon indulgence, mais comptez toujours sur mon plus sincère attachement.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

N° 3226.

A. M. de Cerjeat [1].

18. Janv^r 1767.

Vos obligeantes offres, M., méritent [2] et obtiennent toute ma reconnoissance tant envers vous qu'envers M. du Peyrou [3] à qui je [dois] l'honneur d'être connu et bien voulu de vous. Ma situation est encore trop précaire [4] pour que je puisse me décider promptement sur rien et même je ne quitterois pas sans regret une hospitalité aussi douce que je la trouve chez M. Davenport ; mais les avantages que j'aurois de plus auprès [5] de vous [6] me laisseront toujours le desir de m'en prévaloir et si vous [7] conservez la bonne volonté que vous m'avez marquée, je ne renonce pas au plaisir d'en profiter. En attendant si vous vouliez bien à vos momens perdus me donner quelque [8] petite description de votre demeure, du logement que j'y pourrois occuper de la maniére dont j'y pourrois vivre, me [9] marquer si c'est ville ou campagne, si l'on y vit à bon marché, si le sol est en plaine ou montagneux [10], si, sans savoir la langue, j'y pourrois tenir mon petit menage, si vous avez beaucoup de voisins desoeuvrés [11], s'il faudroit continuer d'être à la merci de domestiques anglois, sorte de gens dont

1. *INÉDIT.* Transcrit de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 55^b. [Th. D.]
2. « demandent », biffé et remplacé par » méritent ».
3. « qui m'a procuré », biffé.
4. « incertaine », biffé et remplacé par « précaire ».
5. « je trouverois près », biffé et remplacé par « j'aurois de plus auprès ».
6. « me dédomageroient », biffé et remplacé par « me laisseront ».
7. « voulez bien me », biffé.
8. « courte », biffé et remplacé par « petite ».
9. « dire », biffé et remplacé par « marquer ».
10. « si la près ou loin de la mer », biffé.
11. « et par consequent incomodes », biffé.

je n'avois pas même l'idée [1] ; quelques détails sur tout cela ne me seroient pas inutiles. Je ne crois pas votre province fort éloignée de celle-ci, savez-vous à peu près la distance, trouveroi-je aisément des voitures pour transporter avec moi ma gouvernante et mon petit bagage, toutes ces questions que vous m'avez permis de vous faire ont pour objet de me déterminer dans l'occasion avec connoissance de cause. Mais soit que je profite ou non de vôtre invitation, j'en serai reconnoissant toute ma vie, et si j'obtiens de vous un peu des [2] bontés dont m'honore M. du Peyrou notre ami commun [3] j'aurai toujours le desir sincére d'être à portée de les cultiver, recevez Monsieur je vous supplie mes très humbles salutations.

N° 3227.

A M. [de Cerjat] [4].

(Autre version de la lettre précédente.)

[18 janvier 1767 ?]

L'offre obligeante, Monsieur, que vous avez la bonté de me faire mérite toute ma reconnoissance et toute mon attention. Mais avant que d'entrer la-dessus dans les explications necessaires, il [5] m'importeroit de m'assurer avec vous une communication où le secret et la sureté se trouvassent également et

1. « je serois bien aise aussi » « tout cela pourroit servir à éclairer mes resolutions ». « Je vous en serois obligé » « Je pense », biffé.

2. « sentimens », biffé et remplacé par « bontés ».

3. « je ferai consister » « mettrai l'un des agrémens de ma vie », biffé.

4. *INÉDIT*. Transcrit de la minute autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 56a. Cette minute est sans adresse et sans date. Mais il est aisé de voir que c'est une autre rédaction de la lettre précédente. A-t-elle été écrite le même jour et laquelle des deux lettres a-t-elle été expédiée ? [Th. D.]

5. « seroit à propos d'avoir entre nous une communication sure et sur laquelle », biffé.

malheureusement n'ayant ici personne de confiance et n'entendant point la langue je n'ai nul moyen de mon côté d'assurer cette communication. J'ai lieu de croire que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire a passé par Londres. C'est un tour bien grand pour deux provinces aussi voisines [1] N'y auroit-il point [2] de traverse plus directe. Mes lettres sont sujettes à passer par beaucoup de mains, vont et vienne[nt] avec peu d'exactitude. Que ne suis-je en état de vous aller voir ! Ce seroit la maniére la plus courte et la plus sure de s'expliquer. Mais cela m'est impossible par mille raisons. Si dans quelqu'un de vos voyages de Londres [3], ou de quelque autre maniére que ce fut je pouvois Monsieur avoir avec vous une entrevue [4] ou du moins vous envoyer par des mains sures ce qui doit passer dans celles de notre ami je serois tiré d'une grande perplexité. Comme au surplus rien ne presse [5] j'aime mieux attendre les éclaircissemens necessaires et les occasions sures que [6] d'exposer mal à propos [7] mon depot et [8] mon projet [9]. En attendant [10] la part que vous voulez bien prendre [11] aux bontés [12] dont m'honore M. Du Peyrou vous en donne une bien assurée aux sentimens dont je suis pénétré pour lui [13] ;

1. « que les notres », biffé.
2. « pour la poste », biffé.
3. « vous pouviez faire sans un grand derangement » « passer par ici vous me rendriez » « j'osois vous prier », biffé.
4. « elle me pourroît être d'une » « ou du moins vous envoyer par des m », biffé.
5. « j'attendrai quelque occasion favorable de voir », biffé.
6. « de me livrer et », biffé.
7. « mes vues », biffé.
8. « mon secret », biffé.
9. « Recevez, en attendant, Monsieur, mes remercimens trés humbles, et l'assurance du desir que j'ai de meriter vos bontés et d'en profiter de mo », biffé.
10. « Je vois avec autant de plaisir que de reconnoissance que vous voulez bien partager l'intérêt que notre digne ami prend à moi », biffé.
11. « à la bienveillance » « aux affections », biffé.
12. « sentimens de », biffé.
13. « et quoiqu'il arrive je n'oublierai jamais l'offre que vous venez de me faire », biffé.

et soit que je profitte ou non de vos offres [1] j'en serai toute ma vie [2] obligé à mon ami qui me les procure et à son ami qui me les fait. Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes trés humbles salutations.

J'envoye cette lettre à Ashburn en doute si elle vous parviendra sans retard. Si elle a ce bonheur [3] et que je l'apprenne [4], je compterai du moins sur la libre communication.

N° 3228.

A Monsieur
Monsieur Guy
chez Mad^e la Veuve Duchesne
Libraire rue St Jaques
A Paris [5].

[20 janvier 1767] [6].

Je vous écris, Monsieur, sans savoir quand et comment ma lettre pourra vous parvenir, car depuis quinze jours les

1. « je ne les oublierai jamais. Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes trés humbles salutations », biffé.

2. « très reconnoissant », biffé.

3. « je vous serai très obligé de vouloir bien à votre loisir m'en donner avis afin que je sois », biffé.

4. Par distraction, J. J. a écrit « que je la prenne ».

5. Transcrit le 17 décembre 1887 de l'original autographe non signé que m'a communiqué à cette date M. Etienne Charavay. Cet original avait passé dans une vente en 1855, puis passa le 23 décembre 1887 dans la vente Dubrunfant, et reparut en 1890 dans le 237^a *Bulletin d'autographes à prix marqués* d'Etienne Charavay. n° 33829 (50 fr.). Il a finalement été acquis par les *Archives J.-J. Rousseau,* à Genève, où il est coté Ms. R. 40. Petit in-4° de 4 p. Cachet à la lyre, brisé. — Il existe de la même lettre une minute autographe, à la Bibliothèque de Neuchâtel. 7901. [Th. D.]

6. L'original autographe n'est pas daté. La date du 20 janvier 1767 est fournie par la minute.

neiges sous lesquelles nous sommes ensevelis coupent tellement les communications, qu'on ne peut sortir de la maison sans peine, et il n'y a plus ni voiture ni poste qui puisse approcher de nos environs. Je n'éprouvai de ma vie un pareil froid, même en Suisse.

Mon bon et ancien ami Lenieps à la Bastille ! Eh mon Dieu, qu'a-t-il donc fait, et de quoi l'accuse-t-on..... [1] Je connois sa sensibilité ; il est âgé, sa santé est mauvaise : depuis la mort de sa fille, la vie lui était à charge ; je crains bien que ce malheur ne l'en délivre. N'oubliez pas, je vous prie, de me donner de ses nouvelles ; quoique je ne lui écrivisse point, je lui étais sincèrement attaché, je suis très-inquiet de son état.

Je vois que vous avez tenu compte à M. Koenig de cent francs, pour les livres qu'il m'a envoyés de Strasbourg. La note qu'il me remit lui-même, conforme au prix marqué sur les livres, et que je vous transcris ci-après [2], monte à 54 francs. D'où peut donc venir le surplus ? le poids est trop peu de chose pour avoir pu coûter 46 francs de port ; il faut qu'il y ait là quelque erreur que vous m'obligerez de vérifier.

Je trouve avec un extrême déplaisir que les livres de botanique que vous m'avez fournis sont tous des exemplaires de rebut, et plusieurs defectueux. Entre autres les feuilles des plantes de M. Adanson où la feuille *h* du tome prémier manque, au lieu de laquelle *g* est redoublé. Ces lacunes, très difficiles à remplir dans un si grand éloignement me désolent ; je vous prie de réparer au moins celle-là. S'il paroit quelque chose de nouveau sur la botanique, surtout des plantes gravées, je vous prie de m'en donner avis [3]. Je ne me soucie d'aucune autre nouvelle, si ce n'est de mes amis. Mais pourquoi ne m'en donnez vous plus de l'Hotel de Luxembourg ? Me

1. Ce début d'alinéa a été soigneusement biffé (par Guy ?) et le premier éditeur, Musset-Pathay (*Œuvres inédites*, I, p. 225), l'a remplacé par une ligne de points. Cependant, on peut assez facilement lire ce qui est imprimé ici. Reste une phrase (3/4 de ligne) indéchiffrable. [Th. D.]

2. Les 7 derniers mots « et... après », sont omis par les précédents éditeurs.

3. Tout le début de cet alinéa, jusqu'au mot « avis », est *INÉDIT*.

croyez-vous devenu indifférent sur la santé de Mad^e la M[aréchale] parce que, n'ayant jamais receu depuis mon arrivée ici aucune réponse ni d'elle ni de sa part, j'ai cessé de lui écrire? Non, Monsieur, j'ai senti qu'il faloit prendre mon parti sur ses sentimens, mais les miens sont toujours les mêmes.

J'oubliois de vous parler du Dictionnaire. Je ne le croyois pas aussi avancé. J'ai trouvé beaucoup de fautes dans les bonnes feuilles que j'ai, quoique j'eusse vu les épreuves. Je juge par là de celles que je n'ai pas vues. Les errata ne servent à rien, surtout en france, parce que la vivacité françoise ne permet pas d'y recourir; je vous en enverrai pourtant un puisque vous le souhaittez quand j'aurai receu les feuilles. M. Davenport est présentement à Londres. Vous pouvez lui faire addresser tout ce que vous avez à m'envoyer. Je l'ai prié de demander à M. Vaillant ce livre de botanique si difficile à retrouver. Si vous avez quelque occasion de m'envoyer le livre de M. Guettard sur les plantes, vous me ferez grand plaisir, mais, de grâce, que l'éxemplaire soit bien conditionné. Joignez-y le *prodomus* de Gaspard Bauhin, s'il vous tombe sous la main [1].

Mille salutations de ma part à Mad^e Duchesne et à ses Demoiselles. Je tirerai dans peu sur elle une lettre de change de deux cents francs, comme vous me le marquez. Aprés l'erreur de M. Koenig redressée, il se trouvera probablement du surplus en avance sur les nouvelles fournitures. Je suis occupé à faire vendre mes livres et mes estampes qui m'ont été envoyés de Suisse bien malgré moi. Excepté ceux de botanique, que je garde, je vends tout le reste pour en payer le port et la douane. Cette douane seule monte à quinze louis, et un vieux cistre pourri qui m'a coûté six francs a payé seul une livre sterling de droit. Ce n'est pas à Alger que cela se fait, c'est à Londres. Si, tout vendu, les fraix sont payés, je ne serai pas malheureux [2].

1. Cet alinéa est *INÉDIT*.
2. Tout ce qui suit, jusqu'à la fin, est *INÉDIT*.

NOTE DE M. KOENIG.

Matthiolus Ed. de Bâle.	15 L.
Valerius Cordus.	10
Pinax de G. Bauhin.	4
Theatr. botanic. du même.	4
Michelius.	21
total	54. L.

Il n'y a que quelques mots à changer à la fin de la préface ; voici ce changement qui est seulement aux deux dernières lignes.

Je n'accuse personne d'avoir pris mes Articles ; mais je ne veux pas que d'autres m'accusent d'avoir pris les leurs.

[La minute autographe qui est conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel présente quelques variantes, dont voici la plus notable. Le premier aliéna débute ainsi : « A Wootton, le 20 janv^r 1767, J'attendois, Monsieur, pour répondre à votre lettre du 10 X^bre dernier que j'eusse des nouvelles des épreuves et bonnes feuilles que vous m'annonciez pour la fin de l'année ; mais, n'entendant parler de rien, je ne veux pas tarder plus longtems à vous remercier de vôtre bon souvenir. D'ailleurs je suis inquiet de la détention de mon bon ancien ami Lenieps. Je connois sa sensibilité etc. »]

N° 3229.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU[1].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, Your box went yesterday morning to the inn but when it will come to you is very uncertain, as the waggons

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 181.

from Ashborn, which should have been in London on Saturday, were not on Munday Morning arrived; pray let me know when you receive it. There are in the box two smell samples of sugar, price marked, if you find them (as I believe you will) cheaper than what you have from Ashborn, I will send you a parcel, together with some raisins and currants. The same gentleman[1] who sent me the packet which comes to you in the box, sent this morning a letter, which I have also this post sent under cover to Benjamin Walton. Mr Becket gave me a music book for you, tis le Devin du Village from Mr Rey in Holland.

I received yesterday five bales and a small one, in all six from Becket. I have them in the house, called this day at his shop, to know if he had any further demand on account of those bales; did not find him at home; if there is, when I see him I'll pay him.

I wish with all my heart they had lain in the Custom House till I had come, then you would have had them delivered free from Duty. I got a friend of mine[2] to speak to the Secretary of State, who immediately with the utmost good nature said, if the money was not paid, they would send to have them discharged, as they were your own books and for your own reading. — Tis such as snowy cold weather, that there is scarcely such a thing as stirring out, and the Town is yet empty. I hope I shall have the pleasure of hearing that you keep well. My respects to Mlle, I hope she'll like the snuff. All here join in service, and I am dear Sir, Your most sincere servant,

Richd. Davenport

Piccadilly January 20th 1767.

1. Louis Dutens.
2. Fitzherbert.

N° 3230.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1]

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, Yesterday a servant of the French Ambassador [2] brought me a packet directed for you, which he desired might be sent. Coming from so respectable a person, made me desirous of getting it to your hands as soon conveniently I could; along with it have sent the Music book Becket gave me and a letter.

The frost has just left us, and we are now up to the knees in dirt.

I am with great sincerity, your most obedient servant,

Rich^d. Davenport

Piccadilly Jan : 22. 1767.

I hope you'll have on Saturday the day this comes to you the parcel by the waggon together with this by the machine. Pray be so kind to make all our compliments to Mlle Vasseur.

N° 3231.

[Richard Stonhewer à Richard Davenport] [3].

Grosvenor Square Jan. 22^d [1767]

Dear S^r

When I called at your door the other day I meant to acquaint you that the Duke of Grafton have given directions for remitting the duty

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 181, 182.
2. M. de Guerchi.
3. *INÉDIT.* Transcrit à Londres de l'original autographe signé et sans adresse, conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 44. [Th. D.]

vhich Rousseau's Books have been charged with at the Custom ıouse. If the Duke had been appriz'd in time to have stopt the charge l would never have been made ; all he can do now is to take care hat Mr Becket shall be reimbursed and he has ordered this to be done mmediately. But it is to be managed with some attention to Rousseau's delicacy, and he wishes, out of regard to that, that you would ive it the turn of a compliment intended him by the king in showing im this little mark of distinction, or put it in whatever light you hink will be most agreeable to him

I am with great regard
Dear Sr
Your most Obedient
Humble servant

Richd. Stonhewer

N° 3232.

A Monsieur
Monsieur Davenport
à Londres[1].

A Wootton le 23 Janvier 1767.

J'attendois, Monsieur, avec d'autant plus d'impatience des ɔuvelles de votre heureuse arrivée à Londres que les terribles ms qu'il a fait me tenoient doublement en inquietude, et ır votre route et sur votre santé. M. Walton m'a tiré de ·ine à votre egard. J'espére que vos chers enfans, que je salue : tout mon coeur, n'auront pas moins bien soutenu le ›yage.

Voici deux lettres que je vous addresse en consequence de la

1. Transcrit à Londres, le 20 avril 1908, de l'original autographe signé, ıservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 45, 46. La p. 2 (fol. 45, verso) blanche, ainsi que la p. 4 (fol. 46, verso). L'adresse est, par exception, sur la 3 (c'est probablement le fait du relieur, qui a monté les feuillets sur onglets). r l'adresse, une autre main que celle de Rousseau a ajouté, après la 2e ligne : Piccadelley. » Le cachet n'existe plus. [Th. D.]

permission que vous m'en avez donnée et auxquelles je vous prie de vouloir bien donner cours. Mlle le Vasseur vous supplie d'agréer son respect et de ne pas l'oublier auprès de sa belle correspondante et du cher frère ; nous faisons l'un et l'autre nos complimens aux Dames de votre suite, et je vous réitère Monsieur, l'assurance de tous les sentimens qui vous sont acquis.

J. J. Rousseau

Les neiges menaçoient de nous ensevelir tout en vie, mais le dégel commence fort à propos à nous en débarrasser.

N° 3233.

[R. Davenport à Rousseau][1].

Dear Sir, I should have wrote and sent this by the last post, but was so ill of a cold I could not, am still so much indisposed as to be obliged to keep within doors.

In my last I mentioned that it is not uncommon thing for Gentlemen to have the duty's remitted for their own private books, and I told you what the Duke of Grafton (First Commissioner of the Treasury) was pleased to say upon that occasion. I must now add that on Friday Mr Fitzherbert shewed me a letter he had that moment received from Mr Stonewer his Grace's private secretary, a copy of which I now send.

[Suit le texte de la lettre de M. Stonhewer du 22 janvier, n° 3231.]

On Saturday evening Becket came to my house acquainting me that the Commissioners had repaid him ; I desired him to draw up what demand he might have for his trouble and

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 182, 183.

warehouse room, and I would receive the balance for you. This day he sent me the note and the balance.

I am of opinion that a letter from you to his Grace would be very pleasing, either by the post, or if you please through my hands, which shall be directly given into his own; his address is only this.

To his Grace the Duke of Grafton, etc., etc., etc.

I must beg leave to acquaint you, that Mr Fitzherbert has often asked me the reason why you refused the proffer of the King's favour. I answered that I was sure that you did not refuse his Majesty's favour, nor the Secretary's of State, but that I apprehended you might avoid it as coming through the channel of Mr Hume and entirely by his sollicitation. Mr Fitzherbert said he had always understood it otherwise and that your letter to Secretary Conway implied a refusal. For God's sake dear Mr Rousseau, do me the favour of writing to Mr Conway to explain that letter. the certain consequence of which is, that I am sure his Majesty will again order the Pension. Here is now in third hand to go through, none but directly through the Secretary of State, and if you'll write I promise I will give it him myself. His address is

to the Right Honble H. S. Conway Secretary of State.

Not being well enough, I sent yours to Lord Newnham. Pray let me know if any books with them two you set down are to be bought and sent you.

All this Family join in compliments to you and to Mlle Vasseur.

I am Dear Sir, your most sincere humble servent,

Richd. Davenport

Piccadilly January 27th 1767.

N° 3234.

[Lord Nuneham à Rousseau][1].

A Londres ce 27 Janvier [1767].

Je viens de recevoir votre lettre[1] dans l'instant Monsieur, et je me rendrai incessamment chez Monsr Davenport. Pour preuve Monsr de ma façon de penser à votre égard, permettez que je vous envoie une lettre que j'ai commencée il y a quelques jours, mais que je n'avois pas finie; je ne sais pas si vous l'entendrez, mais je me flatte que vous me pardonnerez. S'il y a quelque chose pour votre service ici, ne me ménagez pas; recevez Monsieur, les assurances de mon respect et de mon estime.

Nuneham

N° 3235.

A Monsieur
Monsieur D'Ivernois
Negociant
A Genève[2].

A Wotton le 31 Janvier 1767.

Jamais, Monsieur, je n'ai écrit ni dit ni pensé rien de pareil aux extravagances qu'on vous dit avoir trouvées écrites de ma

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 322, 323.

2. Transcrit en mars 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4° de 4 p., la 3e portant le P.-S. *INÉDIT* : l'adresse sur la 4e, avec chiffre postal 35 et timbre, mal venu : « d'angleterre ». Cachet de cire rouge, avec un petit écusson armorié (Cachet de Davenport). Autre timbre postal circulaire : « 3 ». Au haut de la p. 4. d'Ivernois a écrit : « Wootton 1767 || M. Rousseau Le 31 Janvier || 14 fev^r. || R. 27. » [Th. D.] — Cette lettre a été mise à la poste par Davenport.

main dans les papiers de M. Lenieps [1], non plus rien de ce que M. de Voltaire publie, avec son impudence [2] ordinaire, être écrit et signé de moi dans les mains du Ministre Montmollin. Votre inépuisable crédulité ne me fâche plus, mais elle m'étonne toujours, et d'autant plus en cette occasion que vous avez pu voir dans nos liaisons que je ne suis pas visionnaire, et dans le Contrat social que je n'ai jamais approuvé le gouvernement Démocratique. Avez-vous donc assez grande opinion de la probité de mes ennemis pour les croire incapa-

1. D'Ivernois avait écrit à Rousseau, le 5 janvier 1767, avoir « vu une lettre du bureau du Ministre portant qu'on avoit trouvé dans les papiers de Lenieps », récemment incarcéré à la Bastille, « un plan de législation, pour notre République, qui renverse notre Constitution, fait et écrit de la main de J. J. Rousseau ». A la fin de ce plan, Rousseau, marque-t-on, priait « ses concitoyens de le faire rentrer dans tous ses droits à Genève ». D'Ivernois ajoutait : « Il m'importe beaucoup de savoir si cela est vrai. »

2. On lit, dans une lettre adressée le 27 mars 1767 par Du Pan à Mme la Banderette Freudenreich, à Berne (Bibl. publique de Genève): « Je vous ai envoyé, Madame, la lettre de Rousseau du 31 janvier, où il est parlé de l'*impudence* ordinaire de Voltaire. Quelques copistes ont ajouté un r à ce mot et en ont fait imprudence. Voltaire a trouvé l'injure plus forte. Il peut être quelquefois beau, dit-il, d'être *impudent* à l'âge de 73 ans, mais à cet âge il n'est pas permis d'être *imprudent*. Et, le lendemain, il envoya ce qui suit à la personne qui lui avoit parlé de cette lettre :

« M. Deluc doit faire convenir à M. J. J. R. de la valeur du mot Imprudent. « L'imprudent est celui qui, pouvant vivre heureux chez lui, s'est mis au point de « n'avoir ni feu ni lieu. Qui a changé de religion trois fois, qui s'est pâmé de joye « en communiant de la main de M. de Montmolin et qui, le lendemain, a écrit « contre les prédicants. Qui a barbouillé une comédie et qui, ensuite, a barbouillé du papier contre la comédie. Qui s'est mêlé de laver les prédicants de Genève de l'accusation de socinianisme et qui ensuite a imprimé qu'ils étaient Sociniens. Qui s'est fait avocat pour et contre sans en être prié de personne, comme l'avocat Berniquet. L'imprudent est celui qui s'est brouillé avec tous ses amis et avec ses bienfaiteurs. On conseille à J. J. de ne plus se contredire, de tâcher de vivre heureux et alors il sera prudent, mais comme il n'a jamais eu la simplicité de la colombe il ne faudra pas qu'il ait la prudence du serpent. « NB. Si dans la lettre de J. J. à M. Deluc il y a *impudent* et non *imprudent* il faut encore le faire convenir qu'un *impudent* est celui qui ayant *dit, écrit* et *fait* tant de sottises, veut qu'on lui érige une statue. »

Voltaire se trompait en croyant que la lettre en question avait été adressée à Deluc. Le texte en avait circulé. Il en existe une copie, dans le ms. 126 à la Bibliothèque de la Société d'histoire de Genève, où la lettre est dite « adressée au Sr. Deluc, fils, commissionnaire ».

bles d'inventer des mensonges, et peuvent-ils obtenir votre estime aux dépends de celle que vous me devez ?

Tandis que votre facilité à tout croire en montre si peu pour moi, la mienne pour vous et vos magnanimes compatriotes augmente de jour en jour. Le courage et la fermeté n'est (*sic*) pas en eux ce qui me frappe; je m'y attendois; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, à voir tant de sagesse en même tems au milieu des plus grands dangers. Voici la prémiére fois qu'un peuple a montré ce grand et beau spectacle, il mérite d'être inscrit dans les fastes de l'histoire. Vos Magistrats, Messieurs, se conduisent dans toute cette affaire comme un peuple forcené, et vous vous conduisez, dans les perils terribles qui vous menacent, avec toute la dignité des plus respectables Magistrats. Je crois voir le Senat de Rome assis gravement dans la place publique, attendant la mort de la main des Gaulois. Voici la prémiére et la derniére fois que, depuis notre entrevue de Thonon, je me serai permis de vous parler de vos affaires; mais je n'ai pu refuser ce mot d'admiration à celle que vous m'inspirez. Vous savez quel fut constamment mon avis dans cette entrevue, et comme je vous rends de bon coeur la justice qui vous est due, j'espére que vous ne me refuserez pas non plus dans l'occasion celle que vous me devez. Je n'ai rien de plus à vous dire. De tels hommes n'ont assurément pas besoin de conseil[s], et ce n'est pas à moi de leur en donner. Mon service est fait pour le reste de ma vie; il ne me reste qu'à mourir en repos, si je puis.

Vous ne doutez pas, mon ami, du tendre empressement que j'aurois de vous voir. Cependant il convient pour mon repos et pour votre avantage que nous ne nous livrions à ce plaisir que quand tout sera fini de maniére ou d'autre dans votre Ville. Le public, qui me connoit si peu et qui me juge si mal, ne doute pas que je n'aille toujours semant parmi vous la discorde, et l'on prétend m'avoir vu moi-même le mois dernier caché en Suisse pour cet effet. Tout ce que vous feriez de bien seroit mal sitot qu'on présumeroit que c'est moi qui

'ai conseillé. Ne venez donc que couronné d'un rameau d'Olive[1], afin que nous goûtions le plaisir de nous voir dans oute sa pureté. Puisse arriver bientôt cet heureux moment ; personne au monde n'y sera plus sensible que le coeur de votre ami J. J. Rousseau

Mlle le Vasseur est toujours trés sensible à votre souvenir, et n'aspire pas avec moins d'ardeur que moi au plaisir de vous revoir. Je ne vous répete pas cela à chaque lettre parce que vous n'en devez jamais douter. Elle a perdu sa Mére l'été dernier. L'air de l'Angleterre lui convient médiocrement ; cependant elle le supporte, et elle se porte en ce moment mieux que moi[2].

[On conserve aux Archives J.-J. Rousseau, à Genève, ms. R. 44, une minute autographe de la lettre à d'Ivernois qui précède. Cette minute est accompagnée d'une lettre *INÉDITE* du 24 juillet 1795, dressée à un inconnu et ainsi conçue : « Je prends la liberté, Monsieur, de vous envoyer ces notes de Rousseau que vous m'aviés témoigné desirer de connoitre. Le possesseur ne voudroit pas qu'elles fussent rendues publiques, ni peu ni beaucoup, ou plutôt je crois qu'il ne voudroit pas qu'elles fussent copiées ; quand vous les aurés lues à votre aise je vous supplie de les renvoyer à Madame Du Peyrou. J'ai l'honneur d'être Monsieur avec le respect le plus vrai votre trés humble et trés obeissant serviteur. (*signé*) P. Roussillon ». La minute, passablement raturée, d'une écriture mauvaise, rapide et parfois indistincte, sur un feuillet in-4° (recto et verso) dont une partie avait été déchirée avant que Rousseau n'ait pris la plume, présente quelques variantes de détails sans importance. — TH. D.]

1. Et non pas « olives », comme on lit dans les précédentes impressions. *Olive* était pris au XVIIe et au XVIIIe siècle dans le sens d'*olivier*. L'édition de 1790 a conservé avec raison le singulier. [Th. D.]

2 Ce P.-S. est *INÉDIT*.

N° 3236.

A M. [Bontemps, à Londres][1].

J'ignore, Monsieur, par quelles mains vous avez fait passer la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 novembre de l'année dernier[e][2] en m'envoyant celle de M. le Mis de Mirabeau du 27. 8bre mais l'une et l'autre ne me sont parvenues que le 24 de ce mois. S'il arrive, M, que vous me fassiez le même honneur à l'avenir rien n'empêche que vous ne preniez la peine de m'écrire en droitture ; en addressant votre lettre à Wootton Ashburnbag, *Derbyshire* elle me parviendra aussi surement et plus promptement que par toute autre voye. Ce sera la même chose en la faisant remettre à M. Davenport qui demeure en piccadilly à côté de Mylord Egremont. Je vous prie de vouloir bien faire passer ma réponse à M. de Mirabeau et d'y joindre quelques mots pour lui faire excuser un retard dans lequel il n'y a point de ma faute. Je suis d'autant plus sensible, Monsieur, au souvenir avantageux qu'il vous a pleu (*sic*) conserver de moi que vous m'en avez laissé un qui me rendra toujours précieux les témoignages de votre estime. Je souhaitterois être à portée de culti-

1. *INÉDIT*. Transcrit en février 1905 de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 57^b^. Une autre minute de la même lettre est sur le même feuillet, passablement raturée, et représente une première version, mise au net dans le texte que je reproduis et qui doit être plus conforme à l'original. La date erronée : « le 31 fév^r^ 1767 » se trouve entre les deux minutes, au milieu de la page. [Th. D.]

2. Le 27 novembre 1766, Bontemps, secrétaire de l'ambassade de France, avait écrit à Rousseau une très obligeante et courtoise lettre, lui annonçant qu'il lui expédiait un « paquet » envoyé et recommandé par M. le marquis de Mirabeau, et lui faisant ses offres de service pour les paquets ou lettres qu'il aurait à faire passer au dit marquis de Mirabeau. Il donne comme adresse « l'hôtel de M. l'ambassadeur, Soho Square ». Au verso de cette lettre, Rousseau a écrit une phrase en chiffres, suivie de : « ce chiffre part d'ici le vingt huit février mille (*sic*) sept cent soixante sept. » [Th. D.]

ver votre commerce et de mériter votre amitié. J'en ferois une des consolations de ma vie. Recevez, M, je vous suplie mes trés humbles salutations.

le 31 fév^r [*lisez* janvier] 1767.

N° 3237.

[Le marquis de Mirabeau à Rousseau] [1].

De Paris le 27 octobre 1766.

Pardonnez, Monsieur, à mes intentions, dont vous allez être le juge ; pardonnez à ma franchise qui ne vous est pas étrangère si je vous le suis ; pardonnez, qui plus est, à mon préambule, car je ne vous en devais point. Je parle du coeur, et c'est une langue dont vous êtes le premier *lettré*.

C'est moi, Monsieur qu'on appela l'*Ami des hommes*, titre d'autant moins disputé qu'il est moins mérité. Si mon coeur était aussi chaud que le vôtre, je serais aussi *éloquent*, je le sais, je le sens, et c'est ce que ne savent pas ceux qui vous donne cette petite épithète. Ils s'entendent à la marqueterie des mots, sans se douter du volcan qui enfante Minerve toute armée ; mais la nature m'en a appris davantage, et assez pour admirer le génie comme un don rare et fatal. Je vous ai beaucoup lu, je ne connais pas de morale qui pénétre plus que la vôtre ; elle s'élance à coups de foudre, elle marche avec l'assurance de la vérité, car vous êtes toujours vrai, selon votre conscience momentanée. Elle ne s'arrête pas dans les terrains spongieux, et vous n'êtes pas propre à les rendre tels ; mais, Dieu merci, j'ai eu d'autres maîtres. En conséquence, ayant cinquante ans bien passés, j'ai actuellemement l'Héloïse sur mon bureau, et quand mon âme trop tendue commence à

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou (*Amis et Ennemis*, II, p. 315-328) et collationné sur l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

sabler vos idées et à s'engourdir à l'ombre de leurs vêtements, je prends Richardson, le plus utile à moi de tous les hommes, et je ne le quitte pas que je n'aie pleuré. C'est l'habitude des larmes douces que je voudrais vous enseigner, car elles sont le vrai bien ici-bas, et je vous demande pardon, mais vous ne connaissez que les larmes brûlantes, je le parierais ; vous, avec tant de ressources et de talentés pour être heureux, si je pouvais vous en aviser comme d'un bouton de votre habit qui se détache, il me semble que j'aurais fait bien, et un grand bien, et cette opinion me rend heureux, moi, d'écrire cette lettre.

Cent fois j'ai été tenté de lier commerce avec vous, mais cette idée a été repoussée comme mille autres ; cette envie n'avait que moi pour objet, elle ne méritait pas de réussir et je m'en abstins. Il fallait vous laisser parcourir la bruyante carrière de l'engouement public, attendre, en un mot, que votre front fût en sueur pour vous présenter le mouchoir. Aujourd'hui que, selon les règles de la prudence, cette démarche est plus déplacée que jamais, je me sens toutefois porté à la faire parce que je crois qu'elle vous pourrait être utile et, conséquemment, que j'en serais bien payé.

Vous aimez la vertu, Monsieur, mais vous aimez un être fantastique, car il n'est point d'homme vertueux absolu, et il n'en est point qui n'ait quelque vertu. Or, au lieu de pardonner à la ville entière en faveur de quelques justes qui y demeurent cachés, au lieu de pardonner à chaque caractère en particulier en faveur des parcelles de vertu que chacun d'eux renferme, vous n'avez voulu connaître qu'une vertu pleine et entière selon vos idées, c'est-à-dire rigide ; vraie, forte, agissante ; vous n'avez imaginé l'amitié que comme un dévouement, la justice que sur un tribunal, la sensibilité que comme un frisson et un spasme, et à force de vous être fait un panthéon d'êtres moraux, complets et analogues aux appétits de votre âme vorace, vous n'avez plus trouvé d'êtres physiques à qui leurs facultés fussent applicables. J'ai des amis, direz-vous, je le crois. Vous avez besoin d'aimer et même, encore à votre

âge, de faire à cet égard des châteaux en Espagne, mais, ou je me trompe fort, ou vous n'en avez aucun dont vous ayez toujours été absolument content, pas plus que de vous-même. N'est-il pas vrai que je serais injuste si je mettais au même aux le mérite que vous avez à n'avoir jamais attaqué personne e premier, tout fougueux que vous êtes, à avoir toujours été au-dessus du vil intérêt des trames, des bassesses, etc., si je ne prisais, dis-je, pas plus en vous qu'en moi, cette privation de le vices communs ? Pourquoi ? C'est que la fortune, ou, pour parler en homme, la Providence, m'a mis à l'abri des écueils lu besoin et de l'isolement, et que, comme dit Arlequin, je n'ai nul mérite réel et physique a avoir été honnête homme. De même aussi, et par la même régle de justice, si je n'ai amais su traiter personne en inférieur, si les préjugés de château ont reçu de moi leurs plus fortes attaques publiques, on doit en quelque sorte m'en savoir plus de gré qu'à vous. Tout st de position, Monsieur, tout est vrai sous différents aspects, u, pour mieux dire, la vérité est répandue en germe dans la nature, l'homme en attrape ce qu'il peut. Voyons les hommes e leur côté favorable, ils nous rendront la pareille et nous y agnerons.

Une dame née sous le même ciel que vous, et qui, à la aieté près, est, par l'esprit, les talents, la bonté, le portrait ivant de Julie, me disait, après avoir lu l'histoire du dernier accident[1] qui vous affecte : « Vous ne vous seriez jamais rouillé avec mon compatriote : malheureux à l'excès par vos ublis, vos distractions et vos inconséquences, il n'eût jamais u se déprendre de vous. Dans cette occasion, à la place de M. Hume, vous lui auriez répondu : « Mon ami, vous êtes un fou, et moi je suis un sot ; vous d'avoir cru me faire entreprendre à mon âge un petit cours de sensibilité délicate, abondante en explications, en injures, en excuses, etc., moi d'avoir cru pouvoir manier un fer dérougi sans prendre des pincettes et obliger un homme d'autant plus pointilleux sur

1. « La querelle avec Hume. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

« les obligations que son âme est au-dessus des bienfaits. Mais, « mon ami, entre deux hommes qui ne sauraient marcher du « même pas faute d'être de même taille, et qui pourtant ont « entrepris un voyage ensemble, c'est au plus grand à s'ar- « rêter et à se rapprocher. Croyez donc, je vous prie, qu'il n'y « a que votre imagination échauffée par un foyer inextinguible « qui ait pu produire tout le beau roman de machinations « dont vous m'accusez et me faites trop d'honneur, car il « s'en faut bien que je sois si habile, et par conséquent, il n'y a « que vous qui puissiez le débrouiller. Revenez sur moi, sur « vous, sur la caricature dont vous m'avez fait rire, par l'estima- « tion réelle du profit que j'aurais à vous faire lapider en Angle- « terre, ou à m'être épris d'un homme avili. Tirez de tout « cela ce que vous pourrez, et puis j'irai vous embrasser et « rire auprès de vos remords ; qui par bonheur s'effaceront « par la bonne lettre que vous m'avez écrite, qui est un chef- « d'œuvre de rêve prolongé comme mon regard, mais aussi « d'éloquence et de sentiment dont je vous remercie. »

Oui, Monsieur, il est en quelque sorte imprudent à moi d'oser vous parler de cette affaire, mais je ne crains pas chez vous le tact du sentiment, je l'invoque au contraire. Je connais M. Hume, ses écrits à part, et je suis sûr que les défauts qu'il peut avoir, surtout vis-à-vis de vous, viennent de la facilité de son caractère, loin d'être susceptibles d'aucun amalgame de malignité. Il n'est certainement point chaud, mais il est bonhomme, aimable, facile. Il aime le monde, parce qu'il a semé pour recueillir et que les hommages de la postérité sont une récolte bien froide ; le monde l'aime aussi, parce qu'il a le fumet du bien-être reposé, de la réputation faite et prise en jouissance, qu'il aime à rire, qu'il n'est pas malin ni dupe, qu'il a l'extérieur lourd et l'esprit accort et fin. Il a vraiment les yeux comme vous dites, et il n'y a personne qui puisse dire après vous *anch'io son pittore* ; mais ce que vous ne savez pas, et que je sais, moi, c'est qu'il a le bâillement bien autrement prolongé, et j'ai fait cette découverte toutes les fois qu'induit par son habitude questionneuse il m'interrogeait,

moi et non ma gouvernante, sur ma pauvre science économique. Je m'y prenais, je déblayais les principes fort vite, car je ne suis pas lent ; je voulais pourtant en dire assez pour un Anglais, pour un homme de génie et de poids certainement, eh bien, il bâillait d'une manière qui m'est contagieuse encore, et cela chez moi, qui ne le cherchais pas. Je lui ai bien pardonné pis : je lui fis présent d'un mien ouvrage où toute la subsistance de l'univers est renfermée, eh bien, il a eu l'audace de me dire, à moi, qu'il ne l'avait pas lu. Je vous jure que c'est un homme superficiel, et qui ne doit fâcher, je ne dis pas vous ni moi, mais pas même un poulet, à moins qu'il ne lui tombe bouilli dans la bouche avec sauce au beurre. Mais sur quoi, s'il vous plaît, vous êtes-vous cru enlacé dans les rêts indestructibles de ses bienfaits ? Il vous a fait amitié, mais chacun est payé pour se rendre aimable, et je ne sache de caresses qui nous engagent que celles d'une femme, parce qu'elle y perd quelque chose. Il vous a emmené en Angleterre ; parbleu, je vous en ramènerais bien, moi, s'il n'y avait entre deux la mer que j'ai promis de ne jamais passer ; je supporterais et choyerais votre robe levantine, vos humeurs, vos bouderies, et ne vous en croirais pas plus obligé pour cela. Il vous a fait trouver une maison de campagne ; cela n'est pas rare en Angleterre ; il a sollicité pour vous une pension. Oh ! c'était là le cas de dire net oui ou non. Si vous croyiez pouvoir la gagner, dire *oui* ; et comme votre camarade de voyage avait des relations au pays des grâces, il obtint pour vous quelques morceaux du *collier dont il fut attaché*. Grand merci, camarade, et non pas *mon patron*, car là où est le patronnage il n'y a plus guère d'amitié pour les gens de votre encolure. En un mot, je vous le cautionne honnête homme, non pas peut-être selon vos définitions ; mais un père de la Trappe aurait-il bonne grâce de damner un Chartreux parce qu'on met du beurre dans sa soupe ? Il est de la probité pour tous les ordres, chacun en a à sa manière, tous ceux du moins qui en veulent avoir ; prenons de la meilleure, s'il se peut, pour nous, et ne évoquons point en doute celle des autres, c'est le moyen de

leur en faire pousser. Voilà d'abord un régime que je vous voudrais pour votre repos, ensuite celui de n'être pas autant sensible aux obligations qu'à votre boulanger qui vous nourrit. Mais, dit-on, c'est pour son avantage. Et qui diable nous a jamais obligés, ni vous ni moi, que par intérêt ? Vous allez sans doute distinguer ici *intérêt d'attrait* et *intérêt de rétribution.* Ma foi, mon maître, nous ne valons plus guère la peine du premier, et au fond, l'un rentre dans l'autre. Personne ne donne ici-bas, tout le monde prête, vend ou place, et messieurs les bienfaiteurs désintéressés peuvent brider des oies, mais non pas moi. De cette morale s'ensuit que j'accepte tout autant de services qu'on m'en veut rendre, que j'en demande même, que j'en reçus beaucoup ; mais si mes serviteurs pensent être devenus mes maîtres, ils se trompent fort. J'oublie les services que j'ai rendus, je pèse ceux que j'ai reçus pour ce qu'ils valent et je les cote dans un livre. En un mot, ici bas une main lave l'autre ; le meilleur lot est pour la première certainement, il ne faut pas qu'elle s'en fasse valoir. Le troisième point de votre régime serait de tuer tous vos ennemis. Oui, Monsieur, cette plante-là n'est pas de celles qui viennent malgré nous, elle est de création humaine et périt d'elle-même si l'on ne prend soin de la sarcler et de la cultiver. La culture qui lui est propre est la connaissance de la sensibilité. On m'assure après l'*Ami des hommes* et la *Théorie de l'impôt* que je m'étais fait bien des ennemis, je promis que je n'en aurais point et j'ai tenu parole. Vous penserez que je rapporte à ma recette ce que *aurea mediocritas* m'a valu ; mais point. Il n'est petit poëtereau qui ne parle de ses ennemis, qui n'inculpe la cabale. On a fait des livres contre moi ; j'ai dit modestement : « Ils n'apercevront combien la facade « du Louvre est élevée qu'en jetant des pierres contre. » Je n'ai point lu leurs bêtises, grand avantage sur eux, qui avaien lu les miennes.

Mon égoïsme ici étalé doit, Monsieur, vous déplaire plus encore qu'à tout autre, mais vous êtes fait aussi pour avoir plus d'indulgence. C'est d'ailleurs ici le cas d'en avoir, car ma

morale vaut mieux que la vôtre pour le bonheur, et c'est de quoi seulement il est question ; c'est l'objet de ma lettre auquel il est temps d'arriver.

Vous n'êtes point heureux, ou du moins vous ne l'êtes que par intervalles, par accès, qui ont de durs et fâcheux recès. Vous êtes plus attaché à la société que tout autre ; vous en avez fui les vieux ronge-temps et patience, les embarras, les rites, les haines fades et les dégoûts, mais vous avez toujours travaillé pour elle, pour vous par elle, en un mot, vous avez beaucoup vécu dans l'opinion des autres et vous cherchez encore dans le maintien de ceux qui vous font visite si vous êtes heureux. On assure que le bruit et l'éclat vous sont aujourd'hui nécessaires ; je ne sais qu'en dire, mais ce serait bien dommage que l'engouement, le concours et la louange vous eussent flétris le coeur et les parties nobles jusques-là. Quoique le régime des succès soit plus venteux et plus vide que le repas d'Arlequin dans l'empire de la Lune, comme il a gonflé tous les brûle-maisons de l'univers depuis que le monde est monde, j'y ai encore plus de foi qu'à l'extase perpétuelle d'un naturaliste, qui sans prendre part à la culture, sans s'intéresser aux cultivateurs, jouit délicieusement quatre heures chaque jour de la contemplation animée des beautés de la nature et du riant assemblage *de l'or des genêts et de la pourpre des bruyères*[1]. C'est ce qu'en style moins pompeux on appelle bayer aux corneilles, et ce régime-là n'est point fait pour les hommes actifs. Je voudrais donc vous apprendre encore un *par delà*. Salomon dit que tout est vanité, si ce n'est de rire et de bien faire, et je suis fort de son avis. Quant au premier point, rit qui peut, et en y tâchant à la fin on y parvient ; mais pour le second il faut un système. Voici le mien :

Je tiens que nous ne sommes ici-bas que pour faire du bien à notre terre et à ceux qui l'habitent. Extrêmement erroné sur la morale des bienfaits, ainsi que vous l'avez vu ci-dessus, je tâche de faire du bien à moi d'abord, et par moi à ma terre

1. C'est une citation d'une phrase célèbre de Rousseau (*Cf.* t. VII, p. 72, 4e alinéa du n° 1260).

et à ses colons. Je m'explique : je ne fais de bien que reproductif, attendu que je ne veux pas que le besoin de demain se plaigne de ma libéralité d'aujourd'hui. D'ailleurs je n'aime point ce qui avilit; je n'ai eu qu'un hôpital sous ma main, je l'ai détruit, et ma plume en a conseillé autant pour tous les autres. J'accrois donc ma terre, en profondeur s'entend, car je n'acquiers point celle de mon voisin ; mon travail attire et nourrit les hommes et accroît mon revenu, cet accroissement retourne au travail, et la terre et ses habitants n'en sont plus reconnaissables. Voila la fausse confidence que je me suis faite et pour laquelle je vous demande, s'il vous plaît, votre approbation ; je fais plus, comme je ne suis point délicat à requérir, je désirerais que vous voulussiez bien prendre part à ma besogne. Trève, s'il vous plaît, de pensées foudroyantes. Vous vous croirez en droit de me dire que tous vos travaux ont le bien général de l'humanité pour objet : d'abord de couper l'aile à la puérile et exclusive vanité des sciences, si propre à encroûter l'entendement humain dans la présomptueuse contemplation de ses découvertes et à donner un *nec plus ultra* très-rapproché à son don de perfectibilité et à lui dessécher le coeur ; ensuite de rappeler aux hommes leur origine commune et de les aviser que ceux qui font la roue avec le plus d'éclat ne brillent que d'une parure non usuelle et sont de tous ceux qui, par proportion, ont la tête la plus petite et les pieds les plus difformes, de rendre hommage aux moeurs simples et de montrer que ce que les grandes sociétés regardent comme des remèdes contre la corruption ne sont en effet que des palliatifs. Puis, par une fiction ingénieuse et pétrie de vérité, de donner cette leçon si utile à l'homme, fragile par nature, qu'il n'est point de voie détournée d'où l'on ne puisse rejoindre la route des vertus, mais que surtout il faut se rendre justice, avouer qu'on fut hors du cercle et y rentrer, et non pas suivre cette fausse conscience, dangereux principe de toute dépravation de moeurs, qui étend les barrières de l'honnêteté à raison de ce qu'on s'en est plus écarté soi-même ; enfin de donner des principes d'éducation dont on peut prendre et laisser, mais

qui opèrent toujours le bonheur de la vie d'une infinité d'individus à qui la Providence ne devait accorder que leurs premières années, ci-devant livrées aux tortures et qui, pour eux qui doivent vivre, feront des hommes et non pas des pagodes disloquées, des barbares par l'habitude de contrainte t de terreur. Je ne parle pas de vos ouvrages de politique lont je ne serais pas bon juge, mais dans ce qui est ici résumé, 'en vois assez pour vous mettre en droit de me dire : *Bonhomme, allez garder vos foins* et ne proposez pas des actes le bienfaisance sur des choux à Pythagore ou à Socrate. Mais, Monsieur, je ne vous propose pas du tout de mettre votre plume au croc, Dieu m'en préserve, elle me fait trop le plaisir ; mais à vos heures de récréation, de jouir, d'aimer, l'être aimé des bonnes gens, et de vous en soucier comme le rien, et puis notre correspondance entre vous, qui êtes n autre Prométhée, et moi, qui ne suis occupé que de ces hoses, ne sera pas une mauvaise adjonction au plaisir d'écrire t de penser.

Je dis donc et je suppose que votre gouvernante finisse par 'ennuyer en Angleterre, et que n'eussiez-vous que le tort, ue j'ai aussi, de ne savoir pas l'anglois, cette nation ne s'emressera pas de vous retenir, et en ce cas je voudrais que vous ne fissiez le plaisir de prendre auspice sur un ou plusieurs de les gazons, car j'en ai de toute espèce à vous offrir, et, selon précepte des anciens, point de maison sans domaine, point e domaine sans maison. Partout il y a des meubles dont les ers me paient très-mal le loyer, et, à la préférence que je ous donnerai sur eux à cet égard, je ne vous offre rien de us ; vous paierez votre bois, votre chandelle, et vous n'aurez s à craindre ces petites astuces d'argent que nous avons si en au service de tous ceux qui n'en veulent point. Or, pour us donner à choisir, je vais maintenant vous tracer une quisse de chacun de ces paysages. *Mirabeau*, d'abord, est maison de mes pères et le territoire que la Providence m'a us particulièrement confié ; c'est sous le ciel brûlant et le mat excessif de la Provence. La maison est bonne, grande,

perchée seule et entourée du village, les domaines immenses ; je les ai doublés de revenu. Je bâtis sans cesse, je plante, je remplis les maisons de fourrage et de bestiaux, j'établis des familles, et mon argent, au bout de quelques années, me rend près de dix pour cent. Là, tout est en branle, tout est en mouvement ; j'ai huit maçons établis dans le lieu où il n'y en avait qu'un. Au reste, l'aspect est sauvage, les promenoirs arides, des rochers, des oiseaux de proie, des rivières dévorantes, des torrents ou nuls ou débordés ; pas un arbre qui ne soit de rapport, pas un habitant qui ne travaille, des hommes faits, forts, durs, francs et inquiets. J'ai à *Marseille* une antique bastide dans le quartier le plus désert et le plus reculé, et qui n'a d'abords que par les sentiers ; qui dit un quartier désert à Marseille dit pourtant environ cinq cents bastides, mais toutes peuplées de vignerons. La mienne est en amphithéâtre sur la mer, qui n'a point de reflux, sous un ciel clair et brillant et un climat doux. La mer, qui fait un vaste ceintre borné à droite par de hautes montagnes bleues, à gauche par la ville et son port, sur le devant par les îles du château d'If et de Ratoneau, y forme un immense bassin argenté, toujours couvert de barques de pêcheurs, comme la terre l'est de vignerons. La famille de mes fermiers y est de père en fils depuis deux cents ans. Si vous pouviez voir un jour la description que je fis à vingt ans de leurs moeurs et de leurs usages, elle vous charmerait. Qu'il vous suffise de savoir que dans cette famille on n'a jamais querellé, ni pleuré (même les plus petits, si ce n'est pour la colique) que la mort des parents. Chaque génération est saine là dedans en observant de marier tous les enfants et de ne prendre pour brus que des filles sages et laborieuses. A la mort du père, l'aîné reste dans la bastide et les cadets, avec leurs familles, cherchent d'autres placements. Enfin, le Marseillais est aussi bon et simple que le Provençal est dur et fin. Changeons de climat, et tout opposé. J'ai dans l'Angoumois une terre ci-devant en friche, et désireux dans mes rêves civiques de transporter dans ces malheureuses provinces une bonne culture, ce qui ne se peut que

ar l'exemple, j'ai payé trente mille livres à un bon agricul-
eur pour le transporter là, lui et sa famille; je lui ai donné
ncore le gros fonds. Depuis trois ans, il y travaille avec
rdeur, houspillé par les vauriens, soutenu de moi seul,
nais si fort et si fier, quand on le tarabuste, qu'il les range
ien, et fait vivre tout le canton; il y a changé la face de la
erre. On lui envoie des élèves et il n'y a plus que ma bourse
ui en gronde parfois. A deux lieues de là, en haut Poitou,
st une terre où je voudrais vous savoir si vous êtes tel que
ous croyez être, un château ou manière de donjon, mais bon,
olide et très-habitable et bien clos sur une belle prairie. Aux
uatre coins de l'enclos sont quatre métairies bien bâties,
rnées de prairies et de belles eaux; tous les chemins bordés
le hauts châtaigniers, partout les eaux qui ruissellent de
outes parts dans ces hauts cantons d'où sortent toutes les
ivières de l'occident de la France ne demandent qu'à être
ecueillies, les prés qu'à être défrichés et couverts de bestiaux.
l y a quatorze domaines presque vides, attendu que ma
elle-mère plus qu'octogénaire jouit encore de cette terre, et
y aura plaisir à la régénérer un jour si Dieu le veut. Enfin,
n haut Limousin, j'ai encore une vaste terre, la première
aronnie de la province, dans le même cas que la précédente
our la jouissance, plus habitable pour les civilisés, mais
omme je ne puis faire partout le bien que je voudrais, tout
e que je pourrai faire là sera le rétablissement de la police
ans ces dix vastes paroisses, et le redressement des abus
ans l'usage des droits du seigneur qui sont fort étendus. J'ai
ncore deux terres aux environs de Paris, l'une qui n'est que
omme une grosse ferme, à deux cents pas de la forêt de
illers-Coterets; le logement y est dans la basse-cour, garnie
e trente chevaux, quarante vaches, six cents moutons et les
sortiments de tout cela. L'autre, où j'ai résidé l'été, tant que
a mère a été portative, est du côté de Montargis; j'y ai tou
éé, mais, faute d'entente et de débouché, rien n'y a réussi.
lle est singulièrement champêtre et riante, mais j'imagine
ue les fous qui vous firent peur de l'animadversion du par-

lement de Paris ne vous permettraient pas de penser à ces résidences, dont je vous garantirais pourtant bien la sûreté.

Voilà donc, Monsieur, l'étalage de toutes mes gentilhommières. Si j'étais assez heureux pour que ma proposition vous plût, je détaillerais mieux celui de ces séjours pour lequel vous pencheriez. Je voudrais, dis-je, que vous voulussiez bien jouir en réalité de ce dont je ne jouirai jamais qu'en *idée* ou par relation, mais je vous avoue pourtant que cette *idée* fait toute ma joie, ou pour mieux dire, ma consolation. Quand je vois les jours devenir si courts et l'intervalle du lever au coucher si rapide, la vie disparaître et les ombres de l'âge descendre des sommets de mon horizon, je me dis que chaque instant est précieux pour bien faire, et je ne trouve guère que je fasse bien qu'en cela. Et pourquoi ne prendriez-vous pas votre part de cette satisfaction? Je ne vous fais point ici une offre de jeune homme, j'ai cinquante et un ans passés; ni d'enthousiaste, je n'aurais pas tant attendu. Pour mieux dire, je ne vous offre rien, je vous demande, au contraire, mais je vous propose aussi. Informez-vous de moi; je passe pour bon fils, bon frère, etc, ; je suis bon homme. Je puis vous répondre de vous garantir de tracas quelconques partout, mes voisins et ayants cause ayant toute confiance en moi. D'ailleurs, en donnant une adresse particulière à tous ceux dont vous voudriez recevoir des lettres, elles vous viendraient sans que le bruit de la feuille sèche brisée sous vos pas vous empêchât de dormir. La longueur demesurée de ma lettre, dont je m'aperçois seulement, m'empêche de rien détailler. Je voudrais que vous prissiez un chez moi pour être chez vous, à cela près que les fruits et les frais viendraient à moi, et d'ailleurs, vous y seriez le maître. Je vous demande pardon de la liberté de mon griffonnage dégingandé comme pantin. Vous ne me faites point de peur, je voudrais vous faire plaisir. Mon adresse est à Paris. Excusez ma démarche, quelque chose me dit que je n'en suis pas indigne.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur

Peint par Vanloo père. Gravé par Fessard graveur du Roi et de sa Bibliothèque, rue St Honoré vis à vis la rue de l'Echelle.
à Paris chez l'Auteur à la Bibliothèque du Roi. Et chez M. Le Noir Notaire rue St Honoré vis à vis la rue de l'Echelle.
Chez Chambert rue de la Harpe. Et chez Aveline M.d d'Estampes quay de la Mégisserie.

Librairie Armand Colin, Paris.

VICTOR RIQUETTI, MARQUIS DE MIRABEAU
gravé par Fessard, d'après Vanloo
Cabinet des Estampes.

N° 3238.

A M. le marquis de Mirabeau [1].

Wootton, le 31 janvier 1767.

Il est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon coeur le prix qu'elle reçoit du vôtre : en vous lisant, en vous aimant par conséquent, j'ai souvent desiré d'être connu et aimé de vous. Je ne m'attendois pas que ce seroit vous qui feriez les avances, et cela précisément au moment où j'étois universellement abandonné ; mais la générosité ne sait rien faire à demi, et votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il seroit beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité ! Votre offre m'a si vivement pénétré, j'en trouve l'objet si honorable à l'un et à l'autre, que par un autre effet, bien contraire, vous me rendrez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter ; car, quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'espoir à le devenir ; mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très pénibles, l'amour du repos, de la solitude, le desir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voisinage pourroit réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendroit plus près de vous, sans douter de ma sûreté du côté du parlement de Paris, je lui dois ce respect de ne pas aller le braver dans son ressort, comme pour lui faire avouer tacitement son injustice ; je le dois à votre ministère, à qui trop de marques affligeantes me font sentir que j'ai eu le malheur de déplaire, et cela sans que

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un malentendu d'autant plus cruel que, sans lui, ce qui m'attira mes disgraces m'eût dû mériter des faveurs. Dix mots d'explication prouveroient cela ; mais c'est un des malheurs attachés à la puissance humaine, et à ceux qui lui sont soumis, que quand les grands sont, une fois, dans l'erreur il est impossible qu'ils en reviennent. Ainsi, Monsieur, pour ne point m'exposer à de nouveaux orages, je me tiens au seul parti qui peut assurer le repos de mes derniers jours. J'aime la France, je la regretterai toute ma vie ; si mon sort dépendoit de moi, j'irois y finir mes jours, et vous seriez mon hôte, puisque vous n'aimez pas que j'aie un patron ; mais, selon toute apparence, mes voeux et mon coeur feront seuls le voyage, et mes os resteront ici.

Je n'ai pas eu, Monsieur, sur vos écrits l'indifférence de M. Hume, et je pourrois si bien vous en parler, qu'ils sont, avec deux traités de botanique, les seuls livres que j'aie apportés avec moi dans ma malle ; mais outre que je crois votre sublime amour-propre trop au-dessus de la petite vanité d'auteur, pour ne pas dédaigner ces formulaires d'éloges, je suis déjà trop loin de ces sortes de matières pour pouvoir en parler avec justesse et même avec plaisir : tout ce qui tient par quelque côté à la littérature et à un métier pour lequel certainement je n'étois pas né, m'est devenu si parfaitement insupportable, et son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que, pour n'y plus penser, j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très mal à propos envoyés de Suisse : les vôtres et les miens sont partis avec tout le reste. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût, qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque : la fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement, en laissant errer ma tête et sans m'asservir à aucun sujet ; et, maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choses charmantes, qui disparoissent sitôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive et contemplative que vous n'approuvez pas, et que je n'excuse pas, me

devient chaque jour plus délicieuse ; errer seul, sans fin et sans cesse, parmi les arbres et les rochers qui entourent ma demeure, rêver, ou plutôt extravaguer à mon aise, et, comme vous dites, bayer aux corneilles ; quand ma cervelle s'échauffe trop, la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougère ; enfin me livrer sans gène à mes fantaisies, qui, graces au ciel, sont toutes en mon pouvoir : voilà, Monsieur, pour moi la suprême jouissance, à laquelle je m'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge et dans mon état. Si j'allois dans une de vos terres, vous pouvez compter que je n'y prendrois pas le plus petit soin en faveur du propriétaire ; je vous verrois voler, piller, dévaliser, sans jamais en dire un seul mot, ni à vous ni à personne : tous mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice, que je n'ai jamais pu dompter. Je me le tiens pour dit : il est tems d'être sage, ou du moins tranquille ; je suis las de guerres et de querelles ; je suis bien sûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens, et je n'en veux plus avec les fripons, car celles-là sont trop dangereuses. Voyez donc, Monsieur, quel homme utile vous mettriez dans votre maison. A Dieu ne plaise que je veuille avilir votre offre par cette objection ! mais c'en est une dans vos maximes, et il faut être conséquent.

En censurant cette nonchalance, vous me répèterez que c'est n'être bon à rien, que n'être bon que pour soi * : mais peut-on être vraiment bon pour soi, sans être, par quelque côté, bon pour les autres ? D'ailleurs, considérez qu'il n'appartient pas à tout ami des hommes d'être, comme vous, leur bienfaiteur en réalité. Considérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je suis infirme, abandonné, persécuté, détesté, et qu'en voulant faire du bien je ferois du mal, surtout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien signifié par la nature et par les hommes : je l'ai pris et j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien ou mal fait, parceque c'est une résolution prise, et rien ne m'en fera départir. Puisse le public m'oublier

* « C'est la même pensée que dans l'*Emile*, livre V ; mais elle reçoit ici à la fois une modification et une exception. » (*Note de J. J. Rousseau.*)

comme je l'oublie ! S'il ne veut pas m'oublier, peu m'importe qu'il m'admire ou qu'il me déchire ; tout cela m'est indifférent ; je tâche de n'en rien savoir, et quand je l'apprends, je ne m'en soucie guère. Si l'exemple d'une vie innocente et simple est utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là ; mais c'est le seul, et je suis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi et pour mes amis, en très petit nombre, mais éprouvés, et qui me suffisent : encore aurois-je pu m'en passer, quoique ayant un coeur aimant et tendre, pour qui des attachemens sont de vrais besoins ; mais ces besoins m'ont souvent coûté si cher, que j'ai appris à me suffire à moi-même, et je me suis conservé l'ame assez saine pour le pouvoir. Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif, n'approcha de mon coeur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine, quand elle n'agit pas, ne trouble qu'eux, et je la leur laisse pour toute vengeance. Je ne suis pas parfaitement heureux, parcequ'il n'y a rien de parfait ici-bas, surtout le bonheur ; mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil. Peu de chose de plus combleroit mes voeux ; moins de maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un air plus serein, surtout des coeurs plus ouverts, où, quand le mien s'épanche, il sentît que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment, et vous voyez que j'en profite : mais je ne l'ai pas tout-à-fait impunément ; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas, et qui me rendront parfois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides, et la Provence m'attire peu ; mais cette terre en Angoumois, qui n'est pas encore en rapport, et où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera souvent des regrets qui ne seront pas tous pour elle. Bonjour, Monsieur le Marquis. Je hais les formules, et je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très humblement et de tout mon coeur.

[J. J. Rousseau]

N° 3239.

A M. [Davenport, à Londres [1]].

A Wootton le 31. Janvier 1767.

Je vois, Monsieur, avec confusion, tous les embarras que je vous cause et toutes les peines que vous prenez pour moi, mais je ne puis que vous en faire des excuses, n'étant pas en état de vous les éviter. J'ai bien receu vos trois lettres des 15, 20 et 22 de ce mois, mais rien encore des envois qu'elles m'annoncent, et cela n'est pas étonnant, à cause de l'état des chemins. Au lieu du Dictionnaire in 4to, Grec et Latin que je desirois m'être envoyé dans la malle neuve, j'ai pensé qu'il vaudroit mieux qu'on y mit mon vieux Dictionnaire de Calepin in folio, qui, étant plus gros, doit tomber plus aisément sous la main, et qui contient encore plus surement les noms Grecs de plantes tirés de Dioscoride et de Theophraste, pour lesquels seuls ce Dictionnaire me fait besoin.

Le petit papier imprimé que vous m'avez envoyé m'eut bien fait rire s'il m'avoit moins indigné [2]. Amuse-t-on vos compatriotes avec de pareilles folies ? En ce cas j'en suis fâché pour eux. C'est bien mal connoitre le peuple de Genève, aussi courageux que le Peuple Anglois, mais moins turbulent [3].

1. Transcrit à Londres, le 20 avril 1908, de l'original autographe signé et sans adresse, conservé au British Museum. Add. 29626, fol. 47, 48. Petit in-4° de 2 p., les 3e et 4e blanches. Sur la 3e, une main inconnue a écrit : « Le Livre de l'esprit in-4°. » [Th. D.]

2. Une minute autographe de ce 2e alinéa est conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 58 a. Ce morceau est seul sur la page, dont le v° est blanc. La minute présente quelques variantes. Ainsi, après le mot « indigné », Rousseau y a écrit : « Je suis fâché pour l'honneur de vos compatriotes qu'on les puisse amuser par de pareilles extravagances qui auroient été composées par quelque petit courtaud de boutique dans son comptoir. » Cette phrase est remplacée, dans l'original, par : « Amuse-t-on... pour eux. »

3. Dans la minute, on lit : « aussi courageux mais moins turbulent que le peuple anglois. »

Les malheurs de ce brave, sage et infortuné peuple, qu'on laisse périr victime des intrigues[1] de ses indignes magistrats ne feront pas honneur[2] aux Puissances de l'Europe, et surtout à celles qui disent[3] aimer la liberté. Vous verrez, Monsieur, ce que je pense de cette affaire par l'incluse[4], que je vous envoye ouverte pour que vous la puissiez lire, si cela vous amuse[5] vous priant de vouloir bien la cachetter ensuite et lui donner cours.

Je vois le retour du beau tems avec d'autant plus de plaisir que j'espére que votre santé s'en trouvera bien. Le dégel a découvert les prairies, mais on ne laisse pas de trouver encore cinq ou six pieds de neige dans les chemins. Mlle le Vasseur vous prie d'agréer son respect et salue, ainsi que moi, vos chers enfans et leur compagnie. Recevez, Monsieur, mes trés humbles salutations.

J. J. Rousseau

N° 3240.

A M. [Davenport, à Londres][6].

Ce 31. Janvier [1767] au depart du Courrier.

Je reçois en ce moment, Monsieur, vos deux lettres du 27. Je suis très touché de l'activité de votre zèle en ma faveur, mais je trouve que vous avez été un peu vite en besogne au sujet des droits de Douane, qui m'ont paru exhorbitans, sans doute, mais dont je n'ai jamais demandé ni desiré la restitu-

1. Dans la minute : « de la tyrannie », biffé.
2. Dans la minute : « font l'Oproble (*sic*) éternel des puissances », au lieu de : « ne feront pas honneur aux Puissances ».
3. Dans la minute : « qui font semblant d' », au lieu de « qui disent ».
4. A D'Ivernois, le 31 janvier 1767 (N° 3235).
5. « Si cela vous amuse » manque, dans la minute.
6. Transcrit, le 20 avril 1908, à Londres, de l'original autographe signé et sans adresse, conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 49 et 50. Petit in-4° de 4 p., la dernière blanche. [Th. D.]

on. Cependant comme je ne veux pas vous en dédire ni
nanqser au respect dû à celui qui en a ordonné le rembour-
ement j'écrirai à M. le Duc de Graffton[1] comme vous le
ésirez.

Mais je n'écrirai pas à M. le General Conway, et je suis
urpris, je l'avoue, que vous m'en fassiez la proposition. Si la
ettre que je lui écrivis[2] n'étoit pas claire à ses yeux au
noment qu'il la receut, elle a du le devenir dans la suite : s'il
ontinue à la trouver obscure, c'est qu'il veut bien la trouver
elle, et s'il y voit toujours un refus, c'est qu'il juge à propos
e l'y voir. Cette lettre, Monsieur, decente et respectueuse
utant qu'il est possible est demeurée sans aucune réponse,
t il faut bien que M. le General Conway n'y ait rien vu qui
ut besoin d'explication, puisqu'il ne m'a pas fait l'honneur
e m'en demander. Vne lettre telle que vous me conseillez de
écrire seroit une véritable demande, et n'ayant aucun droit
e rien prétendre, je n'ai garde de rien demander.

De peur que le débit de mes livres ne serve de prétexte à
uelqu'une de ces petites libéralités qu'on est toujours pressé
e faire aux gens qui n'en veulent point, je vous prie, Mon-
eur, de vouloir bien faire faire par un Libraire l'estimation
e tout ce qui en vaudra la peine, et de ne recevoir de per-
onne un sol au dessus de l'estimation. A l'égard du plus grand
ombre, qui sont de vieux bouquins hors de service, ils ne
ont bons qu'à bruler et ne doivent servir qu'à cela. Je vous
emande pardon, Monsieur, de cette petite précaution, mais
xemple du passé la rend necessaire. Quand j'aurai besoin
aumône je la demanderai ; jusqu'alors nul homme n'a droit
e me la faire sans mon aveu.

Je suis inquiet des suites de votre rhume. Donnez-m'en des
ouvelles je vous supplie. Pour moi, je ne suis point bien
on plus ; il m'en coute extrémement d'écrire, et si cela conti-

. Augustus-Henry Fitzroy (1735-1811), 3e duc de Grafton, premier lord-
mmissaire du Trésor dans le cabinet de William Pitt, comte de Chatham
juillet 1766).

. Le 12 mai 1766 (no 3027, tome XV, p. 233. 2e alinéa).

nue je serai forcé de différer de quelques jours ma lettre pour M. le Duc de Graffton, mais je vous l'enverrai le plustot qu'il sera possible. Du reste vous savez mes sentimens, ils sont toujours les mêmes et ne varieront point. Jamais homme ne poussera plus loin que moi le respect les égards la déférence en choses convenables ; je sais comment je dois correspondre aux bontés dont on m'honore, et je ferai toujours mon devoir, car je suis trop fier pour être insolent; mais je ne m'avilirai jamais. Quand l'amitié dont vous m'honorez vous porte à me rendre de bons offices je les accepte avec reconnoissance ; mais ne les portez pas jusqu'à me compromettre, car vous ne seriez pas avoué. Mille très humbles salutations, et à toute votre maison.

J. J. Rousseau

Sitôt qu'il me sera possible j'écrirai à Milord Nuneham [1]. Sa lettre m'a fait le plus grand plaisir. Excusez mon barbouillage, j'écris si à la hâte que je ne sais ce que je dis.

N° 3241.

Autre rédaction de la même lettre [2].

Je reçois en ce moment, M, vos deux lettres du 27, je suis vivement touché de [3] votre zèle amical et bienfaisant, mais je [4] pense que vous avez été un peu vite en besogne sur [5] l'affaire des droits de douane que j'ai trouvés exhorbitans sans doute mais dont je n'ai de-

1. George-Simon Harcourt (1736-1809), 2e comte Harcourt à la mort (1777) de son père, Simon Harcourt, qui avait été créé en 1749 vicomte Harcourt, de Nuneham-Courtney, et comte Harcourt, de Stanton Harcourt. — Les lettres de lord Nuneham à Rousseau (au nombre de neuf) sont écrites en français et signées *Nuneham* (Bibliothèque de Neuchâtel). C'est ce nom que je substitue à celui de « comte de Harcourt », imprimé dans les précédentes éditions. en tête de huit lettres de Rousseau. [Th. D.]

2. *INÉDIT.* Transcrit de la minute autographe très raturée, sans adresse et sans date, conservée à la Bibilothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 58b. [Th. D.]

3. « tous vos soins », biffé.

4. « trouve ». biffé.

5. « la restitution », biflé.

mandé ni desiré la restitution [1] cependant comme je ne veux pas vous en dédire ni manquer au profond respect du [2] à celui qui en a ordonné le remboursement j'écrirai à M. le Duc de Grafton comme vous le desirez.

Mais je n'écrirai pas à M. le General Conway. et je suis surpris, je l'avoue, que vous m'en fassiez la proposition [3]. Si la lettre que je lui écrivis n'étoit pas claire[4] à ses yeux au moment qu'il l'a receue elle a du le devenir dans la suite [5], s'il continue à la trouver obscure c'est qu'il veut bien la trouver telle, et s'il y voit toujours un refus c'est qu'il juge à propos de l'y voir. Cette lettre, Monsieur, honnête et respectueuse autant qu'il est possible [6], est demeurée sans aucune réponse, et il faut bien que M. le General n'y ait rien vu qui demandât explication, [puisqu'il ne m'en a [7] demandé [8]...

[Ainsi je m'en tiens là. Jamais homme ne poussa plus loin que moi le respect la déférence et les égards en choses convenables et honnêtes mais jamais homme n'eut plus d'honneur [9]; Je suis trop fier pour être arrogant et trop simple pour être bas [10]. Je défie qui que ce puisse être de pouvoir me reprocher dans tout le cours de ma vie une insolence ni une lacheté [11]. Je ne me sens pas disposé à changer de maxime, et quoiqu'il arrive soyez sur qu'on ne me verra jamais ni me compromettre ni m'oublier [12].

[Je sais que hors le cas malheureux où je me suis trouvé l'ostentation d'un refus seroit insolente [13]; on ne me doit rien, je le sais; mais moi qui sens mon ame je me dois du respeét à moi-même.

[S'il m'eut fait cet honneur [14] je sais mon devoir, et j'aurois repondu

1. « mais », biffé.
2. « que je dois à », biffé et remplacé par « du ».
3. « que vous-même rejetteriez surement bien loin si en pareil cas elle vous étoit aite », biffé.
4. « autant qu'elle pouvoit l'être dans les », biffé.
5. « et s'il s'obstine », « vent », biffés.
6. « Si M. le General Conway », biffé
7. « ne m'a pas fait l'honneur de m'en », biffé.
8. La phrase est arrêtée. Suivent ces mots, biffés : « ni de me faire dire même un eul mot de réponse ». Tout ce qui suit, entre crochets, biffés de deux traits en iagonale.
9. « La dignité même que je sens dans mon ame l'exige ainsi », biffé.
10. « parmi cette foule d'ennemis », biffé.
11. « ce que j'ai été jusqu'à présent je le serai », biffé.
12. Variantes de la phrase précédente : « je ne changerai surement pas de axime et je réponds qu'on ne me verra ni me compromettre ni m'oublier » « et ne changerai pas si tard de maxime ».
13. « mais je sais encore mieux que mendier est une lâcheté », biffé.
14. « Si cependant M. le general Conway avoit », biffé.

convenablement. Mais[1] puisqu'il[2] ne m'a [pas] fait l'honneur de m'en demander.][3] S'il l'eut fait je sais mon devoir et j'aurois repondu convenablement mais ne voyant pas ce que j'aurois maintenant à lui dire, je me tais. Pour vous Monsieur, quand l'amitié dont vous m'honorez vous porte à me rendre de bons offices, je les accepte avec reconnoissance mais ne les poussez pas jusqu'à me compromettre, car vous ne seriez pas avoué. Je vous salue très h : et de tout mon coeur.

N° 3242.

A M. Granville[4].

Lundi matin [fin de janvier ou début de février 1767][5].

Puisque M. Granville m'interdit de lui rendre des visites au milieu des neiges, il permettra, du moins, que j'envoie savoir de ses nouvelles et comment il s'est tiré de ces terribles chemins. J'espère que la neige qui recommmence pourra retarder assez son départ pour que je puisse trouver le moment d'aller lui souhaiter un bon voyage. Mais, que j'aie ou non le plaisir de le revoir avant qu'il parte, mes plus tendres voeux l'accompagneront toujours.

1. « pour moi, je ne vois pas ce que j'aurois encore à lui dire. je me tairai et ne sachant pas même si mes lettres », biffé.

2. « juge à propos «, biffé.

3. « Ici, Rousseau, après plusieurs essais qu'il a biffés (c'est-à-dire tout ce qui est imprimé ici entre crochets), termine le 2e alinéa, interrompu au mot : « explication ».

4. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset.Pathay.

5. La date « Lundi matin » est fournie par l'imprimé de Lady Llanover (I, 77). Comme B. Granville n'est pas encore parti pour Bath, départ qui eut lieu vers le 20 février, le présent billet doit être de janvier ou février 1767. [Th. D.]

N° 3243.

A M. [Davenport, à Londres][1].

A Wootton, le 2 fev^r. 1767

J'ai fait, Monsieur, une étourderie épouvantable en vous priant[2] de donner cours à ma lettre pour M. d'Ivernois, sans penser que la France ayant interdit tout commerce avec Genève, ma lettre y serait interceptée. Si heureusement vous n'avez pas encore fait partir cette lettre je vous supplie de vouloir bien me la renvoyer. J'ai receu la petite Caisse, mais non pas l'autre pacquet ; je suis extremément incommodé et nullement en état d'écrire ; j'espére suppléer à cela samedi prochain. Mes trés humbles salutations à vous, Monsieur, et à tout ce qui vous appartient.

J. J. Rousseau

N° 3244.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[3].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I received the favour of yours with [one] enclosed to M^r D'Ivernois which I have put this night into the Post

1. Transcrit à Londres, le 20 avril 1908, de l'original autographe, conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 51. Au recto, texte en 12 lignes, plus celles de la date et de la signature. Le verso est blanc. Le feuillet de l'adresse manque. [Th. D.]
2. *Cf.* n° 3240.
3. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 183, 184

Office. Yours did not arrive till this day at 5 o'clock in the afternoon, it should in the common method have come yesterday at noon. I am quite surprized the box by the waggon is not yet come to your hands, with the packet within it sent to me from Mr Du Tems.

As to the affair of the duty upon the books, tis a respect common, and I had not the least trouble in it, nor any sollicitation. I just mentioned it to Mr Fitzherbert, who spoke ot it to the Duke of Grafton, who directed the business to be revised, which was immediately done, and the letter of which I wrote you a copy, shewed me I was desired to send you an account of it.

As to the other of his Majesty's favour, I gave it you as my own opinion, that if it was agreeable to you, it might be transacted without any person whatever being concerned in it, except the Minister of State through whose hands it must pass.

I am at some loss about choice of an honest bookseller, and I would not have you part with them to desadvantage. I must consult somebody whose jugement is better than my own.

I am now got much better, and able to go out. All our compliments attend you and Mlle Vasseur ; hope the snow is quite gone.

I am, Dear Sir, yours most sincerely,

Richd. Davenport

Tuesday feb. 3. 1767.

N° 3245.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I received yours dated 2d febr yesterday, unfor-
unately what I received the day before being foreign post
day, was immediately put into the Office; the Graders tell me
the post communication between Geneva and London is
not obstructed and they still receive their letters as usual.

I must beg leave to mention one thing and desire to receive
your instructions.

First I propose separately to show your Catalogue to two or
three different booksellers of the best characters and to sell
them to him who offers the most.

The certain consequence of this [is], that as soon as ever
the bookseller has received the books, he will directly adver-
ise that he has purchased M. Rousseau's library of books,
which are to be seen and sold at his shop, so then any person
whatever who is desirous of buying any of them will be
bliged to give perhaps three times the money the bookseller
ave for them and you'll be never the better for it.

As to the Stamps Lord Newnham has promised to give me
is assistance and will I dare say to the best he can.

I have not perhaps expressed myself quite intelligibly in
egard to the King's Favour; all I mean is this, that if I
myself, (exclusif of all the world beside) ask it without men-
oning one syllabe on your part, would you in that case if
ffered accept, your answer to this shall be if you judge
proper an entire secret.

I am surprized the parcel, it is a small oak box, directed to

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 184, 185.

Benjamin Walton, has not yet reached you ; hope by your next I shall hear you have received it, and that you are entirely recovered and well. Pray, can you tell in which bale you stamps are and I would open that bale to get them out?

We have most excessive dark nasty foggy weather, which but ill agrees with my constitution.

All this family join in respects to you and to Mlle Vasseur ; I long to know how she likes her snuff. I am with the greatest sincerity yours

R. Davenport

Piccadilly feb. 5th. 1767,

N° 3246.

[Du Peyrou à Rousseau] [1].

Neufchatel 5 février 1767. — N° 40.

Il y a un mois, mon cher Citoyen, que je vous ai écrit mon numero precedent, et peu de jours que vôtre septieme m'est parvenû. Dans le tems que vous l'écriviez, on vouloit absolument, comme je vous l'ay marqué, que vous fussiés en Suisse, aux environs de Geneve. — Vous avez toutes les raisons du monde de vous plaindre de ma mémoire. J'ay la mauvaise habitude d'écrire sans brouillon, et celle bien plus mauvaise de ne pas relire mes lettres. Il faut donc qu'il m'échape beaucoup de fautes, et surtout des expressions, dont l'étendüe ne se fait pas sentir dans la chaleur de la composition. Par exemple quand je vous ay marqué que vous aviez rompü publiquement avec Mr Hume, je ne voulois dire que ceci, que

1. *INÉDIT*. Transcrit le 24 mai 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 200, 201. In-4° de 4 p.. l'adresse (à M. Davenport) sur la 4e. Pas de cachet. Marques postales anglaises, [P.-P. P.]

vôtre rupture étoit publique. Je n'ignorois pas que c'étoit
Mr. Hume qui avoit publié les pièces de cette rupture, et je
croyois seulement que la lettre que l'on assure que vous avez
écrite à Mr Guy avoit donné lieu à l'impression de l'Exposé
succint, parce que cette lettre dit-on étoit une espece de défi à
Mr. Hume d'oser produire les écrits de part et d'autre. Je
comprends bien que cette lettre n'étant pas publique, ne pou-
voit pas être un défi public ; mais ayant été communiquée par
Mr. Guy, elle entraînoit nécessairement suivant moi la néces-
ité, pr. Mr. H: de publier ces mêmes écrits. Je disois donc
plus que je ne voulois dire, et cela doit arriver souvent ; mais
e vous prie mon cher Citoyen comme je vous en ay déja prié,
ne me jugez et ne me lisez que d'après la connoissance que
vous avez de mon attachement pour vous, et de ma façon
le penser en général. Pour éviter les longueurs, j'ay souvent
e ton positif. Quand je vous ay dit que dans votre lettre du
o Juillet, il y avoit de la méchanceté, j'avois surtout en vüe
e passage où vous faites entendre finement, il est vrai, que
Mr. Hume tient à l'argent ; c'est à l'occasion de vôtre portrait
u'il avoit fait faire. Je trouve cela méchant peut être parce
ue M. De Luze m'a cité quelques traits qui prouvent qu'en
ffet Mr. Hume aime l'argent. Il me paroissoit encore que
épithète de Jongleur donnée à Mr Tronchin étoit d'autant
lus méchante qu'elle étoit appliquée juste, mais dans un
oment qui ne l'exigeoit pas. Voila, mon cher Citoyen, les
eux traits que j'avois en vüe, et qui, suivant moi, déparent
tte lettre admirable à tous les autres égards, cette lettre dont
fin m'arrache toujours des larmes. — Des trois moyens que
ous m'indiquez pour éviter desormais les torts de ma mé-
oire, j'adopte le premier, celui de ne point présumer d'elle,
peu ni point (*sic*). Faire copier mes lettres seroit gêner la
nfidence avec laquelle je vous écris, les copier moi-même,
n'ay jamais pü m'y résoudre. Il reste donc bien entendu
ue vous me jugerez d'après mon coeur, et que je ne compte-
y sur ma mémoire qu'autant qu'elle s'accordera avec vos
ponses. — Je ne connois point le comte de Brühl, et si

je vous en ay fait l'éloge, c'est sur la parole d'un homme que j'ay toujours trouvé raisonnable et d'un esprit droit. La visite dont vous me parlez, et l'air que vous y apportâtes explique naturellement tout le reste.

Je crois que vous pouvez être tranquille sur le compte de Mylord Maréchal. La dernière lettre que j'en ay eüe est du 20-X^bre^, mais le colonel Chaillet m'en a communiqué une qu'il reçüt Samedi passé 31 Janvier, par laquelle il paroit que Mylord se porte fort bien. — J'aurai soin de bien examiner l'état du cachet arabesque, afin de vous en rendre compte. Vous me marquez vouloir tirer £. 800. D'abord je suis étonné que vous ne l'ayez déjà pas fait. Ensuite que vous vous borniez à £. 800. Vous savez ce que vous m'avez promis, et que d'ailleurs vous avez £. 300 échües au 31 X^bre^ sur la constitution de Mylord Marechal. Si jamais vous me faites suposer avec fondement que vous vous attachez strictement à nos arrangemens, sans égard pour les circonstances, vous m'obligerés à en faire de même, et à vous remettre tout ce qui vous revient de droit. Vous devez sentir que j'ay raison de penser comme cela. Cet hyver est rude partout. Nous avons de plus des tracasseries sans nombre avec la Cour, graces à M^r^. Michel et au systeme de finances que l'on veut introduire ici, contre les droits bien constatés des peuples de cet Etat. — J'ay eü la visite de mon oreilliste qui m'a prescrit quelques nouveaux remedes et qui m'annonce vers le printems un changement à mes oreilles, encore bien plus favorable que celui qui s'est déja fait. — Malgré un rhüme trés opiniâtre, la maman se porte bien et vous fait mille complimens d'amitié. Je presente aussi les miens à Mlle le Vasseur. Mr de Cerjat m'a marqué vous avoir écrit. Si jamais vous avez besoin d'un homme sûr et de probité, adressés vous à lui. — Il a parû bien des brochures sur vôtre demelé avec M^r^. H:. J'ay lû avec plaisir, Justification de J : J : Rousseau : Observations sur l'Exposé succint et lettres à l'auteur de la justification par une femme, qui se dit du moins femme. Je crois que vous feriez bien de vous procurer tout ce qui a parü dans cette affaire. Si

vous avez des ennemis ardens implacables, vous avez des amis zelés parmi des gens que vous ne connoissez peut-être pas. En général, il paroit que la cause de Mr. H : n'est pas jugée à son avantage, sans l'avoir pourtant absolument perdüe. En voila assez pour aujourdhui, si je veux éviter une envelope. Adieu donc, mon cher Citoyen, portez-vous bien et aimez-moi aussi tendrement que je vous embrasse.

N° 3247.

A M. [Brooke Boothby, à Marseille] [1].

[début de février 1767].

Je suis bien aise, mon aimable Voisin, d'avoir des témoignages de vôtre bon souvenir et des nouvelles de votre santé dont j'étois en peine et dont je me suis souvent fait informer chez M. votre pére par mon autre excellent voisin M. Granville. C'est avec grand plaisir que je fais pour vous cette petite exception à la loi que je me suis imposée de supprimer toute correspondance de lettres et de n'en plus écrire que quand la necessité le prescrit [2]. Puisque le Climat où vous étes convient votre santé vous ne devriez peut-être pas le quitter sitot, mais je vous avoue que j'ai peine à être fâché d'un retour qui m'annonce dans peu le bien de vous revoir. Je ne vous dirai rien du factum de M. Hume et de ses sourdes intrigues parce que je n'aime point à parler des choses qui m'affligent et des gens que j'estime peu [3]. Parlons, mon aimable voisin, de votre

1. *INÉDIT*. Transcrit le 13 février 1005 de la minute autographe sans adresse date, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 79b. Rousseau répond ici à une lettre de Brooke Boothby, datée de Marseille, 23 décembre 1766. [Th. D.]

2. « prescrit » remplace ici « requiert », biffé. Puis vient un commencement de phrase, biffé : « Mais je ne veux pas vous laisser soupçonner que vous m'apprenez deux choses qui me font grand plaisir l'une et l'autre, l'une... »

3. Rousseau avait d'abord écrit : « des choses qui *me déplaisent* et des gens que

retour en attendant que nous parlions ensemble de votre voyage. Si vous passez par paris, vous m'obligerez de voir M. Guy chez la veuve Duchesne libraire rue St Jaques peut-être vous priera-t-il de vous charger de quelque chose pour moi. Ne pensez aux livres [1] dont vous avez la note qu'en cas qu'ils se trouvent chemin faisant sous votre main. Que ne suis-je en ce moment avec vous dans le pays où vous étes j'en rapporterois bien des échantillons de plantes pour mon herbier, et si par exemple je pouvois avoir un petit rameau d'olivier avec la fleur bien conservé [2] dans un livre, cela me feroit grand plaisir ne fut-ce qu'à cause de l'augure. Du reste quand je cause indiscretement avec vous de mes fantaisies, ce n'est assurement pas pour vous donner la peine de les contenter : mais quelquefois l'occasion se presente d'elle-même et l'on peut songer alors à son [3] voisin. Bon voyage et prompt retour. Attendant le plaisir de vous embrasser je vous salue, mon cher Monsieur, de tout mon coeur.

[Brooke Boothby, à qui Rousseau devait, en 1776, confier le manuscrit du premier livre de *Rousseau juge de Jean-Jaques*, qu'il publia en 1780 et remit ensuite au British Museum, avait été, comme on le voit par cette lettre, son voisin dans le Derbyshire. A la fin de 1766, il se trouvait à Marseille, et, le 23 décembre, écrivait à Rousseau qu'il venait de lire avec peine la brochure de Hume. Ses compatriotes qui se trouvent « ici », auxquels il a lu les pièces justificatives, sont d'avis « que si vous aviez tort, c'étoit le tort d'une grande et belle ame peu faite pour se lier avec ce coeur insensible et froid, qui semble mesurer ses idées de l'amitié par la règle de la mathématique »... « La Postérité vous honorera comme le bienfaiteur du genre humain. » Il parle du rôle de Voltaire, « le fléau du siècle », « dans cette affaire »... « Ce beau climat convient assez à l'état foible de ma santé. Je crois pourtant que je serai obligé de visiter l'Angleterre dans le mois de mai ». Il signe : « Votre vrai admirateur et serviteur trés humble. B. Boothby. » En P.-S. après des compliments pour

*je n'*estime *pas* » ; il a ensuite écrit, et biffé : « Les coeurs comme le votre sont bien faits pour juger... »

1. « de botanique », biffé.
2. *Sic,* « conservé », au masculin.
3. « pauvre », biffé.

Melle la (*sic*) Vasseur : « Je n'ai pas pu trouver encore aucun de ces livres de botanique mais comme je compte de passer par Paris en retournant en Angleterre, j'espère de vous en apporter quelques uns. » Il demande de ses nouvelles à Rousseau, et des « affaires de votre ancienne république ». Il donne son adresse : « Chez Monsieur Birbeck, consul anglois, à Marseille. »

Une deuxième lettre du même est datée de « Bethisbet, Fev. 24 1768 » : « Selon les directions que vous me donnâtes il y a quelques mois dans une lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire à Marseille, j'ai reçu de Mme du Chesne un pacquet pour vous. J'avois le malheur de ne vous plus trouver dans le comté de Derby d'où vous étiez parti le jour même avant mon arrivée à Ashborn. Depuis ce tems là, j'ai cherché une occasion de vous le renvoyer. Enfin, aujourd'hui, Milord Nuneham me mande qu'il croit pouvoir vous le remettre. Il y a deux des livres de botanique portés sur votre note. » Chagrin de son départ. Eloges. Etat deplorable de l'Angleterre (famine). Depuis six mois, il est dans son régiment au nord de l'Irlande. Il craint que la vie militaire ne lui convienne guère. Compliments à Melle Le Vasseur. Demande de nouvelles. Adresse, « sous enveloppe à Milord Vicomte Nuneham Cavendish Square, London. » — Th. D.]

N° 3248.

A M. [Davenport][1].

A Wootton le 5 fev^r^ 1767.

Vne bonne oeuvre en améne une autre, et voila, Monsieur, l'honorable emploi que vous avez à remplir. J'apprends que l'interdiction du commerce avec la France réduit le pauvre peuple de Genève à manquer de pain, que les aisés s'y cottisent entre eux pour les aider, et qu'on fait pour cet effet une collecte entre les Genevois qui sont à Londres. Vous m'avez mis en état d'y contribuer sans m'incomoder, par la restitu-

1. Transcrit à Londres, le 21 avril 1908, de l'original autographe signé, conservé au British Museum. Add. ms. 29626, fol. 52, recto et verso. Un feuillet in-4°, sans adresse. [Th. D.]

tion des droits payés pour mes Livres ; faites de grace la charité toute entiére, en faisant remettre cette petite somme à ceux qui sont chargés des deniers de la collecte. J'ignore qui c'est, mais je ne doute pas que M. Dutens ne le sache, ou à son défaut, M. Roustan pasteur de l'Eglise Suisse *Meard's Court Dean Street Soho Square* le sait infailliblement. J'ai bien à Londres un mien Cousin qui est au fait, mais je n'aime pas qu'il se mêle de mes affaires, parce qu'il veut trop s'en mêler. Je ne saurois vous dire combien je suis touché du sort de cet infortuné peuple qui se voit ôter à la fois son pain et sa liberté.

J'attens avec impatience des nouvelles de votre rétablissement. Pour moi je continue à être si malade de corps et d'ame que je n'ai pu jusqu'à présent écrire la lettre à M. le Duc de Grafton. Ce sera, j'espère, pour samedi prochain. J'ai receu le second paquet, et je vous fais mes remercimens de l'un et de l'autre. Je voulois plaisanter sur vos envois et sur les provisions qu'ils contiennent mais je ne fus de ma vie moins en train de rire. Mille salutations, tant au nom de Mlle le Vasseur qu'au mien à vos chers enfans et aux Dames de votre maison ; permettez aussi qu'elle vous assure de son respect. Vous savez, Monsieur, combien je vous suis acquis.

J. J. Rousseau

N° 3249.

A M. [Louis Dutens] [1].

Wootton, le 5 février 1767.

J'étois, Monsieur, vraiment peiné de ne pouvoir, faute de savoir votre adresse, vous faire les remercimens que je vous devois. Je vous en dois de nouveaux pour m'avoir tiré de cette

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

peine, et surtout pour le livre de votre composition que vous n'avez fait l'honneur de m'envoyer[1]. Je suis fâché de ne pouvoir vous en parler avec connoissance ; mais ayant renoncé pour ma vie à tous les livres, je n'ose faire exception pour le vôtre : car, outre que je n'ai jamais été assez savant pour juger de pareille matière, je craindrois que le plaisir de vous lire ne me rendît le goût de la littérature, qu'il m'importe de ne jamais laisser ranimer. Seulement je n'ai pu m'empêcher de parcourir l'article de la botanique, à laquelle je me suis consacré pour tout amusement ; et si votre sentiment est aussi bien établi sur le reste, vous aurez forcé les modernes à rendre hommage qu'ils doivent aux anciens. Vous avez très sagement fait de ne pas appuyer sur les vers de Claudien ; l'autorité eût été d'autant plus foible, que des trois arbres qu'il nomme après le palmier, il n'y en a qu'un qui porte les deux sexes sur différens individus[2]. Au reste je ne conviendrois pas tout-à-fait avec vous que Tournefort soit le plus grand botaniste du siècle : il a la gloire d'avoir fait le premier de la botanique une étude vraiment méthodique ; mais cette étude encore après lui n'étoit qu'une étude d'apothicaire. Il étoit réservé à l'illustre Linnæus d'en faire une science philosophique. Je sais avec quel mépris on affecte en France de traiter ce grand naturaliste ; mais le reste de l'Europe l'en dédommage, et la postérité l'en vengera. Ce que je dis est assurément sans partialité, et par le seul amour de la vérité et de la justice ; car je ne connois ni M. Linnæus, ni aucun de ses disciples, ni aucun de ses amis.

1. *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes,* par L. Dutens, Paris, 1766.

2. « Voici ces vers qui, en effet, rapprochés de ceux qui les précèdent et de ceux qui les suivent, n'offrent autre chose qu'un trait d'imagination, ne prouvant rien par lui-même :

« *Vivunt in Venerem frondes, omnisque vicissim*
Felix arbor amat, nutant ad mutua palmæ
Fœdera, populeo suspirat populus ictu,
Et platani platanis, alnoque adsibilat alnus.

CLAUDIAN, de Nuptiis Honorii et Mariæ. »

(*Note de Musset-Pathay.*)

Je n'écris point à M. Laliaud, parceque je me suis interdit toute correspondance, hors les cas de nécessité ; mais je suis vivement touché et de son zèle, et de celui de l'estimable anonyme dont il m'a envoyé l'écrit[1], et qui, prenant si généreusement ma défense, sans me connoître, me rend ce zèle pur avec lequel j'ai souvent combattu pour la justice et la vérité, ou pour ce qui m'a paru l'être, sans partialité, sans crainte, et contre mon propre intérêt. Cependant je desire sincèrement qu'on laisse hurler tout leur soûl ce troupeau de loups enragés, sans leur répondre. Tout cela ne fait qu'entretenir les souvenirs du public, et mon repos dépend désormais d'en être entièrement oublié. Votre estime, Monsieur, et celle des hommes de mérite qui vous ressemblent, est assez pour moi. Pour plaire aux méchans, il faudroit leur ressembler ; je n'achèterai pas à ce prix leur bienveillance.

Agréez, Monsieur, je vous supplie, mes salutations et mon respect.

Vous pouvez, Monsieur, remettre à M. Davenport ou m'expédier par la poste à son adresse ce que vous pourrez prendre la peine de m'envoyer ; l'une et l'autre voie est à votre choix, et me paroît sûre. Quand M. Davenport n'est pas à Londres, il n'y a plus alors que la poste pour les lettres, et le *waggon d'Ashbourn* pour les gros paquets. On m'écrit qu'il se fait à Londres une collecte pour l'infortuné peuple de Genève ; si vous savez qui est chargé des deniers de cette collecte, vous m'obligerez d'en informer M. Davenport.

[J. J. Rousseau]

1. *Précis pour M. Jean-Jacques Rousseau, en réponse à l'*Exposé succinct *de M. Hume,* réimprimé sous le titre d'*Observations sur l'Exposé succinct.*

N° 3250.

A M. Davenport[1].

Le 7 février 1767.

Je reçus hier, Monsieur, votre lettre du 3, par laquelle j'ap-
prends avec grand plaisir votre entier rétablissement. Je ne
puis pas vous annoncer le mien tout-à-fait de même ; je suis
mieux cependant que ces jours derniers.

Je suis fort sensible aux soins bienfaisans de M. Fitzher-
bert, surtout si, comme j'aime à le croire, il en prend autant
pour mon honneur que pour mes intérêts. Il semble avoir
hérité des empressemens de son ami M. Hume. Comme
j'espère qu'il n'a pas hérité de ses sentimens, je vous prie de
lui témoigner combien je suis touché de ses bontés.

Voici une lettre pour M. le duc de Graffton, que je vous prie
de fermer avant de la lui faire passer. Je dois des remerciemens
à tout le monde ; et vous, Monsieur, à qui j'en dois le plus,
êtes celui à qui j'en fais le moins : mais, comme vous ne vous
attendez pas en paroles, vous aimez sans doute à être imité.
Mes salutations, je vous supplie, et celles de Mlle le Vasseur à
vos chers enfans et aux dames de votre maison. Agréez son
respect et mes très humbles salutations.

N° 3251.

A M. le Duc de Graffton[2].

Wootton. le 7 février 1767.

Monsieur le Duc,

Je vous dois des remerciemens que je vous prie d'agréer.
Quoique les droits qu'on avoit exigés pour mes livres à la

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.
2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

douane me parussent forts pour la chose et pour ma bourse, j'étois bien éloigné d'en demander et d'en desirer le remboursement. Vos bontés, très gratuites sur ce point, en sont d'autant plus obligeantes ; et puisque vous voulez que j'y reconnoisse même celles du roi, je me tiens aussi flatté qu'honoré d'une grace d'un prix inestimable, par la source dont elle vient, et je la reçois avec la reconnoissance et la vénération que je dois aux faveurs de Sa Majesté, passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daigner, Monsieur le Duc, recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect.

[J. J. Rousseau]

N° 3252.

A [lord Nuneham] [1].

A Wootton, le 7 février 1767.

Il est vrai, Mylord, que je vous croyois ami de M. Hume ; mais la preuve que je vous croyois encore plus ami de la justice et de la vérité est que, sans vous écrire, sans vous prévenir en aucune façon, je vous ai cité et nommé avec confiance sur un fait qui étoit à sa charge, sans crainte d'être démenti par vous. Je ne suis pas assez injuste pour juger mal par M. Hume de tous ses amis. Il en a qui le connoissent et qui sont très dignes de lui ; mais il en a aussi qui ne le connoissent pas, et ceux-là méritent qu'on les plaigne, sans les en estimer moins. Je suis très touché, Mylord, de vos lettres, et très sensible au courage que vous avez de vous montrer de mes amis parmi vos compatriotes et vos pareils mais je suis fâché pour eux qu'il faille à cela du courage : je connois des

1. Transcrit le 3 mai 1914 d'une copie envoyée vers 1780 à Du Peyrou et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 31, 32.

gens mieux instruits chez lesquels on y mettroit de la vanité.

Je vous prouverai, Mylord, mon entière et pleine confiance en me prévalant de vos offres ; et dès à présent j'ai une grace à vous demander, c'est de me donner des nouvelles de M. Watelet. Il est l'ancien ami de M. Dalembert, mais il est aussi mon ancienne connoissance, et les seuls jugemens que je crains sont ceux des gens qui ne me connoissent pas. Je puis bien dire de M. Watelet, au sujet de M. Dalembert, ce ce que j'ai dit de vous au sujet de M. Hume ; mais je connois l'incroyable ruse de mes ennemis, capable d'enlacer dans ses piéges adroits la raison et la vertu mêmes. Si M. Watelet m'aime toujours, de grâce, pressez-vous de me le dire, car j'ai grand besoin de le savoir. Agréez, Mylord, je vous supplie, mes très humbles salutations et mon respect.

J. J. Rousseau

N° 3253.

A Monsieur
Monsieur d'Ivernois
Negociant
a Genève [1].

A Wootton le 7. fevr. 1767.

J'ai fait, cher ami, une étourderie épouvantable, qui surement me coûtera plus cher qu'à vous. Dans une distraction causée par la diversité d'affaires presseés, je vous ai addressé en droiture une lettre dans laquelle je parlois ouvertement de votre futur voyage, et d'autres choses où le secret n'étoit pas

1. Transcrit en mars 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 95, 96. In-4° de 4 p., la 3e blanche. L'adresse sur la 4e avec le chiffre postal 8 et l'indication *via flanders*. Cachet persan sur cire rouge. D'Ivernois a noté, au haut de la p. 4 : « Wotton (*sic*) 1767 || J. J. Rousseau le 7 fevr. || 25 || 27 » reçu le 25. répondu le 27. [Th. D.]

moins requis. Comme je ne doute pas un instant que cette lettre ne soit interceptée je vous en transcris ce que j'ai pu tirer d'un premier chiffon barbouillé qu'il a fallu recommencer [1].

Jamais, Monsieur, je n'ai écrit ni dit ni pensé rien de pareil aux extravagances qu'on vous dit avoir été trouvées écrites de ma main dans les papiers de M. Lenieps, non plus que rien de ce que M. de Voltaire, *avec son impudence ordinaire, publie* être écrit et signé de moi dans les mains du Ministre Montmollin. Votre *inconcevable* crédulité *sur ce point me surprend d'autant plus* que vous *auriez* pu voir dans nos liaisons que je ne suis pas *un* visionnaire, et dans le Contract social que je n'ai jamais approuvé le Gouvernement Démocratique. *Seroit-ce donc que vous avez si* grande opinion de la probité de mes ennemis *que vous* les *croyez* incapables d'inventer des mensonges?..... (*sic*) *Mon estime pour vos dignes* compatriotes augmente de jour en jour. *Avoir du* courage et *de* la fermeté *n'est pas ce qui me paroit difficile,* mais *c'est d'être* en même tems *sage et modéré dans les grands* dangers, *et* voici la prémiére fois qu'un peuple a montré ce grand et beau spectacle. Vos Magistrats, Messieurs, se conduisent dans toute cette affaire comme un peuple forcené et vous vous conduisez dans les périls terribles qui vous menacent avec toute la dignité des plus respectables Magistrats. Je crois voir le Senat de Rome assis gravement dans la place publique attendant la mort de la main des Gaulois..... (*sic*) *Au reste* voici, depuis notre entrevue de Thonon, la prémiére et la derniére fois que je me serai permis de vous parler de vos affaires. Vous savez quel *y* fut constamment mon avis, et comme je vous rends avec plaisir la justice [2] qui vous est due, j'espère que vous voudrez bien aussi *ne me la pas refuser* dans l'occasion. Je n'ai rien de plus, *Messieurs.* à vous dire ; *des* hommes *si*

1. Les précédents éditeurs suppriment les deux alinéas suivants, qui reproduisent en partie la lettre à d'Ivernois du 31 janvier. Ces deux alinéas présentent quelques variantes avec le texte de la lettre du 31 janvier, variantes que j'imprime ici en italiques. [Th. D.]

2. « justice » remplace « reconnoissance », biffé.

sages n'ont pas besoin de conseils[1], et ce n'est pas à moi de vous en donner. Mon service est fait pour le reste de ma vie; il ne me reste qu'à mourir en *paix* si je puis..... (*sic*)

..... (*sic*) vous ne doutez pas, mon ami, du tendre empressement que j'aurois de vous voir. Cependant il convient pour mon repos et pour *notre commun* avantage que nous ne nous ivrions à ce plaisir que quand tout sera fini de manière ou d'autre dans votre Ville. Le public qui me connoit si peu et qui me juge si mal ne doute *point* que je n'aille toujours semant parmi vous la discorde, et tout ce que vous feriez de bien seroit mal sitot qu'on *croiroit* que c'est moi qui l'ai conseillé. Ne venez donc que couronné d'un rameau d'olive, afin que nous goutions le plaisir de vous voir, dans toute sa pureté. Puisse arriver bientôt cet heureux moment! personne au monde ne le sentira mieux que le coeur de votre ami.

Voila ce que je vous écrivois il y a huit jours et que je vous confirme : mais ayant appris depuis lors à quelle extrémité votre pauvre peuple est réduit je sens déchirer mes entrailles patriotiques, et je crois devoir vous dire qu'il est, selon moi, tems de céder. Vous le pouvez sans honte, puisque la resistance est inutile, et vous le devez pour conserver ce qui vous reste après vos loix et votre liberté. Quand je dis ce qui vous reste, je n'entends pas bassement vos biens ; mais votre pays, vos familles, et ces multitudes de pauvres compatriotes à qui le pain est encore plus necessaire que la liberté. J'apprends que vous vous cottisez genereusement pour ces pauvres gens ; je voudrois bien pouvoir suivre ce bon exemple. J'enverrai quelque bagatelle aux collecteurs de Londres selon mes moyens ; mais je vous prie d'avoir recours pour moi à Mad^e^. Boy de la Tour, afin qu'étant une des causes innocentes des miséres de ce pauvre peuple je contribue aussi en quelque chose à son soulagement.

Adieu, mon ami, je vous embrasse tendrement. J'ai le plus

1. Ici, Rousseau a écrit « conseils », au pluriel. Dans sa lettre du 31 janvier, avait mis, par inadvertance, le singulier, qui ne concorde pas avec « ce n'est pas moi de vous *en* donner », qui suit. [Th. D.]

grand besoin de vous voir, mais encore un coup ne venez que quand vos affaires seront[1] finies. Ce délai importe, et vous pourriez trouver quelque obstacle à passer. Malgré mon étourderie, venez à petit bruit autant qu'il sera possible. Mais j'ai changé d'avis sur votre sejour à Londres, et je serois bien aise que vous vous y arrêtassiez quelques jours pour connoitre un peu par vous-même l'air du bureau. Car enfin si delà vous voulez absolument venir, personne n'aura le pouvoir de vous en empêcher. J'embrasse nos amis ; ne m'oubliez pas je vous en supplie auprès de Madame d'Ivernois.

J. J. Rousseau

Bien des remercimens et respects de Mlle. le Vasseur. Si je ne vous ai pas répété la même chose dans chaque lettre c'est qu'il me sembloit que cela n'avoit plus besoin d'être dit; car il n'y a pas de fois qu'elle ne m'en ait chargé.

N° 3254.

A M. [Guy, Libraire à Paris][2].

A Wootton le 7. fev^r^. 1767.

J'ai lu, Monsieur, avec attendrissement l'ouvrage de mes deffenseurs[3] dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient être un secret, comme si l'on vouloit les dérober à ma

1. Par distraction, J. J. a écrit « selon », au lieu de « seront ».

2. Transcrit, en février 1894, de l'original autographe signé, que m'a communiqué Mme Vve G. Charavay. 2 p. petit in-4°. Le feuillet de l'adresse manque. Au haut, à droite de la p. 1, Guy a écrit « N° 87 » et : « *Répondu le 16.* » Une main récente a ajouté : « J. J. Rousseau à Guy (à propos de ses démêlés avec David Hume). » Un brouillon de cette lettre à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, ff, 76^b^, 77^a^. [Th. D.]

3. *Observations sur l'Exposé succinct,* suivies d'une *lettre de Mme **** [de la Tour de Franqueville] *à l'auteur de la Justification de M. Rousseau.*

reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais, surtout, de m'avoir tu celui de la Dame, si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zèle et de ce talent pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'ose mettre son nom à cause des risques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien [1]. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne collègue si nous nous étions connus auparavant; mais je n'ai pas eu ce bonheur, et je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble et beau que la voix de l'équité s'élève en ma faveur du sein même des inconnus. Les Editeurs du factum de M. Hume disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits et des coeurs honnêtes ; c'est la ce qu'eux et lui se gardent bien de faire, mais ce que je fais, moi, avec confiance et qu'avec de pareils défenseurs [2] j'aurai fait avec succés. On a cependant omis dans ces deux piéces des choses trés essencielles, et l'on y fait des méprises qu'on eut évitées si, m'avertissant à tems de ce qu'on vouloit faire, on m'eut démandé des eclaircissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue ; il ne falloit que cela seul, et tout étoit dit [3].

Je n'ai point receu les feuilles du Dictionnaire que vous

1. Ici, les précédents éditeurs impriment la phrase suivante, qui est dans le brouillon conservé à Neuchâtel, mais que Rousseau n'a pas recopiée dans l'original expédié à Guy : « Je vous charge, M. Guy, ou plutôt j'ose vous permettre, en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, et de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celles des impératrices et des reines, qui sait défendre si pleinement et si noblement l'innocence avilie. » (Il s'agit du billet qui suit, dont l'original ne porte pas d'adresse.)

2. *Sic,* en ce passage, Rousseau a écrit « défenseurs ». Plus haut et plus bas, il écrit : « deffenseurs ».

3. Ici, les précédents éditeurs impriment, d'après le brouillon, un alinéa qui ne figure pas dans l'original expédié à Guy : « Au reste, il est certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits, comme vous pouvez penser, dans les papiers de Londres, et il n'est pas difficile de comprendre d'où venoient ces extraits, ni pour quelle fin. »

En revanche, les alinéas suivants, *INÉDITS,* ne figurent pas dans le brouillon « Je n'ai point receu... sans tarder. » « Mille salutations... coeur. J J. Rousseau. »).

m'avez annoncées ; ce n'est point à M. Davenport qu'elles ont été remises, c'est à un mien Cousin trés officieux, trés vigilant, et qui m'a écrit à moi-même qu'il pourroit ouvrir quelquefois les pacquets qui m'étoient addressés, attendu qu'il porte mon nom. De sorte que si cela lui est arrivé de celui-ci et si vos feuilles courent à présent la ville de Londres, ce que j'ignore, ce n'est assurément pas ma faute. Je sais seulement qu'il me les a annoncées mais je ne sais ni comment il les a, ni quand il trouvera à propos de me les envoyer, parce qu'il est trés délicat sur le choix des moyens et qu'il craint fort qu'elles ne tombent dans des mains indiscretes. Sitot que je les aurai j'y donnerai toute l'attention qu'il me sera possible, et je vous enverrai l'errata sans tarder.

Mille salutations à vos Dames et à tous ceux qui m'aiment. Recevez celles de Mlle le Vasseur. Je vous embrasse, Monsieur, de tout mon coeur

J. J. Rousseau

Voici un fait assez bizarre qu'il est fâcheux que mes dignes deffenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du St James's Cronicle ont disparu en Angleterre ? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'Imprimeur et dans les caffés de Londres sur une indication suffisante, par son libraire, qu'il m'a assuré être un honnête homme ; il n'a rien trouvé [1]. Les feuilles sont eclipsées. Je ne ferai point de commentaire sur ce fait : mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher Monsieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, sans revoir jamais la face d'un ami sûr, dans le sein duquel je puisse épancher mon coeur ?

1. J.-J. avait d'abord écrit : « Les feuilles ont disparu », puis il a biffé ces quatre mots, et a écrit : « Les feuilles sont eclipsées. »

N° 3255.

A Mme [de Latour-de Franqueville][1].

A Wootton, le 7 février 1767.

Je viens de recevoir, dans la même brochure, deux pièces, dont on ne m'a point voulu nommer les auteurs. La lecture de la première m'a fait chérir le sien, sans me le faire connoître. Pour la seconde, en la lisant, le coeur m'a battu, et j'ai reconnu ma chère Marianne. J'espère qu'elle me connoît aussi.

J. J. Rousseau

N°. 2356

A Milord Maréchal[2].

Le 8 février 1767.

Quoi ! Mylord, pas un seul mot de vous ! Quel silence, et qu'il est cruel ! Ce n'est pas le pis encore, Madame la duchesse de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avoient dit fort mal, et me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connoissez mon coeur, vous pouvez juger de mon état ; craindre à-la-fois pour votre amitié et pour votre vie, ah ! c'en est trop. J'ai écrit aussitôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles : il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me rassurer assez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur,

1. Transcrit de l'original autographe, *signé* et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.
2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

mon bienfaiteur, mon ami, mon père, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir ? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un seul mot. Que voulez-vous que je marque à Madame de Portland ? lui dirai-je : *Madame, Mylord Mareschal m'aimoit, mais il me trouve trop malheureux pour m'aimer encore ; il ne m'écrit plus ?* La plume me tombe des mains.

N° 3257.

A M. Davenport, à Londres] [1].

A Wootton, le 9. fev^r 1767.

Bien loin, Monsieur, qu'il puisse m'être entré jamais dans l'esprit d'être assez vain, assez sot et assez mal-appris pour refuser les grâces du Roi, je les ai toujours regardées et les regarderai toujours comme un très-grand honneur pour moi : quand je consultai Mylord Mareschal si je les accepterois, ce n'étoit certainement que je fusse là-dessus en doute, mais c'est qu'un devoir particulier et indispensable ne me permettoit pas de le faire que je n'eusse son agrément, et j'étois bien sur qu'il ne le refuseroit pas. Je voulois bien même avoir cette obligation à M. Hume, pour qui, sur la foi d'autrui, j'avois alors la plus grande estime. La terrible leçon qu'il m'a donnée m'a fait changer de façon de penser à l'égard des particuliers, et il n'y en a aucun à qui je veuille avoir une pareille obligation. Je ne veux devoir cette grace qu'au Roi seul et à ses Ministres. Si la pension m'est offerte du propre mouvement de S. M., je l'accepterai avec la reconnoissance et le respect convenables ; mais si je la dois aux sollicitations de qui que

1. Transcrit le 22 avril 1908, à Londres, de l'original autographe signé, sans adresse, conservé au British Museum, Add. ms. 29626, fol. 53 et 54. In-4° de 4 p., la dernière blanche. — Il y a, à Neuchâtel, une minute autographe d'après laquelle cette lettre a été publiée dans les précédentes éditions, et qui présentent de notables variantes.

ce soit, je n'en veux point. Voilà ma résolution, Monsieur, et vous pouvez compter qu'elle est inébranlable.

Ne mettez pas, je vous en conjure, tant de formalités à l'affaire de mes livres. Ayez la bonté de montrer le catalogue à un seul Libraire ; qu'il mette les prix à ceux des Livres qui en valent la peine. Sur cette estimation, voyez s'il y en a quelqu'un dont vous ou vos amis vouliez vous accomoder, brulez le reste et ne le cedez, de grâce, à aucun Libraire, afin qu'il n'aille pas sonner la trompette qu'il a des livres de moi. Il y en a quelques uns, entre autres le livre *de l'Esprit* in-4°, de la p^re^ édition qui est rare, où j'ai fait quelques notes aux marges : je voudrois bien que ce livre ne tombât qu'entre des mains amies [1]. J'espére, mon cher Monsieur, que vous ne me ferez pas le sensible affront de refuser le petit cadeau de mes ouvrages.

Les estampes avoient été mises par mon ami dans le ballot des Livres de botanique qui m'a été envoyé. Elles ne s'y sont pas trouvées et les portefeuilles me sont arrivés vuides ; j'ignore absolument où Becket a jugé à propos de fourrer ce qui étoit dedans.

Je voulois remettre à des momens plus tranquilles à vous parler en détail de vos envois ; ce qui m'en réjouit le plus est que si je dois rester dans votre maison jusqu'à ce que la muscade et la canelle soient consommées, je n'en démarrerai pas d'un bon siécle. Le tabac [2] n'en est que trop bon, puisqu'il s'en consomme d'autant plus vîte. Je vous remercie de l'emplette, mais non pas de la chose, puisque c'est une commission, et vous savez les régles. L'eau de la Reine de Hongrie m'a fait grand plaisir et j'y ai reconnu un souvenir et une attention de Mrs Luzonne, à quoi j'ai été fort sensible. Mais qu'est-ce que c'est que des petits quarrés de savon parfumé ? A

1. *Voy.* L. Dutens. *Lettres à Monsieur D[e] B[ure] sur la réfutation du livre de l'*Esprit *d'Helvétius, par J. J. Rousseau,* 1779, in-8°. — Alb. Keim, *Helvétius, sa vie et son œuvre,* 1907, p. 457-467, etc. [Th. D.]

2. Tabac à priser, pour Thérèse. (*Lettres de R. Davenport, 20 janvier et 5 février.*)

quoi sert ce savon de toilette? Je veux mourir si j'en sais rien, à moins que ce ne soit à faire la barbe aux Dames [1]. Le Caffé ni le thé n'ont pas encore été essayés. Je me perds au milieu de tout cet inventaire : j'espère, Monsieur, que vous ne ferez pas de même et que vous voudrez bien recueillir les mémoires des Marchands, afin que, quand vous serez ici et qu'il s'agira de savoir ce que tout cela coûte, vous ne me disiez pas, comme à l'ordinaire, *je n'en sais rien*. Le sucre gris, que je préfère au blanc, coûte à Ashburn 8 pence la livre, ce sont deux sols [de] moins qu'à Londres, mais le port doit faire évanouir cette différence et au delà, et, à égalité, il vaut mieux faire gagner les marchands du pays. N'envoyez pas non plus des raisins, ni grands ni petits [2], parce qu'on trouve à Ashburn des uns et des autres.

J'ai craint pour vous l'impression de ces tems humides, et je la sens aussi pour ma part. Voici le plus mauvais mois de l'année ; il faut espérer que celui qui doit suivre nous traitera mieux. Bon jour, Monsieur ; nos honneurs, je vous supplie, à tout ce qui vous appartient, en en retenant la meilleure part pour vous-même.

J. J. Rousseau

N° 3258.

Io
Mr. John James Rousseau
at Wootton in Derbyshire near Asburne [3]
(Lettre de Roustan.)

Londres le 9e Fevrier 1767.

Monsieur,

Je ne croyois pas que mon respect pour vous put s'accroitre,

1. Du Peyrou a imprimé « faire la barbe aux puces », quoique la minute porte bien « aux Dames ». Depuis, toutes les éditions continuent naturellement à reproduire cette erreur burlesque.

2. Raisins secs et raisins de Corinthe. (*Lettre de R. Davenport du 20 ianvier.*)

3. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

M. Davenport vient de me prouver le contraire; je vous remercie mille et mille fois pour mes pauvres compatriotes du riche don que vous leur faites, et qui, s'il étoit proportionnellement imité par tous ceux qui le pourroient, les mettroit dans une abondance égale à la misère à laquelle leurs barbares ennemis s'efforcent de les réduire. Il y a près de quatre semaines que, de concert avec quelques autres Genevois, je commençai ici une collecte en leur faveur: tout ce que nous avons pu ramasser encore se réduit à 50 £. Le malheur est que nos riches négocians sont tous Négatifs, et sont bien aises la pluspart de se couvrir de ce nom contre nos prières ; je me faisois une sorte de scrupule de vous en écrire, sachant qu'indépendamment de la cherté de toutes choses en ce pays, le port de vos livres vous avoit coûté un prix exorbitant, et que cependant vous aimeriez mieux vous incommoder que de manquer une occasion si noble de faire du bien. Je n'ai point regret à mon silence, puisqu'il n'a servi qu'à montrer mieux la richesse de la bonté de votre coeur : J'ai donné ma pite aussi, bien inférieure à la vôtre, mais je puis dire au moins que je n'ai jamais reçu argent avec autant de plaisir que j'en ai eu à donner celui-là. Hélas ! si les pauvres n'aidoient pas les pauvres, que deviendroient ces derniers ? J'ai aussi essaié de plaider la cause de la République auprès d'un Ministre [1], le malheur est que le Ministère est foible, et qu'en général les Anglois regardent de trop loin ou de trop haut les affaires du Continent : On recrute à force en Savoye, 12 000 fusils ont été transportés à Chambery ; Ustéri m'a écrit que selon toute apparence les Médiateurs par leur futur prononcé laisseroient au P. C. le droit négatif, et ôteroient au peuple la ligne de N. Elect. dans le cas exposé dans leur dernier projet. Les Natifs même et habitans ne peuvent mettre le pié sur terre de France qu'après avoir été signer en P. C. qu'ils sont contens du gouvernement, 260 ont fait à la fois cette démarche, et quelques égrenés ont suivi :

1. *Cf.* la lettre *INÉDITE* qui suit, de Roustan à lord Shelburne, ministre des affaires étrangères de George III. [P.-P. P.]

Je finis cette lettre par où j'aurois du la commencer, en vous faisant mes excuses d'avoir tant tardé de répondre à votre derniére du 29e Xbre 1766, je lus la 2e avec autant d'indignation que de surprise; je ne suis pas moins convaincu que vous que M. D'Eyverdun ne fait que prêter son nom, et je garderai précieusement cette piéce comme un moien de dévoiler tôt ou tard vos honnêtes ennemis. Comme j'attendois des nouvelles de mon ami de Zurich je ne lui pas encor écrit sur votre affaire, mais comptant lui écrire dans une 15aine de jours, je ne manquerai pas de lui en parler, si je ne reçois de vous un contr'ordre : M. Abauzit a mandé à Beau Chateau que Voltaire avoit eu ordre de sortir des terres de France sur quelques nouveaux ouvrages que l'on a saisis. J'ai l'honneur d'être cordialement.

Monsieur
Votre très humble et très
obeissant serviteur
A. J. Roustan

[A cette lettre est joint, à la Bibliothèque de Neuchâtel sur un papier séparé, ce reçu, de l'écriture de Roustan : « I have receiv'd of Mr. Davenport on account of Mr. John James Rousseau for the distressed people of Geneva the sum of £ 13 — 11s — 6d.
« Anthony James Roustan.
« London 9e February 1767 ».] — [Th. D.]

N° 3259.

[Roustan à lord Shelburne] [1].

[Début de février 1767.]

Mylord.

Je suis Genevois, c'est assés vous indiquer ce que je vais avoir l'honneur de vous dire : Les maux que souffrent mes compatriotes, les malheurs plus affreux encore qui pendent sur leurs têtes, me deman-

1. *INÉDIT.* Transcrit d'une photographie de l'original autographe non signé

dent plus que des larmes, je viens donc solliciter en leur faveur votre compassion et la protection de notre auguste Monarque, votre patriotisme excusera sans doute une liberté que le mien seul me fait prendre.

L'extrême cherté des denrées, l'interruption totale du commerce, la misère de 12 à 15 000 ames, tel est le triste tableau que présente déja Genève.

La résolution prise par la France, et qu'elle tâche d'inspirer aux Cantons Co-méditateurs de prononcer souverainement sur les démêlés des Magistrats et des Citoyens, et d'obliger ceux-ci par la force à recevoir cette décision, la destruction de la liberté, et celle peut-être de la Ville même qui en seroient les suites, tels sont les sombres orages qui s'élèvent sur son horizon et glacent d'épouvante tous ses habitans.

Le seul prétexte qu'emploie et que puisse emploier la France pour justifier sa conduite, est la réjection faite le 15e Xbre dernier par le Conseil Général du plan de pacification que lui présentèrent les Médiateurs.

Mais si le Conseil Général est souverain, personne n'a droit sur la terre de lui precrire des lois, et il ne doit compte de sa conduite qu'à Dieu.

La Médiation de 1738 statua que nul changement ou explication des lois n'auroit force qu'il n'eut été approuvé par le Conseil Général, c'est en conséquence de cette loi que les derniers Médiateurs lui ont porté leur plan en déclarant qu'il seroit très-libre de la rejetter ou de l'approuver : Pourquoi donc se fâcher ensuite qu'il ait usé de son droit ?

Si ce plan étoit ce qu'il devoit être, c.-à-d. équitable et juste, propre à rétablir la confiance, et à faire refleurir l'Etat, les Citoyens en le rejettant auroient commis une erreur, mais une erreur involontaire, qui prouveroit contre leurs lumiéres, et nullement contre la droiture de leurs vues, car qui a plus d'intérêt qu'eux à ce que l'Etat fleurisse ? Cette erreur seroit donc une raison de les plaindre, ou tout au plus de les abandonner à eux-mêmes, ce n'en sauroit être une légitime d'em-

que m'a obligeamment communiquée, en mars 1926, M. Eugène-E. Rovillain et qui fait partie de la correspondance de Lord Shelburne, ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne. Cette correspondance, conservée à la Bibliothèque L. Clements, — Université du Michigan, à Ann Arbor (Etats-Unis) — contient un dossier intitulé *Troubles de Genève en 1766-1767* et en grande partie composé de lettres et de documents envoyés par des membres du parti des représentants ou par leurs amis à Lord Shelburne pour l'amener à intervenir contre la Médiation française trop favorable à l'aristocratie génevoise. La présente lettre est de 4 p. in-folio, numérotées 313-316 dans le dossier. [P.-P. P.]

ploier la force contr'eux, si l'on veut dire qu'un peuple souverain mérite d'être assiégé, canonné, bombardé, dès qu'il n'est pas infaillible.

Si le plan des Médiateurs étoit au contraire injuste, les Citoyens en le rejettant ont montré autant de jugement que de courage, or cette injustice est si évidente que peu de lignes suffiront pour le démontrer (*a*).

1°. La Médiation de 1738 confirma deux anciennes lois qui portoient, *que nul ne fut en charge, s'il n'étoit agréable au peuple, et que le peuple pourroit rejetter le tout ou la partie des Candidats qui lui seroient présentés;* la nouvelle Médiation statue qu'il sera obligé d'élire ses Syndics et tous ses principaux Magistrats parmi les membres actuels du Petit Conseil: Mais comme ce n'est point lui qui élit les Membres de ce Conseil, ni même leurs Electeurs, il est clair que cette loi l'obligeroit fréquemment à se donner des Chefs qui ne lui seroient point agréables.

2° La Nouv. Médiation établit un Tribunal de 79 personnes pour juger en dernier ressort de tous les sujets de plainte que pourroient avoir les Citoyens contre le P. Conseil, mais comme de ces 79 Juges il y en auroit 59 pris du P. Conseil même, du LX. & du CC. que le P. C. élit seul les membres de ces deux derniers, qu'il a grand soin de les remplir de ses parens, amis, créatures, que de 20 Citoyens qui complèteroient le Tribunal, dix seroient élus par le CC. il résulte que le peuple n'auroit guère que dix Juges de qui il put attendre justice, c.-à-d. un huitième de ceux qui prononceroient. Quelle barriére contre les usurpations!

3° La N. Médiation porte encore, qu'au cas même que le Tribunal condamnat le P. C. le jugement de celui-ci n'en auroit pas moins son effet, c.-à-d. qu'un Citoyen injustem^t^. condanné à mort, ne laisseroit pas d'être exécuté, sauf ensuite au Tribunal à expliquer si bien la loi qui l'auroit perdu, qu'elle ne put servir à en perdre d'autres. C'est véritablement la médecine après la mort: Si l'on ajoute à cela que le P. C. est seul juge des crimes, et qu'il n'y a point de lois pénales à Genève, on sentira combien devroit trembler tout citoyen qui oseroit essaier de l'arrêter dans ses entreprises.

Dira-t-on que quelque dures que soient ces lois, il valoit mieux encore p^r^. les Genevois devenir esclaves que de s'exposer en les rejettant à perdre et la liberté, et tout le reste avec elle? Raisonnement bon p^r^.

(*a*) « Je ne prétens point affirmet par là que les Médiateurs aient voulu être injustes, je juge des faits et non des intentions, ils ont pu se tromper de très-bonne foi, parce que les plus grands hommes ne sont pourtant jamais que des hommes. » (*Note de Roustan.*)

un Byzantin et p^r^. ses pareils, mais que n'adopteront jamais des Républicains : Qu'est-ce en effet que tout le reste sans la liberté ? Hélas ! ce n'est rien, ce n'est pas vivre que de vivre déshonoré, et quand on a jouï 20, 30, 50 ans des droits d'homme, il est bien tard pour apprendre le métier d'esclave : Des citoyens peuv^t^. être asservis par force, sans doute, mais ils ne signent jamais l'acte de leur servitude, et de celle de leurs descendans : Tels sont les nobles motifs qui animèrent les Genevois le 15e. X^bre^. dernier. Peut-être espéroient-ils qu'on ne les avoit menacés que p^r^. les intimider, mais enfin ils aimèr^t^ mieux s'exposer à voir effectuer ces menaces que de signer eux-mêmes leur honte, ils jetter^t^ les yeux sur leurs ancêtres et leurs descendans, et ils ne voulur^t^ ni trahir le sang des 1ers, ni vendre le droit des autres. Quel coeur généreux les condanneroit ?

Maintenant donc, se pourroit-il bien qu'on les abandonnat à la merci de leurs ennemis ? Cet événement, s'il arrivoit, seroit la honte de la Suisse, et plus d'un Etat s'en ressentiroit.

Genève alors ne seroit plus qu'une ville Françoise, soit parce que le parti vainqueur devroit sa victoire à la France, soit parce qu'aiant dans les fonds de ce Roiaume presq. tous ses biens, ils trembleroi^t^ de refuser quoi que ce soit à une Puissance qui tiendroit en sa main les noeuds de leur bourse : Et qui sait en ce cas jusqu'où les demandes pourroient aller ?

Pendant les guerres d'Italie les François se sont fréquemm^t^ emparés de la Savoye, mais faute de places fortes, ou ils n'ont pu s'y maintenir, ou ils l'ont rendue à la paix ; mais s'ils avoient une place d'armes, un point d'appui tel que Genève, combien ne seroient-ils pas plus tentés & plus en état de la garder. Ainsi le Roi de Sardaigne seroit relegué au delà des monts, la Suisse déja bridée au Nord par Huningue, le seroit encore au midi par Genève, et tout équilibre en ces pays-là absolum^t^ renversé. L'Angleterre même y perdroit un commerce de 4 à 500 000 L. st. que Genève fait tous les ans avec elle en marchandises des Indes, merceries et draperies.

Vous me demanderés peut-être, Mylord, pourquoi les Citoyens n'ont pas imploré en corps la protection de Sa Majesté, ou comment cette protection pourroit s'exercer ? Je réponds. 1° que les Citoyens n'auroient pas négligé la démarche susdite, s'ils avoi^t^ pu la faire sans risque ; mais tel est l'excés déplorable de leur infortune qu'ils ne peuv^t^ crier au secours sans s'exposer à voir traiter ce cri de crime, et d'insulte aux Médiateurs ; mais s'ils n'osent se plaindre aux hommes, n'en sont-ils pas plus à plaindre ? Est-il douteux que des malheureux seront charmés qu'on les aide ? Ce secours même ne seroit-il pas plus généreux. s'il précédoit leurs requêtes que s'il en étoit l'effet ?

Je réponds à la 2e. question que pour les servir, il ne seroit besoin

ni de menacer, ni d'armer, il suffiroit de plaider leur cause, de la plaider surtout auprès des Cantons, de leur représenter les dangers auxquels l'oppression de Gen. les exposeroit, et de les rassurer contre le ton décidé que la France prend avec eux : Telles raisons sont fort foibles dans la bouche des Representans qui deviendroient trés-fortes dans celle d'un Ministre Anglois.

On peut d'autant mieux espérer de l'effet qu'auroient les bons offices de Sa Majesté qu'il y a déjà dans le Conseil Souverain des deux Cantons bien des sénateurs attachés au parti de la Bourgeoisie, qui voient avec douleur que l'on veut armer les Suisses les uns contre les autres, et qui frémissent à l'idée d'emploier leurs forces à crever un des beaux yeux de la Grèce. Ce sont eux qui sauvérent déjà la vie en Juillet dernier à plusieurs des principaux citoyens dont la France avoit demandé le supplice comme un préliminaire de la paix : ce sont eux encore qui à la fin de X^bre^ ont fait échouer dans le CC de Berne le projet de faire marcher des troupes contre Genève, à la pluralité de 144 suffrages contre 27, malgré les vives instances du Ministère François : Que Sa Majesté daigne les animer & les soutenir, leur parti déja presque égal deviendra infailliblement le plus fort.

Si je l'avois osé, j'aurois porté moi-même ce papier aux genoux de notre auguste Monarque, en arrosant ses pieds de mes larmes, et en la conjurant d'avoir compassion de ma désolée patrie : Mais vous, Mylord, vous son digne Ministre, vous ne refuserés pas cet honorable emploi, il est toujours beau de plaider la cause des infortunés, et surement vous la plaiderés beaucoup mieux que moi : Ce n'est point une injustice que je sollicite, je sai que je le ferois bien en vain, je demande en suppliant la liberté de mes frères, la conservation d'un peuple bon, honnête modéré, qui ne reclame que ses droits, & qui n'a rien commis qui l'en rende indigne : Je demande, en un mot, le salut d'une Ville ancienne, libre, Protestante, où le commerce, les arts, les Sciences, la Religion ont longtems fleuri, et qui par la révolution projettée risqueroit de perdre tous ces avantages. Que votre ame Cosmopolite ne borne donc pas tous ses soins au bonheur du peuple qui vous a vu naitre, qu'ils s'étendent encore à la petite République, engagés le coeur généreux de S. M. à dissiper la tempête qui la menace, et que les Genevois puissent dans tous les siécles bénir & célébrer le nom de Shelburn et celui de George Troisiéme. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Mylord

Votre très-humble et très Obeiss^t^.

Serviteur.

(*il n'y a pas de signature*)

N° 3260.

A. M. [Roustan, à Londres] [1].

[février 1767].

Je ne crois pas, Monsieur, vu l'actuelle situation des choses qu'il convienne à présent de parler à votre ami de Zurich du depot en question. J'aurai tout le tems avant qu'il soit venu de refléchir à l'usage que j'en dois faire. Si j'étois né dans tout autre pays la Suisse auroit mon entiére confiance, mais en y reflechissant bien je vois que les habitans de ces contrées ne me pardonneront jamais d'être né parmi eux.

Votre contribution pour ces pauvres opprimés quoique moindre en quantité que la mienne est assurement d'un beaucoup plus grand prix par nos situation[s] respective[s]. J'ai eu le bonheur de faire un bon usage d'un argent recouvré que j'avois cru perdu et dont j'avois déja rempli le vuide, ainsi il ne m'a pas privé de rien, et vous homme respectable et pere de famille en prenant sur votre necessaire pour fournir au leur, vous vous metez presque dans leur cas pour les soulager. A ma place vous eussiez fait comme moi, tout au moins, ce seroit beaucoup que j'eusse fait comme vous à la vôtre. Mais voila que sans y songer je vous rends vos louanges : faisons le bien quand nous pouvons l'un et l'autre notre coeur nous le demande, mais ne nous faisons point de complimens.

J'ai receu il y a 2 ou 3 semaines une lettre d'un certain Jean George qui sent son de Iverdun à pleine gorge. La seule chose qui m'en feroit douter est que vous trouvez à ce M. de Iverdun quelques talens, et que lad^e lettre est d'un parfait sot. Les gens de beaucoup d'esprit en ont souvent pour eux et pour ceux qui les entourent et sont sujets à voir les autres comme ils se sentent eux-mêmes. Mais cette illusion dont la source est

1. *INÉDIT*. Transcrit le 20 février 1905 de la minute originale sans adresse ni date, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 80. [Th. D.]

trés belle dure peu, et je suis trés sur que la votre ne tiendroit pas à la lettre du seigneur Jean George, supposé qu'il soit le même que George de Iverdun. Voila l'h. qu'on nous donne bonnement pour l'auteur des piéces du St James Cronicle qui sont des chefs d'oeuvre d'élégance et de gout. Les méchans intrigans et adroits ont tout pour eux[,] hors le tems [;] comme ils ne savent pas s'arrêter, ils s'enfilent enfin dans leurs propres ruses. L'action, je l'avoue, en est terrible, mais il ne faut que savoir attendre et la réaction suit tot ou tard. Ici, je la prévois indubitable, mais je vous jure que je ne la desire point et que je ne ferai rien pour l'amener. Achever en paix de vivre aimé de vous est l'unique voeu de mon coeur. Je vous salue, Monsieur, et vous embrasse cordialement.

N° 3261.

[Lord Nuneham à Rousseau][1].

A Londres ce 10 Février 1767.

Selon votre désir, Monsieur, je me hâte de répondre à votre, lettre, que j'ai reçue hier au soir et qui m'a fait un sensible plaisir[4]. J'allois chez Monsr Wattelet, à Moulin-Joli, quelques jours après la publication de vos lettres et celles de Mr Hume, nous parlâmes beaucoup de vous et d'elles, et il témoigna beaucoup de tendresse et d'amitié pour vous ; je crois même pouvoir répondre que ses sentiments pour vous ne sont point du tout changés et que son attachement est véritable, car il m'en a parlé de façon à n'en point douter.

Ne jugez pas Monsieur, de tous mes compatriotes d'après quelques personnes de ce qu'on appelle bonne compagnie, gens qui ne jugent jamais par eux-mêmes, et qui, n'ayant pour eux que le préjugé des hommes en faveur des grandeurs et

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 223, 224.

des richesses, ne peuvent pas manquer de décrier celui qui méprise les seules choses dont ils tirent tout leur mérite ; vous avez beaucoup d'amis ici, malgré tout ce qu'on a fait pour vous les ôter et parmi ce nombre quelques-uns de la première distinction pour le génie et les talents.

Dans votre première lettre, Monsieur, vous m'avez donné la permission d'aider au détail de vos livres et de vos estampes. Si vous le trouvez bon je me chargerai des dernières, car je connois beaucoup d'artistes, et Mr Davenport n'en connoît aucun ; le meilleur moyen à ce qui me paroit seroit de les faire évaluer par un artiste et un vendeur d'estampes, afin de ne pas être trompé. Il y a aussi une autre façon de les vendre. Il y a presque tous les soirs une vente à l'encan, où sans qu'on sache à qui elles appartiennent, on peut les ajouter au catalogue ; je ne veux cependant rien faire avant d'avoir appris votre décision là-dessus. Mandez-moi, je vous prie, Monsieur, si vous voulez que vous soyez nommé en cas que je vende les estampes ; en tous cas, je ne veux pas m'en défaire ni pour moins, ni pour plus que leur valeur réelle.

Je vous remercie, Monsieur, de l'offre obligeante que vous m'avez fait, et j'accepterai avec plaisir les gravures de Monsr Wattelet, s'il ne me les avait pas données lui-même. Si Mad^lle Le Vasseur ne m'a pas oublié, faites-lui je vous prie mes compliments. Agréez je vous prie, mes compliments et l'assurance de ma très sincère estime.

NUNEHAM

N° 3262.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU [1].
(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, On Munday I called in Hil Street, Mr Du Tems was not at Home ; I left your letter and went to Meards

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 185, 186.

Court, found Mr Rustan, paid into his hands L. 13 ,, 11 ,, 6. He fears that letters which go by the common Post thro France are stoped ; gave me the enclosed directions, by way of Holland ; if you have at any time letters for Geneva, I'll take care they shall be put into that Post.

I must beg leave to say if all men had but the tenth part of Mr Rousseau's goodness of heart, we should have a much better and much more peaceable world. We hear from all hands that the poor Genevese are in a very distressed condition. I received yours last night and this morning sent yours enclosed to the Duke of Grafton ⁂. My Lord Newnham brought me a letter this day, which I send in one of his Covert. Mr Rustan brought me another which I send also in one of his Lordship's ⁂.

I am a little indisposed with the gout, but hope it will go off. All this family join in service to you and Mlle Vasseur and I am your most obedient servant,

Richd. Davenport

feb. 10th 1767.

No 3263.

A M. [Jean Rousseau, à Londres] [1]

[vers le 12 février 1767].

Je ne vois pas, mon cher Cousin, pourquoi ce pacquet qui vous est tombé dans les mains je ne sais comment ne seroit pas remis à M. Louis [2] comme l'autre, dont il n'a pas abusé.

1. *INÉDIT.* Transcrit de la minute autographe. conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel. 7842, f. 75a, sans nom de destinataire et sans date. Le deuxième alinéa montre que la lettre est de février 1767.

2. Sans doute M. Lewis, libraire à Londres, à qui un premier paquet avait été remis en novembre 1766. Jean Rousseau écrit à J.-J., le 17 novembre : « En conséquence, mon cher Cousin, de ce que vous m'avez écrit le 8 courant, j'ai remis chez M. Lewis, le petit paquet en question, qu'on aura soin de vous faire

Il n'est permis de suspecter la probité des gens que quand on a pour cela des raisons. D'ailleurs je n ai point de secrets qui craigne l'oeil des curieux. Il est vrai qu'il conviendroit que ce pacquet fut cacheté s'il ne l'est pas : mais M. Duchesne vous l'auroit-il addressé tout ouvert, ou l'auriez-vous ouvert vous même, voila ce que vous ne m'expliquez pas.

J'apprends avec la plus vive douleur la déplorable situation de vos infortunés concitoyens. N'étant point sur les lieux ni au fait de l'état des choses je ne puis juger de ce qu'ils devroient faire et je les crois assez sages pour prendre toujours le meilleur parti. Mais il me paroit que la raison ne permettant jamais de vouloir l'impossible, il faut ceder au joug de la necessité lorsqu'on sent que la resistance est inutile. Quand on ne peut plus conserver sa constitution ni ses loix, il faut au moins si l'on peut sauver son pays et sa famille. Voila mon avis. J'aurois été bien aise de savoir qui étoit chargé des deniers de la collecte dont vous parlez.

N° 3264.

[Louis Dutens à Rousseau] [1].

à Londres ce 12 Février 1767.

Monsieur, Mr Davenport m'a remis l'honneur de votre ettre ※, et je me conformerai exactement à la manière dont vous désirez que je vous fasse parvenir les lettres ou paquets ui me seront envoyés pour vous. Je ne manquerai pas aussi le communiquer à Mr Laliaud, les raisons de votre silence à on égard, quoique je sois convaincu que, sachant la résolution que vous avez prise de n'écrire que le moins que vous

arvenir. » Le 14 février 1767, Davenport écrit à Rousseau : « Votre cousin a emis un paquet pour vous dans le magasin de Lewis. » Davenport ajoute qu'il va nvoyer ce paquet à Rousseau.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 240-241.

pouvez, il ne trouve pas mauvais que vous ne l'exceptiez pas de la règle générale que vous vous êtes faite.

Monsr Davenport m'a communiqué le dessein que vous avez, Monsieur, de vous défaire de vos livres et sachant que je suis un peu bouquiniste, il m'a consulté sur la manière de s'y prendre, afin de suivre vos intentions à cet égard. Il lui seroit impraticable de les vendre en détail, sur l'estimation d'un libraire sans tomber dans l'inconvénient que vous voulez éviter. Il n'y a pas selon moi d'autre moyen que de former une vente en règle, en cachant votre nom, et je me suis offert à prêter le mien. Si Mr Davenport paroit en ceci, sa liaison avec vous, et la nature des livres formeront un soupçon que ces livres sont les vôtres, qui seroit très avantageux à la vente, mais il me semble que vous craignez que cela ne dégénérat en un abus trop favorable à votre bourse ; sur quoi je vous avouerai que si l'on savoit que ce fussent vos livres qui seroient exposés en vente, je ne doute pas que l'empressement d'acheter ne fut jusqu'à l'enthousiasme.

Je ne vois pas au reste, que dans ce cas, vous eussiez la moindre délicatesse à concevoir, et je n'envisagerois le bon effet que cet empressement du Public produiroit pour vos intérêts, que comme un témoignage évident de son estime, que l'on ne peut dédaigner ; cependant je ne fais que proposer humblement mon avis, comme étant au fait du pays et de ces sortes d'affaires, et je ne trouve rien de plus naturel, (après avoir dit ce que je pense) que d'approuver fort que chacun voie par ses propres yeux ; tout ce qui m'importe, Monsieur, est de vous convaincre du plaisir que j'aurois à vous être de la moindre utilité en toutes occasions, et du zèle avec lequel je me porterai à vous prouver combien je suis parfaitement Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

L. Dutens

Je vous prie de remarquer que la vente de vos livres peut se faire sans que l'on sache à qui ils appartiennent ; l'autre

moyen sera plus avantageux ; si vous voulez marquer ceux que vous désirez tomber en mains amies, je les prendrai moi-même sur l'estimation du Libraire, et vous serez toujours le maître de les retirer.

N° 3265.

A Madame la Duchesse de Portland[1].

A Wootton, le 12 Février 1767.

Je n'aurois pas, Madame la Duchesse, tardé un seul instant de calmer, si je l'avois pu, vos inquiétudes sur la santé de Mylord Mareschal, mais je craignis de ne faire, en vous écrivant, qu'au[g]menter ces inquiétudes, qui devinrent pour moi des allarmes. La seule chose qui me rassurat étoit que j'avois de lui une lettre du 22 novembre, et je présumois que ce qu'en disoient les papiers publics ne pouvoit guère être plus récent que cela. Je raisonnai là-dessus avec M. Granville, qui devoit partir dans peu de jours et qui se chargea de vous rendre compte de ce que nous avions pensé, en attendant que je pusse, Madame, vous marquer quelque chose de plus positif Dans cette lettre du 22 9bre Mylord Mareschal me marquoit qu'il se sentoit vieillir et affoiblir, qu'il n'écrivoit plus qu'avec peine, qu'il avoit cessé d'écrire à ses parens et amis, et qu'il m'écriroit désormais fort rarement à moi-même. Cette résolution, qui peut-être étoit l'effet de sa maladie, fait que son silence depuis ce temps-là me surprend moins, mais il me chagrine extrêmement. J'attendois quelque réponse aux lettres que je lui ai écrites, je la demandois instamment, et j'espérois vous en faire part aussi-tôt : il n'est

1. Transcrit le 14 mai 1914 de la copie envoyée d'Angleterre vers 1780 à Du Peyrou, et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 48-51. [Th. D.]

rien venu. J'ai aussi écrit à son banquier à Londres, qui ne savoit rien non plus, mais qui, ayant fait[1] des informations, m'a marqué qu'en effet Mylord Mareschal avoit été fort malade, mais qu'il étoit beaucoup mieux. Voilà tout ce que j'en sais, Madame la Duchesse. Probablement vous en savez davantage à présent vous-même, et, cela supposé, j'oserois vous supplier de vouloir bien me faire écrire un mot pour me tirer du trouble où je suis. A moins que les amis charitables ne m'instruisent de ce qu'il m'importe de savoir, je ne suis pas en position de pouvoir l'apprendre par moi-même.

Je n'ose presque plus vous parler de plantes, depuis que, vous ayant trop annoncé les chiffons que j'avois apportés de Suisse, je n'ai pu encore vous rien envoyer. Il faut, Madame, vous avouer toute ma misère : outre que ces débris valoient peu la peine de vous être offerts, j'ai été retardé par la difficulté d'en trouver les noms, qui manquoient à la plus part, et cette difficulté mal vaincue m'a fait sentir que j'avois fait une entreprise à mon âge, en voulant m'obstiner à connoître les plantes tout seul. Il faut, en botanique, commencer par être guidé ; il faut du moins apprendre empiriquement les noms d'un certain nombre de plantes avant de vouloir les étudier méthodiquement : il faut premièrement être herboriste, et puis devenir botaniste après, si l'on peut. J'ai voulu faire le contraire et je m'en suis mal trouvé. Les livres des botanistes modernes n'instruisent que les botanistes ; ils sont inutiles aux ignorans. Il nous manque un livre vraiment élémentaire, avec lequel un homme qui n'auroit jamais vu de plantes pût parvenir à les étudier seul. Voila le livre qu'il me faudroit, au défaut d'instructions verbales, car où les trouver ? Il n'y a point autour de ma demeure d'autre herboriste que les moutons. Une difficulté plus grande est que j'ai de très mauvais yeux pour analyser les plantes par les parties de la fructification. Je voudrois étudier les mousses et les gramens qui sont à ma portée : je

1. *Sic,* dans la copie faite en Angleterre ; mais on peut se demander si le copiste n'aurait pas mal lu, et si l'original n'offrait pas : « ayant *pris* des informations. » [Th. D.]

m'éborgne et je ne vois rien. Il semble, Madame la Duchesse, que vous ayez exactement deviné mes besoins en m'envoyant les deux livres qui me sont le plus utiles. Le Synopsis comprend des descriptions à ma portée et que je suis en état de suivre sans m'arracher les yeux, et le Petiver m'aide beaucoup par ses figures, qui prêtent à mon imagination autant qu'un objet sans couleur peut y prêter. C'est encore un grand défaut des botanistes modernes de l'avoir négligée entièrement. Quand j'ai vu dans mon Linnæus la classe et l'ordre d'une plante qui m'est inconnue, je voudrois me figurer cette plante, savoir si elle est grande ou petite, si la fleur est bleue ou rouge, me représenter son port. Rien. Je lis une description caractéristique, d'après laquelle je ne puis rien me représenter. Cela n'est-il pas désolant ?

Cependant, Madame la Duchesse, je suis assez fou pour m'obstiner, ou plutôt je suis assez sage. Car ce goût est pour moi une affaire de raison. J'ai quelquefois besoin d'art pour me conserver dans ce calme précieux au milieu des agitations qui troublent ma vie, pour tenir au loin ces passions haineuses que vous ne connoissez pas, que je n'ai guère connues que dans les autres, et que je ne veux pas laisser approcher de moi. Je ne veux pas, s'il est possible, que de tristes souvenirs viennent troubler la paix de ma solitude. Je veux oublier les hommes et leurs injustices. Je veux m'attendrir chaque jour sur les merveilles de celui qui les fit pour être bons, et dont ils ont si indignement dégradé l'ouvrage. Les végétaux dans nos bois et dans nos montagnes sont encore tels qu'ils sortirent originairement de ses mains, et c'est là que j'aime à étudier la nature, car je vous avoue que je ne sens plus le même charme à herboriser dans un jardin. Je trouve qu'elle n'y est plus la même : elle y a plus d'éclat, mais elle n'y est pas si touchante. Les hommes disent qu'ils l'embellissent, et moi je trouve qu'ils la défigurent. Pardon, Madame la Duchesse ; en parlant des jardins, j'ai peut-être un peu médit du vôtre, mais, si j'étois à portée, je lui ferois bien réparation. Que n'y puis-je faire seulement cinq ou six herbori-

sations à votre suite, sous M. le docteur Solander. Il me semble que le petit fond[1] de connoissances que je tâcherois de rapporter de ses instructions et des vôtres suffiroit pour ranimer mon courage, souvent prêt à succomber sous le poids de mon ignorance. Je vous annonçois du bavardage et des rêveries : en voilà beaucoup et trop. Ce sont des herborisations d'hiver ; quand il n'y a plus rien sur la terre, j'herborise dans ma tête, et malheureusement je n'y trouve que de mauvaise herbe. Tout ce que j'ai de bon s'est réfugié dans mon coeur, Madame la Duchesse, et il est plein des sentimens qui vous sont dus.

J. J. Rousseau

Mes chiffons de plantes sont prêts ou à peu près, mais, faute de savoir les occasions pour les envoyer, j'attendrai le retour de M. Granville pour le prier de vous les faire parvenir.

N° 3266.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[2].
(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I should have answered the favour of yours by last post, but the wet weather made me so gouty, I was unable to write.

What you say upon the subject of the King's favour, is certainly just. I never did sollicit at all, and after what you have wrote, you may be fully assured I never shall, unless it comes from his Majesty's own motion, I shall hear no more of it.

There are many difficulties occur in relation to the books

1. La copie porte « le petit fond » et il est infiniment probable que telle était l'orthographe adoptée par Rousseau. [Th. D.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 186, 187

Mr Du Tems and Lord Newnham are both ready to give any assistance in their power. If I possibly can, will prevent any of them falling into the hands of a Bookseller, especially those upon whose margins, you have wrote, and will take strict care of l'Esprit.

I'll beg leave to observe what should be the certain consequence of that book, coming to be the property of a bookseller; the would immediately publish a new translation of L'Esprit de Helvetius with note, by J. J. Rousseau, and so indeed of any other upon whose margins you had made the least remarks. I am so cautious of any tricks of this kind, that I have not unpacked one single bale; for this reason I wanted to have known where the prints were, as I might have delivered them into Lord Newnham's care.

Tis with the most kind and sensible remembrance that I accept of your present and will take care that they shall ever remain in my own possession.

I saw Mr Du Tens Thursday morning who said he would write to you ※; his knowledge in books is far superior to mine; took notice your's were very choice one and very valuable; it would give me a deal of uneasiness to have them thrown away. He recommends one Baker to value them, I know he has been employed in some of our most valuable sales.

I have set down every article which either myself or Mrs Lauzun bought; if you find have too much of any one sort, I'll take the overplus when I have the pleasure of seeing you.

Your kinsman left a parcel as Lewis' shop I have ordered it to be put in the waggon directed for you at Wootton; it ought to be at Ashborn this day sevennight.

All this house join in service to you and Mlle Vasseur; I am, dear Sir yours most sincerely,

R. Davenport

Saturday feb. 14th 1767.

N° 3267.

A M. Du Peyrou[1].

Wootton, le 14 fev^r 1767. — N° 8.

Je confesse, mon cher hôte, le tort que j'ai eu de ne pas répondre sur-le-champ à votre n° 39 ; car, malgré la honte d'avouer votre crédulité, je vois que l'autorité du voiturier Le Comte avoit fait une grande impression sur votre esprit. Je me fâchois d'abord de cette petite foiblesse, qui me paroissoit peu d'accord avec le grand sens que je vous connois ; mais chacun a les siennes, et il n'y a qu'un homme bien estimable à qui l'on n'en puisse pas reprocher de plus grandes que celle-là. J'ai été malade, et je ne suis pas bien ; j'ai eu des tracas qui ne sont pas finis, et qui m'ont empêché d'exécuter la résolution que j'avois prise de vous écrire au plus vite que je n'étois pas à Morges ; mais j'ai pensé que mon n° 7 vous le diroit assez, et d'ailleurs qu'une nouvelle de cette espèce disparoîtroit bientôt pour faire place à quelque autre aussi raisonnable.

Vous savez que j'ai peu de foi aux grands guérisseurs. J'ai toujours eu une médiocre opinion du succès de votre voyage de Beffort, et vos dernières lettres ne l'ont que trop confirmée. Consolez-vous, mon cher hôte ; vos oreilles resteront à peu près ce qu'elles sont ; mais, quoi que j'aie pu vous en dire dans ma colère, les oreilles de votre esprit sont assez ouvertes pour vous consoler d'avoir le tympan matériel un peu obstrué : ce n'est pas le défaut de votre judiciaire qui vous rend crédule, c'est l'excès de votre bonté ; vous estimez trop mes ennemis pour les croire capables d'inventer des mensonges et de payer des pieds-plats pour les divulguer : il est vrai que, si vous n'êtes pas détrompé, ce n'est pas leur faute.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

Je tremble que M[ilord]. M[aréchal]. ne soit dans le même cas, mais d'une manière bien plus cruelle, puisqu'il ne s'agit pas de moins que de perdre l'amitié de celui de tous les hommes à qui je dois le plus et à qui je suis le plus attaché. Je ne sais ce qu'ont pu manoeuvrer auprès de lui le bon David et le fils du jongleur qui est à Berlin ; mais M. M. ne m'écrit plus et m'a même annoncé qu'il cesseroit de m'écrire, sans m'en dire aucune autre raison, sinon qu'il étoit vieux, qu'il écrivoit avec peine, qu'il avoit cessé d'écrire à ses parens, etc. Vous jugez si mon coeur est la dupe de pareils prétextes. Mme la duchesse de Portland, avec qui j'ai fait connoissance l'été dernier chez un voisin, m'a porté en même temps le plus sensible coup, en me marquant que les nouvelles publiques l'avoient dit à l'extrémité, et me demandant de ses nouvelles. Dans ma frayeur, je me suis hâté d'écrire à M. Rougemont pour savoir ce qu'il en étoit. Il m'a rassuré sur sa vie, en me marquant qu'en effet il avoit été fort mal, mais qu'il étoit beaucoup mieux. Qui me rassurera maintenant sur son coeur ? Depuis le 22 novembre, date de sa dernière lettre, je lui ai écrit plusieurs fois, et sur quel ton ! Point de réponse. Pour comble, je ne sais quelle contenance tenir vis-à-vis de Mme de Portland, à qui je ne puis différer plus longtemps de répondre, et à qui je ne veux pas dire ma peine. Rendez-moi, je vous en conjure, le service essentiel d'écrire à M. M. ; engagez-le à ne pas me juger sans m'entendre, et à me dire au moins de quoi je suis accusé. Voilà le plus cruel des malheurs de ma vie et qui terminera tous les autres.

J'oubliois de vous dire que M. le duc de Graffton, premier commissaire de la trésorerie, ayant appris la vexation exercée à la douane, au sujet de mes livres, a fait ordonner au douanier de rembourser cet argent à Becket, qui l'avoit payé pour moi, et que, dans le billet par lequel il m'en a fait donner avis, il a ajouté un compliment très-honnête de la part du roi. Tout cela est fort honorable, mais ne console pas mon coeur de la peine secrète que vous savez. Je vous embrasse, mon cher hôte, de tout mon coeur.

« M. Davenport me rend service avec beaucoup d'affection et de zèle, mais il ne me dit jamais rien, ne répond à aucun de mes épanchemens. Je ne vis de ma vie un homme aussi réservé, aussi profondément mystérieux... »

N° 3268.

A [LORD NUNEHAM] [1].

A Wottoon, le 14 février 1767.

Vous m'avez donné, Mylord, le premier vrai plaisir que j'aie goûté depuis longtemps, en m'apprenant que j'étois toujours aimé de M. Watelet. Je le mérite, en vérité, par mes sentimens pour lui, et moi qui m'inquiète très médiocrement de l'estime du public, je sens que je n'aurois jamais pu me passer de la sienne. Il ne faut absolument point que ses estampes soient en vente avec les autres ; et puisque, de peur de reprendre un goût auquel je veux renoncer, je n'ose les avoir avec moi, je vous prie de les prendre au moins en dépôt, jusqu'à ce que vous trouviez à les lui renvoyer, ou à en faire un usage convenable. Si vous trouviez par hazard à les changer entre les mains de quelque amateur contre un livre de botanique, à la bonne heure, j'aurois le plaisir de mettre à ce livre le nom de M. Watelet ; mais pour les vendre, jamais. Pour le reste, puisque vous voulez bien chercher à m'en défaire, je laisse à votre entière disposition le soin de me rendre ce bon office, pourvu que cela se fasse, de la part des acheteurs, sans faveur et sans préférence, et qu'il ne soit pas question de moi. Puisque vous ne dédaignez pas de vous donner pour moi ces petits tracas, j'attens de la candeur de vos sentimens que vous consulterez plus mon goût que mon avantage : ce

1. Transcrit le 3 mai 1914 d'une copie envoyée vers 1780 à Du Peyrou et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 32, 33. [Th. D.]

sera m'obliger doublement. Ce n'est point un produit nécessaire à ma subsistance ; je le destine en entier à des livres de botanique, seul et dernier amusement auquel je me suis consacré.

L'honneur que vous faites à Mlle le Vasseur de vous souvenir d'elle l'autorise à vous assurer de sa reconnoissance et de son respect. Agréez, Mylord, je vous supplie, les mêmes sentimens de ma part.

J. J. Rousseau

Il doit y avoir parmi mes estampes un petit porte-feuille contenant de bonnes épreuves de celles de tous mes écrits. Oserai-je me flatter que vous ne dédaignerez pas ce foible cadeau, et de placer ce portefeuille parmi les vôtres ? Je prends la liberté de vous prier, Mylord, de vouloir bien donner cours à la lettre ci-jointe.

N° 3269.

A M. [Louis Dutens [1]].

A Wootton, le 16 février 1764.

Je suis bien reconnoissant, Monsieur, des soins obligeans que vous voulez bien prendre pour la vente de mes bouquins ; mais, sur votre lettre et celles de M. Davenport, je vois à cela des embarras qui me dégoûteroient tout-à-fait de les vendre, si je savois où les mettre ; car ils ne peuvent rester chez M. Davenport, qui ne garde pas son appartement toute l'année. Je n'aime point une vente publique, même en permettant qu'elle se fasse sous votre nom ; car, outre que le mien est à la tête de la plupart de mes livres, on se doutera bien qu'un fatras si mal choisi et si mal conditionné ne vient pas de vous. Il n'y a dans ces quatre ou cinq caisses qu'une centaine au plus de volumes qui soient bons et bien conditionnés ;

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

tout le reste n'est que du fumier, qui n'est pas même bon à brûler, parceque le papier en est pourri : hors quelques livres que je prenois en paiement des libraires, je me pourvoyois magnifiquement sur les quais, et cela me fait rire de la duperie des acheteurs qui s'attendroient à trouver des livres choisis et de bonnes éditions. J'avois pensé que ce qui étoit de débit se réduisant à si peu de chose, M. Davenport et deux ou trois de ses amis auroient pu s'en accommoder entre eux sur l'estimation d'un libraire; le reste eût servi à piler du poivre, et tout cela se seroit fait sans bruit. Mais assurément tout ce fatras, qui m'a été envoyé bien malgré moi de Suisse, et qui n'en valoit ni le port ni la peine, vaut encore moins celle que vous voulez bien prendre pour son débit. Encore un coup, mon embarras est de savoir où les fourrer. S'il y avoit dans votre maison quelque garde-meuble ou grenier vide où l'on pût les mettre sans vous incommoder, je vous serois obligé de vouloir bien le permettre, et vous pourriez y voir à loisir s'il s'y trouveroit par hasard quelque chose qui pût vous convenir ou à vos amis. Autrement je ne sais en vérité que faire de toute cette friperie qui me peine cruellement, quand je songe à tous les embarras qu'elle donne à M. Davenport. Plus il s'y prête volontiers, plus il est indiscret à moi d'abuser de sa complaisance. S'il faut encore abuser de la vôtre, j'ai, comme avec lui, la nécessité pour excuse, et la persuasion consolante du plaisir que vous prenez l'un et l'autre à m'obliger. Je vous en fais, Monsieur, mes remerciemens de tout mon coeur, et je vous prie d'agréer mes très humbles salutations.

Si la vente publique pouvoit se faire sans qu'on vît mon nom sur mes livres et qu'on se doutât d'où ils viennent, à la bonne heure. Il m'importe fort peu que les acheteurs voient ensuite qu'ils étoient à moi; mais je ne veux pas risquer qu ils le sachent d'avance, et je m'en rapporte là-dessus à votre candeur.

[J. J. Rousseau]

N° 3270.

To
Monsieur Rousseau[1].

(Lettre de lord Nuneham.)

A Londres ce 19 Février 1767.

Je suis charmé Monsieur que ma lettre vous ait fait plaisir, j'en aurai toujours un très grand à vous être utile à quelque chose. Je vous remercie, Monsieur, du présent que vous voulez bien me faire[1] ; je l'accepte avec beaucoup de plaisir et de reconnoissance et venant de vous, il me sera cher. Je garderai avec soin les gravures de Monsr Wattelet ; j'aurai souvent l'occasion de les lui renvoyer si vous le voulez ; ou si je pouvois savoir quel livre de botanique vous souhaitez peut-être pourrois-je trouver le moyen de faire l'échange avec quelqu'un qui aime mieux les estampes rares que des livres de cette espèce. J'ai vu votre ami Mr Davenport ce matin, qui m'enverra vos portefeuilles aussitôt qu'il les aura dépaquetés ; vous pouvez compter Monsieur qu'en les vendant, je ne consulterai que votre goût et que si je choisis quelques-unes des gravures, je ne les paierai que le prix marqué, j'espère que que vous me rendrez la justice, de ne pas me croire capable de l'impertinence de faire autrement.

Dans toute cette affaire, il ne sera pas du tout question de vous, Monsieur. Je crains d'être trop tard pour la poste, sans cela j'aurois envoyé cette lettre à Mr Davenport pour vous la faire tenir, ainsi je vous prie de m'excuser. Mes compliments je vous prie à Mlle Le Vasseur ; s'il y a quelque chose pour son service ici, j'exécuterai ses commissions avec plaisir.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 224.

Agréez je vous prie, Monsieur, les assurances de mon respect de mon estime.

NUNEHAM

N° 3271.

A M. [BONTEMPS, À LONDRES][1].

[vers le 20 février 1767][2].

Je répondis, M, le 31 du mois dernier tant à la lettre de M. le Marquis de Mirabeau qu'à celle que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire le 27 9bre en me l'envoyant et qui ne m'étoi[ent] parvenues l'une et l'autre que depuis peu de jours. Je vous addressai mon pacquet selon la permission que vous m'en aviez donnée, mais comme [les] commissionnaires dont je suis forcé de me servir pour porter mes lettres à la poste ne sont pas toujours trés fidelles a en payer le petit affranchissement et que cela en fait égarer quelques unes, je prends la liberté, M. de vous demander un mot d'avis sur la réception de celle-là pour m'assurer qu'elle vous est parvenue. Je vous fais mes excuses, Monsieur, de cette nouvelle importunité et vous reitére avec mes remercimens mes très humbles salutations.

1. *INÉDIT*. Transcrit de la minute autographe très raturée, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 59a, sans nom ni date. M. Bontemps, le destinataire, était secrétaire de l'ambassade de France à Londres. [Th. D.]

2. Le 27 février, Bontemps écrit à Rousseau : « Soyés tranquille, Monsieur, sur le sort de votre paquet contenant une lettre de M. le Marquis de Mirabeau, et une trés obligeante pour moy de votre part datée du 31 janv. Il m'est parvenu en son tems et a été expédié sur le champ. » Par distraction, Bontemps n'a pas cru devoir en accuser réception et ne le regrette plus, « puisque cette circonstance m'en procure une seconde de votre part. »

N° 3272.

Le Marquis de Mirabeau à Rousseau[1].

De Paris, le 20 février 1767,

Je craignais, Monsieur, que ma lettre ne fût perdue, car, de ma nature, je donne volontiers aux choses le tour le moins chagrinant, et j'ai été bien aise et bien flatté quand j'ai vu que votre réponse était datée de sept jours après la réception de ma lettre. Cette circonstance, ainsi que l'honneur et la douceur de la vôtre, m'autorisent à vous récrire encore. Vous paraissez désirer de converser avec des coeurs ouverts ; le mien l'est au point d'en être éventé peut-être, du moins vous puis-je l'assurer qu'il n'a point d'arrière-boutique, comme disaient nos anciens. J'ai en outre la prétention de vous offrir une philosophie meilleure que la vôtre en général, et quand je dis vous l'offrir, c'est uniquement comme lénitif ; car, de même que je soutiens que l'agriculture est partout la meilleure possible, selon les positions données, j'en crois autant de la philosophie dans chaque caractère et tempérament. Je ne pense donc pas qu'on puisse en ce genre se faire un habit de l'étoffe d'autrui, mais si fait bien la doublure, et la qualité de la doublure fait beaucoup à l'utilité du vêtement.

En un mot, Monsieur, je me trouve entièrement flatté de votre correspondance. J'aime à croire que la mienne vous fera plaisir, et il se peut aussi que je vous dise telles choses dont votre coeur conviendra, car il n'y a ici que celles-là qui restent, et que cela vous fasse du bien, *ex ore infantium*. Voilà bien assez de motifs pour m'autoriser à vous écrire, jusqu'à ce que vous me fassiez signal d'incommodité.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, dans *Amis et Ennemis*, II, p. 328-342, et collationné sur l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

Votre compatriote, dont je vous ai parlé dans ma première, et à qui j'ai lu votre lettre, m'a fait reproche de vous avoir ouvert tant de paysages différents. *Ces âmes vastes*, dit-elle, *saisissent tout, et cela les trouble. Laissez-lui son bonheur ; je le conçois, j'en jouirais ; c'est une manière d'innocent quiétisme qui réunit la paix de l'apathie et les joies passagères de l'illuminé.* Je crois tout le plus facilement du monde, et surtout quand j'ai tort ; mais je n'en suis pas plus contrit alors que je ne l'ai pas fait exprès, ni moins facile à la rechute quand le tort est dans mon caractère. Toutefois je me soutiendrai. Vous sentez bien, par exemple, le beau chapitre que j'aurais à vous faire sur la crainte de blesser une cour souveraine en la faisant tacitement souscrire de fait à l'inexécution d'un sien arrêt, et cela chez une nation où rien ne s'exécute trois jours de suite. Ce serait, dites-vous, lui faire avouer son injustice. Point du tout. Votre livre était condamnable pour la forme dans tous les pays du monde, surtout décoré du nom public de l'auteur qu'on eût fort ménagé sans cela. Ce diable d'auteur en même temps n'en était que plus intéressant, et c'est là le mal, et, je crois le mal unique que vous ayez constamment fait pendant toute votre vie publique. Le monde entier ne va que par inconséquence, c'est-à-dire la tourbe. Eclairez-le, retirez de cette tourbe le plus grand nombre que vous pourrez : c'est bien fait, c'est même presque le seul bien à faire ; mais le nombre des étourneaux sera toujours le plus fort. Aucun même des lettrés ne pourra jamais se répondre d'être tout-à-fait débourré, et tant mieux, car une société d'hommes conséquents n'aurait pas deux générations. C'est donc un mal de vouloir faire remarquer aux hommes leur inconséquence, de la leur faire avouer. Vous l'avez fait, et ils vous l'ont bien rendu ; car tout se rend ici-bas. Par exemple, la seule injustice en toute cette affaire fut la prosopopée tendant à votre diffamation personnelle ; elle manqua son objet, car l'injustice le manque toujours, et elle ne fut regardée que comme une déclamation, *verba et voces*, et vous, tout de suite, vous vous mettez au niveau de vos détracteurs en clochant aussi

de votre côté et récriminant contradictoirement aux bienséances.

Là, de bonne foi, ne voudriez-vous pas effacer cet article de votre capitulation ? Je deviens bien impertinent ; mais c'est là ma manière de sonder les gens que je veux aimer et estimer, car l'un ne va pas sans l'autre. Quand on regimbe, je m'arrête, mais mon opinion s'arrête aussi. Si toute vérité dite à bonne intention obtient indulgence plénière, alors ma tête et mon coeur se déploient, et je dis : *scribe hic gregis hunc...* Mais le troupeau de cette espèce n'est pas nombreux. Reste que le parlement ne vous voulut aucun mal alors, n'y pense plus aujourd'hui, et que c'est se créer des monstres pour les combattre que d'imaginer deux jours de terme à la même idée dans ce pays-ci.

Frère, dites si j'ai tort. Moins l'homme est original, plus il est sociable ; car la société ne marche que par imitation. Le pays des modes est certainement le pays où il y a le moins d'hommes originaux, car une mode n'est qu'une épidémie rapide et passagère d'imitation. Voilà pourquoi toutes les nations viennent prendre les modes chez nous, qui bientôt grimaceront chez elles, parce qu'elles y contractent la nature ; c'est aussi pourquoi nous sommes le plus sociable des peuples, et, si vous nous regrettez, c'est que la société vous est bonne : elle est bonne à tout humain. La variété, que les romans appellent l'inconstance, est nécessaire à l'homme. Cette nécessité est peut-être issue du contraste de son activité naturelle et de son goût pour le repos. Je m'en rapporte à vous sur cela, car je ne suis pas grand métaphysicien ; mais enfin la chose est ainsi. Cette variété, nous ne la trouvons pas en nous-mêmes ; nous n'avons que des variations, ce qui est tout autre chose, à la vérité. Les beautés de la nature nous offrent à cet égard un champ vaste ; mais il est peu d'âmes assez sublimes pour soutenir un commerce intime avec sa silencieuse majesté, et celles-là prêtent à la sensibilité en raison de leur étendue. Cette sensibilité a besoin d'exercice, et cet exercice est la communication des idées et l'épanchement des sentiments.

Vous l'avouerez vous-même, Monsieur, vous vous sentez besoin d'un confident. Si votre barbet pouvait vous entendre, cela serait ou semblerait plus commode. Je dis semblerait, car, s'il pouvait vous entendre, il voudrait répondre aussi ; bientôt il voudrait questionner, et le voilà déjà ami incommode. Ensuite, en raison de son imagination plus étendue, il aurait ses goûts et aussi ses dégoûts, ses besoins moraux et ses fantaisies, et le voila refroidi de tout ce qui vous serait étranger dans tout cela. Peu à peu nous en ferions un homme, et votre attachement pour votre barbet serait encore un de ces sentiments de la classe de ceux qui vous ont coûté si cher. Aussi, direz-vous, ai-je appris à me suffire à moi-même. En ce cas-là, renvoyez-donc votre chien, car dans son état actuel, il a encore trop de ce qui fut un écueil pour vous : En le perfectionnant il vous deviendrait funeste, et, pour vous être bon, il faut qu'il ne soit qu'une pauvre brute, bornée aux besoins animaux.

Cela posé, ne serait-ce pas vous par hasard qui seriez injuste dans le commerce social ? Votre attachement pour les bêtes raisonnantes pourrait bien avoir été personnel. Supposez qu'il eût un peu trop exigé de devenir le point central et fixe des affections d'un animal porté par instinct, ou par insuffisance, ou par faiblesse, ou par dépravation, à discerner mal, à changer d'idées ou d'objet, à languir dans la stabilité, à avoir la conscience de tout et la force de rien. Mais, direz-vous, je hais invinciblement l'injustice ; je n'exigeai jamais que le sentiment du retour. On m'en offrit davantage ; on m'engagea, on me trompa ; on me hait de m'avoir trompé. On voulut m'avilir pour pouvoir fouler aux pieds plus aisément son remords. Aigri, ballotté, trompé, livré au cauchemar de la sensibilité vilement abusée, fatiguée du brouhaha de l'engouement qui semble plutôt nous berner que nous élever, et nous laisse retomber au milieu des suppôts de l'envie, j'ai juré de me suffire à moi-même. Eh bien, Monsieur, le jour que vous serez bien sûr de tenir ce serment-là, je vous dirai ce que je ne vous conseillerai de mes jours, c'est de revenir au milieu de

la société. En effet, telle est la disposition nécessaire pour y faire bien, y jouir de la société et n'en souffrir jamais. C'est notre disposition à chercher toujours dans autrui si nous sommes heureux, à dépendre d'un coq-à-l'âne que fait un commissionnaire, d'un portier qui nous repousse, d'un laquais qui nous annonce, d'un fat qui croit ne devoir le salut qu'à des titres, d'un faquin décoré dont les droits à l'orgueil distingué font perdre dans l'air la réponse d'un homme de mérite questionné : c'est notre sensibilité, dis-je, à toutes ces choses qui dérange, détruit, ou, qui pis est, qui fait toute notre philosophie. C'est cette sensibilité qui nous met les cheveux aux fers, le cou au carcan gaufré, nous embarasse les poignets de réseaux, nous incruste les flancs de paillettes, et dans cet état nous dit : Fais de l'exercice, jouis de la vie, aie des amis, de la réputation, de la considération, des attentions, l'esprit à propos, léger toujours au fait, sachant devant qui l'on parle, n'apesantir sur rien, du goût surtout de la gaieté ; sois aimable, de la connaissance de tous, et de l'intimité d'aucun s'il n'est en place ; car il n'y a que ceux-là qu'on puisse renier dans la disgrace sans se faire tort. Or, comme il est des disgrâces pour tous, des maladies, des pertes, des chagrins, etc., qu'en un mot la vie est un choc continuel, il faut faire comme ces habiles gens qui sont vus partout un jour de bataille et jamais aux lieux où se donnent alternativement les coups. N'est-il pas vrai que je vous bous du lait en vous peignant ainsi la société? Peut-être le fais-je exprès. Mais poursuivons.

Le moyen qu'un pauvre diable atteigne à tout cela ? Mais admettons qu'en cahotant et bronchant peut-être à chaque pas, alors qu'aux dépens de beaucoup de talents et de vertus avorées par un régime de tâtonnages et de faux calculs, on est parvenu au sommet de l'âge, et qu'on n'a plus que la descente rapide à parcourir, oh ! par ma foi, si l'on ne sait pas choisir à soi-même son attitude et sa marche, on fait bien au moins de fuir les hommes, parmi lesquels on ne ferait plus que grimacer ; de s'éloigner des exemples à suivre, puisqu'on ne se sent pas la force d'en donner ; de se borner enfin

à avoir les échos pour confident de ses pensées. Mais si par hasard on se sent en état de renoncer à toutes les prétentions indirectes, à toutes les distinctions incommodes, à toutes les juridictions disputées, de vivre pour les autres à sa mode et selon son goût, de s'en fier à son instinct pour avoir soin de soi et d'en détourner toutes ses pensées, je crois qu'à tout prendre, en observant bien ce régime, on peut trouver que la société nous est bonne en raison de ce que nous lui sommes bons, et que nous pouvons lui être meilleurs dans l'arrière saison de l'infirmité et des souffrances, du décroître et du compatir que dans celle de la force, bien voisine de l'exigence, de l'indépendance, toujours tentées de vouloir assujettir. Le bonheur dont nous sommes susceptibles, nous l'avons au dedans de nous. Celui que poursuit le malheur est obligé de fuir la société. Il est sans doute plus dépendant d'elle au fond que celui qui se trouve mieux à travers tous ses embarras que dans la solitude. Elle ne fait qu'effleurer ce dernier, elle l'excite sans l'irriter, elle l'entraîne sans le gêner, elle lui fournit des sensibilités, des distractions de l'usage de ses facultés et de ses organes ; tout en elle est relatif à lui par reflet, le fait jouir de lui-même. L'autre, au contraire, sensible à tout ce qu'elle lui présente d'analogue à ses facultés de jouissance, précipite son âme sur l'appas offert et mord à l'hameçon des mécomptes, inséparables de l'espoir d'un être fini et dont les désirs sont infinis ; de là ses douleurs, ses reculades, ses méfiances et sa fuite. Lequel des deux, je vous le demande, avait le plus d'appétit et de besoin réel des douceurs de la société ? Je dis donc que notre premier soin doit être de se bien connaître. Nous sommes tous, généralement parlant, combattus plus ou moins par deux éléments contraires, le besoin d'action et le désir du repos. Se refondre serait se détruire, il n'est pas question de cela, mais il faut se contenir, les extrêmes étant partout vicieux. Il s'agit donc de savoir lequel de ces deux éléments domine dans notre caractère. Je n'ai connu de malheur moral permanent que provenant de leur combat. Pour moi, par exemple, je me suis intimement

persuadé à la fin que je devais me déterminer à l'action : 1° parce que je n'ai pas de foi aux ressources du *far niente* ; 2° parce que je crains que les occupations de choix ne tirent la grande moitié de leur prix des contradictions qu'elles éprouvent, et que si l'on eût laissé Scipion, tout occupé alors qu'il n'avait rien à faire, longtemps à ses occupations, il n'eût été pris de la maladie des ministres ; 3° parce que nos organes jurent, nos yeux deviennent mauvais et la meilleure tête, livrée uniquement et surtout volontairement à ses rêveries, perd à la fin le gouvernail de ses pensées, le fil des idées les plus simples, et tombe avant le temps dans le radotage absolu ; j'en ai devant les yeux un exemple bien frappant. En un mot, soit que ces raisons m'aient frappé, soit que, comme nous en usons assez ordinairement, mon esprit les ait trouvées après coup, pour justifier un parti pris par le caractère, j'ai décidé pour moi, né sauvage au point d'en être appelé ours et trouvé farouche dans ma jeunesse, j'ai décidé, dis-je que ce penchant continuel à trouver importun le courant des misères d'affaires et de société, et de *haleter* sans cesse comme le paysan d'Horace après l'instant où toute la rivière aura coulé, était le vice d'un enfant mutin qui s'impatiente contre ce qui l'empêche d'aller jouer et qui ne sait pas et ne saura de longtemps, grâce à ses maîtres ; que le jeu l'ennuierait fort et serait sans ressource à la fin.

Vous, au contraire, vous vous êtes décidé pour l'indépendance, et vous en avez joui à votre profit et au nôtre : mais aujourd'hui, c'est pour le repos absolu. Tant que vous en serez parfaitement satisfait, ne changez aucunement d'attitude, mais, je vous en prie, n'en faites ni le voeu ni la confidence. La pire des duperies est de se tenir par bienséance sur un côté où l'on crut se trouver bien et où l'on est mal. Mais pour s'épargner ce scrupule encore, il vaut mieux faire et dire au moral comme les médecins vraiment probes et savants disent au physique : Telle chose me fera-t-elle du bien ? — *Je ne sais, essayez.* — Je me sens tel mal, quelle en est la cause ? — *Je ne sais, mais l'expérience en pareil cas y a apporté utilement tel*

remède. Essayerons-nous jusqu'au bout, Monsieur ? Il y aurait de la besogne pour des siècles, mais craignons l'absolu, surtout dans les voies particulières ; c'est circonscrire notre être immense et le supposer borné.

Je ne sais ce que vous supposerez, moi, d'après tout ce bavardage ; vous croirez du moins, à juste titre, qu'au milieu de Paris, père de famille, etc., je n'ai autre chose à faire qu'à philosopher *ab hoc et ab hac*, et ramasser les papiers épars dans quelques vieux greniers du château de Montaigne. Ayez un peu plus d'indulgence. Je suis bousculé comme un autre et ne sais auquel entendre. Il ne serait pas juste que pour ce qu'elle vaut ma prose me coûtât beaucoup, mais enfin c'est le plaisir de causer avec vous qui m'entraîne, et c'est l'idée que les hommes de génie sont toujours enfants et simples en beaucoup de choses et à tout âge, et que par conséquent ma ratiocination vous pourrait être utile qui me donne ce plaisir. Je dis donc que si vous continuez à être heureux où vous êtes il ne faut pas changer d'attitude ni de lieu, mais que pour peu qu'il vous manquât quelque chose d'essentiel et que cette chose s'offrît ailleurs, vous pourriez la chercher et l'accepter sans déroger à la qualité d'homme, et il faut, s'il vous plaît, rayer de vôtre âme tout ce que voudriez être par de là. Je dis encore qu'il s'en faut bien que je vous aie peint la société telle que je la vois, telle qu'elle est. Sans doute, la surface en est un tableau mouvant, superficiel, et, si l'on voulait, ridicule. Il est un certain nombre d'êtres frivoles qui font le remplissage ; mais, si l'irrégulière et continuelle inquiétude du vol des papillons vous fatigue dans votre promenade, c'est votre faute d'avoir honoré d'un regard suivi ce qui n'était fait que pour réjouir et varier le coup d'œil. Le reste imite plus ou moins leur allure, alors qu'il est obligé de passer à son tour au point d'optique extérieur. Mais combien de vertus sociales, de douceur, de condescendance, d'actions bienfaisantes demeurent au fond, et c'en est une encore au moins honnête, si elle n'est réfléchie, que la civilité à laquelle plusieurs que je connais cachent des vertus qui sembleraient hérissées sur une

surface où la plupart ne peuvent mettre et par conséquent ne veulent admettre que du poli. Au fond, enfin, se trouvent des hommes essentiels, ou fatigués de ce genre de danse comique ; ou qui n'y ont jamais figuré, et, de près à près, tous les hommes laborieux de l'univers qui ont tout autre chose à faire qu'à puiser dans le seau des Danaïdes les eaux fades et fétides de la vanité.

La cupidité les talonne, il est vrai, comme tous les autres ; mais elle est moins vague, moins indécise, moins conquérante ; elle n'a qu'un objet. Un certain physique la circonscrit, et le régime grossier auquel ils sont accoutumés leur rend si suaves les gestes de la douceur et de la bonhomie, qu'on leur inspire un nouvel être, on leur procure des jouissances inconnues à moitié moins de frais qu'il n'en faut dans le monde pour faire écouter un compliment banal. Le tout ensemble vaut bien, selon moi, la peine de n'y pas renoncer, fût-on obligé de faire de son mieux face à toutes les parties, comme je le suis, par exemple, par état et par devoir, à plus forte raison pour celui qui, dispensé de ces liens, peut choisir le genre qui lui convient et voir passer tout le reste comme la lanterne magique.

Je dis enfin qu'il s'en faut bien que vous ayez renoncé, puisque vous avez des amis, puisque vous êtes encore susceptible d'en faire, et je m'en flatte ; mais je serai bien plus insolent encore, et je dirai, ne fût-ce que pour voir comment on prendra la chose, que vous n'avez d'ennemis qu'en vous. Voyons : nous avons rayé d'abord le parlement de Paris, vous m'accorderez bien encore notre ministère. Un jour fut où icelui prononça pour votre serviteur, *prison, exil et disgrâce*. Au fond, et à tout prendre, il l'avait bien mérité ; car, quoi qu'en dise l'Apôtre, c'est une sottise que de prêcher à contre-temps. Icelui répondit ; *exil et prison sont choses de fait ; quant à la disgrâce, Dieu m'a donné en naissant tout ce que j'en aurai de la vie*. Le fait est que je n'en eus point, et que je fus vu d'aussi bon œil au retour qu'à l'aller, attendu que je ne m'étais jamais fait de *bête noire*.

Vous aimez la France : comptez que son ministère ne vous fera jamais de bien, parce que vous ne le demanderez pas, et que les Français sont plus que tout autre peuple dans le principe que les choses valent bien peu si elles ne valent pas le demander. Il ne vous fera jamais de mal non plus, parce qu'il n'est pas malfaisant, avec connaissance de cause, même pour ceux qui le méritent. A l'égard de vos persécuteurs, vous n'en aurez plus de théologiques, attendu qu'on trouve tout simple en France qu'un protestant n'aille pas à la messe. J'ai ma belle-soeur allemande avec moi. Personne ne lui demande si elle a été miauler à l'hôtel de Suède ou non, et quand nous sommes à la campagne, elle s'en passe et la messe se passe d'elle. Les vrais dévots eux-mêmes sentent et savent que vous fûtes le plus rude fléau de leurs persécuteurs, et, à dire vrai, je pense que ce serait plutôt parmi ces derniers que vous trouveriez vos véritables ennemis. Restent enfin vos envieux. Oh ! puisque vous avez quitté les livres, vous n'en voulez plus faire, et comme il arrive d'autres hommes piqués de cette démangeaison, la meute carnassière prendra bientôt le change sur quelque daguet, et laissera le vieux cerf dix cors en paix. Au pis aller, ne les écoutez pas ; ce ne seraient plus que des aboyeurs à la lune. Une femme délaissée rencontre le maréchal de Bassompierre et lui dit : « *Ni plus ni moins, je t'ai tiré bien des plumes.* — *Oui*, dit le maréchal, *mais c'était de la queue et cela ne m'empêche pas de voler.* »

Je suppose qu'ils aient troublé le marc et la lie de M. R... ; mais ils n'ont pas mordu son génie, et cela ne l'empêchera pas de voler. Il est pourtant question de mettre le tout en paix, et je vous dis que je les défie de vous fatiguer chez moi, à moins que vous ne le vouliez bien, et alors votre ennemi serait en vous-même ; Vous êtes infirme, et nous aussi, aujourd'hui ou demain. *Je ne laisse que des mourants*, disait une jeune fille expirante à la fleur de son âge. Abandonné ! Cela n'est pas honnête à me dire et à tant d'autres qui voudraient vous servir. Persécuté ! Vous le fûtes, mais je fus écolier, moi aussi, et j'aurais tort de dire aujourd'hui : je suis

chargé de pinçons, de gènes, de férules, et poussé de la crainte du fouet detesté. Oh ! en conscience, croyez-vous le pouvoir être. La certitude du contraire fait ma seule défense contre les craintes de l'enfer. Vous n'êtes rien de tout cela ; mais vous êtes tout excès et tout feu. Vous pourriez bien dire comme Despréaux : *C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose.* Mais il ne faut pas vous prendre au mot vous-même, car vous seriez votre propre dupe, vous qui n'en avez jamais fait d'autres sciemment.

Vous dites que si vous étiez chez moi, vous me verriez dévaliser sans en rien dire. Vous auriez de la peine si vous m'aimiez, et vous m'aimeriez plus que de justice, car cela m'arrive avec ceux qui m'aiment ; mais toutefois je vous en prierais, attendu que je n'aime ni le tracas ni à écouter aux portes, et je sais qu'il faut ici-bas du bien et du mal à tout. — J'ai en Provence un homme d'affaires pour le contentieux, qui a des appointements fixes tous les ans quand je n'ai pas de procès, pour me servir gratis quand j'en ai. Cette singularité vous dira quel est à cet égard mon caractère. Mais, si l'on faisait en mon nom quelque injustice au pauvre ou à tout autre, et que vous ne me le dissiez pas, alors, vous manqueriez à vous, à moi, à la justice et à l'hospitalité.

Vous haïssez l'injustice. C'est encore de quoi faire un beau chapitre que le texte pris de ce mot-là. Je revenais de Passy à cheval, un soir d'automne, sur le pavé noir et fangeux. Une femme brutalisait sa petite fille, parce qu'elle laissait son soulier dans la boue et s'arrêtait. Quelle éducation, disais-je, et quelle injustice ! Insensiblement, j'avançais et me trouvais sur les talons de cette femme. Mon postillon cria : gare donc ! comme si nous n'eussions pas été libres de passer à côté. Autre injustice, m'écriai-je intérieurement, et c'est moi qui la fais. Celle-ci fut tôt rangée. Un carrosse venant au trot nous fit garer plus rudement encore ; il triomphait, quand un autre à six chevaux le fit brusquement descendre du pavé. Grand Dieu ! dis-je en moi-même, que d'injustices habituelles qui nous blessent sur cette route, et que les injustes sont rares en

comparaison ! Dieu voit l'injustice en pitié sans doute ; faisons-en de même, mon maître, et comptons que, sans être injustes, nous sommes néanmoins fabricants en injustice sept ou huit fois par jour.

Les âmes vulgaires qui verraient votre lettre et la mienne diraient : On voit bien que ce dernier a le bon bout de son côté ; il jouit, et fait à son aise l'éloge de ses jouissances. Vous devez moins qu'aucun autre, assurément, être soupçonné de cette illusion que je n'ai guère vue que chez le bas peuple et chez les princes. Les uns et les autres pensent également que c'est le plus ou le moins de richesse qui fait le bonheur. Je crois, moi, qu'il consiste dans la manière de voir les choses, et je suis environné de détails cuisants au premier chef qui me font regarder par mes amis comme très malheureux ; mais, à la moindre tentation de me trouver tel, je dis aussitôt que c'est que mon estomac digère mal. Si je cherche à coopérer au bonheur de mes semblables, ce n'est point par les détails dont je vous parlais dans ma précédente : ces travaux tendent tous à l'amélioration de mes domaines. Je tâche de les conduire relativement à mes lumières à cet égard, et il ne faut pas se faire de fausse conscience. C'est par mes efforts, et par l'emploi du peu de temps et de talents que j'ai de libres à la promulgation et publicité de la science économique, que je tâche de m'acquitter de ce devoir. Je lui ai sacrifié beaucoup de choses, et, entre autres, la liberté de ma tête et de mes doigts. Qui comparerait mes premiers ouvrages avec la *Philosophie rurale*, par exemple, verrait jusqu'où j'ai poussé ce sacrifice-là. Je ne croirai avoir reçu mon congé de la nature qu'à mon dernier souffle, et des hommes que quand ils m'auront coupé les oreilles et crevé les yeux ; encore ne le prendrai-je que par impuissance de faire autrement, car l'injustice des uns ne saurait faire vis-à-vis de moi le crime des autres.

Voilà, Monsieur, bien des contradictions entassées. J'espère que vous les prendrez pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire pour une franche exposition de mes pensées, déposées ici à deux fins : l'une de vous faire connaître votre nouvel et sincère

ami, l'autre, de présenter à votre âme vorace une seconde face des choses que je crois valoir mieux au sentiment que le revers que je vous ai présenté.

Au reste, si vous êtes heureux comme vous êtes, notre bonheur est notre premier devoir ; mais ne laissez pas rouiller votre bel organe : vous en devez compte au ciel, de qui vous l'avez reçu. Permettez du moins que je l'exerce par mes persécutions. Pardonnez à la surabondance de ma rhétorique ; je vous en dirais bien davantage que je n'en écris. Au surplus, le château de Brie (ainsi s'appelle cette terre en Angoumois) vous attendra toujours. Il n'est pas dans le monde une plus belle solitude dans le genre champêtre et sauvage que j'aime fort. Les améliorations mêmes qu'on pourrait et devrait y faire ne changeraient rien à cela ; car, loin de défricher, il ne s'agirait que de cultiver à profit de ce qui est en culture, et non à perte, comme il l'est aujourd'hui. Le château est à une lieue de toute paroisse, seul et ayant quatre métairies derrière quatre bocages voisins.

Adieu, Monsieur ; ne vous rebutez pas de moi et de mes immenses lettres, et comptez que je vous honore de tout mon coeur.

On m'assure que c'est la faute du commissionnaire si ma lettre a été retardée de trois mois, et que désormais on se servira d'une meilleure voie.

N° 3273.

[Mme de la Tour-de Franqueville à Rousseau][1].

Le 20 février 1767.

Mon ami, vous m'affligez et vous le savez bien. Vous savez bien que vous m'aviez promis de me donner votre adresse; vous savez bien encore combien j'aurois été sensible à cette faveur, et vous ne me l'accordez pas! Cependant, comme cela ne prouve pas absolument que vous m'en croyez indigne, je n'en murmure point; car, hormis le mépris, je puis tout supporter de vous.

M. Guy m'a dit que vous lui aviez accusé la réception d'un paquet dans lequel il avoit mis une lettre que je vous écrivis le 4 septembre dernier. Vous l'avez donc reçue, cette lettre? Et vous ne me répondez point; et vous ne dites pas à M. Guy un seul mot qui me concerne! Ah! cher Jean-Jacques, que je vous plains, si le temps et la douleur ont émoussé en vous ce tact exquis qui vous fit distinguer de la foule des hommages qui s'adressoient à vous, celui qui méritoit d'aller jusqu'à votre âme! On vous a servi, on vous a recherché, on vous a loué, sans doute on vous a aimé; mais jamais, jamais personne n'a conçu pour vous un attachement pareil au mien. S'il ne lui est pas réservé de vaincre votre froideur, du moins il lui est donné de n'être pas vaincu par elle. J'avoue que ma tendresse n'a plus la même vivacité: les regrets que m'a laissés la perte que j'ai faite, en altérant ma gaîté naturelle, portent la langueur dans toutes mes affections; mais elles n'en sont que plus profondes et plus propres à me tourmenter: je n'en saurois douter, puisque celle que vous m'avez inspirée m'occasionne autant de peines qu'elle m'avoit promis de plaisirs. Ne pensez pas, mon ami, que je veuille vous faire

1. Transcrit de l'imprimé en 1801 dans *Correspondance originale*, etc., tome II p. 222-226.

des reproches ; c'est à Mme...[1] que j'en dois, et je ne lui en fais point ; bien que je ne me dissimule point le dommage qu'elle m'a causé. Sans elle, mon penchant concentré dans le fond de mon coeur, n'auroit jamais acquis le triste droit de se plaindre : vous ne m'auriez pas prodigué, dans des momens plus heureux, les plus flatteuses espérances, et vous ne les tromperiez pas aujourd'hui. Le croiriez-vous, mon cher Jean-Jacques ? mes lettres ont embelli votre solitude, suspendu vos chagrins, charmé vos souffrances, enchanté votre esprit, mon idée a rempli votre coeur : vous m'avez montré des inquiétudes si tendres, vous m'avez dit des choses si délicates, que l'amour seul pourroit avoir des émotions plus touchantes et un langage plus séduisant. Il faut que vous ayiez beaucoup changé, pour ne retrouver en vous-même, dans vos instans de loisir, aucune trace d'un sentiment qui vous procura de si douces distractions. Si c'eût été le bonheur qui vous eût entraîné loin de moi, je trouverois, dans la cause de votre changement, un bien préférable à votre persévérance même. Mais, vous savoir plus malheureux que jamais, et n'être plus rien pour vous, c'est un état insupportable.

Toutefois, je suis bien éloignée d'exiger que vous fassiez, pour moi, ce que vous ne sentez pas le besoin de faire pour vous-même. Si le souvenir de votre amie n'ébranle plus votre imagination ; si l'embrassement que vous me donnâtes quatre jours avant votre départ, n'étoit pas le gage d'une amitié sincère ; si vous n'avez rien à me dire, ou bien, s'il est piquant pour vous d'éprouver jusqu'où ma constance peut se soutenir malgré votre indifférence, ne m'écrivez point. Je ne saurois vous dire si je vous aimerai encore long-temps, je ne le crois pas : les maux du coeur usent promptement le principe de la vie ; mais je vous jure que je vous aimerai jusqu'à mon dernier soupir.

1. Elle veut sans doute parler de Mme Bernardoni (*Cf.* T. VII, p. 246, note.)

N° 3274.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[1].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I took care of your letters. This wet season has half killed me, I can scarce stir. This morning I began to unpack the bales, but the books are strangely jumbled together as soon as they are uncovered the boards fall assunder and the books fall out, because at the Custom House they were all undone and very badly put together again. Your music I shall lay all by themselves and send them to you with the books you desire, as soon as I can find them.

A few days ago a small parcel was left at my house, it seems a book 8 inches 1/2 long about 5 wide, very thin, too much for post rather too small for the machine directed for me, upon taking the cover off, I find it is for you ; the seal enclosed I send. What shall I do, send it by the machine or in what manner ?

David Hume is made under Secretary to Mr Conway in the place of Mr Bourke who resigned. I have not yet seen him. All this family joyn in service to you and Mlle Vasseur.

I am dear Sir, your most sincere humble servant,

R. Davenport

Feb. 25th 1767.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 187.

N° 3275.

[D'Ivernois à Rousseau] [1].

(Fragments.)

A Genève le 27e février 1767.

Ne soyez point en peine, mon plus cher ami, de vôtre lettre du 31 Janvier non plus que de celle du 7e court, elles me sont parvenues en bon état. Je n'ay jamais crû que vous fussiez l'auteur du plan de législation trouvé dans les papiers de Monsr Lenieps, mais ayant vû de mes propres yeux une lettre du Bureau du Ministre qui le disoit trés affirmativement, il me parut être de mon devoir de vous en faire part. Vos Ennemis, ni personne au monde n'obtiendront jamais mon estime aux depends de celle que je vous dois, c'est ne pas me connoître que de penser le contraire.

Oui j'ay toujours present à l'esprit votre constant avis lors de nôtre entrevue à Thonon, et comme je suis porté naturellement à rendre à chacun la justice qui lui est due, jugez, mon plus cher ami, de la tâche que je dois remplir à vôtre égard, non seulement rélativement à cette entrevue, mais encore d'après une multitude de vos lettres, par lesquelles vous avez constamment conseillé la Sagesse et la moderation, et il me paroit que jusqu'ici nous n'avons pas trop mal profité de vos avis à cet égard ; mais je suis bien faché de ne pas voir comme vous la necessité de ceder, je ne vois pas non plus que nous ne puissions *sans honte,* quoique la resistance paroisse inutile. Un homme que j'honore a dit *qu'on pouvoit acquerir la liberté, mais qu'on ne la recouvroit jamais.* Cela seul me suffit pour faire les plus grands efforts afin de pas laisser à la postérité le soin de ce pénible et inutile ouvrage. Non, mon cher ami, dans quelque detresse que je me trouve, quelque peril

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothëque de Neuchâtel. [Th. D.]

qui se presente, la detresse ne sera jamais fondée à me reprocher d'avoir coopéré à son esclavage, et graces à Dieu nous sommes bon nombre qui pensons également. Le Genevois nait avec la qualité d'homme libre, son plus grand devoir est de la conserver de tout son pouvoir, et enfin s'il succombe sous le poids de la tyrannie, il doit s'éloigner des murs de son pays. Voila, mon cher ami, ce que nous devons faire avec ces multitudes de pauvres compatriotes que vous imaginez avoir encore plus besoin de pain que de liberté. Nous trouverons peut-être un coin de terre où l'on voudra recevoir une troupe d'hommes malheureux par vertu, nous nous regarderons tous comme freres, et les riches soulageront les pauvres.

Vous nous faites trop d'honneur en nous comparant au Senat de Rome assis gravement dans la place publique attendant la mort de la main des Gaulois, attendés pour nous donner cette loüange, que nous l'ayons méritée, peut-être nous sera-t-elle düe un jour, mais jusqu'à présent qu'avons nous fait que de nous conduire avec un peu plus de fermeté et un peu plus de sagesse, qu'il semble qu'on n'auroit du attendre d'un peuple, et sur tout au travers de tous les piéges qu'on n'a cessé de nous tendre ?

Il est vrai que quelques ames genereuses ont versé de l'argent dans la caisse de la Commission, cela a transpiré a Londres, et quelques bons Patriotes qui y sont nous ont fait parvenir leurs offrandes ; mais si on vous a dit qu'il y eut une Collecte ouverte, la commission l'ignore ; je lui ai fait raport de vos genereuses intentions, je n'ay point d'expressions assés fortes pour vous rendre la maniere dont je suis chargé de vous faire parvenir ses remerciements et les (*sic*) honneurs, mais je dois vous dire que la caisse est en bon état, et que personne ne souffre.

. . . . . .

[en P. S :]

J'apprends dans ce moment que vous avez envoyé à Londres £. 14. st. pour nos nécessiteux compatriotes. Voilà un acte de générosité peu commun pour quelqu'un qui n'a pas

de la fortune. Vous m'aviez chargé d'avoir recours pour vous à Me B. de la T. à portée de connoitre nos facultés et les besoins ; quand le cas l'auroit exigé, j'aurois executé vos intentions en ne ménageant pas votre bourse ; si vous m'aimés un peu, vous devriez bien ne pas ménager la mienne, je m'étois flatté une fois que vous me donneriés cette marque d'amitié.....

N° 3276.

MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU LE CITOYEN [1].
(Lettre de D. Roguin.)

Yverdon le 25 février 1767.

Je ne puis plus y tenir, cher et bon amy, votre silence me tue, j'ay partagé tous les chagrins, toutes les tracasseries que vous avés essuyées. Donnés moy de vos nouvelles, je vous en conjure, tous vos amis de ce pays m'en demandent, mettés moy en Etat de leur en donner sur votre santé, sur le païs que vous habités et si enfin on vous y laisse joüir de ce repos après lequel vous soupirés uniquement. Je suis chargé pr vous de mille amitiés et respects de toutes vos connoisscES, et en particulier des miens, sans oublier le collonel et sa femme qui vient de lui donner une fille, ma nièce Boy d[e la Tour] [2] en donnera aussi une dans quelques mois, si elle ne peut mieux faire, à son mary Delessert de Cossonay, jeune et riche négociant établi à Lyon. Elle a été mariée au païs, le 9 8bre dernier. Ils semblent faits l'un pour l'autre, également sages et retirés, le mary tout occupé de son commerce et elle de son ménage. Ils s'ayment comme des fols, ce qui fait beaucoup de plaisir

1. *INEDIT*. Transcrit le 23 juillet 1929 de la copie que m'a obligeamment, communiquée M. Maurice Boy de la Tour, de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [P.-P. P]

2. C'est-à-dire : « ma petite-nièce Madeleine Boy de la Tour ».

à la maman témoin de leurs bonheurs réciproques ; p^r ne pas les quitter, elle a achetté une petite campagne à 3/4 de lieues de Lyon[1]. Cette petite friponne avoit déjà jetté son plomb lorsque nous pensions à la marier. Elle nous auroit évité bien de la peine, si elle nous en avoit fait la confidence, comme elle auroit dû, puisque l'un et l'autre ne cherchions que son bonheur. Nous attendons aujourd'huy son frère ainé qui, devenu majeur, va reconnoître ses montagnes, dont il a été avantagé par son père. Quelle satisfaction ne seroit-ce pas p^r luy de retourner prendre de vos sages leçons, si vous y étiés encore ?

J'adresse ma lettre à Mad^e de Luze avec priére de la remettre à Mr du Peyroud p^r la joindre aux siennes la première fois qu'il aura l'honneur de vous escrire, faute de sçavoir votre adresse et si vous recevrez des lettres à droit^re par la poste.

Adieu et mille fois adieu, mon cher bon amy, que j'aimeray tant que je vivray, je vous embrasse bien tendrement et vous conjure encore une fois de vouloir me donner de vos nouvelles. Je n'oublie pas mad^le Le Vasseur, non plus que mes nièces, à qui vous avés fait verser beaucoup de larmes.

Yv[erdun] ce 25 février 1767.

N° 3277.

[Louis Dutens à Rousseau][2].

à Londres ce 26 Février 1767.

Monsieur, Je n'ai pas répondu plus tôt à l'honneur de votre dernière lettre, voulant avoir quelque chose de satisfaisant à vous dire ; j'ai sondé quelques libraires et quelques amis sur l'achat de vos livres, sans éclat et dans le dessein que le débouché s'en fit de la manière que vous désirez. Je vois qu'il ne

1. « Vacques ». (*Note de M. Maurice Boy de la Tour.*)
2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 242-243.

faut plus penser aux premiers ; outre que votre nom paroît écrit sur le Frontispice de la plupart de vos livres (ce qui frusteroit votre intention de garder l'incognito en cette affaire) le plus honnête libraire est un vrai Juif quand on lui propose d'acheter ; restent nos amis ; mais ceux à qui Mr Davenport et moi parlons de prendre quelques livres, sont seulement d'accord à en prendre une demi-douzaine etc., ce qui rendroit la vente d'un détail très long. Ce que vous suggérez dans votre dernière lettre à Mr Davenport, de les mettre dans un coin de sa maison, seroit le meilleur parti, s'il restoit quelque tems en ville. Pour moi, je n'ai point de maison ; je suis chez Monsieur de Mackensie, frère de My Lord Bute, mon protecteur et mon ami, et j'ai une chambre dans sa maison qui ne pourroit pas suffire à contenir tout ce que j'ai à y fourrer. Cependant il est très possible de lever toutes difficultés. J'ai proposé à Mr Davenport une idée qu'il approuve fort. Il y a plusieurs livres sur votre catalogue qu'il prendroit volontiers pour son compte ; je me chargerai de tout le reste aux conditions que je suis en état de proposer, et qui s'accorderont avec votre délicatesse et la mienne. Le choix de Mr Davenport une fois fait, nous évaluerons les livres sur l'estimation de ces mêmes livres, tirée des différents catalogues des libraires avec les prix marqués. Tout libraire ici étant dans l'usage de publier une fois l'an le catalogue de son fonds, avec les prix, il n'y aura de différence à faire que pour l'état bon ou mauvais dans lequel se trouvera tel ou tel livre. L'évaluation se trouvera ainsi faite avec la plus exacte impartialité, ce qui vous importe, et je suis résolu de ne pas insister à vous être utile de toute autre manière que celle que vous choisissez vous-même. Quelque soit la somme à laquelle se montent les livres. je prévois que je me dérangerois à la payer comptant, mais si cela vous accommode, je vous en ferai la rente viagère, pour laquelle je vous donnerai les sécurités nécessaires, et ceci s'arrangera de façon que vous n'aurez aucun embarras ; il suffira que vous chargiez Mr Davenport ou toute autre personne ici, d'en traiter avec moi. La raison

pour faire cette proposition est que je n'ai moi-même que des effets mobiles et pensions et autres revenus (qui meurent avec moi) pour environ 4 ou 5 cents Livres sterling par an. J'ai d'autant moins de répugnance de vous parler à cet égard avec ma franchise ordinaire, que je m'attends que vous en montrerez une semblable à accepter, ou à refuser, suivant que la chose vous conviendra plus ou moins. Le désir que j'ai de vous témoigner mon zèle à vous servir, ne peut pas vous paroître indiscret, lorsque je prend soin de le témoigner avec les circonstances qui me conviennent, et je vous en préviens afin que vous n'ayez aucune difficulté à accepter en cas que la chose vous arrange.

Les livres ne sont pas encore déballés. J'ai promis à Mr Davenport d'aller les examiner ce matin chez lui, s'il vouloit les faire défaire. Il seroit bon de savoir si les deux premières pages du catalogue qui se trouvent rayées doivent être exclues dans l'estimation et la vente des livres ※. Sur ce que Monsr Davenport m'a dit, l'Encyclopédie, qui étoit incomplète sur le catalogue, se trouve complettée depuis ; en ce cas c'est un article de plus de 30 Louis qu'il prendra pour lui-même. Nous vous prions Monsieur, de nous faire savoir vos intentions sur le sujet de votre lettre, et de nous dire aussi ce qu'il faudra faire de tous les articles incomplets qui se trouvent sur le catalogue ; il se pourrait que vous eussiez eu avec vous les volumes qui paroissent manquer, auquel cas il serait bon de les envoyer ※.

Après tout de ce que je viens de dire, il se peut que vous puissiez nous suggérer quelque amélioration de l'idée qui nous est venue, et j'attendrai avec impatience que vous vouliez bien nous la communiquer, n'ayant rien de plus à coeur que de vous témoigner avec combien de zèle et de respect, j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

L. Dutens

Librairie Armand Colin, Paris.

GREGOIRE ORLOF
gravé par E. Tchelesof.
Cabinet des Estampes.

N° 3278.

[Alex. Baxter à Rousseau] [1].

London 9th. Febry. 1767.

Sir !

I have just received the enclosed [2] letter from St Petersbourg with orders to deliver it into your own hands, which I certainly shoud (*sic*) have had the honour of doing had you been nearer Town : You will be pleased sir to acknowledge the receipt of this to command my services shoud you have any letters to transmit to Russia which I shall take particular care to forward from under my cover.

I am with Great Respect and
Esteem Sir your most obedient
humble servant.

Alex Baxter

please address to me Merchant in London
Mr Rousseau.

N° 3279.

[Le Comte Grégoire Orlow à Rousseau] [3].

S. Petersbourg 2 janvier 1767 [vieux style].

Vous ne serez point étonné que je vous écrive, car vous savez que les hommes sont enclins aux singularités. Vous

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

2. La lettre qui suit.

3. Transcrit de l'imprimé dans les *Mémoires* de Bachaumont, à la date du 12 juillet 1767, où ce texte n'est ni signé, ni daté. L'original, de la main d'un secrétaire, est conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Il est daté du 2 janvier 1767 (v. st.) et porte la signature autographe du comte Orlow. [P.-P. P.]

avez les vôtres, j'ai les miennes ; cela est dans l'ordre. Le motif de cette lettre ne l'est pas moins. Je vous vois depuis longtems passer d'un endroit à un autre : j'en sais les raisons par la voix publique, et peut-être les sais-je mal, parce qu'elles peuvent être fausses. Je vous écris en Angleterre chez M. le Duc d'Henrichemont, et je suppose que vous y êtes bien. Cependant il m'a pris fantaisie de vous dire que j'ai une terre éloignée de 60 verstes de Saint-Petersbourg, ce qui fait près de 10 lieues d'Allemagne. L'air y est sain, l'eau admirable, les coteaux qui entourent différens lacs forment des promenades agréables, très propres à rêver. Les habitans n'entendent ni l'anglois, ni le françois, encore moins le grec et le latin. Le curé ne sait ni discuter ni prêcher. Ses ouailles en faisant le signe de la croix, croient bonnement que tout est dit. Eh bien Monsieur, si jamais ce lieu-là est de votre goût, vous pouvez y venir demeurer ; vous y aurez le nécessaire, si vous voulez ; sinon vous vivrez de la chasse et de la pêche. Si vous voulez avoir à qui parler pour vous désennuyer, vous le pouvez ; mais en tout et surtout vous ne serez gêné en rien, ni n'aurez aucune obligation à personne. De plus, toute publicité sur ce séjour, si vous le souhaitez, pourroit être encore évitée ; et, dans ce dernier cas, vous ferez bien, selon, moi, si vous pouvez supporter la mer, de faire le trajet par eau ; aussi les curieux vous importuneront-ils moins sur ce chemin que sur la route de terre. Voilà Monsieur, ce que je me suis cru en droit de vous mander, d'après la reconnoissance que je vous ai des instructions que j'ai puisées dans vos livres, quoiqu'ils ne fussent pas écrits pour moi. Je suis, etc...

votre

Comte Grégoire Orlow

[Grégoire Orlow [1734-1784], favori de l'impératrice Catherine II, créé comte en 1762 puis prince, en 1772.]

N° 3280.

A M. [le comte Orlow][1].

A Wootton, le 28 février 1767.

Vous vous donnez, Monsieur le comte, pour avoir des singularités. En effet, c'en est presque une d'être bienfaisant sans intérêt, et c'en est une plus grande de l'être de si loin pour quelqu'un qu'on ne connoit point. Vos obligeantes offres, le ton dont vous me les faites, et la description de l'habitation que vous me destinez, seroient assurément très capables de m'y attirer, si j'étois moins infirme, plus allant, plus jeune, et que vous fussiez plus près du soleil. Je craindrois, d'ailleurs, qu'en voyant celui que vous honorez d'une invitation, vous n'y eussiez quelque regret : vous attendriez une manière d'homme de lettres, un beau diseur qui devroit payer en frais d'esprit et de paroles votre généreuse hospitalité, et vous n'auriez qu'un bon homme bien simple, que son goût et ses malheurs ont rendu fort solitaire, et qui pour tout amusement, herborisant toute la journée, trouve à commercer avec les plantes cette paix si douce à son coeur que lui ont refusé les humains. Je n'irai donc pas, Monsieur, habiter votre maison, mais je me souviendrai toujours avec reconnoissance que vous me l'avez offerte, et je regretterai quelquefois de n'y être pas pour cultiver les bontés et l'amitié du maître. Agréez, Monsieur le Comte, je vous supplie, mes remercîments très sincères et mes très humbles salutations.

J. J. Rousseau

1. Transcrit en février 1916 de la photographie de l'original autographe, conservée aux *Archives J. J. Rousseau,* à Genève. Cette lettre a été imprimée pour la première fois dans le *Mercure historique et politique,* La Haye, juillet 1767 t. CLXIII, p. 66, 67, sans lieu ni date, avec, p. 64-66, la lettre du comte Orlow. [Th. D.]

N° 3281.

[Perrin à Rousseau][1].

Monsieur,

Je vous envoye un petit Essai sur les Langues. J'ai pris la liberté de vous écrire avant qu'il ne fût imprimé. Je doute que vous ayez reçu ma Lettre ; je n'en ai pas reçu la réponse. Vous m'obligerez si vous voulez me faire savoir votre sentiment sur cette petite brochure, c'est un Essai à tous égards. Je connois trop votre philosophie pour faire votre panegirique, ou pour laisser glisser quelques fades louanges : il vous suffit de les mériter.

Si vous n'agréez pas le petit présent que je vous envoye, ni la liberté avec laquelle je vous le fais, agréez du moins celle que j'ose prendre de vous assurer que personne n'est avec plus de considération et de respect,

Monsieur,

votre très humble très obéist
sviteur,

Perrin

Au Collège de Gresham, le 19 de 10bre 1766.

Mon adresse est : at Mr. Lasey's, shoemaker Norton Falgate.

1. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. La 4e page porte : To | M. Rousseau, at | Master Davenport's Wooton. » Il n'y a pas de marque postale. [Th. D.]

N° 3282.

A M. [Perrin] [1].

[vers le 28 février 1767] [2].

Si je n'ai pas répondu, Monsieur, à la lettre que vous prites la peine de m'écrire, et si je ne lis pas le livre de votre composition que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer c'est qu'ayant renoncé depuis longtems à toute littérature, ainsi qu'à toute lecture et à tout commerce de lettres qui s'y rapporte je n'ose faire pour vous une exception que le plaisir de vous lire pourroit rendre fatale à ma résolution. Votre cadeau, M., ne sera pourtant pas perdu si, comme il est très facile, je trouve quelqu'un plus digne que moi d'en faire usage et de vous rendre le tribut d'éloges qui peut vous être du. Agreez cependant mes remercimens de vos attentions obligeantes et recevez, Monsieur, je vous prie, mes très humbles salutations [3].

[J. J. Rousseau]

1. *INÉDIT*. Transcrit le 18 fèvrier 1905 de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 81 a, sans date ni nom de destinataire. [Th. D.]

2. La minute est placée, dans le recueil de Neuchâtel, entre deux autres qui ont dû être écrites vers le 28 février 1767.

3. Je suppose que cette lettre, dont la minute autographe est écrite au verso de la précédente, s'adressait à M. Perrin qui avait envoyé à Rousseau son *Essai sur l'origine et l'antiquité des langues* (Londres, 1767, in-12.) Quérard l'appelle Jean-Baptiste Perrin et dit qu'il était maître de langue française à Londres. [Th. D.]

N° 3283.

A Madame la Duchesse de Portland[1].

A Wootton, le 28 février 1767.

Madame la Duchesse,

Pardonnez mon importunité : je suis trop touché de la bonté que vous avez eue de me tirer de peine sur la santé de milord maréchal, pour différer à vous en remercier. Je suis peu sensible à mille bons offices, où ceux qui veulent me les rendre à toute force consultent plus leur goût que le mien. Mais les soins pareils à celui que vous avez bien voulu prendre en cette occasion m'affectent véritablement et me trouveront toujours plein de reconnoissance. C'est aussi, Madame la Duchesse, un sentiment qui sera joint désormais à tous ceux que vous m'avez inspirés.

Pour dire à présent un petit mot de botanique, voici l'échantillon d'une plante que j'ai trouvée attachée à un rocher et qui peut-être vous est très connue, mais que pour moi je ne connoissois point du tout. Par sa figure et par sa fructification, elle paroît appartenir aux fougères, mais, par sa substance et par sa stature, elle semble être de la famille des mousses. J'ai de trop mauvais yeux, un trop mauvais microscope et trop peu de savoir pour rien décider là-dessus. Il faut, Madame la Duchesse, que vous acceptiez les hommages de mon ignorance et de ma bonne volonté c'est tout ce que je puis mettre de ma part dans notre correspondance, après le tribut de mon profond respect.

[J. J. Rousseau]

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

N° 3284.

A M. [Granville][1].

28 février 1767.

Que fait mon bon et aimable voisin ? comment se porte-t-il ? J'ai appris avec grand plaisir son heureuse arrivée à Bath, malgré les tems affreux qui ont dû traverser son voyage : mais maintenant comment s'y trouve-t-il ? la santé, les eaux, les amusemens, comment va tout cela ? Vous savez, Monsieur, que rien de ce qui vous touche ne peut m'être indifférent : l'attachement que je vous ai voué s'est formé de liens qui sont votre ouvrage ; vous vous êtes acquis trop de droits sur moi pour ne m'en avoir pas un peu donné sur vous ; et il n'est pas juste que j'ignore ce qui m'intéresse si véritablement. Je devrois aussi vous parler de moi, parcequ'il faut vous rendre compte de votre bien ; mais je ne vous en dirois toujours que les mêmes choses : paisible, oisif, souffrant, prenant patience, pestant quelquefois contre le mauvais tems qui m'empêche d'aller autour des roches furetant des mousses, et contre l'hiver qui retient Calwich désert si longtemps. Amusez-vous, Monsieur, je le desire, mais pas assez pour reculer le tems de votre retour ; car ce seroit vous amuser à mes dépens. Mlle le Vasseur vous demande la permission de vous rendre ici ses devoirs, et nous vous supplions l'un et l'autre d'agréer nos très humbles salutations [2].

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

2. Granville répond de Bath, le 9 mars 1767. Il remercie pour le plaisir que lui a causé la lettre de Rousseau. Un « Mr Brand, qui est ici, a été fort réjoui de savoir de vos nouvelles ; il m'a dit qu'il avoit le bonheur de vous voir en revenant de Scarborough. » Granville compte quitter Bath dans trois semaines, et passer ensuite huit jours à Londres, avant d'avoir le plaisir de revoir Rousseau et Mlle Vasseur ». [Th. D.]

N° 3285.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I should not have troubled you this post, but Lord Newnham sent me the enclosed to forward to your hands, I this day brought him all the prints I have yet found but indeed am so bad with the gout all over me that I can scarce move.

I desire my compliments together with every one in this house to you and Mlle Vasseur. I know you dont at all interest yourself in any change of ministers, but yesterday the administration lost a question in the Commons by a Majority of 18, so I suppose Lord Chatham's fall is not far off.

I am dear Sir yours most sincerely,

R. Davenport

feb. 28. 1767.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p 188.

Librairie Armand Colin, Paris.

JEAN HUBER

Pastel par lui-même.

Musée de Genève.

N° 3286.

To
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de Lord Nuneham.)

A Londres ce 28 Mars (*lisez* février 1767) [2].

Monsieur Davenport vient de m'apporter Monsr vos portefeuilles, mais les estampes sont dans un désordre affreux ; les bonnes et les mauvaises impressions sont mêlées ensemble, et malgré mes recherches je ne trouve pas une seule gravure de notre ami Monsr Wattelet ; il faut que les officiers de la douane les aient perdues ou prises. Heureusement il n'y a rien de gâté, ce qui m'étonne voyant combien tout est dérangé. Demain des artistes viendront les apprécier. Mes compliments je vous prie à Mlle Le Vasseur. Agréez, Monsieur, les assurances de ma très parfaite estime.

Nuneham

Le papier ci-joint est tombé d'un des portefeuilles. J'ai aussi trouvé une découpure de Monsr Hubert de Genève, je crois quelle est de Monsr de Voltaire, la figure est habillée en guerrier Romain. Que voulez-vous Monsieur que j'en fasse ?

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 224-225.

2. M. Courtois observe que *mars* est une erreur et qu'il faut lire *février*, et il voit avec raison, dans la lettre du 5 mars de Rousseau à lord Nuneham, qu'on trouvera plus loin (n° 3294), une réponse à la présente.

N° 3287.

[Du Peyrou à Rousseau] [1].

Neufchatel 1er mars 1767. n° 41.

Je répons, mon cher Citoyen, sans perdre un moment, à vôtre n° 8. D'abord soyez tranquille sur la santé de Mylord Mareschal. J'en reçois une lettre du 16 février dans laquelle il n'est pas question de la moindre incommodité. Il est occupé à semer ses petits pois et à faire arranger son jardin. Je n'ay pas attendu, mon cher Citoyen, à lui écrire au sujet de sa résolution que vous m'en ayés parlé. Sur une de ses lettres dont vous trouverés copie cy-après, je lui écrivis le 13 Xbre et je le sollicitai avec toute la chaleur dont je suis capable, à ne pas tenir la résolution qu'il m'annonçoit avoir prise, et dont il me faisoit part en m'envoyant copie de sa lettre [2] du 22. 9bre responsive à la vôtre du premier Novembre, si je ne me trompe. Vous verrez aussi la reponse cy-après. J'ay bien senti, mon cher citoyen, tout ce que cette résolution auroit pour vous de sensible, et je n'ay pas eü le courage de vous en parler le premier. Vous pourrez juger par le contenü des lettres de M : M : du parti qui vous reste à prendre, et dont le meilleur, à mon avis, seroit de ne lui demander que des nouvelles de sa santé et de ne plus toucher un mot ni sur H : ni sur aucun de ses amis dont vous croyez avoir lieu de vous plaindre. Parlez lui de vôtre santé, de vôtre vie actuelle, mais ne sortez point de ce cercle. Je pense que c'est le seul moyen de l'engager à changer sa résolution,

Je suis trop affligé de vous sentir malade et dans le chagrin

1. *INÉDIT.* Transcrit le 24 mai 1929 de l'original autograghe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 202-205. In-4° de 8 p., l'adresse sur la 8e. Traces de cachet de cire noire. Marques postales anglaises [P.-P. P.]

2. Notre n° 3167.

pour avoir la force de vous gronder. Mais il faut pourtant que e vous assure que vous vous trompez quand vous me supposez a plus petite disposition à avoir crû la nouvelle extravagante le vôtre arrivée en Suisse. Je puis avoir trouvé singulier, étonnant même, le raport de circonstances venües de différens lieux t de différentes personnes à la fois, mais j'ay été si peu disposé à roire la nouvelle que je l'ay assurée fausse de toute fausseté nombre de gens qui se sont addressés à moi pour en savoir a vérité. Ce raport si étonnant dans les circonstances de ce bruit e trouve tout simple aujourd'hui que l'on dit que c'est un ancien fficier réformé habillé comme vous à peu près, et vous resemblant d'ailleurs, qui a occasionné ce bruit, en trompant ien des gens qui pretendent vous connoitre pour vous avoir û plus d'une fois. Croire une pareille équipée de vôtre part, 'eût été mériter les petites maisons pour soi, ou vous en juger ligne et je n'en suis pas encore là, Dieu merci. La nouvelle le vôtre mort qui avoit précédemment couru, avoit fait, il est rai, quelque impression sur moi quoique je n'en crusse rien, nais le cas est bien différent, et si dans ce dernier, c'étoit ne foiblesse à moi, je m'applaudis d'être foible.

J'ay eu grand tort de vous dire que vous n'aviez plus besoin e Cerjat. Je ne m'en souviens pas, mais quelle consequence n tirez-vous ? que vous ne devez recourir à cet ami qu'à la dernière extrêmité ? Eh ! mon Dieu, mon cher ami, n'allons pas si ite. Ne voyez je vous prie dans ce que je vous ay marqué de *on dit* de Paris que la satisfaction de vous croire dans une etraite sure et agréable. Si je me suis trompé, Hélas, j'en suis ssés fâché et dès la assés puni.

Quand au dépôt de vos papiers, je ne connois personne à ui vous pouvez le confier plus secrètement qu'à mon ami Mr de Cerjat. A son deffaut, car il peut mourir, il me semble ue vous pouvez les remettre à mes banquiers Messrs Guinaud t Hankey, en les mettant à mon addresse et en les priant de ne les faire parvenir par le canal de Mr Portales à son premier voyage à Londres. Et cette voye sera la plus abrégée, s'il agit de me faire tenir ces papiers. Car s'il n'est question

que de les déposer en lieu sûr, tenez vous en à mon ami Cerjat.

Je crois vous avoir parlé de la visitte que m'a faite Mr Heer, mon oreilliste et des espérances qu'il m'a données au retour de la belle saison. Je continüe les remèdes qu'il m'a prescrits et quand je quitte le coton que je suis encore obligé de porter pendant le froid, je m'apperçois d'une grande différence, et j'ay tout lieu d'espérer sinon une parfaite guérison, du moins un soulagement très considérable.

Ce que vous me dites du billet de Mr le duc de Grafton me fait grand plaisir, moins pour l'argent que pour la façon de penser du Roi. Mais à propos d'argent, j'attends toujours de Paris la nouvelle que vous ayez tiré sur mes banquiers, et surtout que vous me répondiez sur ce que je vous ay marqué précédemment sur cet objet.

Vous ay-je dit que j'ay trouvé de l'eau sur mon terrain et un sol propre à mes plantations ? Voilà les deux découvertes faites à la fois, qui toutes les deux sont pour moi des plus intéressantes tant pour l'agrément que pour l'économie. Le principal Bâtiment sera couvert cette année. Il en est tems. Mais avec nos ouvriers il faut se munir de patience.

Pour diminuer le poids de ce paquet, je me suis servi d'un papier trés mince ; mais voici un billet qui le rendra encore plus considérable. Mde de Luze me l'envoye de la part de Mr Roguin vôtre ami, et elle y a inséré un mot.

Nous sommes jusques aux oreilles dans les altercations avec la Cour de Berlin et Mr le Vice Gouverneur y joue le premier rôle. — Il vient de paroître à Yverdon une brochure intitulée Lettres d'un Quacre, ou Etrennes aux desoeuvrés. La première lettre roule sur vôtre différend avec Hume, où celui-ci n'obtient pas gain de cause. La seconde est une sortie violente contre Voltaire sous le nom du Docteur Polymathos, lequel docteur, ayant été avisé par un garçon imprimeur, s'étoit plaint à Berne pour demander la suppression du Libelle. L'ordre en fut donné, mais la brochüre ayant été vüe à Berne on a permis le débit. Je ne sais pas qui

en est l'auteur. Votre lettre à Mr de Luc de Genève court le monde, et chacun en prend copie.

Ma mère se porte assés bien et veut que je vous dise quelque chose de sa part. Mes complimens à Mlle le Vasseur. Adieu, mon cher Citoyen, je vous embrasse de tout mon coeur.

J'aurai soin de prendre note du jour de l'arrivée du Talisman et de l'état dans lequel il me sera parvenu.

Copie d'une lettre de M[ilord] M[aréchal à Du Peyrou] du 28 novembre 1766[1].

J'ay une lettre de Mr Rousseau, des plaintes contre moy avec bien de la douceur, d'avoir mal interprété son refus de la pension ; l'autre est sur ce que je vous ay écrit : Comme j'écris de mémoire et que la mienne me manque beaucoup, je ne sais pas du tout ce que je vous ay dit dans cette lettre dont il est question; bien sais-je que je ne vous ai écrit que dans l'intention et dans l'espérance que vous pourriez lui ôter ses soupçons contre Mr Hume qui, je voyois, seroient trouvés injustes de tout le monde ; j'avois taché de les lui ôter longtems avant que la querelle n'éclattat : et vous pourrez vous même juger si ce que je disois étoit d'un ami, ou ennemi. Je le regarde toujours comme un homme vertueux, mais aigri par ses malheurs, emporté par sa passion, et qui n'écarte pas assez ses amis. Je ne puis lui donner raison jusqu'à ce qu'il me paroisse l'avoir. Si dans la suite il fait voir des preuves que Hume est un noir scelerat, certainement je ne lui donnerai pas raison, mais jusqu'à cette heure je ne vois pas apparence de preuves solides. Il est bien affligeant, surtout pour moi qui aime la tranquillité et point les tracasseries, d'être quasi forcé d'entrer dans une querelle entre deux amis que j'estime. Je crois que je prendrai le parti necessaire à mon repos de ne plus parler ni écouter rien sur cette malheureuse affaire. Adieu je vous embrasse de tout mon coeur./.

Comme je ne me souviens pas de ce que je vous ay écrit, que je n'ay pas copie de mes lettres, examinez les. Mr Rousseau ne me dit ni vos paroles, ni celles de ma lettre à vous, et pour bien juger, je

1. *INEDIT*. Transcrit le 24 mai 1929 de la copie, de la main de Du Peyrou, occupant les pages 5 et 6 de la lettre précédente. (Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel. des lettres de Du Peyrou à Rousseau, fol. 204.) [P.-P. P.]

dois la voir. Voici comme il finit : « *Mais si je n'ay* pas le tort que « vous m'imputés, souvenez vous de grace que le seul ami sur lequel « je compte après vous, me regarde, sur la foi de vôtre lettre comme « un extravagant au moins ». 1er 9bre [1766].

Je vous envoye copie de ce que je lui écris par ce courrier Bonsoir.

Copie d'une autre lettre [de Milord Maréchal à Du Peyrou] du 24 décembre 1766[1].

Mr. Je ne vois pas d'autre parti à prendre pour moi que de finir une correspondance où je suis de sentimens si divers de Mr Rousseau où je regarde pour impossible de lui persuader qu'il a tort, ni qu'il me persuade qu'il a raison : car je supose qu'il a déjà exposé ses preuves que Mr Hume est, quasi gratis, le plus noir scelerat sur la terre ; je connois beaucoup Mr Hume. Il n'y a qu'une voix sur son caractère ; il a toujours passé pour trés honnête homme ; ses ennemis les bigots hypocrites ne lui ont jamais contesté ce caractère, ni sa moderation et douceur. Je connois aussi beaucoup Mr. Stuart[2] ; c'est un homme sensé, doux, honnête, aisé à vivre, généreux, bienfaisant ; je ne puis croire qu'il ait manqué envers Mr Rousseau, à moins d'en être bien assuré ; Mr Rousseau aigri par ses malheurs, ayant souvent experimenté la mauvaise volonté de gens où il se flattoit du contraire, aurait mal interpreté peut être quelques négligences de mon ami Mr Stuart. Je ne connois que peu le frère de Mr. Stuart, mais beaucoup son pére et parens dont quelques uns d'un mérite distingué et mes amis intimes. Le père est homme de merite. A continuer ma correspondance avec Mr Rousseau, il me faudroit continuer à lui répéter que je suis d'avis bien contraire au sien, et que je ne le trouve ni raisonnable ni juste dans ses soupçons, ou que je trahisse la vérité et mes sentimens en lui accordant raison. Par le premier, je l'offenserois de nouveau par chaque lettre ; par le second, je m'offenserois trop moi-même en sacrifiant la vérité. Je dois et j'ay beaucoup d'égards à la situation malheureuse de Mr Rousseau, mais je ne lui dois pas la complaisance de condamner, selon moi injustement, mes meilleurs amis entre lesquels je place Mr Hume et Mr Stuart. Pendant que j'avois esperance, laquelle étoit appuyée par vos sentiments et vos bons offices, de faire sentir à Mr. Rousseau qu'il étoit dans l'erreur, je lui écrivois avec plaisir, à présent je vois bien que notre correspondance lui pourroit devenir

1. *INEDIT*. Transcrit le 27 mai 1929 de la copie envoyée par Du Peyrou à Rousseau dans sa lettre du 1er mars 1767. (Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel. des lettres de Du Peyrou, fol. 204-205.) [P.-.P. P.]

2. Je pense qu'il faut lire Stewart.

desagreable aussi bien qu'inutile : Je suis vieux ; la mémoire me manque ; j'ay été trop sensible pour ma petite santé à la querelle de deux de mes amis ; il me faut du repos. Ce seroit en vain que je voudrois reconcilier ces deux amis.

Le reste roule sur des objets absolument étrangers [1].

N° 3288.

A. M. [Davenport] [2].

A Wootton, le 2 mars 1767.

Nous sommes malades, Monsieur, chacun de notre côté et je vous plains *non ignarus mali* ; car outre tout le reste j'ai actuellement une cruelle fluxion sur les dents qui m'empêche de savoir presque ce que j'écris. Il faut espérer que la suspension de ces terribles vents allégera votre situation et la mienne.

L'état où vous avez trouvé mes livres me fait sentir à quels embarras je vous ai exposé. Vous m'obligeriez beaucoup si vous vouliez bien prendre M. Louis [3] ou un autre pour les assortir et lui payer sa vacation sur le produit des livres. Je m'attens d'avance à l'état où vous trouverez aussi ces estampes ; car ce n'est pas pour rien qu'on les a ôtées de leurs portefeuilles où mon ami les avoit très bien arrangées. Si elles ne sont pas vendables, m'en voilà tout consolé, et je n'en serai pas moins sensible aux soins que Mylord Nuneham vouloit bien prendre.

Le petit pacquet qu'on vous a remis ne presse point du tout,

1. Cette dernière ligne est de Du Peyrou, terminant sa lettre du 1er mars à Rousseau.

2. Transcrit de l'imprimé en octobre 1925 par M. Albert Schinz dans *Smith College Studies* (Northampton Mass.), d'après l'original autographe signé et sans adresse, conservé à New-York, dans la Bibliothèque J. Pierpont-Morgan. Le nom du destinataire est proposé par M. Albert Schinz, qui note que cette lettre répond à celle de Davenport du 25 février 1767.

3. *Sic,* dans l'imprimé. Il faut sans doute lire « Lewis ».

et il suffira qu'il soit mis avec le reste dans la malle dont vous avez bien voulu vous charger de faire l'emplette.

Je vous suis très-obligé, Monsieur d'avoir bien voulu donner cours à mes précédentes lettres ; j'espére que vous aurez eu la même bonté pour celles que Mrs Walton vous a envoyées avant hier, et que vous voudrez bien l'avoir aussi pour les incluses. Je présente mes devoirs et ceux de Mlle le Vasseur à toute vôtre maison, et vous prie aussi de les agréer.

J. J. Rousseau

N° 3289.

A M. [Du Peyrou][1].

[2 mars 1767].

Avant hier, mon cher Hote, je vous expédiai mon n° 9 contenant ce que vous savez[2]. J'ai su depuis qu'on l'a fait passer par un entrepot dont on m'a fait mistére, et je parierois que ce n°. ne parviendra pas dans vos mains tel qu'il est sorti des miennes[3]. Ainsi j'attendrai de vos nouvelles avant que de m'en servir. Au reste il est absolument impossible d'ouvrir et refermer le pacquet sans qu'il y paroisse.

N'ayant aucune nouvelle de M. de Cerjat je juge qu'il n'a pas receu ma lettre. Vous me marquez de m'addresser à lui

1. *INÉDIT*. Transcrit, le 9 mars 1905, de la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 81^b^. — Sans date et sans nom de destinataire. L'original n'est pas dans la liasse des lettres de Rousseau à Du Peyrou. Peut-être n'a-t-il pas été envoyé, ou peut-être Du Peyrou l'a-t-il détruit à cause des reproches de Rousseau [Th. D.]

2. Le n° 9, qui ne se retrouve pas non plus dans ladite liasse, était du 28 février et contenait un chiffre. Ce n° 9 parvint le 15 mars à Du Peyrou, qui y répondit le 16 mars, par son n° 42. (*Cf.* lettre de Du Peyrou du 16 mars, où l'on voit qu'en effet, le n° 9 n'arriva pas intact.) [Th. D.]

3. « aussi ne m'en servirai [je] pas », « me tiendrai-je pour averti », biffé.

au besoin [1]. Le conseil est admirable mais moins facile à suivre qu'à donner. S'il m'étoit aussi aisé que vous vous le figurez de m'addresser à M. de Cerjat je n'aurois pas besoin de lui [2]. Les lettres loin de me servir me nuisent. La seule chose qui peut m'être utile seroit de voir quelqu'un de confiance. quelqu'un sur qui je puisse compter, à qui je puisse [3] remettre un dépot, ne fut-ce qu'un Domestique. Voila le seul service essentiel que je puis recevoir [4]. Mais tant qu'on me dira de loin addressez-vous à moi ou à tel c'est comme si l'on ne me disoit rien car cela m'est impossible. Vous jugez de ma situation par la vôtre, vous vous trompez beaucoup. La mienne devient tous les jours plus critique, et approche d'un point qui m'effraye, jusqu'ici notre correspondance est restée libre, ce qui m'est arrivé avant hier me fait voir qu'elle peut cesser de l'être sans qu'il soit en mon pouvoir de la rouvrir [5]. Et alors que devenir dans le coeur de cette Isle [6] où je ne puis faire un pas [7] sans l'assistance d'autrui. Ce qui m'embarrasse plus que [8] moi-même ce sont mes papiers. Si personne ne vient à mon secours et qu'il faille mourir ici, ma résolution est prise, je les brulerai car je suis bien déterminé à ne pas les laisser tomber entre les mains de mes ennemis si je puis [9]. Je ne puis éviter la voye par laquelle je risque cette lettre [10] ne soit connue et [11] ainsi je ne dois pas compter si elle passe sans obstacle sur le même bonheur une seconde fois. Je ne vous écrirai donc plus rien qui demande le secret jusqu'à

1. Du Peyrou avait écrit à Rousseau, le 5 février, dans son nº 40 : « Mr. de Cerjat m'a marqué vous avoir écrit. Si jamais vous avez besoin d'un homme sûr et de probité, addressez-vous à lui. »
2. « Toutes les lettres que j'écris », « Pour pouvoir », biffés.
3. « parler enfin », biffé.
4. « et que je n'espére », biffé.
5. « Les lettres me perdront, il n'y a que la présence de quelqu'un », biffé.
6. « sans y pouvoir », biffé.
7. « seul sans secours », biffé.
8. « ma personne », biffé.
9. « Je ne vous écrirai plus «, biffé.
10. « sera découverte », biffé.
11. « je ne puis l'éviter », biffé.

ce que nous ayons un chiffre pour nous entendre : car sans me rebuter de la peine j'en vais commencer un [1] autre tout différent mais comment espérer qu'il vous parvienne. Il faut avouer que je suis un infortuné mortel. Je vous embrasse.

J'ai perdu M. M[aréchal] cela est certain, sans que je puisse savoir pourquoi ni comment. J'avois prévu qu'on dresseroit près de lui des batteries, je l'en avois prevenu ; il m'avoit fait les plus belles promesses du monde. S'il s'est laissé surprendre comment [2] resisterez-vous. Vous qu'un on dit [3] ébranle et qu'un voiturier [4] persuade sur les plus inconcevables absurdités. Car [5] c'est maintenant à vous cela est certain, et j'en prevois même la route. Mais à quoi me sert la prévoyance qu'à me faire sentir d'avance les maux que je ne peux éviter. Autant que je puis juger du projet, il est de me faire mourir de douleur, le plustot qu'on pourra, dans cette isle [6], c'est le plus sur moyen qu'on ait imaginé pour étouffer mes murmures. Je ne suis pourtant pas un h : trop murmurant, je dois savoir gémir et me taire, c'est un métier que j'apprends depuis longtems. Necessité, necessité [7] fatale, que tes coups sont terribles, il n'y a ni raison ni verité ni sagesse qui puisse nous y dérober.

1. « second, mais qui », biffé.
2. « puis-je compter vous en garantir », biffé.
3. « persuade », biffé.
4. « ébranle », biffé.
5. « car on travaillera près de vous », biffé.
6. « afin que je ne puisse aller répéter nulle part », biffé.
7. « cruelle «. biffé.

N° 3290.

A M. [Du Peyrou] [1].

[2 mars (?) 1767].

. . . . . .

Je ne saurois en vérité regarder que comme une plaisanterie le reproche que vous continuez de me faire sur la méchanceté que vous trouvez dans ma lettre à M. Hume. Mais je ne puis m'empêcher de vous dire que cette plaisanterie ne me paroit pas de bon gout. Imaginez qu'en vous débatant dans les mains d'un homme qui vous plonge à coups redoublés un couteau dans la poitrine, vous lui faites [2] une égratignure et que vous voyant sortir tout sanglant des mains du meurtrier [3], je vienne gravement vous reprocher de l'avoir égratigné par [4] malice ce badinage-là vous paroitroit-il bien placé ? Je n'endure pas volontiers de mes amis le reproche de méchanceté que je sens être souverainement injuste ; malgré tant de malheurs qui devroient avoir aigri mon naturel il n'y a point encore de coeur d'homme dont la méchanceté soit plus loin que du mien ; et vous mon cher hote qui me jugez si severement et si à votre aise, soyez trés sur que si vous eussiez été à ma place, vous eussiez malgré votre flegme poussé des cris plus perçans que les miens...

1. *INÉDIT*. Transcrit le 9 mars 1905 d'un fragment de minute autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 80. Sans date ni adresse. Ce fragment était peut-être destiné à figurer dans la lettre du 2 mars, qui précède. [Th. D.]

2. » jaillir sur sa manchette quelques gouttes de votre sang, et que vous voyant sortir des mains de cet homme à moitié mort, je vous reproche gravement d'avoir par malice taché sa manchette. Ce badinage-là vous paroitroit il bien placé », biffé.

3. « a demi-mort », « tout couvert de playes », biffé.

4. « méchanceté », biffé.

N° 3291.

A M. Louis Dutens [1].

Wootton, le 2 mars 1767.

Tous mes livres, Monsieur, et tout mon avoir ne valent assurément pas les soins que vous voulez bien prendre et les détails dans lesquels vous voulez bien entrer avec moi. J'apprends que M. Davenport a trouvé les caisses dans une confusion horrible : et, sachant ce que c'est que la peine d'arranger des livres dépareillés, je voudrois pour tout au monde ne l'avoir pas exposé à cette peine, quoique je sache qu'il la prend de très bon coeur. S'il se trouve dans tout cela quelque chose qui vous convienne et dont vous vouliez vous accommoder de quelque manière que ce soit, vous me ferez plaisir sans doute, pourvu que ce ne soit pas uniquement l'intention de me faire plaisir qui vous détermine. Si vous voulez en transformer le prix en une petite rente viagère, de tout mon coeur ; quoiqu'il ne me semble pas que, l'Encyclopédie et quelques autres livres de choix ôtés, le reste en vaille la peine, et d'autant moins que le produit de ces livres n'étant point nécessaire à ma subsistance, vous serez absolument le maître de prendre votre tems pour les payer tout à loisir en une ou plusieurs fois, à moi ou à mes héritiers, tout comme il vous conviendra le mieux. En un mot, je vous laisse absolument décider de de toute chose, et m'en rapporte à vous sur tout les points, hors un seul, qui est celui des sûretés dont vous me parlez : j'en ai une qui me suffit, et je ne veux entendre parler d'aucune autre ; c'est la probité de M. Dutens.

Je me suis fait envoyer ici le ballot qui contenoit mes livres de botanique, dont je ne veux pas me défaire, et quelques autres dont j'ai renvoyé à M. Davenport ce qui s'est trouvé

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

sous ma main ; c'est ce que contenoit le ballot qui est rayé sur le catalogue. Les livres dépareillés l'ont été dans les fréquents déménagements que j'ai été forcé de faire ; ainsi je n'ai pas de quoi les compléter. Ces livres sont de nulle valeur, et je n'en vois aucun autre usage à faire que de les jeter dans la rivière, ne pouvant les anéantir d'un acte de ma volonté.

Vos lettres, Monsieur, et tout ce que je vois de vous m'inspirent non seulement la plus grande estime, mais une confiance qui m'attire et me donne un vrai regret de ne pas vous connoître personnellement. Je sens que cette connoissance m'eût été très agréable dans tous les temps, et très consolante dans mes malheurs. Je vous salue, Monsieur, très humblement et de tout mon coeur.

[J. J. Rousseau]

N° 3292.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I have took care of all your letters which have come to my hands, gave yours which came last post to Mr Du Tens, and a few days hope to dispatch the business of your books.

Lord Newnham desires to have the pleasure of looking into your l'Esprit, will take care it passes into no other hands, but his own.

There are some medalions ; what would you have done with them.

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 188.

I hope I shall hear you are better in health. I continue very poorly my compliments to Mlle Vasseur.

I am most sincerely yours,

R. Davenport

March 5. 1767.

N° 3293.

To
Mr Rousseau [1]
at Wotton
Ashbornbag
Derbyshire.

(Lettre de Louis Dutens.)

A Londres ce 5 Mars 1767.

Monsieur, Je viens de voir M. Davenport, et nous sommes entendus ; je lui ai fait voir votre lettre : nous avons conclu après avoir mis à part l'Encyclopédie pour lui-même, et ceux de vos ouvrages que vous lui présentez, et retiré les livres que vous vous êtes réservés. Le libraire Louis fera le triage des livres incomplets, sur le sort desquels on décidera de manière ou d'autre ; et je me charge de tout le reste ; j'en ferai (de concert avec Mr Davenport) l'évaluation de la manière dont je vous ai fait mention dans ma dernière, et avant la quinzaine vous serez informé du résultat de nos conférences ; en attendant vous pouvez regarder votre Bibliothèque comme venduë entre Mr Davenport et moi, et Mr Davenport sera débarrassé des livres en trois ou quatre jours d'ici, parce que demain j'empaquette une partie des miens pour la campagne afin de faire place aux vôtres. J'ai l'honneur de vous répéter qu'aucun de ceux qui ont des notes en marge ne sortira de

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 243, 244.

mes mains, pas même pour les préter, et lorsque vous voudrez en réclamer quelqu'un vous serez le maître. S'il s'en trouve quelques uns qui ne soient pas dans ce cas, et qui soient des doubles de ma Bibliothèque, je me propose d'en effacer votre nom, s'il est écrit sur les livres, et je me permettrai alors de les changer avec quelque libraire qui ignore entièrement que le livre vous ait appartenu, de sorte qu'il ne paroisse pas une lettre de votre écriture hors dans mes mains.

Le plaisir d'avoir quelques-uns de vos livres (qui me conviennent) est tellement confondu avec celui de vous être bon à quelque chose, que je ne puis pas les démêler bien précisément ; et si le dernier motif entroît pour quelque chose dans ma résolution, vous conviendrez, mon cher Monsieur, que je l'ai bien corrigé par la liberté que j'ai prise de prescrire, pour ainsi dire, moi-même, la manière dont je dois faire cette acquisition. Je suis extrêmement sensible à l'opinion obligeante que vous voulez bien concevoir de moi, et voilà déjà une obligation que je vous ai, avant que vous me fournissiez quelques occasions de la reconnoitre.

Notre pauvre ami Guy a été mis pour quelque tems à la Bastille ; j'ai reçu une lettre de Paris par la dernière poste dans laquelle on me dit que c'est pour avoir introduit quelques mémoires de Mr de La Chalotais ; ce qu'il y a de singulier, c'est que je reçois aussi par la même poste une lettre de Guy *datée de Paris,* dans laquelle il dit qu'une légère indisposition *le retient à la campagne* ; et oubliant qu'il a daté de Paris, il répète deux ou trois fois dans sa lettre qu'il ne sera pas longtemps *retenu à la campagne*. Ses affaires n'en vont pas moins leur train, et il n'en paroît pas moins gay, de sorte que je prévois qu'il ne compte pas rester longtems dans son nouveau gîte ; je ne vous en aurois pas parlé, car je n'aime pas annoncer de mauvaises nouvelles, mais j'ai craint que les gazettes ou quelque personne moins au fait, ne vous l'apprît d'une manière moins satisfaisante.

Je finis à la hâte, étant interrompu ; je vous prie d'être persuadé que personne n'est plus sincèrement et avec plus de zéle

et d'attachement que moi, Monsieur, votre très humble et affectionné serviteur,

L. Dutens

N° 3294.

A Lord Nuneham[1].

A Wootton, le 5 mars 1767.

Je ne suis pas surpris, Mylord, de l'état où vous avez trouvé mes estampes : je m'attendois à pis, mais il me paroît cependant singulier qu'il ne s'en soit pas trouvé une seule de M. Watelet. Quoique, parmi beaucoup de gravures qu'il m'avoit données, il y en eût peu des siennes, il y en avoit pourtant. La préférence qu'on leur a donnée fait honneur à son burin. J'en avois un beaucoup plus grand nombre de M. l'Abbé de St-Non. Si elles s'y trouvent, je ne voudrois pas non plus qu'elles fussent vendues ; car quoique je n'aye pas l'honneur de le connoître personnellement, elles étoient un cadeau de sa part. Si vous ne les aviez pas, Mylord, et qu'elles pussent vous plaire, vous m'obligeriez beaucoup de vouloir les agréer. Le papier que vous avez eu la bonté de m'envoyer est de la main de Mylord Mareschal, et me rappelle qu'il y a dans mon recueil un portrait de lui, sans nom, mais tête nue et très ressemblant, que pour rien au monde je ne voudrois perdre, et dont j'avois oublié de vous parler. C'est la seule estampe que je veuille me réserver, et quand elle me laisseroit la fantaisie d'avoir les portraits des hommes qui lui ressemblent, ce goût ne seroit pas ruineux. Je sens avec combien d'indiscrétion j'abuse de votre tems et de vos bontés ; mais quelque peine que vous donne la recherche de ce portrait, j'en

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay et collationné le 3 mai 1914 sur la copie envoyée vers 1780 à Du Peyrou et conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 33, 34, 34bis

aurois une infiniment plus grande à m'en voir privé. Si vous parvenez à le retrouver, je vous supplie, Mylord, de vouloir bien l'envoyer à M. Davenport, afin qu'il le joigne au premier envoi qu'il aura la bonté de me faire.

Comme, après tout, mon recueil étoit assez peu de chose, que probablement il ne s'est pas accru dans les mains des Douaniers et des Libraires, et que les retranchemens que j'y fais font du reste un objet de très peu de valeur, j'ai à me reprocher de vous avoir embarrassé de ces bagatelles ; mais, pour vous dire la vérité, Mylord, je ne cherchois qu'un prétexte pour me prévaloir de vos offres et vous montrer ma confiance en vos bontés.

J'oubliois de vous parler de la découpure de Hubert [1] : c'est effectivement M. de Voltaire en habit de théâtre. Comme je ne suis pas tout à fait aussi curieux d'avoir sa figure que celle de Mylord Maréchal, vous pouvez, Mylord, à votre choix, garder, ou jeter, ou donner, ou brûler ce chiffon ; pourvu qu'il ne me revienne pas, c'est tout ce que je désire. Agréez, Mylord, je vous supplie, les assurances de mon respect.

J. J. Rousseau

N° 3295.

[Ballière à Rousseau] [2].

De Rouen le 5e mars 1767.

Monsieur

J'ai reçu en son tems votre lettre, et je la conserve avec le respect qu'inspire une homme de votre merite. il m'auroit été

1. *Sic,* sur la copie. Il faut lire Huber, jeune peintre génevois vivant dans l'intimité de Voltaire, dont il a laissé d'innombrables portraits. Il se plaisait à faire des profils découpés avec des ciseaux, et excellait dans celui de Voltaire.

2. *INÉDIT.* Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. [Th. D.]

flatteur de pouvoir la rendre publique pour faire valoir l'ouvrage qui y a donné lieu je me serois procuré des lecteurs au moyen de votre autorité qui est d'un grand poids en fait de musique comme a bien d'autres égards l'autorité d'un savant qui a aprofondi ce qui fait l'objet de sa decision détermine ceux a qui l'autorité suffit ; et si elle ne captive pas les autres elle les invite du moins et les encourage a etudier ce qu'un savant a jugé digne d'être connu. Mais je voue avoue, Monsieur, que ce qui m'a empeché de publier votre lettre c'est que vous y parlez de moi d'une façon trop avantageuse, et de vous d'une façon trop défavorable je n'ai pas cru qu'il me convint d'en faire usage sans votre aveu et tout ce que j'ai accordé a ma vanité a été d'en donner lecture a quelques amis sans jamais permettre qu'elle sortit de mes mains. Votre consentement est necessaire, Monsieur, pour que je prenne cette liberté.

Il est glorieux pour moi que vous m'ayez cru capable d'etre editeur de vos ouvrages sur la musique et meme de les refondre, mais je vous assure sans fausse modestie, que vous me faites trop d'honneur quant a la capacité, et j'ajoute quant au tems, que les devoirs d'Etat m'enchainant a l'étude pratique de la pharmacie et de la chymie, je ne dois considerer les autres sciences que comme des objets de dissipation et de délassement, ce qui, comme vous voyez, monsieur, diminue bien un temps et un talent que je voudrois etre en etat de pouvoir employer pour vous, ce seroit les employer pour le public.

Je vous ai beaucoup parlé de moi ; monsieur, et je vous en demande pardon, mon dessein n'étoit pas de vous rapeller un nom que vous devez avoir oublié, mon premier but etoit de profiter de l'occasion de monsieur Guy, a qui j'avois a ecrire, pour vous annoncer la perte que nous avons faite de Mr de Prémagny [1] de l'academie de Rouen. J'ajoute cette qualité a son nom, parce que cest a elle que je devois l'avantage de m'entretenir quelquefois avec lui, comme mon confrere, de votre personne et de vos ouvrages, il étoit en relation avec

1. *Cf.* tome IV, p. 182.

vous, et nous avons plusieurs fois projetté de vous ecrire en commun, mais le desir d'attendre l'ocasion sans aller au devant d'elle, joint au respect pour des momens que vous savez si bien remplir nous avoit toujours retenu. Vous le connoissiez par ses lettres, c'etoit un homme de moeurs douces et sociables, ami de la vérité, rempli de science et de probité, qui a passé sa vie a se rendre utile aux amis qui composoient sa societé particulière, et a tous ses concitoyens qui leur avoient conféré les places municipales avec une confiance qui n'a point été trompée, il étoit tel qu'il seroit a d[esirer] que fussent tous les hommes.

J'ai l'honneur d'etre avec un profond respect, Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant serviteur.

BALLIERE

N° 3296.

A MONSIEUR
MONSIEUR ROUSSEAU[1].
(Lettre de lord Granville.)

A Bath 9 mars 1767.

Il m'est autant difficile d'exprimer mes reconnoissances, que le plaisir que votre lettre m'a donné ; quelle bonté, de vous souvenir d'une personne qui n'a d'autres prétentions que les plus vifs ressentiments de tous les avantages que j'ai eu ayant un tel ami.

Entre plusieurs de vos amis qui sont icy, qui vous sont inconnus, il y a un Mr Brand qui étoit fort réjoui de savoir de vos nouvelles. Il m'a dit qu'il avoit le bonheur de vous voir en revenant de Scarbrough. Je dois quitter Bath dans trois semaines et après un séjour à Londres de huit jours au plus, j'espère

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 251.

avoir le plaisir de vous voir en bonne santé et Mad^lle^ Vasseur à qui je présente mes compliments et mes remerciements.

Permettez-moi d'ajouter mes plus sincères souhaits.

Bernard GRANVILLE

N° 3297.

To
MONSIEUR ROUSSEAU [1].

(Lettre de Lord Nuneham.)

[du 7 au 12 mars 1767,]

Monsieur Davenport, Monsieur, m'apporta Samedi encore deux portefeuilles d'estampes, parmi lesquelles j'ai trouvé celles de Monsr Wattelet, que j'ai mises à part selon votre intention. J'ai trouvé un grand nombre de gravures de Monsr l'Abbé St-Non, je ne les avois pas, car elles sont rares, et puisque vous ne voulez pas qu'elles soient vendues parmi les autres, je les garderai pour moi, c'est un cadeau qui m'est fort agréable, et je vous en fais Monsieur mes remerciements. Je suis charmé d'avoir trouvé le portrait de Milord Maréchal ; je l'ai envoyé tout de suite chez Monsr Davenport en le priant en même temps de vous l'envoyer à la première occasion, et j'espère qu'il arrivera chez vous sans accident. J'ai vendu déjà, Monsieur pour près de 9 guinées et demi d'estampes. On ne m'aurait pas payé la moitié de leur valeur, si je les avois cédé tout ensemble à un marchand aussi j'ai pris le parti de m'en défaire à différentes personnes après avoir marqué le prix sur chacune, selon que ceux que j'ai employé pour les évaluer, m'ont dit quelles valoient. Vous pouvez être persuadé, Monsieur que je n'en ai pas vendu une seule, un sol au-delà du prix qu'on payeroit dans une boutique : pour toute chose au monde, je ne voudrois pas abuser de la confiance que vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 225-226.

avez la bonté de me marquer. J'en suis trop glorieux pour vouloir risquer de la perdre, et je vous fais mes très sincères remerciments de ce que vous voulez m'employer, car comme je connois tous les artistes, ce n'est qu'un amusement pour moi. Je suis très fâché d'apprendre Monsieur que vous avez eu mal aux dents, mais j'espère d'ailleurs que votre santé est bonne et pas plus mauvaise que quand je vous ai vu à Londres, et que l'air de ce pays ne vous est pas contraire. Agréez je vous prie, Monsieur, les assurances de mon respect et de mon estime.

NUNEHAM

Mes compliments à Mlle Le Vasseur.

N° 3298.

[ROUSTAN À ROUSSEAU][1].

Monsieur

Pardon, je vous prie, si je vous fatigue si fréquemment de mes lettres, heureusement celle-ci n'exige point de réponse, elle est uniquement destinée à vous apprendre que le desir de faire connoissance avec vous, et s'il le pouvoit, de vous être utile, me procura la semaine dernière la visite de M^r^ le Général Oglethorp[2]. La maniére dont il me parla de vous, de Mr Hume, du gouvernement, du triste état de Genève, de la Religion, auroient suffi à me persuader qu'il étoit digne de mon respect et de votre amitié, mais j'ai de plus en sa faveur le suffrage d'un M^r^. Hutton, Anglois que j'avois connu beaucoup à Genève, que j'ai beaucoup vu ici, et que je regarde comme un trés bon connoisseur en gens de mérite, qui m'en a dit mille biens. Surquoi je ne balançai pas à lui donner votre

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. L'adresse est ainsi rédigée : *To* || *M^r^. John James Rousseau* || *at* || *Wootton in Derbyshire near* || *Ashburne*. [Th. D.]

2. C'est peut-être le philanthrope James-Edward Oglethorpe [1696-1785].

addresse qu'il me demandoit, il se propose, je croi, de vous écrire et peut-être de vous aller voir. Je me suis cru obligé de vous en prévenir, et j'espère que vous n'aurés pas lieu de vous repentir de l'avoir vu. Beauchateau me charge de vous dire pour lui mille choses, il m'apprend que les vivres sont à un prix modéré : Mr Moultou pense à se retirer ici : Je vous salue, Monsieur, et suis avec un vrai respect

Votre très humble et très
Obeissant serviteur.

A. J. Roustan

Londres ce 10e Mars 1767.

N° 3299.

A Monsieur
Monsieur Rousseau [1].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, Lewis has valued your books, except l'Encyclopédie which Mr Du Tens has valued, and I buy ; I am in your debt for them for L. 34.

The other Lewis has valued at somewhat above L. 60.o.o but as he has but just finished I cant exactely tell how much more but think it will be near L. 3 or L. 4. Mr Du Tens, will either pay the money at three instalments by equal portions in two years, or pay you a rente viagere of ten pounds as will be most agreable.

And I desire the favour to know, if you would have what I am to pay you, paid in this town, or at Wootton. I beg leave to return you my best acknowledgements for your present, which I receive and infinitely value. Would you have you music, guitare, etc. sent down ? I am a little better than I

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 188.

have been for some time. My children and all this house join in service to you and Mlle Vasseur.

I am yours most sincerely,

R. Davenport

March 12th 1767.

I have a print to send you from Lord Newnham.

N° 3300.

A M. [Guy][1].

A Wootton le 14 mars 1767.

Je vous écris, Monsieur, en droiture dans l'espoir que ma lettre vous trouvera heureusement de retour chez vous : ainsi soit-il. Je n'ajoûterai rien sur cet article, sinon que je voudrois bien que vous n'exposassiez plus votre repos ; du moins pour l'amour de vos amis.

Vous avez ci-joint un errata tel que je l'ai pu faire, ne pouvant plus rien lire avec attention, pas même mes propres feuilles. Il y a des contresens épouvantables que j'ai remarqués et marqués, sans compter tous ceux qui me sont échappés. Je n'aime pas les cartons, tant à cause de l'embarras, que parce que souvent pour corriger une faute on en fait d'autres. Cependant il y en auroit quelques unes de fort nécessaires ; j'en ai marqué les articles sur l'errata avec une étoile. Si vous voulez prendre le soin de les faire executer très-correctement, à la bonne heure, sinon l'on peut se contenter de l'errata. L'envoi des derniéres feuilles rejetteroit si loin votre publication, et vos pacquets passent toujours par des mains si suspectes (votre lettre du 16 a été remise à M. Lucadou, et ouverte avant de me parvenir) que si vous voulez passer

1. Transcrit de l'imprimé en octobre 1925 par M. Albert Schinz, dans *Smith College Studies* (Northampton Mass.) où ce texte est donné d'après l'original autographe, signé et sans adresse, conservé à New-York dans la Bibliothèque J. Pierpont-Morgan et qui ajoute un alinéa, le 2e, au texte de cette lettre publié par les précédents éditeurs de la *Correspondance*. [P.-P. P.]

outre et publier sans me les envoyer vous en êtes le maître ; en avertissant à la fin de l'errata que je n'ai pu les voir. J'espère que ma correction des deux dernieres lignes de la préface vous est parvenue et que vous en ferez usage. Il convient de plus, de mettre au-dessous de cette preface la suivante.

Il est inutile de distribuer de mes exemplaires à ceux de mes amis qui ne savent pas la Musique, excepté *Mr. Duclos* à qui il en faut un. Mais je vous recommande Mad^e^. d. l. T[our], Mad^e^ Dupin, rue Plâtriére à qui vous direz que j'aimerai toujours l'ouvrage que vous lui présentez parce qu'il a été fait quand j'avois le bonheur d'être son secretaire, ce qui valoit assurément beaucoup mieux que d'être le mien. Mr de Francueil fils de M. Dupin ; s'il est à Paris, vous lui direz que mon souvenir de son amitié et mon attachement pour lui ne finiront qu'avec ma vie ; s'il est en province prenez la peine de le lui envoyer de ma part. Il est bien juste d'en envoyer un exemplaire à *Mr Diderot* puisque cet ouvrage a été fait pour lui. Pour moi, c'est assez de trois exemplaires, un desquels proprement relié pour présent à un de mes voisins. Mais surtout il en faut un relié avec toute la propreté possible pour mon excellent et véritable ami *Mr du Peyrou à Neufchâtel.* Vous remettrez l'exemplaire bien relié à son addresse, vous le remettrez, dis-je, à M. Panckoucke avec priére de le lui faire parvenir le plustot qu'il se pourra, et vous en donnerez aussi un exemplaire à M. Panckoucke en lui faisant bien des salutations de ma part.

Je vous prie de dire à M. Coindet que j'ai receu sa lettre, que je suis trés sensible à son souvenir et à ses soins ; mais qu'il ne m'envoye plus d'estampes, parceque je ne me défais pas des miennes pour en avoir d'autres ; c'est un gout auquel j'ai renoncé. J'ai receu aussi la lettre de Mr de la Roche, je suis fâché que mes resolutions ne me permettront pas d'y répondre non plus qu'à celle de M^r^. Coindet, à qui je prie M. de la Roche de vouloir bien rembourser ce qu'il a dépensé pour moi.

J'ai aussi receu une lettre de mon aimable et généreuse

avocate [1] ; (car je suis parfaitement sur que c'est elle, quoi qu'elle ni vous ne m'en disiez rien). Elle doit assurément être exceptée de ma régle et le sera ; j'espère en attendant que vous lui avez remis le petit mot que je vous ai envoyé pour elle [2]. Il étoit difficile que je me trompasse à sa plume, mais je l'ai reconnue encore plus à son coeur.

En apprenant votre accident [3] je n'ai point voulu tirer sur Madame Duchesne la petite lettre dont je vous avois prévenu, de crainte que cet événement ne l'eut jettée dans quelque embarras que je ne voulois pas augmenter pour une bagatelle. Votre derniére lettre a levé ce scrupule. Cependant comme je n'ai nullement besoin pressant de cet argent et qu'en attendant il est aussi bien dans ses mains que dans les miennes, je me servirai de celui qu'aura produit la vente de mes livres, après quoi j'aurai recours à elle. Je la remercie de son bon souvenir et lui fais ainsi qu'à ses demoiselles mille salutations.

A propos de mes livres, il est juste de vous dire que le Roy ayant appris la vexation qu'on m'avoit fait souffrir à la douane, a ordonné que cet argent fut remboursé à celui qui l'avoit payé pour moi, et que Mr. le Duc de Grafton a fait ajouter dans le billet qui m'en donne avis un compliment très honnête de la part de S. M.

Mlle le Vasseur est très reconnoissante de votre obligeant souvenir, et vous fait bien des salutations. Elle vous prie aussi de les faire à M. et Mad^e^ de la Roche, à qui elle a laissé ses livres de dévotion qu'elle la prie de vous remettre pour les lui faire parvenir dans l'occasion avec d'autres choses ; mais cela ne presse [4] pas. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

1. Mme La Tour de Franqueville.
2. C'est le n° 3255.
3. Guy avait été mis à la Bastille, et il y était encore.
4. Ces trois derniers mots, que M. Albert Schinz n'a pas pu lire, parce que, dit-il, « ils sont déchirés au bas de la page », sont fournis par la première impression, donnée en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, t. I, p. 226. [P.-P. P.]

N° 3301.

[Du Peyrou à Rousseau][1].

Neufchatel 16 Mars 1767. n° 42.

J'espere, mon cher Citoyen, que mon numéro précédent du 1er du mois vous sera parvenü bien conditionné. J'ay reçû hier vôtre envoy n° 9 du 28 février dernier[2]. Il n'a donc pas trop tardé en route, mais d'un autre côté, le cachet m'a parû suspect, en ce qu'on y remarque aucune trace du talisman Arabesque[3]. La cire est en partie couverte de papier qui s'y est attaché, et dans les endroits où elle est à découvert elle paroit même à la Loupe avoir été fondue sans conserver aucune empreinte quelquonque. Je la trouve même plus épaisse que vous n'avez coutume de la mettre. Il y a donc aparence que le paquet a été ouvert. J'en suis fâché plus que je ne puis le dire. Cet ouvrage[4] si bien fait, mais si pénible pour vous, perd tout son prix si l'on en a tiré copie. Cette considération m'engage à vous addresser cette lettre par la Hollande, et à y inclurre le cachet tel que je l'ay reçû, afin que vous jugiez par vous-même si mes observations et mes soupçons sont fondés. S'ils le sont, il faut renverser le plan fait et se servir des materiaux pour en construire un autre que vous tacherez de m'envoyer par la Hollande sous couvert et à l'addresse d'un de mes parens que voici ; Mr Jean Benjmin du Peyrou, *Op de buyten-Kant,* à Amsterdam. Je dis *Op de buyten Kant.* Une fois muni du paquet, nous pourrons reprendre la voye ordinaire pour

1. *INÉDIT.* Transcrit le 27 mai 1929 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. rel., fol. 206, 207. In-4° de 4 pages, la 3e bl., l'adresse (à Mr Davenport) sur la 4e. Traces de cachet noir, pas de marques postales. [P.-P.-P.]

2. *Cf.* la note 2, au bas de la lettre de Rousseau à Du Peyrou du 2 mars 1767.

3. *Cf.* lettre de Rousseau à Du Peyrou du 8 janvier 1767.

4. C'était un chiffre pour correspondre avec Du Peyrou.

nous écrire ; et afin de mieux donner le change aux curieux, je vous écrirai la premiere fois par l'ancienne route, et vous marqueray que votre n° 9 est arrivé très bien conditionné, et que j'en ferai usage. Ce mensonge est permis, je crois, puisque vous saurez à quoi vous en tenir, et le mal ne sauroit être grand de tromper des curieux malveillans. Je comprends toute la peine que ce nouvel arrangement va vous donner, mais il vaut mieux prendre cette peine que de s'exposer le moins du monde. L'ouvrage, d'ailleurs, est clair et net. Les matériaux peuvent servir. Il ne s'agit que de les déplacer. Il m'a paru que vous aviez ommis deux noms propres qui peuvent devenir necessaires, celui du général Conway, et celui de Misopriest[1]. Il y auroit peut être encore à ajouter ceux de mes Banquiers à Paris et à Londres. Il me semble encore qu'un signe quelconque seroit nécessaire pour distinguer le genre féminin d'avec le masculin. Un accent suffiroit. — Nous avons toujours nos tracasseries dont je me réserve de vous parler dans un autre moment. Celles de Genève ne sont pas non plus à leur fin. Le cordon de troupes françoises est toujours cantonné dans les environs, il y restera longtems à en juger par la réponse de Mr le Duc de Choiseul aux cantons de Berne et de Zurich qui, après avoir contribué à la besogne sentent aujourd'hui les fausses démarches dont tout l'ouvrage a été précédé, accompagné et suivi. Panckouke m'écrit que vôtre Libraire, que je supose être Guy, est à la Bastille depuis quelques semaines pour avoir fait entrer à Paris des exemplaires du Contract social et des Lettres de la Montagne. Dans la circonstance, c'est le cas le plus grave aux yeux du Ministre. Adieu, mon cher Citoyen, je vous embrasse de tout mon coeur et vous présente les complimens de la Maman. Ne m'oubliez pas auprès de Mlle le V :

1. *Cf.* tome XV, p. 15, 16, 33, 36, 56, 59, 60, 93, 232.

N° 3302.

[Le Général Conway à Richard Davenport][1].

Little Warwich Stret.
18 mar[ch] 1767.

Sir.

As it was from you I learnt that Monsr Rousseau was now in a disposition to accept the Pension of £ 100 par ann : formerly offerr'd to him by His Majesty ; I have great pleasure in acquainting you that on my renewing the subject to His M. I found in His M. an immediate readiness to comply with my application, that neither M^r. Rousseau's former refusal, nor any other circumstances which have since happen'd might prevent the effect of His M's intended Bounty. You'll therefore be so good as to acquaint Mr R. with what has past & with the pleasure I had in being thus employ'd to procure any degree of ease and satisfaction to a Person of Monsr R's distinguished talents.

I am sir with great regard
Your most humble & obedient
servant
H. S. Conway

R^d Davenport.

N° 3303.

A Monsieur
Monsieur Rousseau[1].

(Lettre de R. Davenport.)

Dear Sir, I took care to put your Paris letter safely into the foreign Post. All your books except those I gave you account of, are with M^r Du Tens who called here this morning.

1. *INÉDIT*. Transcrit en avril 1912 de l'original autographe signé, alors conservé dans la collection Alf. Morrison, à Londres. In-4° de deux pages. Sans le feuillet de l'adresse. [Th. D.]

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, p. 189.

I believe it will be proper to give Lewis who valued them 2 guineas.

Yesterday Mr Secretary Conway, sent me a message, desiring I would inform you that his Majesty had granted Mr Rousseau a pension of L. 100 a year and M. Conway said he was much pleased to be employed in what might be in any degree to the satisfaction of a person of Mr Rousseau's distinguished talents.

This can come from no one but his Majesty himself and his immediate ministers for I took care to let people know what were your sentiments, and in particular, shewed Mr Conway your own expressions.

I heartily wish you joy, and if you please to write to any friend of yours who constantly resides in Town, to desire him to receive it quarterly for your use, will I believe be sufficient.

I'll take care to send the print of Lord Marshal carefully with your music, etc., etc.

I cant get free from this flying gout ; my children and all this house joyn in service to you and Mlle Vasseur.

I am yours most sincerely.

R. Davenport

Piccadilly March 19th 1767.

No 3304.

A [Milord Maréchal][1].

Le 19 mars 1767.

C'en est donc fait, Mylord ; j'ai perdu pour jamais vos bonnes graces et votre amitié, sans qu'il me soit même possible de savoir et d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

pas un sentiment dans mon coeur, pas une action dans ma conduite qui n'ait dû, j'ose le dire, confirmer cette précieuse bienveillance que, selon vos promesses tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvoit m'ôter. Je conçois aisément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire : je l'ai prévu, je vous en ai prévenu ; vous m'avez assuré qu'on ne réussiroit jamais, j'ai dû le croire. A-t-on réussi malgré tout cela ? voilà ce qui me passe ; et comment a-t-on réussi au point que vous n'ayez pas même daigné me dire de quoi je suis coupable, ou du moins de quoi je suis accusé ? Si je suis coupable, pourquoi me taire mon crime ? si je ne le suis pas, pourquoi me traiter en criminel ? En m'annonçant que vous cesserez de m'écrire, vous me faites entendre que vous n'écrirez plus à personne ; cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, et que je suis le seul excepté, quoique vous sachiez dans quel tourment m'a jeté votre silence. Mylord, dans quelque erreur que vous puissiez être, si vous connoissiez, je ne dis pas mes sentimens, vous devez les connoître, mais ma situation, dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parleroit pour moi.

Vous êtes dans l'erreur, Mylord, et c'est ce qui me console : je vous connois trop bien pour vous croire capable d'une aussi incompréhensible légèreté, surtout dans un tems où, venu par vos conseils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs les plus sensibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répète : l'homme que vous n'aimez plus mérite sans doute votre disgrace ; mais cet homme, que vous prenez pour moi, n'est pas moi : je n'ai point perdu votre bienveillance, parceque je n'ai point mérité de la perdre, et que vous n'êtes ni injuste ni inconstant. On vous aura figuré sous mon nom un fantôme ; je vous l'abandonne, et j'attends que votre illusion cesse, bien sûr qu'aussitôt que vous me verrez tel que je suis, vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant, ne pourrai-je du moins savoir si vous recevez mes lettres ? ne me reste-t-il nul moyen d'apprendre

des nouvelles de votre santé qu'en m'informant au tiers et au quart, et n'en recevant que de vieilles, qui ne me tranquillisent pas ? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de temps en temps comment vous vous portez ? Je me résigne à tout, mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis sur ce qui m'intéresse le plus.

N° 3305.

[Louis Dutens à Rousseau][1].

à Londres ce 19 Mars 1767.

Monsieur, Je ne sais si Monsr Davenport vous aura écrit que nous avions conclu l'affaire de votre Bibliothèque car j'ai été si fort occupé que je ne l'ai pas vu depuis huit jours, mais je passerai chez lui avant de cacheter ma lettre. La dernière fois que je le vis, je reçus de lui le catalogue de vos livres avec les prix marqués par un libraire, sur le pied qu'ils se devroient trouver marqués sur son catalogue ; le tout (excepté ceux dont Mr Davenport se charge) se montoit à 62 Livres sterling et quelques shillings, et j'y ai ajouté 3 Livres sterling pour le *Platon* que j'avois chez moi, le livre de l'*Esprit*, et tous les livres et papiers de rebut que le libraire avoit condamné à être vendus au poids, mais que j'ai voulu avoir, tant à cause de plusieurs journaux et ouvrages périodiques qui s'y trouvoient, que parce qu'il y en avoit plusieurs qui avoient votre nom en tête, ou des notes marginales de votre main. Il me reste à vous proposer la manière du payement que je dois vous faire ; et je vous prie de vouloir bien choisir l'une des deux suivantes. Ou bien je vous payerai en trois fois les 65 Livres sterling, le premier payement à faire le 5e de Juin prochain de cette année,

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 244-246.

le 2d le même jour de l'année 1768 et le 3e aux derniers jours de Décembre 1768. Ou bien je vous ferai une rente viagère de 10 Livres sterling pour votre vie, ou la mienne. Je suis si peu au fait des affaires d'intérêt, que quoi que je croye qu'un calculateur appercevroit peut-être une différence sensible entre ces deux propositions, je n'y vois rien pour moi que mon arrangement qui se trouve également dans l'une ou dans l'autre et je vous prie de me dire ce qui vous fait plus de plaisir. Si vous acceptez le dernier je payerai la première année dès à présent à M. Davenport. Si aucun de ces deux moyens ne vous plaît, vous me ferez un sensible plaisir de me le dire tout ingenuëment, et me suggérer votre idée, qui pourroit peut être me convenir tout aussi bien que les miennes.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien m'honorer de votre réponse au plutôt, car je dois partir pour Paris dans quinze jours avec Madame la Duchesse de Northumberland, et je dois rester quatre ou cinq mois en France avec son fils. Pendant ce tems je vous offre la voie de mon ami, Mr Frédéric Dutens, pour recevoir ici vos paquets de Paris, et vous les transmettre. Les craintes que vous avez témoignées sur l'interception de quelques unes de vos lettres me font prendre la liberté de vous offrir ce canal que je regarde comme aussi sur que le mien propre. Je verrai à Paris Mr Guy et Mr Lalliaud, et ceux de vos amis que vous souhaiterez d'instruire de vos intentions, pour peu que vous vouliez me charger de quelque commission pour eux; je vous prie d'être persuadé que je me ferai un vrai plaisir, et pour eux, et particulièrement pour vous, de pouvoir vous être de la moindre utilité. Je suis avec la plus grande sincérité et le zèle le plus respectueux, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur,

L. Dutens

J'ai apporté ma lettre avant de la cachetter, chez M. Davenport qui m'a fait le plaisir de vous communiquer la nouvelle agréable que le Roi vous avoit accordé une pension de 100 Livres sterling. La manière dont le Roi vous donne cette

marque de son estime m'a fait autant de plaisir que la chose même, et je vous félicite de tout mon coeur de ce que ce bienfait est conféré du plein gré de Sa Majesté et du Secrétaire d'Etat, sans que la moindre sollicitation y ait eu part.

N° 3306.

A M. [Davenport, à Londres][1].

A Wootton le 19 Mars 1767.

La rente, Monsieur, de 10 £ sur 60 £ de capital est trop forte, même à mon age, et n'est pas tentante pour un homme dans mon état ; ainsi, puisque le choix est égal à M. Dutens, je préfère le capital, aux conditions qu'il propose[2].

Comme je ne puis recevoir à Londres, où je ne suis pas, l'argent que vous dites avoir à me remettre, ce n'est qu'à Wootton où je suis qu'il pourra m'être remis.

Sur la Musique je me rapporte aux dispositions de la petite note dont vous avez bien voulu vous charger et à ma lettre précédente[3]. Quant à la guitarre, elle n'est bonne qu'à faire de la Canelle, à moins qu'elle ne puisse amuser Mlle Judith.

Mes honneurs[4] et ceux de Mlle le Vasseur à toute votre maison. Agréez ses respects et mes très humbles salutatatlons.

J. J. Rousseau

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien donner cours à l'incluse[5].

1. Transcrit en mai 1882, de l'original autographe signé et sans adresse, que m'a communiqué M. A. Voisin, libraire à Genève. 1 p. in-4° Répond à une lettre de Davenport du 12 mars. [Th. D.] — Cette lettre était *INEDITE*, quand Th. Dufour l'a publiée en 1910. *Quelques lettres, etc.*. p. 45. L'original a passé le 5 mai 1883 à la 2e vente Baylé.

2. *Cf.* trois lettres à L. Dutens, 2 et 26 mars, 26 octobre 1767.

3. Lettre qui m'est inconnue.

4. « et les miens », biffé.

5. A milord Maréchal. 19 mars. (n° 3304.)

N° 3307.

A. M. [Davenport à Londres][1].

A Wootton, le 21 Mars 1767.

Depuis ma dernière lettre, Monsieur, j'ai relû la vôtre du 12, et j'ai pris la résolution d'aller à Londres pour rétablir, s'il se peut, la santé de Mlle le Vasseur, qui dépérit totalement ici. Il y a un an que je vous y donne beaucoup d'embarras et que je prive vos enfants ou vos amis du seul appartement que vous pouvez leur donner ici. La demeure que j'y ai faite me laissera pour toute ma vie un souvenir plein de reconnoissance de votre hospitalité, mais je n'en abuserai pas plus long-temps. J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien m'accorder vos bons soins pour mon retour, comme vous me les accordâtes pour mon voyage, et je vous prie de donner pour cela vos ordres à M. Walton. Je compte n'emporter à présent que les hardes dont nous ne pouvons nous passer, c'est-à-dire chacun une malle, et je vous prie de permettre que je laisse ici mes principaux effets, où ils seront plus en sureté que d'être transportés çà et là jusqu'à ce que ma demeure soit fixée. J'attendrai pour mon emballage la malle dont vous avez bien voulu vous charger de faire l'emplette, et dont je ne puis me passer. Ne sachant où déposer ma musique à Londres, je pense qu'autant vaut la mettre dans cette malle, qui sans cela viendroit à vide, afin que mes effets rassemblés chez vous ne soient pas épars en tant d'endroits.

1. Transcrit le 13 février 1900, chez M. Noël Charavay, à Paris, de l'original autographe signé, qui a passé en vente le 29 mai 1911 et a été acquis par M. Edouard Audéoud, de Genève. 2 p. pet. in-4°, le feuillet de l'adresse manque. Cette lettre était *INÉDITE* quand je l'ai publiée, en 1910 « *Quelques Lettres,* etc., p. 46, 47 [Th. D.]. — Il en existe deux minutes autographes à la Bibliothèque de Neuchâtel, 7842, fol. 54 *a*.

Mes honneurs, je vous supplie, et ceux de Mlle Le Vasseur[1] dans votre maison. Nous vous prions d'agréer ses respects et mes salutations très-humbles.

J. J. Rousseau

Mille pardons, Monsieur, si ma lettre est si chiffonnée : j'ai voulu la plier sur la grandeur du franc[2], et je me suis trompé. M. Walton, qui me presse, ne me donne pas le tems de la recopier.

N° 3308.

A M. Du Peyrou[3].

Wootton, le 22 mars 1767.

Apostille d'une lettre de M. L. Dutens, du 19, confirmée par une lettre de M. Davenport de même date, en conséquence d'un message reçu la veille de M. le général Conway.

« Je viens d'apprendre de M. Davenport la nouvelle agréa-
« ble que le roi vous avoit accordé une pension de cent
« livres sterling. La manière dont le roi vous donne cette
« marque de son estime m'a fait autant de plaisir que la chose
« même ; et je vous félicite de tout mon coeur de ce que ce
« bienfait vous est conféré du plein gré de sa majesté et du
« secrétaire d'état, sans que la moindre sollicitation y ait eu
« part. »

Le plus vrai plaisir que me fasse cette nouvelle est celui que je sais qu'elle fera à mes amis ; c'est pourquoi, mon cher hôte, je me presse de vous la communiquer : faites-la, par la

1. Ici, par exception, Rousseau a écrit « Le Vasseur ». Il écrit généralement : « le Vasseur ».

2. Le terme anglais *frank* désigne une feuille de papier, ou une enveloppe, portant la signature d'une personne (par exemple, un membre du Parlement) qui jouissait de la franchise postale. *Cf.* G. Streckeisen, *Amis et Ennemis,* t. II, p. 282. — R. Davenport avait donné (6 juin 1766) quelques *franks* à Rousseau.

3. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

même raison, passer à mon ancien et respectable ami M. Roguin, et aussi, je vous prie, à mon ami M. d'Ivernois : je vous embrasse de tout mon coeur.

Comme dans peu j'irai, si je puis, à Londres, ne m'écrivez plus, que sous mon propre nom ; et si vous écrivez à M. d'Ivernois, donnez-lui le même avis.

N° 3309.

[R. Davenport à Rousseau][1].

Dear Sir, I am infinitely concerned to hear of Mlle Vasseur's ill state of health and sincerely hope that the return of fine weather will reestablished it. I do assure you my dear Mr Rousseau that your use of my house is of no sort of inconvenience either to me or my children, as you know that we never reside there more than a fortnight at a time and that not oftener than twice a year. Perhaps the air of Wootton may be too piercing to her constitution ; I have a house called Calvely in Cheshire, which is situated in a remarkably soft mild air ; tis three times as large as Wootton ; I wish you would make use of it, as I hope it would be a means of recovering her health, and tis at your service as long as ever you please.

If you continue in the throughts of coming to London, I should beg leave to advise by all means to stay till the weather is more favourable and I'll send over my little postilion, and a pair of horses to take you in the chaise as far as Derby ; then you will be put in the way of taking Post Chaise from stage to stage till London, and I'll take if you think proper a lodging for you either in this Town or near it as you judge best. I purpose being in the Country myself in five weeks. I have got you a right good malle and will send it down on

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 189, 190.

Munday next by the waggon. I will put your music, books, etc., in it; it has a good lock to it and will hold many things. I beg you'll make what use you please of Wootton; whatever you leave there will be quite safe. But when Mad^lle's health is restored, I beg the pleasure of having your return to your old Host again, who depend upon it, will ever be most ready to do whatever lies in his power to serve you. If you dislike Wootton, or any other house I have, I'll beg to procure you some place which may be agreable; pray let me hear by the return of Post.

My children and all this family desire to join in service to you and Mlle Vasseur, I am, dear Sir, yours most sincerely,

R. Davenport

March 24 1767.

This Malle is rather too large to go behind or before a Post Chaise, which indeed is sure to damage any sort of things which are carried in that manner, but it is quite proper for a waggon and then every thing in it is safe from being spoiled.

N° 3310.

Monsieur
Monsieur Rousseau [1].
(Billet de R. Davenport.)

Dear Sir, I send this by my Workman on his return to Cheshire [2].

I received the enclosed on Munday and I send you what was wrote to me, that you may see these sorts of letters [1] dont cost me one single farthing.

I am your most sincere humble servant,

Rich^d. Davenport

Tuesday evening [3].

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par M. Courtois, *loc. cit.*, p. 190, 191.
2. M. Courtois propose : « 24 mars 1767 ».

ADDITIONS AUX TOMES X, XI ET XII

N° 3311 (ou *2007bis*)

A [M. Duchesne][1].

A Motier le 22 janvr. 1764.

Enfin, Monsieur, la voila cette Epitre[2] que j'ai tant eu de peine à trouver; après avoir dix fois remanié tous mes papiers l'un après l'autre j'ai enfin trouvé celui-là dans une pièce où je ne le cherchois plus. Je l'ai transcrit, parce que l'Imprimeur n'auroit jamais pu dechiffrer l'original; ma copie est très exacte, faites, je vous supplie, qu'on s'y conforme avec soin. Le Courrier presse, je n'ai pas pour aujourdui le tems de vous écrire plus au long; c'est ce que je ferai dans peu. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

J'ai receu la petite caisse.

---

1. *INÉDIT*. Obligeamment communiqué, le 4 mai 1931, par M. R. N. Carew Hunt, de Londres, d'après l'original autographe signé et sans adresse, qu'il possède. Le nom du destinataire est certain. *Cf.* tome X, p. 305, 4e alinéa du n° 2007. [P.-P. P.].

2. Il s'agit sans doute de l'Épitre italienne que Giuseppe Farsetti, patricien de Venise, avait adressée à Rousseau en novembre 1755 (*Cf.* tome II, p. 239, note, tome IX, p. 151, 7e alinéa du n° 1719, et tome X, p. 273, 5e alinéa du n° 1991, p. 292, premier alinéa du n° 2001, et p. 293, premier alinéa du n° 2002). Duchesne l'inséra dans son édition des *Œuvres* datée de Neufchatel [Paris], au tome V, p. 229-232 du tirage in-12 et au tome II, p. 401-404 du tirage in-8°, publié sous la même date, mais en réalité imprimé postérieurement, entre 1764 et 1770. [P.-P. P.]

[En mai 1931, M. Gaston Cabanis, de Toulouse, m'a obligeamment communiqué trois lettres autographes de J.-J. Rousseau, provenant de son grand-père, le notaire Cabanis, maire de cette ville, décédé en 1847. Deux de ces lettres sont adressées à Séguier de St Brisson. La troisième est sans adresse et était peut-être écrite au même destinataire. Deux d'entre elles sont inédites. L'autre est celle qui a été publiée dans notre tome XII sous le numéro 2371, d'après la minute autographe conservée à Neuchâtel, et avec la date approximative de [janvier 1765]. L'original, non signé, est daté du 3 février 1765 et adressé :

A Monsieur
Monsieur Séguier de St Brisson
Chez M. le Curé de St Laurent
Fauxbourg St Martin
A Paris.

Le texte est conforme à celui de la minute, avec la graphie *Philopènes*, au lieu de *Philopemenes*, et avec cette seule différence qu'à la fin, après les mots : « n'en parlons plus », Rousseau a ajouté : « Je vous embrasse de tout mon coeur ». (In-4°, de 4 p., l'adresse sur la 4e, avec le cachet oriental sur cire rouge, et la marque postale PONTARLIER. Sur cette même page 4, de même que sur les deux autres lettres, le notaire Fabre a noté : « Inventaire du 29 9bre 1847, après le décès de M. Cabanis, maire de Toulouse, n° 2 cote T. ») — [P.-P. P.]

N° 3312 (ou *2003* bis).

A Monsieur
Monsieur Seguier de St Brisson
Dans le Régiment de Limousin
A Condé en Hainault.

A Motiers 15 Janvr. 1764.

L'état où je suis, Monsieur, et les soins dont il est surchargé, ne me permettent pas de lire avec une attention suffisante

1. *INÉDIT*. Transcrit le 15 mai 1931 de l'original autographe signé, que m'a obligeamment communiqué M. Gaston Cabanis, de Toulouse. 4 p. petit in-4°, la 3e planche, l'adresse sur la 4e, avec le cachet oriental sur cire rouge et la marque postale Pontarlier. [P.-P. P.]

l'échantillon que vous m'avez envoyé. Je pourrai vous en parler une autre fois quand je serai plus tranquille. Il me semble en le parcourant que ce n'est pas encore là ce que j'aurois voulu. Il y a toujours dans vôtre stile plus d'apprêt que de simplicité ; votre arbre abonde en séve ; mais elle pousse trop en feuilles, cela étouffe le fruit.

Encore une fois, pour vous en parler plus juste peut-être y faudra-t-il revenir. Mais quant à présent, je vous écris deux mots à la hâte pour vous avertir que vous prenez mal vôtre tems pour me venir voir. On me menace de tant de côtés de la même chose, que l'impossibilité de suffire à tout me fera deserter ma maison si mes forces le permettent, si elles ne le permettent pas, il faudra malgré moi la tenir fermée à tous. Si vos affaires vous permettoient de renvoyer ce voyage à l'année prochaine, je pourrois de mon côté m'arranger pour être plus libre, et même si ma santé n'y mettoit obstacle, je serois homme à parcourir une partie de la Suisse avec vous ; car autant que je le puis je marche, et j'ai fait l'été dernier plusieurs de ces pérélinages (*sic*), qui m'ont laissé le désir d'en recommencer. Quoiqu'il en soit, si nous pouvons nous arranger pour l'année prochaine à la bonne heure ; mais pour celle-ci, si vous venez pour moi, ne venez pas. Je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. Rousseau

N° 3313 (ou *2056*[bis])

A M. [4**][1].

à Mottiers (*sic*) ce 14 avril [1764?][2].

Votre lettre, Monsieur, est datée du 28 de Mars, vous m'y

1. *INÉDIT*. Transcrit le 15 mai 1931 de l'original autographe signé et sans adresse, que m'a obligeamment communiqué M. Gaston Cabanis, de Toulouse. 2 p. petit in-4°. Cette lettre se trouvait en 1847 entre les mains de son aïeul, maire de Toulouse, avec deux autres, adressées à Séguier de St Brisson. Peut-être s'agit-il du même destinataire. [P.-P. P.]

2. Cette date, sans millésime, n'est pas de la main de Rousseau.

marquez que vous me reverrez à la fin du mois prochain, c'est celui d'avril, et puis dans la ligne suivante vous ajoutez que vous comptez partir de Geneve le 21 ou le 22 May. A quoi m'en tenir là-dessus ? je n'en sais rien. Je vous ai attendu avec empressement sur votre lettre datée d'Huningue ; mais je ne veux pas m'emprisonner pour vous attendre toujours, et quand je le voudrois, cela me seroit impossible. Voici le septième mois que je suis hors d'état de sortir de ma chambre. Si ma santé ou la saison demeure aussi mauvaise en quelque tems que vous veniez vous me trouverez probablement. Sinon l'on vous dira chez moi où je suis. Voila tout ce que je puis vous promettre.

Je connoissois depuis longtems les notes [1] que vous m'avez envoyées sur le requisitoire ; elles me furent envoyées par M. de Luxembourg et c'étoit un de ses amis qui les lui avoit faites. Je les envoyai dans le tems à M. Moultou. La question de la fin a été ajoutée.

Vous me demandez à quoi vous pouvez m'être bon dans la ville où vous étes. A rien du tout, Monsieur, ni là ni ailleurs, si ce n'est à m'aimer si votre coeur vous y porte. Je n'ai jamais démandé aux hommes en général qu'une seule chose que je n'ai pu obtenir, c'étoit de ne me point faire de mal, à moi qui ne refusai jamais à aucun d'eux le bien que je lui pouvois faire. Il y en a quelques uns dont je desirerois davantage, ce seroit de la bienveillance. Vous étes de ce nombre. Si vous m'aimez je ne vous demande rien de plus. Je vous embrasse.

J. J. Rousseau.

Si vous venez, je vous préviens que les tracas où je me trouve ne me permettront de vous donner que très peu de tems. Vous ne pouviez choisir plus mal vôtre moment.

1. *Cf.* tome VIII, p. 40, nº 1476, p. 51, 3e alinéa du nº 148, et p. 58, note 1.

TABLE

Pages.

3093. [W. Fitzherbert à R. Davenport]. 7 août 1766. 1
3094. à M. [Davenport]. Ce samedi 9 Aoust 1766. 1
3095. A Milord Maréchal. Le 9 août 1766. 2
3096. A Mrs Lucadou et Drake. Le 11 Aoust 1766. 3
3097. A Mrs [Becket et De Hondt] [vers le 11 août 1766]. . . . 4
3098. [De Hume à la Comtesse de Boufflers]. 12 août 1766.. . . 5
3099. [Sauttershaim à Rousseau]. Montmorency ce 15 Aout 1766. . 6
3100. A M. [D'Ivernois, négociant à Genève]. A Wootton... le 16 Aoust 1766. 8
3101. A M. Du Peyrou. A Wootton le 16 Aoust 1766. 10
3102. [Du Peyrou à Rousseau]. Neufchâtel 21 aout 1766. . . . 14
3103. [George Dempster à R. Davenport] 21 août 1766. 17
3104. [Le Dr Tronchin à Ch. Bonnet]. Villers-Cotterets 17 $\frac{21}{8}$ 66. . 18
3105. A M. M.-M. Rey. A Wootton. le 23 Aoûst 1766. 19
3106. A M. Becket. 23 Aoust 1766. 23
3107. [Milord Maréchal à Rousseau]. 24 août 1766. 24
3108. [Roustan à Rousseau]. 28e Aoust 1766. 25
3109. [Jean Rousseau à J.-J. Rousseau]. [Août 1766]. 27
3110. A M. Davenport. A Wootton, ce vendredi soir [29 août 1766] (5 septembre ?). 29
3111. A M. D'Ivernois, négociant à Genève. A Wootton, le 30 Aoust 1766. 30
3112. [J. Perrin à Rousseau]. Londres, le 30 Août 1766.. . . . 32
3113. A Mme la marquise de Verdelin. Wootton, août 1766. . . 33
3114. A Mme la Comtesse de Boufflers. A Wootton, le 30 Aoust 1766. 38
3115. [D'Hume à R. Davenport.] 2 sept. 1766. 41
3116. A Mme la duchesse de Portland. A Wootton, le 3. 7bre 1766. 43
3117. [Mme La Tour-de Franqueville à Rousseau]. Le 4 septembre 1766. 44
3118. [Milord Maréchal à Rousseau]. 5 septembre 1666.. . . . 47
3119. [J. Becket à R. Davenport.] London 6 sept. [1766]. . . . 49
3120. A M. Davenport. Ce samedi soir [6 septembre 1766]. . . . 50
3121. A M. Becket. Ce 6 7bre 1766. 51

3122. A M. Roustan à Wootton le 7. 7bre 1666. 51
3123. A M. Rougemont. [7 septembre 1766]. 54
3124. A Milord Maréchal. 7 septembre 1766. 55
3125. [R. Davenport à Rousseau]. 8. sept. 1766. 56
3126. [Davenport à Rousseau]. 10 sept. 1766 57
3127. A M. Davenport. A Wootton le 11. 7bre 1766.. 58
3128. [Du Peyrou à Rousseau]. Neufchatel 11. 7bre 1766. . . . 59
3129. [Jean Rousseau à J.-J. Rousseau] Londres. 11 septembre 1766. 65
3130. A M. Jean Rousseau. [après le 11 septembre 1766] 66
3131. [Davenport à Rousseau]. 13 septembre 1766 67
3132. [Davenport à Rousseau]. 13 septembre 1766 68
3133. A M. Davenport. Ce jeudi soir [septembre 1766]. 68
3134. [Du Peyrou à Rousseau]. Neufchâtel 18. 7bre 1766. . . . 69
3135. [W. Kenrick à Rousseau]. Hammersmith. 9 sept. 1766. . . 70
3136. A M. [W. Kenrick]. 20 7bre [1766]. 71
3137. [Milord Maréchal à Rousseau]. 25 septembre 1766 73
3138. A Milord Maréchal. A Wootton, le 27. 7bre 1766.. 74
3139. A Mme [la comtesse de Wartensleben]. A Wootton le 27. 7bre 1766. 76
3140. [Milord Maréchal à Du Peyrou]. 80
3141. [Du Peyrou à Rousseau]. Dimanche 28. 7bre. 1766. . . . 80
3142. [Lamande à Rousseau]. 3 octobre 1766. 83
3143. A M. Davenport. A Wootton le samedi soir 4. 8bre 1766. . 84
3144. [Mme de Verdelin à D. Hume]. 4 octobre 1766. 85
3145. A M. Du Peyrou. A Wootton le 4. 8bre 1766. 86
3146. A M. Du Peyrou. [octobre 1766]. 92
3147. [Mme de Verdelin à Rousseau]. 9 octobre 1766 93
3148. [Roustan à Rousseau]. Londres ce 11e octobre 1766. . . . 95
3149. A M. Davenport. A Wootton, le 14. 8bre 1766. 98
3150. [Davenport à Rousseau]. 16 oct. 1766. 99
3151. [Laliaud à Rousseau]. De Paris ce 20. 8bre 1766. 100
3152. A Mme la Duchesse de Portland. A Wootton, le 20. 8bre 1766. 101
3153. [Du Peyrou à Rousseau]. Neufchâtel 23. 8bre 1766. . . . 104
3154. A M. Du Peyrou. A Wootton 25. 8bre 1766. 106
3155. Voltaire à D. Hume. Ferney, 24 octobre 1766. 111
3156. [Le Nieps à Rousseau]. Ce 30 8bre 1766. 116
3157. [F. Dutens à Rousseau]. Londres 31. 8bre 1766 118
3158. A M. [X***] (fragment) [vers novembre 1766]. 118
3159. [D. Hume à R. Davenport]. Edimbourg. 8 nov. 1766. . . 119
3160. Du Peyrou à Rousseau]. Neufchâtel 9 novembre 1766. . . 120
3161. A M. Du Peyrou. A Wootton le 15. 9bre 1766. 122
3162. Pour M. Laliaud. [A Wootton le 15. 9bre 1766] 125
3163. A M. Guy. A Wootton le 15 9bre 1766. 127
3164. Pour M. de la Roche. [A Wootton le 15 9bre 1766] . . . 129
3165. [Jean Rousseau à J.-J. Rousseau]. Londres, le 17. 9bre 1766. 130
3166. [Du Peyrou à Rousseau]. Neufchâtel 23. 9bre 1766. . . . 132
3167. Milord Maréchal à Rousseau. 22 novembre 1766. 135

3168. [Milord Maréchal à Du Peyrou]. 28 novembre 1766. . . . 137
3169. [Roustan à Rousseau]. Londres le 24e novembre 1766. . . 138
3170. A M. Roustan. [fin de novembre 1766]. 141
3171. A M. [X***] [Roustan ?] [fin de novembre 1766] 142
3172. [R. Davenport à Rousseau]. 26 novembre 1766.. 142
3173. [D. Hume à R. Davenport]. Edimbourg. 27. Novr. 1766. . 143
3174. [Deyverdun à Hume]. Londres, ce 18 nov. 1766. 144
3175. A M. Davenport. A Wootton le 27. 9bre 1766. 147
3176. [Mary Dewes à Rousseau]. [antérieurement au 29 novembre 1766]. 149
3177. A Mademoiselle Dewes [novembre 1766]. 149
3178. [Mary Dewes à Rousseau]. 29 novembre 1766. 150
3179. A M. [Du Peyrou] [fin de novembre ou début de décembre 1766].. 151
3180. A M. Jean Rousseau. [fin de novembre ou début de décembre 1766].. 152
3181. [Chauvet à Rousseau] Paris,.27. 9bre 1766. 152
3182. [D. Malthus à Rousseau]. 1er décembre 1766. 156
3183. Davenport à Rousseau. 1er décembre 1766. 158
3184. [D. Hume à la Comtesse de Boufflers]. Edimbourg 2 décembre 1766. 159
3185. [D'Holbach à Servan]. Paris, 4 décembre 1766. 159
3186. [Mary Dewes à Rousseau] décembre 1766 ?]. . . . . .
3187. [R. Davenport à Rousseau]. 5 décembre 1766. 161
3188. A M. Davenport. A Wootton le 5 Xbre 1766. 161
3189. [R. Davenport à Rousseau] [7 décembre 1766]. 162
3190. [R. Davenport à Rousseau]. 9 decembre 5766. 162
3191. [Du Peyrou à Rousseau]. Neufchâtel 9 Decembre 1766. . . 163
3192. A Miss Dewes. Wootton. le 9 decembre 1766. , ... 166
3193. A Milord Maréchal. 11 décembre 1766. 167
3194. A M. D'Ivernois le 12 Xbre 1766 168
3195. [Roustan à Rousseau] 13e Xbre 1766. 169
3196. [De Leyre à Rousseau]. Parme, ce 13 décembre 1766. . . . 170
3197. [Mary Dewes à Rousseau] 18 Xbre 1766. 173
3198. A M. Rougemont. Ce 20 Xbre 1766. 174
3999. A M. M.-M. Rey. A Wootton le 20. Xbre 1766. 175
3200. A M. Du Peyrou [vers le 21 décembre 1766]. 176
3201. A M. Roustan [vers le 21 décembre 1766]. 179
3202. [Roustan à Rousseau]. Londres, ce 23 Xbre 1766. 181
3203. A M. Davenport. [22 décembre 1766]. 182
3204. [B. Boothby à Rousseau]. Marseille, 23 Xbre 1766. . . . 184
3205. A Lord Nuneham. A Wootton, le 24 décembre 1766. . . . 186
3206. [Laliaud à Rousseau]. De Paris, ce 29 Xbre 1766 187
3207. A M. [Roustan]. A Wootton. le 29 Xbre 1766. 188
3208. [Déclaration destinée à un journal]. [fin de 1766] 190
3209. A M. [Davenport]. [fin de décembre 1766] 190
3210. A. M. Bernard Granville [fin 1766]. 191
3211. [Stewart à Rousseau]. [Début de 1767] 192
3212. [L'abbé Coyer à Pierre Guy]. [2 janvier 1767] 193

3213 A M. Malthus. 2 janvier 1767.. 194
3214. [Du Peyrou à Rousseau] Dimanche 4 janvier 1767. . . . 196
3215. A M. [Coindet]. A Wootton le 5 janvier 1767. 198
3216. A M. [Chauvet]. A Wootton le 5 janvier 1767.. 199
3217. A M. Du Peyrou. A Wootton le 8 janv^r. 1767.. 202
3218. A M. Vaillant. [vers le 12 janvier 1767].. 207
3219. [Mme de Verdelin à Rousseau]. [janvier 1767] 207
3220. [Louis Dutens à R. Davenport]. 11 janvier 1767 210
3221. [Louis Dutens à Rousseau]. Londres 12 janvier 1767 . . . 210
3222. [Davenport à Rousseau]. 15 janvier 1767. 211
3223. A M. Granville. [janvier 1767].. 212
3224. [Lord Granville à Rousseau]. Calwich 16 janvier 1767. . . 214
3225. A M. Granville. [vers le 17 janvier 1767]. 215
3226. A M. de Cerjeat. 18. Janv^r. 1767. 216
3227. A M. de Cerjeat. [18 janvier 1767] (autre version de la lettre précédente). 217
3228. A M. Guy. [20 janvier 1767] 219
3229. [Davenport à Rousseau]. 20 janvier 1767. 222
3230. [Davenport à Rousseau]. 22 janvier 1767 224
3231. [Richard Stonhower à R. Davenport]. 22 janvier 1767. . . 224
3232. A M. Davenport. A Wootton le 23 janvier 1767. 225
3233. [R. Davenport à Rousseau]. 27 janvier 1767. 226
3234. [Lord Nuneham à Rousseau]. 27 janvier 1767. 228
3235. A M. d'Ivernois. à Genève. A Wootton. le 31 janvier 1767. 228
3236. A M. Bontemps. 31 février [lisez 31 janvier 1767]. . . . 232
3237. Mirabeau à Rousseau. 27 octobre 1766. 233
3238. A M. le marquis de Mirabeau. A Wooton le 31 janvier 1766. 245
3239. A M. Davenport. A Wootton le 31 janvier 1767. 249
3240. A M. Davenport. Ce 31 janvier [1767] au départ du Courrier. 250
3241. à M. Davenport [31 janvier 1767] (autre rédaction). . . . 252
3242. A M. Granville. Lundi matin [fin de janvier ou février 1767]. 254
3243. A M. Davenport. A Wootton, 2 fevrier 1767. 255
3244. [Davenport à Rousseau]. 3 fevrier 1767. 255
3245. [Davenport à Rousseau]. 5 février 1767. 257
3246. [Du Peyrou à Rousseau]. Neufchâtel 5 fevrier 1767. . . . 258
3247. A M. [Brooke Boothby]. Debuts de février 1767. 261
3248. A M. Davenport. A Wootton le 5 fev^r. 1767. 263
3249. A M. [Louis] Dutens. Wootton le 5 fevrier 1767. 264
3250. A M. Davenport. Le 7 février 1767. 267
3251. A M. le duc de Craffton. Wootton le 7 fevrier 1767. . . . 267
3252. A [lord Nuneham]. A Wootton le 7 fevrier 1767. 268
3253. A M. d'Ivernois. A Wootton le 7. fevr^r. 1767. 269
3254. A M. Guy. A Wootton le 7 fevr^r. 1767. 272
3255. A Mme [de La Tour-de Franqueville]. A Wootton, le 7 fev^r. 1767. 275
3256. A Milord Marechal. Le 8 fevrier 1767. 275
3257. A M. [Davenport]. A Wootton le 9. fev^r. 1767. 276
3258. [Roustan à Rousseau]. Londres le 9 fevrier 1767. 278

3259. [Roustan à lord Selburne]. début de février 1767. 279
3260. A M. Roustan. [février 1767]. 285
3261. [Lord Nuneham à Rousseau]. 10 février 1767. 286
3262. [Davenport à Rousseau]. 10 février 1767. 287
3263. A M. Jean Rousseau. [vers le 12 février 1767] 288
3264. Louis Dutens à Rousseau. 12 février 1767. 289
3265. A Mme la duchesse de Portland. A Wootton le 12 février 1767. 291
3266. [R. Davenport à Rousseau]. 14 février 1767. 294
3267. A M. Du Peyrou. A Wootton le 14 fevr 1767. 296
3268. A [lord Nuneham]. A Wootton, le 14 fevrier 1767. . . . 298
3269. A M. [Louis] Dutens. Wootton le 16 fevrier 1767. 299
3270. [Lord Nuneham à Rousseau]. 19 fevrier 1767. 301
3271. A M. Bontemps. [vers le 20 fevrier 1767]. 302
3272. [Le marquis de Mirabeau à Rousseau]. le 20 fevrier 1767. . 303
3273. [Mme de La Tour-de Franqueville à Rousseau] Le 20 février 1767. 316
3274. [R. Davenport à Rousseau]. 25 fevrier 1767. 318
3275. [D'Ivernois à Rousseau]. A Genève le 27e fevrier 1767. . . 319
3276. [D. Roguin à Rousseau]. Yverdon le 25 fevrier 1767 . . 321
3277. [Louis Dutens à Rousseau]. A Londres. ce 26 février 1767. 322
3278. [Alex. Baxter à Rousseau]. 9 février 1767. 325
3279. [Le comte Grégoire Orloff à Rousseau]. St Petersbourg 2 janvier 1767 (vieux style). 325
3280. A M. le Comte Orloff. A Wootton. le 28 février 1767. . . 327
3281. [J.-B. Perrin à Rousseau]. 19 decembre 1766. 328
3282. A M. [Perrin]. vers le 28 février 1767. 329
3283. A Mme la Duchesse de Portland. A Wootton le 28 février 1767. 330
3284. A M. Granville. 28 fevrier 1767. 331
3285. [R. Davenport à Rousseau]. 28 fevrier 1767 332
3286. [Lord Nuneham à Roussean]. [28 mars (lisez février 1767)] . 333
3287. [Du Peyrou à Rousseau]. Neufchâtel 1er mars 1767. . . . 334
— Milord Maréchal à Du Peyrou. 28 novembre 1766. . . . 337
— Milord Maréchal à Du Peyrou. 24 décembre 1766. . . . 338
3288. A M. Davenport. A Wootton, le 2 mars 1767. 339
3289. A M. Du Peyrou. [2 mars 1767]. 340
3290. A M. Du Peyrou (fragment). [2 mars 1767 ?] 343
3291. A M. Louis Dutens... Wootton, le 2 mars 1767. 344
3292. [R. Davenport à Rousseau]. 5 mars 1767. 345
3293. [Louis Dutens à Rousseau]. 5 m2rs 1767 346
3294. A lord Nuneham. A Wootton. le 5 mars 1767. 348
3295. [Ballière à Rousseau]. De Rouen le 5 mars 1767. 349
3296. [Lord Granville à Rousseau]. A Bath 9 mars 1767 351
3297. [Lord Nuneham à Rousseau]. [du 7 au 12 mars 1767] . . . 352
3298. [Roustan à Rousseau]. 10 mars 1767. 353
3299. [Davenport à Rousseau]. 12 mars 1767. 354
3300. A M. Guy. A Wootton le 14 mars 1767. 355
3301. [Du Peyrou à Rousseau]. Neufchâtel 16 mars 1767. . . . 358

3302. [Le général Conway à Davenport]. 18 mars 1767. 360
3303. [Davenport à Rousseau]. 19 mars 1767. 360
3304. A Milord Maréchal. Le 19 mars 1767.. 361
3305. [Louis Dutens à Rousseau]. A Londres. ce 19 mars 1767.. . 363
3306. A M. [Davenport]. A Wootton le 19 mars 1767. 365
3307. A M. [Davenport]. A Wootton le 21 mars 1767. 366
3308. A M. Du Peyrou. Wootton le 22 mars 1767. 367
3309. [Davenport à Rousseau]. 24 mars 1767. 368
3310. Davenport à Rousseau [24 mars 1766 ?]. 369

ADDITIONS AUX TOMES X, XI ET XII

3311 (ou 2007bis). A M. Duchesne à Motier le 22 janvier 1764. . 371
3312 (ou 2003bis). A M. Séguier de Saint-Brisson. A Motiers. 15 janvier 1764. 372
3313 (ou 2056bis). A M. ***. 14 avril [1764]. 373

TABLE DES PLANCHES

1. J.-J. Rousseau, gravé par Miger, d'après le buste (perdu) de Le Moyne. . . . . *En frontispice.*
2. La duchesse de Portland. . . . , ... 101
3. Le marquis de Mirabeau. 245
4. Grégoire Orlof. 325
5. J. Huber.. 333

INDEX DES NOMS PROPRES

CITÉS DANS CE SEIZIÈME TOME

ABAUZIT (Firmin) [Uzès, 11 novembre 1679-Genève, 20 mars 1767], p. 26, 27, 96, 280.
ADAM, père des hommes, p. 32.
ADANSON (Michel) [Aix-en-Provence, 7 avril 1927-Paris, 3 août 1806], p. 220.
ALCIBIADE, p. 54.
ALEMBERT (Jean LE ROND, dit D') [Paris, 16 novembre 1717-29 octobre 1783], p. 6, 34, 63, 87, 88, 93, 111, 116, 134, 164, 165, 180, 187, 269.
AILLY (Mlle), p. 146, 161.
ARISTOPHANE, p. 185.
ARMSTRONG (Dr), p. 41.
AUBETERRE (Mme d'), p. 208.
AUDÉOUD (Édouard), p. 366.
BACHAUMONT (Louis PETIT DE) [Paris, 1690-1771], p. 325.
BALLIÈRE DE LAISEMENT (Denis) [1729-1800], p. 349, 350.
BANQUET, banquier à Londres, p. 17.
BARBIN (Claude), libraire au Palais, à Paris, p. 78.
BASSOMPIERRE (François, baron de), maréchal de France [1579-1646], p. 312.
BAUHIN (Gaspard) [Bâle, 1560-1624], médecin et botaniste, p. 103, 221.
BAXTER (Alex), p. 325.
BAYLÉ, p. 365.
BEAUCHÂTEAU, horloger à Genève, p. 26, 27, 95, 280, 354.
BEAUCLERK, p. 162.
BEAUTEVILLE (Le chevalier de), résident de France à Genève depuis le 9 mars 1766, p. 139, 140, 197.
BECKET, libraire à Londres, sur le Strand, p. 3, 4, 12, 14, 20, 23, 28, 49, 50, 51, 57, 58, 71, 72, 175, 223, 224, 225, 226, 297.
BERNARDONI (Mme), p. 317.
BIRBECK, consul général anglais à Marseille, p. 185, 263.
BOILEAU-DESPRÉAUX (Nicolas), p. 313.
BONTEMPS, p. 232, 302.
BONNET (Charles) [Genève, 1720-1793], p. 18.
BORDES (Charles) [1711-1781], p. 193.
BOSSCHA, p. 22, 175.
BOSWELL (James) [Auchinleck (Ecosse), 1740-1795], p. 172.
BOUFFLERS-RIVEREL (comtesse de), née Marie-Charlotte-Hippolyte DE CAMPET DE SANJON [Paris, 5 septembre 1724-Rouen, 28 novembre 1800], p. 5, 38, 159, 163, 209.
BOURKE, p. 318.
BOY DE LA TOUR (Mme Pierre), née Juliane-Marie ROGUIN [Lyon, 21 novembre 1715-15 septembre 1780], p. 8, 64, 270, 321.
BOY DE LA TOUR (Madeleine-Catherine), fille de la précédente, p. 9, 64, 270, 321.
BOY DE LA TOUR (Emilie), sœur de la précédente, p. 64.
BOY DE LA TOUR (Maurice) [Môtiers, 1862-Neuchâtel, 21 avril 1930], p. 321, 322.
BRAND, p. 331, 351.
BRÉGUIGNY (L.-G. de), p. 78.
BRIDEL, p. 146.
BROMLEY, gendre de DAVENPORT, p. 57.

Bromley (Mrs.), femme du précédent, p. 57.
Brooke Boothby, p. 184, 185, 261, 262.
Bruhl (comte de), ministre de Saxe à Londres, p. 61, 62, 105, 109, 205.
Burdet, imprimeur à Annecy, p. 140.
Bute (lord), p. 323.
Cabanis, notaire, maire de Toulouse, p. 372.
Cabanis (Gaston), petit-fils du précédent, p. v, 372, 373, 374.
Calepin (Ambroise) [1435-1511], p. 249.
Carew Hunt (P.-N.), p. v, 371.
Cassius, p. 78.
Catherine II, née Sophie-Auguste-Frédérique d'Anhalt-Zerbst [Stettin, 2 mai 1729-1796], p. 115, 326.
Cerjat, p. 12, 89, 169, 197, 206, 216, 217, 260, 335, 336, 340, 341.
Chaillet (Le colonel), p. 25, 48, 260.
Chambrier (Mme la Commandante de), mère de Du Peyrou, p. 198, 359.
Chappuis (Marc), p. 112, 153.
Charavay (Etienne), p. 127, 219.
Charavay (Mme Gabriel), p. 272.
Charavay (Noël), p. 366.
Chatane (lord), p. 332.
Chaumont, cabaretier à Carouge, à l'enseigne de La ville de Genève, p. 140.
Chauvet, second clerc de notaire, à Paris, p. 152, 155, 198, 199, 200.
Chenonceaux (Mme Dupin de), née Marie-Alexandrine-Sophie de Rochechouart-Ponville [1730-1767], p. 151.
Choiseul (Claude, comte de), marquis de Franciéres [1632-1711], p. 81, 122, 209, 359.
Clairaut (Alexis-Claude) [Paris, 1713-1765], p. 24.
Clairval, des Italiens, p. 209.
Claudien, [né à Alexandrie vers 365], p. 265.
Coindet (François) [Genève, 12 novembre 1734-Genève, 28 mai 1809], p. 37, 116, 155, 198, 199, 209, 356.
Conti (Louis-François prince de), comte de la Marche (Paris, 1717-1776], p. 5, 163, 209.
Conway (général), p. 2, 11, 31, 34, 42, 47, 48, 61, 63, 64, 87, 146, 182, 188, 227, 251, 253, 318, 359, 360, 361, 367.
Courtois, p. 27, 56, 57, 67, 68, 83, 99, 118, 130, 138, 142, 148, 150, 151, 156, 158, 160, 161, 162, 173, 184, 192, 210, 211, 222, 224, 226, 228, 255, 257, 286, 287, 289, 294, 301, 318, 322, 333, 334, 345, 346, 351, 352, 353, 360, 363, 368, 369.
Cowper (comtesse), fille de Bernard Granville, p. 149, 166.
Coyer (abbé), p. 193.
Cramer (Mme), p. 16, 60.
Crommelin, p. 116.
Czartoriski (prince), p. 188.
Davenport (Robert), p. 1, 13, 14, 17, 24, 29, 41, 49, 50, 51, 56, 57, 58, 67, 68, 69, 80, 84, 98, 99, 109, 119, 127, 133, 142, 143, 144, 146, 158, 159, 162, 162, 163, 164, 168, 186, 189, 190, 194, 197, 203, 207, 210, 211, 216, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 232, 249, 250, 255, 256, 257, 258, 263, 274, 276, 277, 278, 279, 280, 287, 288, 289, 290, 294, 295, 299, 300, 301, 318, 323, 324, 332. 333, 339, 344, 345, 346, 348, 352, 354, 355, 360, 361, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369.
Davenport (Phoebe née en), [1756] petite-fille du précédent, p. 29, 51, 57, 67, 68, 99, 161.
Davenport (Davies) [né le 29 août 1757], frère de la précédente, p. 57.
De Bure (Guillaume-François) [Paris, 1731-1782], libraire à Paris, p. 277.
Deffand (Marie de Vichy-Chamrond, marquise Du) [1697-1780], p. 93.
Delessert (Etienne) [Lyon, 1735-Paris, 1816], p. 9, 320.
Delarue, notaire à Paris, p. 155.
De Leyre (Alexandre) [1726-1797], p. 84, 170.
De Luc (Jacques-François) [1698-1780], p. 96, 117, 229, 336.
De Luc (Guillaume-Antoine) [1725-1812], fils du précédent, p. 169.
Demosthène, p. 53.
Demster (George), p. 17, 18.
Dewes (Mary), nièce de B. Granville, p. 148, 149, 150, 160, 173, 191.
Deyverdun (Georges) [1735-1789], p. 144, 145, 146, 180, 181, 188, 189, 211, 280, 281, 282.
Diderot (Denis) [Langres, 6 octobre 1713-Paris, 30 juillet 1784], p. 356.
Dioscoride (Pedanius), p. 249.

Drake, p. 3.
Duchesne, libraire à Paris, rue St-Jacques, p. 193, 371.
Duchesne (Mme Ve), libraire à Paris, rue St Jacques, p. 9, 120, 127, 129, 219, 221, 262, 263, 289, 356.
Duchesne (Mlles), filles de la précédente, p. 129.
Duclos (Charles Pinot-) [Dinan, 1704-1772], p. 153, 155, 356.
Du Moulin, médecin, p. 15.
Du Pan (Jean-Louis) [1698-1775], p. 229.
Du Peyrou (Pierre-Alexandre) [Surinam, 7 mai 1729-Neuchâtel, 13 novembre 1794], p. 9, 10, 14, 20, 59, 63, 69, 72, 80, 86, 92, 101, 104, 106, 108, 120, 122, 123, 132, 135, 136, 139, 141, 151, 163, 170, 176, 178, 186, 191, 196, 202, 216, 217, 218, 258, 291, 296, 298, 322, 334, 337, 338, 339, 340, 341, 343, 348, 356, 358, 367.
Du Peyrou (J.-Benjamin), parent du précédent, p. 358.
Du Peyrou (Mme Ve), femme de Du Peyrou, née Pury, p. 231.
Dupin (Mme), née Louise-Marie-Madeleine Fontaine [1707-1799], p. 356.
Dupin de Francueil (Claude-Louis) [1716-vers 1780], p. 356.
Dutens (Frédéric), p. 118, 364.
Dutens (Louis), [Tours, 1730-Londres, 1812], p. 125, 127, 210, 211, 223, 256, 264, 265, 277, 287, 288, 290, 295, 299, 322, 324, 344, 346, 348, 354, 360, 363, 367.
Du Terreaux, p. 47.
Du Theil, premier commis aux Affaires Etrangères, p. 154, 200.
Elliot (Miss), p. 131.
Escherny (François-Louis d') [Neuchâtel, 1733-1815], p. 17, 25, 48, 90.
Fabre, notaire à Toulouse, p. 372.
Farsetti (Giuseppe), gentilhomme vénitien, p. 371.
Felice (le professeur de), imprimeur à Yverdon, p. 72.
Ferrier (Jean-P.), p. 140.
Fischer, p. 63, 88.
Fiesco (Giovanni-Luigi), comte de Lavagne, [1523-1547], p. 78.
Finney (Samuel), p. 68.
Fitzherbert (William), p. 1, 223, 227, 256.
Frédéric II, [Berlin, 24 janvier 1712-Potsdam, 17 août 1786], roi de Prusse, p. 25, 34, 65, 70, 144, 164.
Freundereich (Mme), femme du conseiller bernois Abraham Freudenreich [1693-1778], p. 229.
Genonceaux, p. 68, 92.
George III [1738-1820], roi d'Angleterre, p. 30, 31, 42, 80, 107, 266, 276, 279, 264, 336, 357, 360, 361, 364, 365.
Gérard (Louis) [Cotignac, 173-1819], botaniste, correspondant de l'Institut, p. 103.
Gibbon (Edward) [Putney, 1737-1794], p. 146.
Giroux, domestique de M. de Luze, p. 105.
Graffenried (de), bailli de Nidau, p. 201.
Grafton (Augustin-Henry Fitzroy, duc de) [1735-1811], premier lord commissaire du Trésor, p. 224, 226, 227, 251, 252, 253, 256, 264, 288, 297, 336, 357.
Granville (Bernard), p. 100, 191, 212, 214, 215, 254, 261, 294, 331, 351, 352.
Gribble (Francis), p. 146.
Griffiths (P.), libraire à Londres, p. 72.
Grimm (Frédéric-Melchior) [Ratisbonne, 1723-1807], p. 116.
Guettard (Jean-Etienne) [Etampes, 1715-1786], p. 221.
Guinand, banquier à Londres, p. 65, 70, 121, 335.
Guy, libraire à Paris, associé de Duchesne, p. 6, 8, 9, 23, 44, 117, 125, 126, 127, 128, 153, 187, 193, 207, 208, 210, 219, 259, 262, 272, 273, 274, 316, 347, 355, 359, 364.
Hall (colonel), p. 83, 140.
Hanckey, banquier à Londres, p. 65, 90, 121, 325.
Harcourt (Simon, comte d'), p. 252.
Harcourt (comte d'), fils du précédent, voir Nuneham (lord).
Helvétius (Claude-Adrien) [Paris, 1715-1771], p. 277.
Henrichmond (duc d'), p. 326.
Herr (Dr), médecin otiste de Du Peyrou, p. 336.
Hestord (lord), p. 42.
Hoffmann, p. 188.
Holbach (Paul Thiry, baron d') [Hei-

delsheim, 1723-1789], p. 5, 40, 116, 159, 160, 165.
Hondt (de), libraire à Londres, p. 3, 4, 12, 20, 28, 71, 72, 175.
Horace, p. 184, 309.
Huber (Jean) [Genève, 1722-1790], p. 333, 349.
Hume (David) [Edimbourg], 1711-1776], p. 1, 2, 3, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 16, 20, 24, 26, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 38, 39, 40, 41, 43, 44, 45, 48, 50, 52, 53, 55, 56, 58, 60, 61, 62, 63, 65, 66, 69, 73, 74, 75, 80, 81, 83, 87, 88, 89, 90, 91, 93, 103, 105, 106, 107, 108, 111, 116, 119, 120, 121, 125, 130, 131, 133, 134, 135, 136, 140, 143, 144, 145, 146, 147, 151, 152, 156, 157, 158, 160, 164, 165, 170, 171, 177, 178, 184, 188, 189, 192, 194, 195, 199, 203, 204, 208, 211, 235, 236, 246, 258, 259, 260, 261, 268, 269, 273, 276, 286, 297, 318, 336, 337, 338, 343.
Hutton, p. 353.
Isocrate, p. 53.
Ivernois (François-Henri d') [1722-1778], p. 8, 10, 14, 16, 30, 48, 54, 60, 64, 69, 80, 95, 117, 148, 168, 169, 228, 229, 255, 269, 270, 319, 368.
Ivernois (Mme d') née Dehors, femme du précédent, p. 272.
Ivernois (Madeleine) [12 mai 1764-14 octobre 1766], fille des précédents, p. 168.
Jean, domestique à Wootton, p. 84.
Keith (George) dit Milord Maréchal [1685-1778], p. 2, 11, 16, 24, 34, 35, 47, 54, 55, 73, 74, 80, 81, 82, 89, 90, 94, 103, 106, 107, 128, 133, 135, 136, 151, 164, 167, 180, 202, 204, 206, 213, 260, 275, 276, 291, 292, 296, 297, 298, 299, 334, 337, 338, 342, 348, 349, 352, 361.
Kenrick (W.), p. 70, 71, 72.
Keyser, charlatan, p. 115.
Klein (Albert), p. 277.
Kœnig, libraire à Strasbourg, p. 220, 221, 222.
La Chalotais (Louis-René de Casradeuc de) [Rennes, 1701-1785], p. 137.
Laliaud, p. 7, 28, 66, 100, 125, 126, 128, 147, 187, 188, 210, 289, 364.
Lamande-Jaquet (Joseph), p. 83, 138, 139, 140, 141.
La Roche, intendant de la maréchale de Luxembourg, p. 128, 129, 356.
La Roche (Mme), née Jacot ou Jacob, femme du précédent, p. 357.
Lasey, cordonnier à Londres, p. 33, 328.
La Tour de Franqueville (Mme Anissan de la Tour, soit Mme de), née Marie-Anne Merlet de Foussonne et de Franqueville [Paris, 7 novembre 1730-Saint-Mandé, 6 septembre 1789], p. 44, 272, 273, 275, 316, 356, 357.
Lauzun (Mme de), née de Boufflers, p. 209.
Lauzun, ou Lauzon, ou Lauzonne (Miss), p. 29, 148, 161, 162, 212, 277.
Le Blond, consul de France à Venise, p. 200, 201.
Le Duc (Mme), aubergiste à Montmorency, p. 7.
Le Nieps (Toussaint-Pierre) [1694-1774], p. 93, 116, 130, 169, 179, 181, 220, 222, 229, 270, 317.
Le Vasseur (Mme) née Renoult [vers 1673, mariée le 17 novembre 1696, morte avant le 15 novembre 1766], p. 124, 129, 148, 231.
Le Vasseur (Marie-Thérèse) [Orléans, 21 septembre 1721-Le Plessis-Belleville, 12 juillet 1801], p. 20, 27, 28, 29, 50, 57, 58, 59, 66, 67, 85, 99, 124, 129, 132, 148, 157, 161, 162, 164, 172, 174, 175, 185, 195, 206, 212, 223, 224, 226, 227, 231, 256, 260, 263, 272, 274, 277, 283, 299, 301, 318, 331, 332, 333, 336, 346, 353, 357, 359, 361, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369.
Le Veneur (comte), p. 85.
Lewis, libraire, Russel Street, Covent Garden, à Londres, p. 50, 57, 58, 98, 148, 288, 289, 339.
Linnée (Charles) [Roeshult (Suède), 24 mai 1707-Upsal, 10 janvier 1778], p. 103, 265.
Littré (Maximilien-Paul-Emile) [Paris, 1810-Paris, 1881], p. 14.
Llanover (lady), p. 191.
Louis *lisez* Lewis, p. 339.
Lucadou, p. 3, 4, 9, 12, 28, 66, 132, 355.
Lullin (Pierre), archiviste d'Etat à Genève, p. 112.
Luxembourg (Charles-François-Frédéric

de Montmorency, duc de), maréchal de France, [31 décembre 1701-18 mai 1764], p. 374.
Luxembourg (duchesse de), née Madeleine-Angélique de Neuville-Villeroy [Paris, 27 octobre 1707-Paris, 24 janvier 1787], p. 221.
Luze (de), p. 69, 70, 90, 91, 104, 105, 106, 107, 108, 132, 142, 203, 259.
Luze (Mme de), née Warney, p. 121, 178, 322, 336.
Mackensie, p. 323.
Mallet, banquier à Londres, p. 17.
Malthus (Daniel) [1730-1800], p. 156, 194.
Malthus (Mme Daniel), femme du précédent, p. 157, 195.
Mandrot, commissionnaire, p, 64.
Margency, soupirant de Mme de Verdelin, p. 94.
Mérigot, libraire à Paris, près la rue Gît-le-Cœur, p. 8.
Michel, vice-gouverneur de Neuchâtel, p. 139, 260, 336.
Micheli du Crest (Jean-Barthélemy) [28 septembre 1690-29 mars 1766], p. 117.
Mirabeau (Victor Riquetti, marquis de) [Perthuis (Provence), 1715-1789], p. 232, 233, 245, 302, 303.
Mirepoix (Mme de), p. 209.
Misoprist (pseudonyme de Voltaire), p. 359.
Montaigne (Michel Eyquem de) [28 février 1533-13 septembre 1592], p. 310.
Montaigu (Pierre-François, comte de) [1692-1764], ambassadeur de France à Venise, p. 154, 200.
Montmollin (Frédéric-Guillaume de) [1709-1783], p. 72, 113, 153, 201, 229, 270.
Morrison (Alfred), p. 38, 100, 360.
Moultou (Paul-Claude) [Montpellier, 24 novembre 1731-Coinsins, 10 juin 1787], p. 274, 354.
Musset-Pathay (Victor-Donatien de Musset, dit) [1768-1832], p. 2, 5, 6, 19, 33, 55, 159, 166, 167, 194, 199, 212, 215, 220, 245, 254, 264, 265, 275, 296, 299, 328, 341, 348, 357, 361, 367.
Necker (Mme Jacques), née Suzanne Curchod, p. 146.
Northumberland (duchesse de), p. 364.
Nuneham (Georges-Simon d'Harcourt, vicomte de) [17261-809], comte d'Harcourt en 1777, p. 186, 211, 227, 228, 252, 257, 263, 268, 287, 288, 298, 301, 302, 332, 333, 339, 345, 348, 352.
Oglethorpe (général James-Edward) [1696-1785], p. 353.
Orléans (Louis-Philippe, duc d') [Versailles, 12 mai 1725-18 novembre 1787], p. 208.
Orlof (Grégoire) [1734-1783], p. 325, 326, 327.
Pache, banquier à Londres, p. 17.
Panckoucke (Charles-Joseph) [Lille, 1736-Paris, 1798], libraire à Paris, rue de la Comédie-Française, puis rue des Poitevins, p. 356.
Paquier, p. 19.
Patizel (abbé), aumônier de l'ambassade de France à Venise, p. 200.
Perrin (Jean-Baptiste), p. 29, 32, 33, 328, 329.
Pierpont-Morgan, p. 29, 339, 355.
Pictet, Génevois établi à Londres, p. 83.
Pitt (William), lord Chatham [Westminster, 1708-1778], p. 251.
Portales, p. 335.
Portland (duchesse de), p. 43, 101, 213, 214, 276, 291, 292, 293, 294, 297, 330.
Prémagny, p. 350.
Prieur (Mme), p. 46, 47.
Pury (colonel Daniel), p. 17.
Pythagore, p. 241.
Retz (Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de) [Montmirail, 1613-1679], p. 78.
Rey (Marc-Michel), libraire à Amsterdam, p. 7, 19, 174, 175, 223.
Rey (Mme), née Bernhardt, femme du précédent, p. 22, 175.
Rey (Suzanne-Madeleine-Jeanne) [Amsterdam, 30 avril 1762-morte, avant 1779], fille des précédents, filleule de J.-J. Rousseau, p. 19, 22
Richard (Joseph) [Paris, 1er juin 1799-Paris, 17 novembre 1775], p. 187.
Ritter (Eugène) [Genève, 1836-Genève, 3 juillet 1928], p. 144.
Robert (Chs), p. 193.
Roguin (Daniel) [Yverdon, 6 septembre 1691-Yverdon, 27 mai 1771], p. 64, 321, 368.

Roguin (le colonel Georges-Augustin) [Yverdon, février, 1718-Yverdon, 12 octobre 1788], p. 64, 321.
Roguin-d'Illens (Mme), femme du précédent, p. 321.
Romilly (Jean) Genève, 1714-Paris, 1796], horloger génevois à Paris, p. 117.
Rougemont, banquier à Londres, p. 54, 56, 174, 175, 275, 297.
Rousseau (Jean) [1724-1795], p. 27, 65, 130, 132, 152, 288.
Roussillon, p. 231.
Roustan (Antoine-Jacques) [1734-18 juin 1808], pasteur génevois à Londres, p. v, 25, 27, 51, 95, 97, 138, 139, 140, 141, 169, 170, 179, 181, 182, 188, 264, 278, 280, 285, 288, 253, 254.
Rovillain (Eugène-E.), p. v, 281.
Rowland-Jones, p. 32.
Saint-Cyr (de), p. 201.
Saint-Non (Jean-Claude Richard), abbé de) [Paris, 1727-1791], p. 348, 352.
Salomon (le Roi), p. 239.
Sauttershaim, p. 6, 8, 100, 125, 126, 188.
Schinz (Albert), p. 29, 239, 355, 356, 357.
Selbourne (lord), ministre des Affaires étrangères de George III, p. 280, 281.
Servan, avocat général, p. 159, 160.
Séguier de Saint-Brisson, p. 372, 373.
Sismondi (Jean-Charles-Léonard Simonde de) [Genève, 1773-1842], p. 78.
Socrate, p. 185, 241.
Stonhewer (Richard), p. 224, 225, 226.
Stainville (Etienne-François, comte de), plus tard duc de Choiseul [1719-1785], frère de Choiseul, p. 209.
Steiner (capitaine), p. 63, 88.
Stewart, p. 192, 338.
Streckeisen (Georges), dit Streckeisen-Moultou, [Genève, 1834-mort vers 1870], p. 24, 47, 73, 93, 135, 136, 170, 207, 233, 235, 303, 367.
Stuart (pour Stewart), p. 338.
Suard (J.-B.-Antoine) [Besançon, 1732-1817], directeur de la *Gazette de France*, p. 170.
Taulès (de), p. 117.
Théophraste, p. 249.
Trembley, Génevois établi à Londres, p. 83.
Tronchin (Dr Théodore) [1709-1781], p. 18, 112, 116, 259.
Tronchin, fils du précédent, p. 131.
Vaillant, libraire à Londres, p. 207, 221.
Valete, p. 118.
Vattel (de), p 61, 105.
Verdelin (marquise de), née Marie-Louise-Madeleine de Brémond d'Ars [mariée en avril 1750, morte en octobre 1810], p. 33, 85, 86, 93, 207.
Verdelin (Mlles), 36, 95, 208.
Vernes (Jacob) [1728-1791], p. 60, 61, 62, 82, 108, 134.
Vincent (Emile), p. 78.
Voisin (A.), libraire à Genève, p. 365.
Voltaire (Marie-François Arouet, dit) [Paris, 21 novembre 1694 - Paris, 30 mai 1778], p. 18, 19, 31, 111, 153, 154, 185, 193, 198, 199, 200, 201, 229, 280, 333, 336, 349, 362. (*Voir* Misoprist).
Voulaire, p. 181.
Walpole (Horace) [Houghton, 1718-1797], p. 34, 61, 93, 115, 116, 144, 145, 164.
Walton (Benjamin), p. 58, 162, 223, 225, 258, 366, 367.
Walton (Mrs), femme du précédent, p. 340.
Wartensleben (comtesse de) [peut-être Dorothée-Conradine, baronne von Quadt-Wykradt (1736-1801), femme, en 1758, du comte Karl-Christian de Wartensleben (1733-1806), lieutenant-général au service de Hollande], p. 76, 79.
Watelet (Claude-Henri) [Paris, 1718-1786], p. 186, 269, 286, 287, 288, 301.
Weymiss (milord), p. 199.
Wilkes (John) [Klerkenwell, 17 octobre 1727-Londres, 26 décembre 1797], p. 157.
Worsley (sir Richard), p. 146.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT (11-1931).

Date Due

UNIVERSITY OF FLORIDA
3 1262 08298 342 9

FLARE

C 1950

FLARE
31262082983429